

DOCUMENT
DE REFERENCE
et
RAPPORT FINANCIER
ANNUEL 2008



Sommaire

1	Présentation du Groupe Samse	4
1.1	Profil	5
1.2	Messages des Présidents	15
1.3	Organigramme simplifié	16
1.4	Historique	17
1.5	Chiffres clés	19
1.6	Samse et ses actionnaires	20
2	Gouvernement d'entreprise	25
2.1	Données juridiques de portée générale	26
2.2	Renseignements concernant les organes de direction et de surveillance	29
2.3	Contrôle interne	45
2.4	Assemblée générale mixte du 26 mai 2009	56
3	Rapport de gestion	74
3.1	Faits marquants de l'exercice 2008	75
3.2	Déroulement de l'exercice	76
3.3	Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice	80
3.4	Gestion des risques	81
3.5	Mandats et fonctions des mandataires sociaux	91
3.6	Rémunérations et avantages des mandataires sociaux	91
3.7	Intérêts des dirigeants et des salariés dans le capital de Samse	98
3.8	Conventions et engagements réglementés	100
3.9	Rapport social	101
3.10	Rapport environnemental	102
3.11	Informations sur le capital	105
3.12	Perspectives 2009	110
3.13	Frais de recherche et de développement	111
3.14	Dépenses non déductibles fiscalement	111
3.15	Observations du comité d'entreprise	111

4	Éléments financiers	112
4.1	Comptes consolidés	113
4.2	Comptes sociaux	183
5	Autres informations	214
5.1	Responsable du document de référence	215
5.2	Attestation du responsable	215
5.3	Noms des contrôleurs légaux	215
5.4	Honoraires des commissaires aux comptes	216
5.5	Responsable de l'information	216
5.6	Document d'information annuel	217
5.7	Informations concernant le document de référence	219
5.8	Table de concordance	220

1 Présentation du Groupe Samse

1.1 Profil	5
1.2 Messages des Présidents	15
1.3 Organigramme simplifié	16
1.4 Historique	17
1.5 Chiffres clés	19
1.6 Samse et ses actionnaires	20

1.1 Profil

Groupe indépendant de distribution de matériaux de construction, le Groupe Samse est leader sur la moitié Est de la France avec 18 enseignes et 3 638 collaborateurs.

En permanente expansion, le Groupe Samse a développé un réseau commercial dense composé de 250 points de vente qui couvrent 33 départements.

A travers ses différentes enseignes, ses clients apprécient des offres complémentaires, le choix et la proximité.



Les achats, une composante clef de la distribution moderne

Une structure achat solide

La politique achat du Groupe favorise et rentabilise le commerce en s'appuyant sur les hommes du terrain qui ont une bonne connaissance du marché et dont la compétence est reconnue. Les achats sont organisés par activité : travaux publics, gros œuvre, isolation, couverture, bois et dérivés, carrelages et sanitaires... Les directeurs d'activité sélectionnent les fournisseurs en fonction de leur notoriété et de la qualité de leurs produits et nouent avec eux de véritables relations de partenariat. Ils veillent au respect mutuel des engagements pris en interne comme en externe.

Les achats construction durable

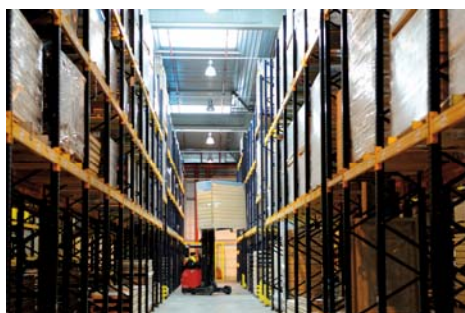
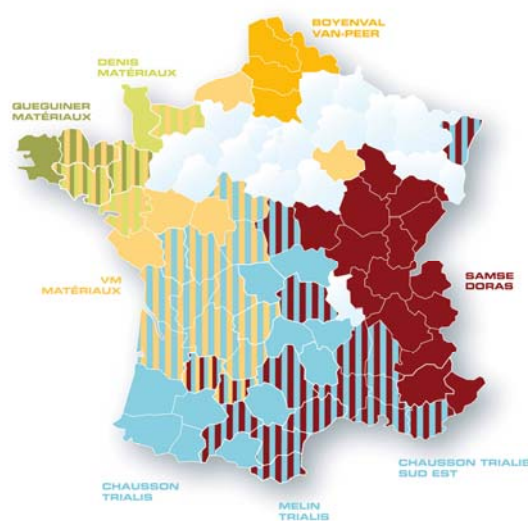
Le référencement produit intègre une gamme dédiée à la construction durable : isolants naturels (fibre de bois, laine, plume ...), cuves de récupération des eaux, panneaux photovoltaïques, etc.

Une marque de distributeur

Créée en 1999, Les Indispensables est une marque de produits plébiscités par les clients pour leur excellent rapport qualité/prix. C'est une offre complète en mastics, colles et lissages, poudres, liants et peintures, parquets et revêtements de sols, lambris, carrelages et faïences, clouterie et visserie...

Cette marque de distributeur est développée par le groupement MCD.

MCD se compose de 6 groupes indépendants régionaux dont le Groupe Samse, qui représentent 542 points de vente et 2,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires.



La logistique, un outil d'approvisionnement performant au service de la vente

Des plates-formes intégrées



Le Groupe Samse dispose d'une plate-forme de 41 000 m² couverts sur 9,5 hectares à Brezins (Isère) où sont stockées plus de 12 500 références pour 350 fournisseurs. Une centaine de personnes a pour objectif de livrer dans les meilleurs délais l'ensemble des points de vente. Une chaîne de préparation automatisée optimise la productivité.

Pour le bois, une plate-forme logistique spécialisée à St-Hilaire du Rosier (Isère), dispose de 6,5 hectares dont 25 000 m² couverts pour des conditions de stockage optimales. Elle est équipée de 12 cellules pilotées par ordinateur pour l'étuvage et le séchage du bois.



Mat Appro



Filiale créée en 2002 avec l'entreprise de transports grenobloise Zanon Développement, Mat Appro, en tant que commissionnaire de transports, assure un engagement multiple envers l'ensemble des points de vente du Groupe, des fournisseurs et potentiellement des clients finaux :

- optimisation des coûts de transports sur achats,
- réactivité face à la demande, notamment en période de pénurie de transports,
- qualité de prestation : respect des délais d'acheminement, sécurité des marchandises...
- diminution du temps passé à l'approvisionnement au profit de la vente et des clients.



Négoce multi-spécialiste

Proximité du réseau et autonomie d'action des agences

Grâce à la densité du réseau, les agences sont proches des chantiers. Cela garantit une excellente réactivité et une flexibilité de tous les services.

Constitués de 119 agences, les réseaux des deux enseignes multi-spécialistes, Samse et Doras, sont complémentaires. L'offre est cohérente et la qualité de service continue. Les agences sont autonomes dans la gestion de leurs commandes et dans la recherche de solutions pour satisfaire au mieux leurs clients.

Sur d'autres territoires du Lyonnais et du Sud de la France, les partenaires, tels le Groupe Plattard, le Groupe M+, Matériaux Simc et Didier, représentent 80 points de vente et disposent d'une organisation similaire.

Des espaces orientés client

Dans les agences, des espaces commerciaux sont clairement identifiés avec, en permanence, une offre lisible pour les clients :

- la banque où les vendeurs accueillent les clients et leur apportent des conseils,
- le libre-service, consacré aux outils et matériels du bâtiment (accessoires, consommables, outillages électroportatifs, vêtements professionnels),
- la salle exposition qui présente les gammes de produits carrelages/sanitaires, parquets/lambris et menuiseries en situation pour faciliter le choix des clients. Cet espace est complété par les zones d'exposition extérieures destinées aux produits pour terrasses et aménagements extérieurs,
- le parc, espace de stockage et d'approvisionnement.

Priorité aux professionnels et aux projets

La clientèle professionnelle des agences est composée d'entreprises de travaux publics, d'entreprises générales du bâtiment, de maçons, menuisiers, agenceurs, plaquistes, charpentiers, couvreurs, plâtriers-peintres ou carreleurs...

Les particuliers porteurs de projets, apprécient également les gammes de produits proposées, les conseils techniques des équipes et la possibilité d'être mis en relation avec les clients professionnels.



Créée en 1920 à Grenoble, la Société Anonyme des Matériaux du Sud-Est (S.A.M.S.E.), filiale des Ciments Vicat, prend son indépendance en 1949.

Aujourd'hui leader de la distribution de matériaux de construction en Rhône-Alpes, l'enseigne Samse favorise la proximité avec ses clients grâce à un maillage serré de 75 agences sur 9 départements.

Chiffres clés 2008

30 000 clients en compte • 75 agences

1 422 collaborateurs • 116 commerciaux itinérants

434,5 M€ de chiffre d'affaires • 183 poids lourds



Doras est un Groupe d'origine familiale qui s'est continuellement développé en axant sa politique sur le maillage de son territoire et la cohésion de ses métiers.

Ayant rejoint le Groupe Samse en 2003, Doras dispose désormais de 44 agences en Bourgogne, Franche Comté et sur le Sud de la région Champagne Ardennes.

Chiffres clés 2008

21 000 clients en compte • 44 agences

698 collaborateurs • 100 commerciaux itinérants

217 M€ de chiffre d'affaires • 100 poids lourds



Négoce multi-spécialiste, partenariat



Depuis 1945, l'entreprise Matériaux Simc, fondée par la famille Reynaud-Chaumeton, s'est construite à partir de Manosque et dans le Sud de la France. Elle complète son activité à partir des années 80, avec une grande surface de bricolage, des magasins libre-service professionnels, des salles d'exposition carrelages-sanitaires, menuiserie, cuisines, cheminées et poêles... et rejoint le Groupe Samse en 1992.

Matériaux Simc a obtenu la certification ISO 9001 en 2000.

Chiffres clés 2008

18 agences • 404 collaborateurs

108,5 M€ de chiffre d'affaires



L'histoire du Groupe Plattard commence en 1880 à Villefranche-sur-Saône. Depuis, le Groupe n'a cessé de développer son activité de négoce de matériaux, tout en prenant largement part à l'industrie BTP avec, notamment, la mise en place d'une unité de production de tuyaux béton unique en Europe ainsi que le dépôt du brevet de fabrication du concept Technibloc®.

Le Groupe Plattard s'est rapproché du Groupe Samse début 2009.

Chiffres clés 2008

27 agences et 7 usines de production • 450 collaborateurs
115 M€ de chiffre d'affaires dont plus de 60 % dans le négoce.
Production : 600 000 tonnes de granulats • 450 000 tonnes de produits béton manufacturés • 14 millions d'agglos et hourdis.



Né du rapprochement avec Le Comptoir Commercial du Languedoc en 1996, le Groupe M+, développé par Didier Zambon, compte aujourd'hui 28 agences de négoce multi-spécialiste. Il s'est rapproché du Groupe Samse en 2008.

Chiffres clés 2008

28 agences • 285 collaborateurs

80 M€ de chiffre d'affaires



Créée en 1911 à Bourg-de-Péage (26), l'entreprise familiale Didier se rapproche du Groupe Samse en 2008 et compte aujourd'hui 5 dépôts dans la Drôme.

Chiffres clés 2008

5 agences • 49 collaborateurs

15 M€ de chiffre d'affaires



Négoce spécialiste

Travaux publics et adduction d'eau

Christaud, Célestin Matériaux, Laudis et BTP Distribution, quatre enseignes de grande notoriété, sont reconnues par les collectivités locales et les entreprises spécialisées dans les travaux publics. Expérimentées, les équipes maîtrisent un métier à

forte technicité. Les trois premières entités interviennent en Rhône-Alpes et PACA pour les réseaux d'eau potable et les réseaux de fluides. La quatrième vient renforcer le réseau en Alsace.



Spécialiste de matériel pour l'adduction d'eau, Christaud propose des solutions complètes pour les canalisations, le raccordement, la défense incendie, le puisage ainsi que des produits d'assainissement.

Christaud a aussi un service de fournitures industrielles avec une offre de robinetterie, d'accessoires de tuyauterie, de pompes et d'instruments de mesure... plus de 3 000 références sélectionnées chez des fournisseurs certifiés ISO 9001.

Chiffres clés 2008

11 agences • 55 collaborateurs
21 M€ de chiffre d'affaires



Egalement spécialisée dans l'adduction d'eau et l'assainissement, Laudis est installée depuis 2001 dans le Vaucluse et le Gard et rayonne jusqu'aux Bouches-du-Rhône avec des produits de qualité, sélectionnés chez des industriels de grande marque.

Chiffres clés 2008

2 agences • 6 collaborateurs
3,1 M€ de chiffre d'affaires



Depuis 1984, Célestin Matériaux distribue dans la région Grand Lyon, des produits d'assainissement eaux usées/eaux fluviales, de voiries et de terrassements, de réseaux secs, d'aménagement urbain.

Chiffres clés 2008

4 agences • 34 collaborateurs
15,3 M€ de chiffre d'affaires



Depuis 2001, BTP Distribution vend des produits pour les voiries/réseaux divers, l'assainissement, l'adduction d'eau. L'enseigne, implantée dans le Bas-Rhin, propose aussi des outillages et des équipements de sécurité à sa clientèle professionnelle.

Chiffres clés 2008

2 agences • 28 collaborateurs
21,2 M€ de chiffre d'affaires



Bois et menuiserie

Destinées aux professionnels du bois, les trois enseignes Henry Timber, Bois Mauris Oddos et Les Comptoirs du Bois proposent des bois bruts, rabotés, traités, des bois de charpente, de terrasse, des panneaux, des menuiseries, des parquets et des lambris.



Créée en 1895, l'entreprise familiale les Ets Pierre Henry et fils exporte des bois de France et importe du monde entier des grumes et sciages d'une centaine d'essences.

Sur son site isérois, la société les Ets Pierre Henry et fils gère le stockage, l'étuvage et le séchage des bois (1 200 m³ par mois). Pour le Groupe Samse, elle est la plate-forme bois qui dessert avec la meilleure qualité de service, tous les points de vente.

Les bois achetés sont issus d'une exploitation forestière raisonnée et durable.

Chiffres clés 2008

1 agence • 49 collaborateurs

28 M€ de chiffre d'affaires



Deux scieries à l'origine (l'une créée en Haute-Savoie en 1918, l'autre en Isère en 1936), ont donné leur nom à Bois Mauris Oddos.

Aujourd'hui, l'enseigne offre aux charpentiers, menuisiers, agenceurs, parqueteurs, plaquistes et spécialistes de l'isolation une large gamme de bois, panneaux et dérivés, de menuiseries et fermetures et un choix important d'isolants traditionnels et naturels. Elle propose des services spécifiques : prédécoupes, découpes finies, plaquages de chants..., pour que ses clients gagnent du temps sur leurs chantiers.

Bois Mauris Oddos expose ses parquets, placards, escaliers, portes et lambris dans des halls d'exposition ouverts également aux particuliers.

Chiffres clés 2008

3 agences • 80 collaborateurs

24,3 M€ de chiffre d'affaires

La forte capacité de stockage des enseignes, les services de livraison adaptés et les prestations sur mesure : découpe, plaquage de chants, perçage, rainurage, profilage et défonçage..., représentent un gain de temps appréciable pour les clients.



Depuis 1980, Les Comptoirs du Bois proposent aux professionnels du pays voironnais (Isère), des bois bruts, rabotés, traités, des bois de charpente et des produits dérivés.

L'enseigne attire de plus en plus les particuliers qui trouvent, outre un service de pose des produits de menuiserie, un large choix de parquets, d'escaliers, de portes et fenêtres ainsi qu'une offre de cuisines modernes, traditionnelles, design... présentée dans sa salle d'exposition.

Chiffres clés 2008

1 agence • 11 collaborateurs

5,5 M€ de chiffre d'affaires



Menuiserie

REMAT Spécialiste de la menuiserie depuis 1973, Remat propose également aujourd'hui, un grand choix d'escaliers et de parquets ainsi qu'une offre de cuisines et de salles de bains mises en situation dans les salles d'exposition. Les clients professionnels et particuliers apprécient aussi les services de Remat tels que le conseil sur chantier, l'ajustement de menuiseries standard en rénovation ou l'atelier service après-vente.

Chiffres clés 2008

3 agences • 28 collaborateurs

8 M€ de chiffre d'affaires



Carrelage



Careo est la dernière enseigne créée par le Groupe Samse. Expotéo, qui développe cette enseigne, compte trois magasins (Grenoble, Gap, Digne) spécialisés dans la vente de carrelages, salles de bains, parquets et aménagements extérieurs : dallages, lames de terrasse... La vocation d'Expotéo est de permettre aux carreleurs, architectes, décorateurs, parqueteurs, paysagistes et particuliers, de trouver tous ces produits dans un même point de vente.

Chiffres clés 2008

3 agences • 19 collaborateurs

3,6 M€ de chiffre d'affaires



Le Bricolage et la Décoration

Il y a 35 ans, le Groupe ouvrait le premier magasin de bricolage de la région grenobloise.

Aujourd'hui, le réseau comprend trois enseignes aux offres complémentaires.

Bricolage



Créée par Samse en 1974, La Boîte à Outils a peu à peu laissé sa place à l'Entrepôt du Bricolage préférant aux zones urbaines, des zones rurales ou proches d'agglomérations de taille moyenne.

La Boîte à Outils compte aujourd'hui 10 magasins de 1 000 à 2 500 m², qui offrent un choix de qualité à des prix compétitifs.



Le bricolage à prix entropôt. Les 15 magasins proposent une nouvelle alternative au client bricoleur. Avec leur agencement semi-industriel sur 3 000 à 6 000 m², leur importante capacité de stockage, ils se différencient d'une concurrence de plus en plus agressive.

Chiffres clés 2008
25 magasins • 1 211 collaborateurs
239 M€ TTC de chiffre d'affaires



Décoration

Créée en 2004, l'enseigne Des Idées invite à la décoration à travers quatre univers : contemporain, couleur, exotique, nature.

Des IDées

La Déco Découverte L'enseigne Des Idées, implantée à proximité de Chambéry et de Grenoble, est depuis cinq ans, un nouvel acteur de la décoration. Sur 1 000 m², l'ameublement, le linge de maison, les arts de la table et les objets de décoration offrent aux clients un large choix de produits, renouvelés régulièrement selon les tendances.

Chiffres clés 2008
2 magasins • 13 collaborateurs
2 M€ de chiffre d'affaires



Développement durable et perspectives

Engagé en faveur du développement durable



En tant qu'entreprise citoyenne, le Groupe Samse remet en cause ses démarches internes et externes, en révisant ses consommations énergétiques (adhésion au Plan Climat Local de Grenoble Alpes Métropole), en améliorant la gestion de ses déchets et en proposant à ses clients des produits certifiés par des ecolabels.

Son partenariat récent avec EDF Energies Nouvelles à l'occasion de la construction d'un point de vente qui sera doté d'une toiture photovoltaïque, marque sa détermination à se développer durablement.

Promoteur de la construction bois



Moboa, offre complète pour la construction bois, intègre aussi éco-matériaux, énergies renouvelables et isolants alternatifs. Moboa, une réponse adaptée aux enjeux de la nouvelle performance énergétique des bâtiments, encadrée par les réglementations thermiques futures.

Moboa est une marque du réseau MCD qui est distribuée dans toute la France, à travers 45 points de vente négoce.

Sponsoring

Le Groupe Samse est, au cœur de ses territoires, un acteur économique majeur et participe à ce titre au développement culturel et sportif.

Aussi, il est naturellement engagé auprès de grands clubs locaux (GF38 et DFCO Dijon en football, les Brûleurs de loups en hockey, le FCG Rugby, le



Partenaire de Good Planet

GoodPlanet.org

Association à but non lucratif, fondée par Yann Arthus-Bertrand.
"Mettre l'écologie au cœur des consciences"

A travers un partenariat avec l'association fondée par Yann Arthus Bertrand, le Groupe Samse soutient l'édition du catalogue GoodPlanet.org : 1 000 façons de consommer responsable.

Impliqué dans l'humanitaire



Cette année, l'association Pour Construire créée par les salariés du Groupe Samse, soutient l'association ASMAE (Aide Sociale et Médicale A l'Enfance fondée par Sœur Emmanuelle). Pour cela, le Groupe Samse met à contribution collaborateurs, clients et partenaires pour participer à la mise en place au Caire (Egypte), d'une unité de psychomotricité. L'intégralité des dons sera reversée à ASMAE.



Chambéry Savoie Handball), auprès de ceux qui véhiculent par le sport des valeurs que le Groupe cultive aussi avec ses clients, partenaires et collaborateurs : l'esprit d'équipe, l'engagement, le dépassement de soi, la fraternité.



1.2 Messages des Présidents



Dans un contexte économique perturbé, le Groupe Samse aura réalisé une bonne année 2008.

Nous avons développé nos parts de marché dans plusieurs secteurs, mis en place des partenariats avec d'autres négociants. Ainsi, la prise de participation dans le capital du Groupe M+ nous a permis d'étendre notre maillage sur les régions Midi-Pyrénées, PACA, Languedoc-Roussillon. Avec un chiffre d'affaires de 948 M€, notre résultat opérationnel courant s'établit à plus de 50 M€, soit une rentabilité de 5,3 %.

L'année 2009 s'annonce riche en défis et plusieurs mesures internes ont été mises en place. Dans cet environnement, nous avons privilégié la dynamique commerciale, tout en améliorant notre fonctionnement et en réduisant nos coûts.

Notre plan de développement vise plus particulièrement les marchés en croissance : construction bois, rénovation, isolation, éco-matériaux, adduction d'eau... tout en poursuivant le développement des enseignes multi-spécialistes. Ainsi, notre récent rapprochement avec le Groupe Plattard conforte notre stratégie à moyen/long terme.

Notre Groupe dispose de nombreux points forts, il est solide et a pris les dispositions nécessaires pour le rester ; plus que jamais, la structure de notre actionnariat constitue une force.

Nous sommes confiants quant au potentiel de notre marché qui, au-delà de la crise, reste porteur.

Nous remercions tous nos partenaires, clients, fournisseurs, banquiers, pour la confiance qu'ils nous accordent. Nous sommes fiers de nos salariés : plus que jamais, nos équipes sont mobilisées pour aborder l'année 2009 avec professionnalisme et optimisme.

Ensemble, nous allons relever ce défi.

Olivier Malfait François Bériot
Président du Directoire Vice-Président du Directoire



Le rapport annuel présente d'une façon complète et détaillée le compte de résultat et le bilan du Groupe pour l'année 2008.

Pourtant, comme toujours, il manque un élément essentiel : la valeur du capital humain de l'entreprise.

Cette absence résulte sans doute du fait que cet actif n'est pas facilement quantifiable (autrement qu'en termes de dépense), quand bien même il est notre moteur essentiel.

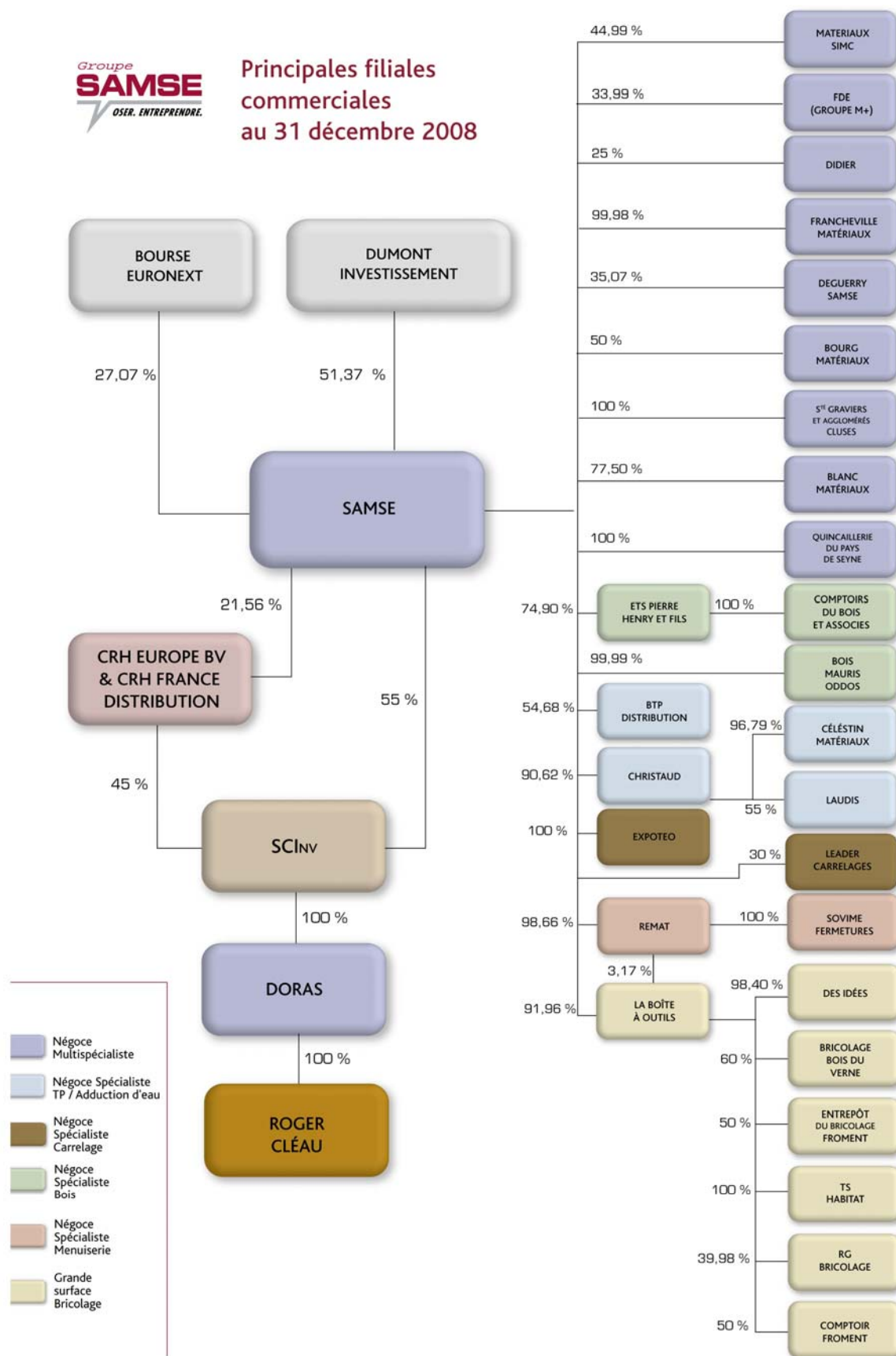
La crise que nous subissons aura une fin. Mais, à ce jour, personne ne peut dire quand l'activité du BTP repartira, ni quand les Français reprendront confiance en l'avenir. Nous ne savons pas non plus si le plus dur est passé ou s'il est encore devant nous.

En revanche, ce qui est certain, c'est que nous ferons l'impossible pour préserver ce capital humain afin de bénéficier, avec des forces intactes, de la reprise quand elle se manifestera.

Patrice Joppé
Président du Conseil
de Surveillance

Paul Bériot
Vice-Président du
Conseil de Surveillance

1.3 Organigramme simplifié



1.4 Historique

1920

Création de la société Samse, filiale des Ciments Vicat

1925

Introduction en bourse

1949

Vicat sort du capital : achat par les descendants de Joseph Jehl (PDG de Vicat de 1945 à 1952) dont la famille Joppé

1974

Création de La Boîte à Outils avec l'ouverture du premier magasin à Saint Martin d'Hères

1988

Rachat de l'Entreprise par les Salariés (RES) : création de la Holding Dumont Investissement

1996

Nouveau concept de magasins de bricolage avec la création de l'enseigne « L'Entrepôt du Bricolage »

1997

Entrée dans le groupement MCD qui réunit cinq négociants de matériaux régionaux indépendants

2000

Adoption de la forme juridique de société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

2002

Création d'une plate-forme de logistique et de redistribution

2003

Prise de participation dans le capital de Doras

2004

Création d'une nouvelle enseigne pour la décoration « Des Idées »

2006

Acquisition à hauteur de 74,9 % du capital des Ets Pierre Henry et fils

Prise de participation à hauteur de 50 % de la société Bourg Matériaux

2007

Développement de l'offre de construction maison à ossature ou conception bois (concept MOBOA)

Création d'Expotéo sous l'enseigne spécialiste carrelage sanitaire, Caréo.

2008

Ouvertures de nouveaux points de vente :

- . Samse à St Firmin (Hautes Alpes)
- . Christaud à Bourgoin Jallieu
- . Célestin Matériaux à Bourgoin Jallieu
- . Expotéo à Digne
- . Des Idées à Grenoble
- . Doras à Dracy le Fort (Saône et Loire)
- . Doras à proximité de Troyes
- . Samse à St Etienne de St Geoirs (Isère)
- . SAS Groupe M+ à Castanet (Haute-Garonne)

Extensions et déménagements

- . Samse Château Arnoux (Alpes Haute Provence)
- . Comptoir Froment (Entrepôt du Bricolage)
- . Doras Chalon
- . Doras Beaune
- . Bois Mauris Oddos Argonay (Haute-Savoie)
- . La Boîte à Outils Gap

Prises de participation

- . La Boîte à Outils a acquis 33,34 % de Ts Habitat dont elle détient désormais 100 % et a porté sa participation à 50 % dans le capital de Comptoir Froment
- . Doras a racheté 100 % des sociétés Bédier Matériaux et Roger Cléau
- . Remat a acquis 100 % du capital de Sovime Fermetures
- . Samse a pris une participation dans le capital de la société FDE (Holding de la société SAS Groupe M+) à hauteur de 34 % ; elle est devenue majoritaire et détient 100 % du capital des sociétés Francheville Matériaux et Get Electric ; elle détient 25 % des titres de Didier et 30 % du capital de Leader Carrelages

Opérations de restructuration

- . Transmission Universelle de Patrimoine de La Formule des Artisans à Doras
- . Fusion-absorption de Brico Alès par Comptoir Froment

2009

Réalisations du début d'année

Prise de participation par Samse dans le capital de Plattard SAS à hauteur de 34 %, en avril

Rénovation

- . Samse La Tour de Salvagny, en avril

Déménagements

- . Samse Sisteron, en février
- . Christaud Voglans, en mars

Projets en cours

Rénovations

- . Samse Ruoms, en juin
- . Samse Gap, en juillet
- . La Boîte à Outils Décines, en décembre

Déménagement

- . Samse Pusignan, en mai

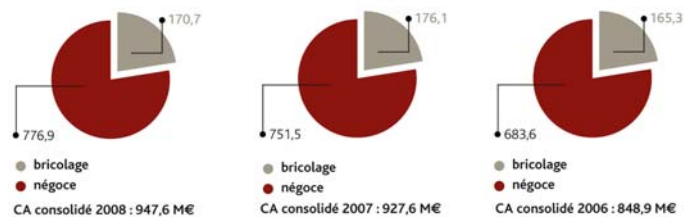
Ouverture

- . Samse Montélimar, en juillet

1.5 Chiffres clés

Chiffre d'affaires consolidé

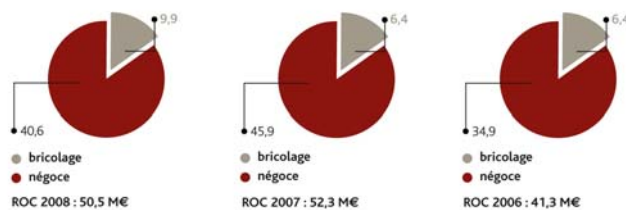
Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Samse a progressé de 2,1 % au cours de l'exercice 2008 à 947,6 M€. L'activité négoce (82 % du chiffre d'affaires consolidé) progresse de 3,4 % et le bricolage (18 % du chiffre d'affaires consolidé) enregistre un recul de 3,1 %.



Résultat opérationnel courant et rentabilité opérationnelle

Le résultat opérationnel courant se situe à 50,5 M€ et enregistre une baisse de 3,6 %, affecté par des dépréciations résultant des "impairment tests" à hauteur de 2,1 M€.

La marge opérationnelle courante ressort à 5,3 % du chiffre d'affaires contre 5,6 % à fin 2007.

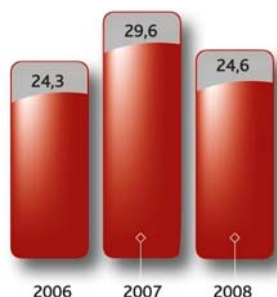


Résultat net Part du Groupe

Le résultat net Part du Groupe, en repli de 16,8 %, est affecté des éléments suivants :

- . un effet de base défavorable car le résultat 2007 intégrait des plus-values sur cessions d'actifs à hauteur de 1,6 M€ contre 0,4 M€ en 2008
- . une hausse du résultat financier qui représente une charge de 6,6 M€ (dont 1,1 M€ de dépréciations de titres) contre 5,4 M€ l'année précédente
- . une baisse de la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (sociétés Matériaux Simc et SAS Groupe M+).

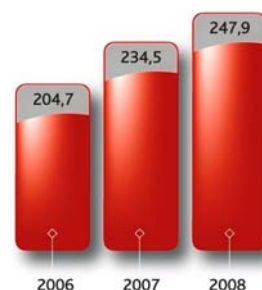
Résultat net Part du Groupe (M€)



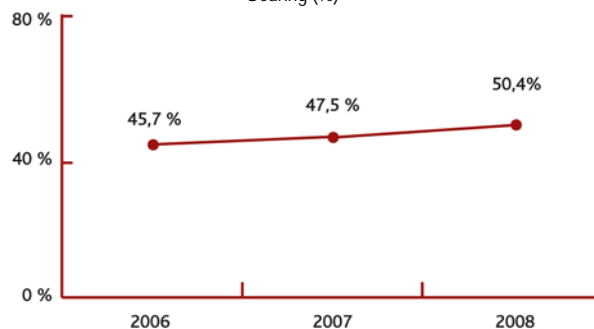
Structure financière

Le Groupe dispose d'une structure financière solide avec des capitaux propres en augmentation à 247,9 M€.

Capitaux propres (M€)



Gearing (%)



Le Gearing progresse légèrement à 50,4 %, malgré un niveau d'investissement élevé.

1.6 Samse et ses actionnaires

Le capital social

Le capital de Samse au 31 décembre 2008 est de 3 388 346 euros, divisé en 3 388 346 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, totalement libérées.

Le nombre de droits de vote attachés aux 3 388 346 actions composant le capital au 31 décembre 2008 est de 5 879 583.

Ces actions, entièrement libérées, sont de forme nominative ou au porteur, au choix du titulaire, sous réserve des dispositions légales en vigueur. Les actions nominatives inscrites au nom d'un même titulaire depuis deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Evolution de l'actionariat

Au cours des trois dernières années, la détention du capital de Samse a évolué selon tableau ci-dessous :

	2008		2007		2006	
	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote
Nominatifs :						
- Dumont Investissement	51,26	58,86	51,15	57,76	51,12	58,04
- CRH Europe BV	16,26	18,74	18,56	21,58	18,56	21,73
- CRH France Distribution	5,30	3,06	-	-	-	-
- Banque de Vizille	3,30	3,56	2,90	2,99	2,90	2,88
- Redwood Développement	2,93	3,38	2,95	1,71	2,95	1,72
- Divers	4,54	3,84	5,26	4,90	3,91	3,68
Sous-total :	83,59	91,44	80,82	88,94	79,44	88,05
Porteurs :						
- CRH France Distribution	-	-	3,10	1,80	3,10	1,82
- Fcp Centifolia	3,95	2,28	2,87	1,68	2,95	1,73
- Fcp Stock Picking France	1,79	1,03	1,78	1,03	1,94	1,13
- Redwood Développement	0,12	0,07	-	-	-	-
- Dumont Investissement	0,11	0,06	0,25	0,15	-	-
- Divers	10,44	5,12	11,18	6,40	12,57	7,27
Sous-total :	16,41	8,56	19,18	11,06	20,56	11,95
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Le marché de l'action

L'année boursière

Le titre Samse a enregistré une baisse de 42,27 % au cours de l'année 2008, semblable à celle du CAC 40 et du SBF 250.

Comme de nombreuses entreprises qui exercent le même métier, notre Groupe est confronté à une crise économique dont, à ce jour, nous ne pouvons prévoir l'importance, ni la durée.

Fiche signalétique

- * Cotation : Euronext Paris
- * Marché : Eurolist Compartiment B
- * Indices : SBF 250 - CAC Small90
- * Code ISIN : FR0000060071
- * Code Reuters : SAM.PA
- * Code Bloomberg : SAMS.FP

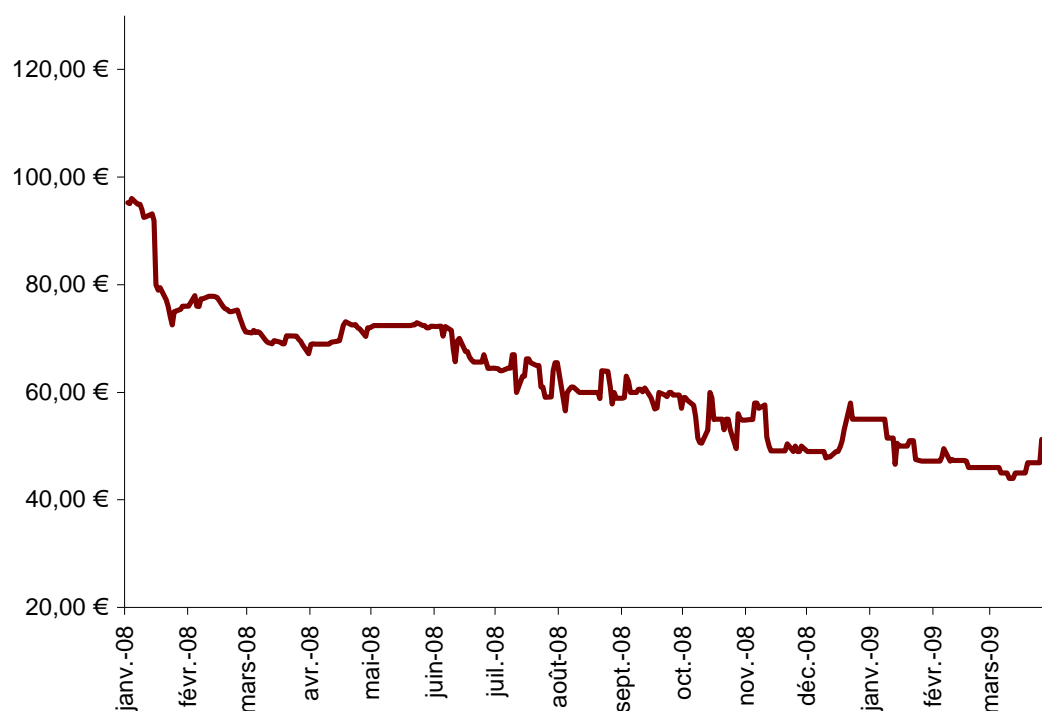
Cours de l'action

* Au 2 janvier 2008 (premier jour de cotation de l'année) : 95,23 €

* Au 31 décembre 2008 (dernier jour de cotation de l'année) : 54,97 €

* Plus haut 2008 : 96,01 € le 7 janvier

* Plus bas 2008 : 40,47 € le 8 octobre (à la clôture de la bourse, l'action était à 51,49 €)



Evolution du cours depuis janvier 2007

Les cours et valeurs des transactions portant sur les actions de la société sont récapitulés dans le tableau figurant ci-après :

Mois	Volume des transactions		Cours le plus haut (€)	Cours le plus bas (€)	Moyenne du mois
	En titres	En capitaux (milliers d'€)			
janv-07	10 789	936.69	94.80	81.80	86.33
fév-07	14 740	1 396.91	95.40	92.05	94.64
mars-07	8 949	871.61	99.86	94.99	97.44
avril-07	11 707	1 117.45	97.95	94.00	95.79
mai-07	17 670	1 870.00	115.00	96.00	105.29
juin-07	17 888	2 029.60	116.50	107.01	114.47
jui.-07	8 085	887.94	115.61	106.10	111.07
août-07	4 232	477.05	116.18	106.70	112.69
sept-07	15 598	1 659.23	111.80	96.30	109.41
oct-07	8 128	851.15	106.85	100.60	105.13
nov-07	5 756	532.26	102.98	89.81	96.36
dec-07	16 724	1 555.68	96.41	83.99	93.16
janv-08	46 630	3 560.44	96.01	71.90	84.42
févr-08	13 484	1 006.55	78.20	69.99	75.81
mars-08	9 102	632.90	72.45	66.50	69.78
avril-08	5 558	391.54	73.08	67.15	70.56
mai-08	4 975	359.49	72.90	70.55	72.38
juin-08	16 211	1 061.22	72.28	59.50	68.10
juil-08	9 315	588.46	67.07	59.00	63.86
août-08	3 170	185.93	70.00	50.81	60.32
sept-08	4 504	266.10	63.00	56.23	59.57
oct-08	37 123	2 000.00	59.99	40.47	55.01
nov-08	2 277	110.97	58.00	46.00	51.70
dec-08	7 732	387.62	58.00	46.00	51.02
janv-09	1 621	81.72	57.80	46.58	50.55
févr-09	2 282	105.95	49.49	44.50	46.92
mars-09	5 123	234.64	53.90	43.00	46.70

Source NYSE Euronext

Données boursières

	2008	2007	2006
Nombre de titres	3 388 346	3 372 696	3 372 696
Dividende par action	* 1,80 €	2,20 €	1,80 €
Dividende	6 099 023 €	7 419 931 €	6 070 853 €
Taux de distribution : résultat social	35,65 %	37,73 %	39,86 %
Taux de distribution : résultat consolidé (PDG)	24,74 %	25,03 %	24,99 %
Cours de fin d'année	54,97 €	95,99 €	81,70 €
Plus haut	(le 07/01) 96,01 €	(le 25/06) 116,50 €	(le 26/09) 86,00 €
Plus bas	(le 08/10) 40,47 €	(le 03/01) 81,80 €	(le 15/02) 63,05 €
Volume moyen mensuel en titres	13 340	11 689	9 713
Volume moyen mensuel en capitaux (en K€)	879,27	1 181,80	10 740
Capitalisation boursière au 31 décembre (en K€)	186 257	323 745	275 549
Variation de la capitalisation n/n-1	- 42,47 %	+ 17,49 %	+ 32,16 %

*Proposé au vote de l'Assemblée générale du 26 mai 2009

Politique de distribution du dividende

Le Directoire proposera à l'Assemblée générale du 26 mai 2009 un dividende de 1,80 € par action. La mise en paiement du dividende aurait lieu le 23 juin 2009 en cas de vote positif de l'Assemblée.

Le montant total de la distribution proposée s'élève à 6 099 022,80 € contre 7 419 931,20 € l'exercice précédent.

Dividende par action

Exercice	Nombre d'actions rémunérées (2)	Dividende par action		
		Dividende net	Avoir fiscal	Dividende global
2003	1 557 197	2,00 €	1,00 €	3,00 €
2004	1 557 845	2,50 €	-	2,50 €
2005	3 119 131 (1)	1,50 € (1)	-	1,50 € (1)
2006	3 367 574	1,80 €	-	1,80 €
2007	3 366 128	2,20 €	-	2,20 €

(1) Après division par deux du nominal de l'action.

(2) Déduction faite des actions propres n'ayant pas droit à dividende.

Il n'est pas anticipé de changement dans la politique future de distribution du dividende, sauf événement

exceptionnel et sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.

Le nominatif chez Samse

Les actionnaires inscrits sous la forme nominative au 31 décembre 2008 sont au nombre de 547.

Les actionnaires inscrits sous la forme nominative pure bénéficient :

- . de tarifs de courtage préférentiels
- . d'un serveur internet spécifique « GIS Nomi », entièrement sécurisé, pour consulter leurs avoirs inscrits en actions Samse au nominatif pur et l'historique des mouvements de leur compte, ainsi que pour transmettre et suivre leurs ordres de bourse
- . de la gratuité des droits de garde et de l'invitation systématique aux Assemblées générales, sans nécessité d'établissement d'une attestation de participation.

Déclaration des franchissements de seuil statutaire

En complément des seuils prévus par la loi, et en vertu de l'article 15 des statuts, tout actionnaire qui vient à posséder un nombre d'actions représentant plus de 1 % du nombre total des actions, est tenu d'informer la société.

Cette obligation s'applique à chaque franchissement de ce pourcentage. En cas de non respect de cette obligation, l'actionnaire sera privé du droit de vote pour les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée.

Politique de l'information

Le Groupe publie conformément aux obligations réglementaires son chiffre d'affaires trimestriel, ainsi que ses résultats semestriels et annuels dans les délais légaux.

Le Groupe organise des réunions en collaboration avec la SFAF ou la société de Bourse Gilbert Dupont, à l'occasion de la publication de ses résultats.

L'ensemble des documents relatifs à la société et en particulier ses statuts, ses comptes, les rapports présentés à ses Assemblées par le Directoire et les commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social auprès du service assemblées ou sur le site de la société www.samse.fr.

Calendrier de la communication financière

Publication des chiffres d'affaires :

- 4^{ème} trimestre 2008 : 28 janvier
- 1^{er} trimestre 2009 : 21 avril
- 2^{ème} trimestre 2009 : 21 juillet
- 3^{ème} trimestre 2009 : 20 octobre

Publication des résultats :

- Résultats annuels 2008 : 30 avril
- Résultats semestriels 2009 : 31 août

Réunions

- Présentation des résultats (SFAF) : 31 mars
- Assemblée générale des actionnaires : 26 mai.

2 Gouvernement d'entreprise

2.1	Données juridiques de portée générale	26
2.2	Renseignements concernant les organes de direction et de surveillance	29
2.3	Contrôle interne	45
2.4	Assemblée générale mixte du 26 mai 2009	56

2.1 Données juridiques et de portée générale

Dénomination sociale et siège social

SAMSE

2 Rue Raymond Pitet
38100 Grenoble.

Forme juridique

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, régie par la législation française.

Constitution et durée

La société a été constituée le 14 février 1920 et prolongée le 14 février 2000, pour une durée de 99 années, soit jusqu'au 14 février 2099.

Objet social (statuts article 3)

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'achat, la fabrication et la vente de tous matériaux et de tous objets en général, utilisés dans la construction et dans toutes entreprises de travaux publics et privés,
- L'achat et la vente de tous combustibles solides, liquides ou gazeux, de carburants et huiles de graissage et de tous appareils nécessaires à leur utilisation,
- Le traitement et la transformation de ces matériaux pour les adapter à tous emplois dans la construction et l'entreprise,
- L'aménagement et l'exploitation de tous gisements, mines, minières et carrières, en vue de la réalisation des opérations prévues aux deux paragraphes qui précèdent,
- Accessoirement et pour l'utilisation des produits à fournir par la société, toutes entreprises de travaux publics et privés,
- Toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières ayant trait à l'objet ci-dessus défini, lequel objet n'a d'ailleurs pas un caractère limitatif,
- La réalisation des opérations mentionnées sous le présent article, par tous moyens et sous toutes formes, notamment sous forme d'apport par tous particuliers ou sociétés à la présente société, ou d'apport par celle-ci à toutes sociétés à constituer ou constituées, en tous pays, moyennant attribution, en représentation de la valeur des biens apportés, soit d'actions ou d'espèces, soit de redevances fixes ou proportionnelles, ou moyennant une part dans les bénéfices ou tous autres avantages,

- La participation directe ou indirecte, avec tous particuliers ou sociétés, en tous pays, dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social,
- La constitution en tous pays de toutes sociétés ayant un objet relatif à celui de la présente société ou pouvant contribuer au développement de cet objet, ainsi que la souscription en espèces aux actions de toutes sociétés créées ou à créer, en tous pays, ayant un but analogue,
- La location de camions sans chauffeur.

Registre du commerce et des sociétés

La société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 056 502 248.

Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Répartition statutaire des bénéfices (statuts article 48)

Sur le bénéfice de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, sont tout d'abord prélevées les sommes à porter en réserve en application de la loi.

Ainsi, il est prélevé cinq pour cent pour constituer le fond de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fond atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée générale prélève, ensuite, les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires ou de reporter à nouveau.

Il sera prélevé la somme nécessaire pour servir à toutes les actions sans distinction, l'intérêt au taux de six pour cent par an, de leur montant nominal libéré et non amorti ; cet intérêt ne sera pas cumulatif.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre toutes les actions proportionnellement à leur montant libéré et non amorti.

Cependant, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont, ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'Assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont distribués par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée générale, inscrites à un compte spécial pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Mise en paiement des dividendes

(statuts article 49)

L'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en numéraire ou en actions dont le prix d'émission est préalablement fixé selon les modalités prévues par la loi. L'offre de paiement doit être faite simultanément à tous les actionnaires.

La demande en paiement du dividende en actions doit intervenir dans le délai fixé par l'Assemblée générale, qui ne peut être supérieur à trois mois de cette Assemblée.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée générale, ou à défaut, par le Directoire.

Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un commissaire aux comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires,

déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures, ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi ou des statuts et compte tenu du report bénéficiaire, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

La société ne peut exiger des actionnaires aucune répétition de dividende, sauf si la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et si la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

L'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes. Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

Assemblées générales

Modes de convocation des assemblées générales (statuts art 37)

Elles sont convoquées soit par le Directoire ou, à défaut, par le Conseil de Surveillance ou par les commissaires aux comptes, soit par un mandataire désigné par le Président du tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'un ou plusieurs actionnaires réunissant le dixième au moins du capital.

La convocation des Assemblées est faite par une insertion dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du lieu du siège social et en outre, si la société est réputée faire appel public à l'épargne, par une insertion dans le BALO, après envoi préalable de la copie de l'avis de réunion à l'AMF, dans le délai légal.

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation sont, en outre, convoqués à toute Assemblée, par lettre ordinaire ou, sur leur demande et à leurs frais, par lettre recommandée.

La convocation proprement dite doit, le cas échéant, être précédée d'un avis préliminaire de réunion, dans les conditions énoncées par l'article 130 du décret du 23 mars 1967.

Lorsqu'une Assemblée n'a pu régulièrement délibérer, faute de réunir le quorum requis, la deuxième Assemblée et, le cas échéant, la deuxième Assemblée prorogée, sont convoquées dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation

rappelle la date de la première et reproduit son ordre du jour.

Conditions d'admission (statuts article 39)

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions s'il s'agit d'une Assemblée générale extraordinaire, sur simple justification de son identité et seulement s'il est propriétaire d'au moins dix actions s'il s'agit d'une Assemblée générale ordinaire, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte à son nom depuis cinq jours au moins avant la date de la réunion.

Toutefois, les actionnaires propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à dix (10) peuvent se grouper pour atteindre le minimum prévu aux statuts et se faire représenter par l'un d'eux ou le conjoint de l'un d'eux conformément aux dispositions de l'article L 225-112 du code de commerce.

S'il possède des actions au porteur, il doit, cinq jours au moins avant la date de la réunion, déposer au siège social le récépissé constatant son inscription dans une banque, un établissement financier ou chez un agent de change. Ce délai peut être réduit par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

Conditions d'exercice du droit de vote (statuts articles 41-15-13)

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Toutefois, un vote double est conféré aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Si des actions sont soumises à usufruit ou appartiennent indivisément à plusieurs personnes, le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les Assemblées générales ordinaires et au nu-proprétaire dans les Assemblées générales extraordinaires.

Cependant, les actionnaires peuvent convenir entre eux de toute autre répartition pour l'exercice du droit de vote aux Assemblées générales. En ce cas, ils devront porter leur convention à la connaissance de la société par lettre recommandée adressée au siège social, la société étant tenue de respecter cette convention pour toute Assemblée générale qui se réunirait après l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi de la lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi de la date d'expédition.

Si des actions font l'objet d'un gage, le droit de vote est exercé par le titulaire des titres. A cet effet, le créancier gagiste doit remettre au débiteur le certificat d'immobilisation des actions délivré par le teneur du compte.

Le vote s'exprime à main levée, ou par appel nominal, ou au scrutin secret, selon ce qu'en décide le bureau de l'Assemblée ou les actionnaires. Les actionnaires peuvent aussi voter par correspondance.

Conditions d'acquisition de droits de vote multiples (statuts article 15)

Un vote double est conféré aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

2.2 Renseignements concernant les organes de direction et de surveillance

Structure à Directoire et Conseil de Surveillance

L'Assemblée générale du 7 décembre 1999 a adopté la forme de société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.

Appliquant les principes de la gouvernance de l'entreprise, Samse privilégie la transparence, la qualité de l'information et l'équilibre des pouvoirs. Autour du Directoire, du Conseil de Surveillance,

trois comités participent à la bonne gouvernance du Groupe : le comité d'audit, le comité des rémunérations et des nominations et le comité stratégique et d'investissement.

2.2.1 Le Directoire

Composition

Conformément aux statuts, le Directoire est composé de sept membres au plus. Ils sont nommés par le Conseil de Surveillance qui désigne le Président. Le mandat des membres du Directoire est de deux ans, renouvelable.

Le Directoire est actuellement composé de sept membres, qui ont été renouvelés dans leurs fonctions par le Conseil de Surveillance du 21 décembre 2007 pour une durée expirant le 31 janvier 2010.

❑ Olivier MALFAIT - Président - 48 ans

Date du premier mandat de Président : 16 janvier 2007
Date du dernier renouvellement : 31 janvier 2008
Date de fin de mandat : 31 janvier 2010
Nombre d'actions Samse détenues : 6 600

Titulaire d'un Master en Finances (1983) et du MBA de l'EM Lyon, Olivier Malfait a débuté sa carrière comme contrôleur de gestion, puis directeur financier pendant sept ans. Il a rejoint le Groupe Samse en 1995, en qualité de secrétaire général du Groupe, a été nommé membre du Directoire et Directeur Général en 2000, puis Président du Directoire de Samse en janvier 2007.

Mandats sociaux exercés :

Président du Directoire
SA Samse

Directeur Général Délégué
SA Dumont Investissement

SCI Porte de Savoie
Co-Gérant

Président
SAS Expotéo
SAS Quincaillerie du Pays de
Seyne (depuis le 24/04/08 et jusqu'au
28/11/08)

Gérant
SCI Charpieu
SCI Roussillon
SCI Dunoyer Dumont
SCI Saône
SCI Valmar
SCI Le Mas
SCI Célestin Chassieu
SCI Le Bourg
SCI Vieux Port

SCI Le Carreau
SCI Les Bambous

Administrateur
SA Remat
SA Francheville Matériaux
SA Ets René de Veyle
SAS Ets Pierre Henry et Fils
SAS FDE (depuis le 14/02/08)
SAS Plattard SAS (depuis le
01/04/09)

Représentant permanent de Samse au Conseil SA Christaud SA Bois Mauris Oddos	SAS E-Mat SAS Société des Gravieres et Agglomérés de Cluses (jusqu'au 28/11/08) SAS La Boîte à Outils SAS Célestin Matériaux	Membre du Conseil de gestion SAS Btp Distribution Membre du Conseil de Surveillance SAS Les Comptoirs du Bois et Associés (depuis le 24/04/08)
Membre du Comité de direction SAS Deguerry-Samse		

❑ François BERIOT - Vice-Président et Directeur Général - 45 ans

Date du premier mandat de Vice-Président et Directeur Général : 16 janvier 2007
Date du dernier renouvellement : 31 janvier 2008
Date de fin de mandat : 31 janvier 2010
Nombre d'actions Samse détenues : 4 560

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble en 1987, François Bériot intègre le Groupe Samse en 1988 comme responsable d'activité, avant d'être nommé chef d'agence en 1992 puis Directeur des régions Savoie en 2000 et Sud Isère en 2002. En 2006, il devient Directeur du négoce et est nommé Vice-Président du Directoire Samse en janvier 2007.

Mandats sociaux exercés :

Vice-Président du Directoire et Directeur Général SA Samse	SA Francheville Matériaux (depuis le 18/04/08) SA Christaud (depuis le 21/04/08) SAS Plattard SAS (depuis le 01/04/09)	SAS Célestin Matériaux (depuis le 17/04/08)
Membre du Directoire SA Doras	Membre du Comité de direction SAS Deguerry Samse SAS Expotéo	Membre du Conseil de Surveillance SAS Les Comptoirs du Bois et Associés (depuis le 24/04/08) SASP Grenoble Métropole Hockey 38
Administrateur SAS Ets Pierre Henry et Fils SAS FDE (depuis le 14/02/08)		

❑ Jean-Jacques CHABANIS - Directeur Général - 50 ans

Date du premier mandat : du 31 janvier 2000 au 1^{er} janvier 2005
Date du deuxième mandat : 1^{er} avril 2006
Date du dernier renouvellement : 31 janvier 2008
Date de fin de mandat : 31 janvier 2010
Nombre d'actions Samse détenues : 6 600

Titulaire d'un DEA Gestion obtenu en 1980, Jean-Jacques Chabanis a exercé toute sa carrière au sein du Groupe Samse. Après avoir été responsable d'activité libre service et troisième œuvre et Directeur de la communication Samse, il est actuellement Président de La Boîte à Outils.

Mandats sociaux exercés :

Membre du Directoire et Directeur Général SA Samse	Directeur Général SAS Ts Habitat (jusqu'au 08/01/08)	Administrateur SA Remat SA Tc-Hp SA Brico Alès (jusqu'au 28/11/08)
Président SAS La Boîte à Outils SAS Des Idées SAS Entrepôt du Bricolage Froment SAS Ts Habitat (depuis le 08/01/08) SAS Mcd	Directeur Général Délégué SA Dumont Investissement SA Brico Alès (jusqu'au 28/11/08)	Représentant permanent de La Boîte à Outils, Présidente SAS Bricolage Bois du Verne
	Co-Gérant SCI Entrepôt Froment SARL Comptoir Froment	Membre du Comité de direction SAS Rg Bricolage

❑ Philippe GERARD - Directeur des achats - 49 ans

Date du premier mandat : 31 janvier 2004
Date du dernier renouvellement : 31 janvier 2008
Date de fin de mandat : 31 janvier 2010
Nombre d'actions Samse détenues : 6 453

Philippe Gérard a effectué tout son parcours professionnel au sein du Groupe Samse : entré en 1980, il devient assistant technico-commercial en 1985, puis chef de dépôt et responsable d'agence en 1994. Après avoir exercé la fonction de Directeur de la région Savoie, puis en 2003, celle de Directeur de la région Haute-Savoie, il est actuellement Directeur des achats.

Mandats sociaux exercés :

Membre du Directoire SA Samse	Représentant de Samse, Président SAS Société des Gravieres et Agglomérés de Cluses (jusqu'au 28/11/08)
----------------------------------	---

❑ Christophe LYONNET - Directeur région Savoie - 39 ans

Date du premier mandat : 16 mars 2007
Date du dernier renouvellement : 31 janvier 2008
Date de fin de mandat : 31 janvier 2010
Nombre d'actions Samse détenues : 0

De formation D.U.T Génie civil (diplômé en 1990), Christophe Lyonnet a intégré le Groupe Samse en qualité d'attaché technico-commercial en 1994. Il a ensuite exercé le poste de responsable d'agence, avant d'être nommé Directeur de la région Savoie en 2004.

Mandat social exercé :

Membre du Directoire SA Samse

❑ Bernard PUEL - Directeur Général et Directeur des services comptables et gestion - 59 ans

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : 31 janvier 2008
Date de fin de mandat : 31 janvier 2010
Nombre d'actions Samse détenues : 7 216

De formation comptable, titulaire du Brevet Professionnel, après une année dans une PME du bâtiment, Bernard Puel a intégré la société Samse en 1968, comme comptable. Il devient Chef comptable en 1971 et Directeur des services comptables en 1978.

Mandats sociaux exercés :

Membre du Directoire et Directeur
Général
SA Samse

Administrateur
SA Bois Mauris Oddos
SA Tc-Hp
SA Francheville Matériaux (depuis
le 01/08/08)

Représentant permanent
de Samse au Conseil
SAS Matériaux Simc

Directeur Général Délégué
SA Dumont Investissement

Membre du Comité de direction
SAS Célestin Matériaux
SAS E-Mat

❑ Jérôme THFOIN - Directeur marketing et méthodes - 49 ans

Date du premier mandat : 2 janvier 2003
Date du dernier renouvellement : 31 janvier 2008
Date de fin de mandat : 31 janvier 2010
Nombre d'actions Samse détenues : 0

Titulaire d'une Maîtrise Marketing Vente et d'un DESS CAAE, Jérôme Thfoin a réalisé une grande partie de son parcours professionnel dans le domaine automobile, comme cadre commercial et marketing de différentes marques du secteur et comme Directeur Général de Kia Automobiles France. Il a rejoint le Groupe Samse en 2001, en qualité de Directeur Commercial et Marketing.

Mandats sociaux exercés :

Membre du Directoire
SA Samse

Président
SAS E-Mat

Administrateur
SAS Ets Pierre Henry et Fils

Organisation et fonctionnement

Le Directoire, instance collégiale décisionnaire de la société, assure la direction, l'animation et la gestion de la société. Il élabore les grandes lignes de la politique générale de Samse, définit les orientations opérationnelles et financières, à l'exception des pouvoirs expressément attribués au Conseil de Surveillance et aux actionnaires par la loi.

Le Directoire, en vertu de la loi :

- . arrête les comptes annuels et semestriels ainsi que les rapports de gestion,
- . convoque les Assemblées générales,
- . décide des augmentations ou des réductions de capital, sur délégation de l'Assemblée générale extraordinaire, procède aux attributions d'options de souscription ou d'actions gratuites, sur autorisation de l'Assemblée générale.

Les mesures soumises à l'approbation du Conseil de Surveillance sont exposées ci-après dans le paragraphe «Conseil de Surveillance».

Le Directoire s'est réuni douze fois au cours de l'année 2008. Le taux de participation aux réunions a été de 91,25 %.

Lors de chaque séance, le Directoire a examiné l'évolution des ventes et des résultats du Groupe.

Il a notamment arrêté les comptes annuels et semestriels après audit des commissaires aux comptes.

Il a procédé à l'examen et à la validation du budget 2008.

Il a fixé l'objectif du taux de marge opérationnel courant du Groupe Samse à atteindre dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions autorisé par l'Assemblée générale du 14 décembre 2007.

Le Directoire a également constaté la réalisation de l'augmentation du capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions autorisé par l'Assemblée générale du 28 mai 2003.

Il a élaboré les résolutions soumises à l'Assemblée générale des actionnaires.

2.2.2 Le Conseil de Surveillance

Composition

Les statuts de la société disposent que le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus.

Pendant la durée de leur mandat, chacun des membres du Conseil de Surveillance doit être propriétaire de 10 actions au moins.

La durée des fonctions des membres du Conseil de Surveillance est de deux ans, renouvelable.

Le Conseil de Surveillance est actuellement composé de six membres, dont le renouvellement a été décidé par l'Assemblée générale du 23 mai 2008.

Le comité des rémunérations et des nominations a examiné la situation de chaque membre du Conseil de Surveillance au regard des critères d'indépendance énoncés par le code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées. Il a constaté qu'aucun des membres ne répondait à ces critères et a présenté au Conseil de Surveillance l'entrée d'un nouveau membre répondant à la définition du membre indépendant. Sa nomination au sein du Conseil de Surveillance sera proposée lors de l'Assemblée générale du 26 mai 2009.

▣ **Patrice JOPPE - Président - 74 ans**

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : AG 2008
Date de fin de mandat : AG 2010
Nombre d'actions Samse détenues : 545

Diplômé de l'Institut des Hautes Etudes Américaines en 1957 et de l'ESSEC en 1958, Patrice Joppé est actuellement (depuis l'année 2000) Président du Conseil de Surveillance Samse et Président du Conseil d'administration de sa holding, Dumont Investissement.

Il avait intégré la société Samse en 1961 comme attaché de direction, puis Directeur des achats en 1964 et Directeur Général entre 1968 et 1974. Il a exercé le mandat de Président Directeur Général Samse entre 1974 et 2000.

Mandats sociaux exercés :

Président du Conseil de Surveillance SA Samse	Administrateur SA Christaud SA Ets René de Veyle	Membre du Conseil de Surveillance SA Doras
Président du Conseil d'administration SA Dumont Investissement	SA Remat Banque Rhône Alpes	Membre du Comité de direction SAS La Boîte à Outils

▣ Paul BERIOT - Vice-Président - 70 ans

Date du premier mandat : 14 mai 2007
Date du dernier renouvellement : AG 2008
Date de fin de mandat : AG 2010
Nombre d'actions Samse détenues : 10

Diplômé HEC, Paul Bériot a débuté sa carrière comme ingénieur technico-commercial au sein de la société IBM. Il a intégré la société Samse en 1970 comme attaché de direction pendant un an puis Directeur Général adjoint jusqu'en 1974 et Directeur Général à compter de cette date. Entre 2000 et 2006, Paul Bériot a été Président du Directoire Samse. Il a également dirigé la filiale de Samse, la société La Boîte à Outils, jusqu'en 2005.

Mandats sociaux exercés :

Président du Conseil de Surveillance SA Doras	Vice-Président du Conseil de Surveillance SA Samse (depuis le 23/05/08)	Administrateur SA Dumont Investissement SAS Matériaux Simc
Président SAS SC Inv	Membre du Conseil de Surveillance SA Samse	Membre du Comité de direction SAS La Boîte à Outils

▣ Jean-Yves JEHL de MENORVAL - 61 ans

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : AG 2008
Date de fin de mandat : AG 2010
Nombre d'actions Samse détenues : 212

Diplômé EDHEC option Finances, et d'un troisième cycle « Centre des Hautes Etudes de Marketing et Stratégie », Jean-Yves Jehl de Menorval est ingénieur Peugeot Citroën Automobiles depuis 1978 et consultant sénior « Efficacité des processus ». Il est, par ailleurs, secrétaire du Comité d'établissement Automobiles Citroën.

Mandats sociaux exercés :

Vice-Président du Conseil de Surveillance SA Samse (jusqu'au 23/05/08)	Administrateur Centre d'informations sociales et d'actions gérontologiques « Les Arcades » (Troyes)	Membre Commission des Placements Malakoff-Médéric
Membre du Conseil de Surveillance SA Samse	Caisse interprofessionnelle de Prévoyance des Cadres - Retraite Caisse AGIRC du Groupe Médéric	

▣ Gaston CHAPPELLAZ - 64 ans

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : AG 2008
Date de fin de mandat : AG 2010
Nombre d'actions Samse détenues : 600

Gaston Chappellaz a rejoint le Groupe en 1971 comme responsable travaux publics au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères. Il a été nommé Directeur de l'activité travaux publics du Groupe en 1975 et co-Directeur de l'agence de Saint Martin d'Hères en 1979.

Il a assuré la direction des filiales de Samse spécialisées en travaux publics, Christaud (d'abord Directeur Général de 1991 à 1999 puis Président Directeur Général de 2000 à 2004) et Célestin Matériaux (gérant de 1992 à 2001).

Mandats sociaux exercés :

Membre du Conseil de Surveillance SA Samse	Administrateur SA Christaud
---	--------------------------------

▣ Société CRH EUROPE BV

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : AG 2008
Date de fin de mandat : AG 2010
Nombre d'actions Samse détenues : 551 000

▣ Philippe DENECE - Représentant permanent CRH EUROPE BV - 44 ans

Nombre d'actions Samse détenues : 0

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims (1988), Philippe Dénéce a débuté sa carrière chez Ernst & Young qu'il a quitté en 1994. Entre 1995 et 1999, chez Thomson Multimédia, il a été auditeur interne puis Directeur du contrôle de gestion de l'activité tubes cathodiques pour l'Europe et l'Asie. Il a rejoint le Groupe CRH en 2000, en qualité de Directeur financier de CRH France. Il est actuellement Directeur général de l'activité distribution en France.

Mandats sociaux exercés :

Président	CRH France	Membre du Conseil de Surveillance
SAS Strate	CRH France Accessories	SA Doras
SAS Batisse	CRH France Distribution	Chaumat
Lanvaux Investissement	CRH Ile de France	
LDP Matériaux		Représentant permanent CRH
LDP Hochet	Directeur Général	Europe BV au Conseil
LDP Bazille	LDP	SA Samse
LDP Chenel	SAS SC Inv	

❑ Société DUMONT INVESTISSEMENT

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : AG 2008
Date de fin de mandat : AG 2010
Nombre d'actions Samse détenues : 1 740 565

❑ Gérard BESSON - Représentant permanent DUMONT INVESTISSEMENT - 60 ans

Nombre d'actions Samse détenues : 6 540

Entré chez Samse en 1969 où il débute sa carrière professionnelle, il a occupé les fonctions de Directeur de région à Annecy puis, arrivé sur Grenoble en 1987, il a pris la direction d'une filiale du Groupe, la société Oddos. Enfin, en 1994, il devient Directeur des achats du Groupe, jusqu'au 28 février 2009, date à laquelle il devient chargé de missions auprès de la Direction Générale.

Mandats sociaux exercés :

Directeur Général SA Dumont Investissement	Administrateur SA Dumont Investissement SA Remat	Représentant Permanent de Dumont Investissement au Conseil SA Samse
Président Directeur Général SA Bois Mauris Oddos	SA Francheville Matériaux SAS Ets Pierre Henry et Fils	Membre du Comité de direction SAS E-Mat

Organisation et fonctionnement

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire, dans les conditions prévues par la loi. Il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportun en se faisant communiquer les documents qu'il estime nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le Conseil de Surveillance est investi en application de la loi et des statuts de pouvoirs spécifiques.

Ainsi, notamment :

- . il nomme le Directoire dont il fixe le nombre de membres et en désigne le Président. Il fixe la rémunération des membres du Directoire,
- . il peut révoquer les membres du Directoire,
- . il autorise les opérations de financement susceptibles de modifier substantiellement la structure financière de la société (augmentation de capital,...),
- . il autorise les opérations d'acquisition ou de cession significatives,
- . il autorise les conventions réglementées,
- . il autorise les cautions, avals et garantie dans les conditions prévues par la loi.

Sont également examinées par le Conseil de Surveillance, les propositions faites à l'Assemblée générale relatives au dividende, à la composition du Conseil et aux modifications statutaires.

Il arrête son règlement intérieur. Il détermine la répartition des jetons de présence dont le montant global est fixé par l'Assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil de Surveillance peut décider de la création en son sein de comités spécialisés dont le fonctionnement est décrit dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, sur les principes et règles de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques, mises en place par la société.

Au cours de l'année 2008, le Conseil de Surveillance s'est réuni cinq fois. Le taux de participation aux réunions a été de 80 %.

Lors de chaque séance, le Conseil de Surveillance a procédé à l'analyse des ventes et des résultats du Groupe, présentés par le Directoire.

Il a notamment procédé à l'examen des comptes annuels et semestriels présentés par le Directoire.

Le Conseil de Surveillance a été tenu informé de la mise en oeuvre des principaux projets de croissance interne et externe pour lesquels il avait précédemment donné son accord et a autorisé le Directoire à procéder à de nouvelles acquisitions.

Le Conseil a ratifié les propositions du comité des rémunérations concernant les rémunérations des membres du Directoire et des différents mandataires sociaux du Groupe.

Il a procédé, lors du renouvellement de son bureau, au remplacement de son Vice-Président.

Un budget a été alloué au Conseil pour la réalisation d'études extérieures en conformité avec les recommandations de l'Institut Français des Administrateurs.

Les commissaires aux comptes sont convoqués à toutes les réunions du Conseil de Surveillance. Tous les membres du Conseil sont informés du calendrier annuel des réunions afin d'assurer la meilleure disponibilité de chacun.

Tout changement dans l'agenda fait l'objet le plus en amont possible d'une communication spécifique aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est communiqué dans des délais donnant à chaque membre une information des thèmes abordés et permettant un débat éclairé.

2.2.3 Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Olivier Malfait

Président du Directoire

2007

Président du Directoire

SA Samse (depuis le 16/01/07), SA Doras (jusqu'au 21/12/07).

Président

SAS Expotéo (depuis le 27/02/07).

Membre du Directoire

SA Samse, SA Doras.

Directeur Général

SA Samse (jusqu'au 16/01/07).

Directeur Général Délégué

SA Dumont Investissement.

Gérant

SCI Charpieu, SCI Roussillon, SCI Dunoyer Dumont, SCI Saône, SCI Valmar, SCI Le Mas, SCI Célestin Chassieu, SCI Le Bourg, SCI Vieux Port, SCI Porte de Savoie.

Co-Gérant

SCI Le Carreau

SCI Les Bambous (depuis le 21/09/07).

Administrateur

SA Remat, SA Francheville Matériaux, SA Ets René de Veyle, SAS Ets Pierre Henry et Fils.

Membre du Conseil de gestion

SAS Btp Distribution (depuis le 05/04/07).

Représentant permanent de Samse au Conseil

SA Christaud, SA Bois Mauris Oddos.

Membre du Comité de direction

SAS Deguerry-Samse, SAS E-Mat, SAS Sté des Gravieres et Agglomérés de Cluses, SAS La Boîte à Outils, SAS Célestin Matériaux.

2006

Président du Directoire

SA Doras (depuis le 21/12/06).

Membre du Directoire

SA Samse.

Directeur Général

SA Samse.

Directeur Général Délégué

SA Dumont Investissement.

Gérant

SCI Charpieu, SCI Roussillon, SCI Dunoyer Dumont, SCI Saône, SCI Valmar, SCI Le Mas, SCI Célestin Chassieu (depuis le 01/04/06), SCI Le Bourg (depuis le 01/04/06), SCI Vieux Port (depuis le 01/04/06), SCI Porte de Savoie (depuis le 01/04/06).

Co-Gérant

SCI Le Carreau, SCI Maliflor II.

Administrateur

SA Remat, SA Prémalliance, SA Francheville Matériaux, SA Ets René de Veyle (depuis le 01/04/06), SAS Ets Pierre Henry et Fils (depuis le 28/07/06).

Membre du Conseil de surveillance

SA Doras (jusqu'au 21/12/06).

Représentant permanent de Samse au Conseil

SA Christaud, SA Bois Mauris Oddos.

Membre du Comité de direction

SAS E-Mat (depuis le 03/07/06), SAS La Boîte à Outils (depuis le 25/04/06), SAS Société des Gravieres et Agglomérés de Cluses (depuis le 28/04/06), SAS Célestin Matériaux (depuis le 25/04/06), SAS Deguerry Samse.

2005

Membre du Directoire et Directeur Général

SA Samse.

Président Directeur Général

SA G.Doras (jusqu'au 27/04/05).

Directeur Général Délégué

SA Dumont Investissement.

Gérant

SCI Charpieu, SCI Roussillon, SCI Dunoyer Dumont, SCI Saône, SCI Valmar, SCI Le Mas.

Co-Gérant

SCI Le Carreau, SCI Maliflor II.

Administrateur

SA Remat, SA G.Doras (jusqu'au 27/04/05), SA Prémalliance, SA Francheville Matériaux (depuis le 30/06/05).

Membre du Conseil de surveillance

SA Doras (depuis le 27/04/05).

Représentant permanent de Samse au Conseil

SA Christaud, SA Bois Mauris Oddos.

Représentant permanent de Doras, Gérant

SNC Doras Billon (jusqu'au 30/06/05), SNC Gd Services (jusqu'au 30/06/05).

Membre du Comité de direction

SAS Deguerry Samse.

2004

Membre du Directoire et Directeur Général

SA Samse.

Président Directeur Général

SA G.Doras (depuis le 05/06/04).

Directeur Général Délégué

SA Dumont Investissement.

Gérant

SCI Charpieu, SCI Roussillon, SCI Dunoyer Dumont, SCI Saône, SCI Valmar, SCI Maliflor II, SCI Le Mas.

Co-Gérant

SCI Le Carreau.

Administrateur

SA Remat, SA Sam (jusqu'au 23/12/04), SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04), SA G.Doras (depuis le 05/06/04), SA Prémalliance.

Représentant permanent de Samse au Conseil

SA Christaud, SA Bois Mauris Oddos, SA Deguerry-Samse (jusqu'au 07/05/04).

Représentant permanent de Doras, Gérant

SNC Doras Billon, SNC Gd Services.

Représentant permanent de G.Doras, Président

SAS Doras Matériaux, SAS Doras Bouvet-Ponsar, SAS Doras Associés, SAS Doras Pousson, SAS Doras Raynaud, SAS Doras Clément, SAS Doras Centre Auvergne, SAS La Location.

Membre du Comité de direction

SAS Deguerry Samse (depuis le 07/05/04).

2003

Membre du Directoire et Directeur Général

SA Samse.

Directeur Général Délégué

SA Dumont Investissement.

Gérant

SCI Charpieu, SCI Roussillon, SCI Dunoyer Dumont, SCI Saône, SCI Valmar, SCI Maliflor II, SCI Le Mas.

Co-Gérant

SCI Le Carreau.

Administrateur

SA Remat, SA Sam (jusqu'au 22/12/03), SA Ets Benet (devenu Sam le 22/12/03), SA La Boîte à Outils (depuis le 22/05/03), SA Prémalliance.

Représentant permanent de Samse au Conseil

SA Christaud, SA Bois Mauris Oddos, SA Deguerry-Samse.

François Bériot

Vice-Président du Directoire et Directeur Général

2007

Membre du Directoire et Directeur Général

SA Samse (DG depuis le 16/01/07).

Vice-Président du Directoire

SA Samse (depuis le 16/01/07).

Membre du Directoire

SA Doras (depuis le 21/12/07).

Membre du Conseil de surveillance

SASP Grenoble Métropole Hockey 38 (depuis le 22/11/07)

Membre du Comité de direction

SAS Deguerry Samse (depuis le 02/05/07),
SAS Expotéo (depuis le 27/02/07).

Administrateur

SAS Ets Pierre Henry et Fils (depuis le 07/06/07).

2006

Membre du Directoire

SA Samse.

Administrateur

SA Bois Mauris Oddos (jusqu'au 06/11/06).

2005

Membre du Directoire

SA Samse.

Administrateur

SA Bois Mauris Oddos (depuis le 25/05/05).

2004

Membre du Directoire

SA Samse (depuis le 31/01/04).

Jean-Jacques Chabanis

Membre du Directoire et Directeur Général

2007

Membre du Directoire et Directeur Général

SA Samse.

Président

SAS La Boîte à Outils, SAS Des Idées,
SAS Entrepôt du Bricolage Froment (depuis le 02/01/07), SAS Mcd (depuis le 24/05/07).

Directeur Général

SAS Ts-Habitat.

Directeur Général Délégué

SA Dumont Investissement, SA Brico Alès (depuis le 20/04/07).

Co-Gérant

SCI Entrepôt Froment, SARL Comptoir Froment.

Administrateur

SA Remat, SA Tc-Hp, SA Brico Alès (depuis le 20/04/07).

Représentant permanent de La Boîte à Outils, Présidente

SAS Bricolage Bois du Verne.

Membre du Comité de direction

SAS Rg Bricolage (depuis le 03/09/07).

2006

Membre du Directoire et Directeur Général

SA Samse (depuis le 01/04/06).

Membre du Conseil de surveillance

SA Samse (jusqu'au 31/03/06).

Président

SAS La Formule des Artisans (jusqu'au 16/02/06), SAS Des Idées, SAS La Boîte à Outils.

Directeur Général

SAS Entrepôt du Bricolage Froment, SAS Ts Habitat (depuis le 22/05/06).

Directeur Général Délégué

SA Dumont Investissement.

Co-Gérant

SCI Entrepôt Froment, SARL Comptoir Froment (depuis le 18/04/06).

Administrateur

SA Remat, SA Tc-Hp.

Représentant permanent de Samse au Conseil de surveillance

MCD (Matériaux de Construction Distribution).

Représentant permanent de La Boîte à Outils, Présidente

SAS Bricolage Bois du Verne (depuis le 18/07/06).

Membre du Comité de direction

SAS Entrepôt du Bricolage Froment (depuis le 06/03/06), SAS La Boîte à Outils (depuis le 25/04/06), SAS Des Idées.

2005

Membre du Conseil de surveillance

SA Samse (à compter du 30/03/05).

Président

SAS La Formule des Artisans, SAS Des Idées, SAS La Boîte à Outils (depuis le 25/05/05).

Directeur Général

SAS Entrepôt du Bricolage Froment, SAS La Boîte à Outils (jusqu'au 25/05/05).

Directeur Général Délégué

SA Dumont Investissement.

Co-Gérant

SCI Entrepôt Froment.

Administrateur

SA Remat, SA Tc-Hp, SAS Société Creusoise de Matériaux (jusqu'au 31/03/05).

Représentant permanent de Samse au Conseil de surveillance

MCD (Matériaux de Construction Distribution).

Membre du Comité de direction

SAS Des Idées.

2004

Membre du Directoire et Directeur Général

SA Samse.

Président

SAS La Formule des Artisans (depuis le 17/11/04), SAS Des Idées (depuis le 28/10/04).

Directeur Général

SAS Entrepôt du Bricolage Froment (depuis le 17/12/04), SAS La Boîte à Outils (depuis le 26/05/04).

Directeur Général Délégué

SA Dumont Investissement, SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04).

Co-Gérant

SCI Entrepôt Froment.

Administrateur

SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04), SA Remat, SA Tc-Hp, SAS Société Creusoise de Matériaux (depuis le 30/06/04).

Représentant permanent de Samse au Conseil de surveillance

MCD (Matériaux de Construction Distribution).

Membre du Comité de direction

SAS Des Idées (depuis le 28/10/04).

2003

Membre du Directoire et Directeur Général

SA Samse.

Directeur Général Délégué

SA Dumont Investissement, SA La Boîte à Outils.

Gérant

SCI Entrepôt Froment.

Administrateur

SA La Boîte à Outils, SA Remat, SA Tc-Hp.

Représentant permanent de Samse au Conseil de surveillance

MCD (Matériaux de Construction Distribution).

Philippe Gérard

Membre du Directoire

2007

Membre du Directoire

SA Samse.

Administrateur

SA Bois Mauris Oddos (jusqu'au 24/04/07).

Représentant de Samse, Président

SAS Société des Graviers et Agglomérés de Cluses.

2006

Membre du Directoire

SA Samse.

Administrateur

SA Bois Mauris Oddos.

Représentant permanent de Samse, Présidente

SAS Société des Graviers et Agglomérés de Cluses (depuis le 28/04/06).

2005

Membre du Directoire

SA Samse.

Administrateur

SA Bois Mauris Oddos.

2004

Membre du Directoire

SA Samse (depuis le 31/01/04).

Christophe Lyonnet

Membre du Directoire

2007

Membre du Directoire

SA Samse (depuis le 16/03/07).

Bernard Puel

Membre du Directoire et Directeur Général

2007

Membre du Directoire et Directeur Général

SA Samse.

Directeur Général Délégué

SA Dumont Investissement.

Membre du Comité de direction

SAS Célestin Matériaux, SAS E-Mat.

Administrateur

SA Bois Mauris Oddos, SA Tc-Hp.

Représentant permanent de Samse au Conseil

SAS Matériaux Simc.

Administrateur

SA Bois Mauris Oddos, SA Tc-Hp.

Représentant permanent de Samse au Conseil

SAS Simc.

2005

Membre du Directoire et Directeur Général

SA Samse.

Directeur Général Délégué

SA Dumont Investissement.

Administrateur

SA Bois Mauris Oddos, SA Log-Eau (jusqu'au 25/05/05), SA Tc-Hp.

Représentant permanent de Samse au Conseil

SAS Simc.

2004

Membre du Directoire et Directeur Général

SA Samse.

Directeur Général Délégué

SA Dumont Investissement.

Administrateur

SA Bois Mauris Oddos, SA Log-Eau, SA Tc-Hp, SA Sam (jusqu'au 23/12/04).

Représentant permanent de Samse au Conseil

SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04), SA Simc (jusqu'au 30/11/04), SAS Simc (depuis le 30/11/04).

2003

Membre du Directoire et Directeur Général

SA Samse.

Directeur Général Délégué

SA Dumont Investissement.

Administrateur

SA Bois Mauris Oddos, SA Tc-Hp, SA Sam (jusqu'au 22/12/03), SA Ets Benet (devenus Sam le 22/12/03), SA Podesta (depuis le 31/07/03).

Représentant permanent de Samse au Conseil

SA La Boîte à Outils, SA Simc.

Jérôme Thfoin

Membre du Directoire

2007

Membre du Directoire

SA Samse.

Président

SAS E-Mat.

Administrateur

SAS Ets Pierre Henry et Fils.

2006

Membre du Directoire

SA Samse.

Président

SAS E-Mat (depuis le 03/07/06).

Directeur Général

SAS Mat-Appro (jusqu'au 10/10/06).

Administrateur

SAS Ets Pierre Henry et Fils (depuis le 28/07/06).

Membre du Comité de direction

SAS E-Mat (depuis le 03/07/06).

2005

Membre du Directoire

SA Samse.

Directeur Général

SAS Mat-Appro.

2004

Membre du Directoire

SA Samse.

Directeur Général

SAS Mat-Appro (depuis le 02/06/04).

Administrateur

SA Simc (jusqu'au 30/11/04).

2003

Membre du Directoire

SA Samse (depuis le 02/01/03).

Administrateur

SA Simc.

Patrice Joppé

Président du Conseil de surveillance

2007

Président du Conseil de surveillance

SA Samse.

Président du Conseil

d'administration

SA Dumont Investissement.

Administrateur

SA Christaud, SA Ets René de Veyle,
SA Remat, Banque Rhône Alpes.

Membre du Comité de direction

SAS La Boîte à Outils.

Membre du Conseil de surveillance

SA Doras.

2006

Président du Conseil de

surveillance

SA Samse, SA Doras (jusqu'au

21/12/06).

Président du Conseil

d'administration

SA Dumont Investissement.

Administrateur

SA Christaud, SA Ets René de Veyle,
SA Remat.

Membre du Conseil de surveillance

Banque Rhône Alpes, SA Doras.

Membre du Comité de direction

SAS La Boîte à Outils (depuis le 25/04/06).

2005

Président du Conseil de

surveillance

SA Samse, SA Doras (depuis le

27/04/05).

Président du Conseil

d'administration

SA Dumont Investissement.

Administrateur

SA Christaud, SA Ets René de Veyle,
SA Remat.

Membre du Conseil de surveillance

Banque Rhône Alpes.

2004

Président du Conseil de surveillance

SA Samse.

Président du Conseil d'administration

SA Dumont Investissement.

Administrateur

SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04),
SA Christaud, SA Ets René de Veyle,
SA Remat.

Membre du Conseil de surveillance

Banque Rhône Alpes.

2003

Président du Conseil de surveillance

SA Samse.

Président du Conseil d'administration

SA Dumont Investissement.

Administrateur

SA La Boîte à Outils, SA Christaud, SA
Ets René de Veyle, SA Remat.

Membre du Conseil de surveillance

Banque Rhône Alpes.

Paul Bériot

Vice-Président du Conseil de surveillance

2007

Président du Conseil de surveillance
SA Doras.

Président
SAS SC Inv.

Membre du Conseil de surveillance
SA Samse (depuis le 14/05/07).

Administrateur
SA Dumont Investissement, SAS
Matériaux Simc.

Membre du Comité de direction
SAS La Boîte à Outils (depuis le
24/04/07).

2006

Président du Directoire
SA Samse (jusqu'au 31/03/06), SA
Doras (jusqu'au 21/12/06).

Président
SAS SC Inv.

Directeur Général
SAS La Boîte à Outils (jusqu'au
31/03/06).

Directeur Général Délégué
SA Dumont Investissement (jusqu'au
31/03/06).

Président du Conseil de surveillance
SA Doras (depuis le 21/12/06).

Gérant (jusqu'au 31/03/06)
SCI Célestin Chassieu, SCI Le Bourg,
SCI Porte de Savoie, SCI Du Vieux
Port.

Administrateur
SA Dumont Investissement, SA Ets René
de Veyle (jusqu'au 31/03/06), SA Tc-Hp
(jusqu'au 31/03/06), SA Bois Mauris Oddos
(jusqu'au 31/03/06), SAS Simc.

Gaston Chappellaz

Membre du Conseil de surveillance

2007

Membre du Conseil de surveillance
Samse.

Administrateur
SA Christaud.

2006

Membre du Conseil de surveillance
Samse.

Administrateur
SA Christaud.

2005

Président du Directoire
SA Samse, SA Doras (depuis le
27/04/05).

Président
SAS SC Inv.

Directeur Général
SAS La Boîte à Outils.

Directeur Général Délégué
SA Dumont Investissement (jusqu'au
31/03/06), SA G.Doras (jusqu'au 27/04/05).

Gérant
SCI Célestin Chassieu, SCI Le Bourg,
SCI Porte de Savoie, SCI Du Vieux Port.

Administrateur
SA Dumont Investissement, SA Ets
René de Veyle, SA Tc-Hp, SA Bois
Mauris Oddos, SAS Simc, SAS
Société Creusoise de Matériaux
(jusqu'au 31/03/05).

**Représentant permanent de Samse
au Conseil**
SA G.Doras (jusqu'au 27/04/05).

2004

Président du Directoire
SA Samse.

Président Directeur Général
SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04).

Président
SAS La Boîte à Outils (depuis le
26/05/04), SAS SC Inv.

Directeur Général Délégué
SA Dumont Investissement, SA
G.Doras (depuis le 05/06/04).

Gérant
SCI Célestin Chassieu, SCI Le Bourg,
SCI Porte de Savoie, SCI Du Vieux Port.

Administrateur

SA Dumont Investissement, SA La
Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04), SA
Samse-Bmd (jusqu'au 23/12/04), SA Ets
René de Veyle, SA Plattard Négoce
(jusqu'au 10/05/04), SA Tc-Hp, SA Bois
Mauris Oddos, SAS Simc (depuis le
30/11/04), SAS Société Creusoise de
Matériaux (depuis le 30/06/04).

**Représentant permanent de Samse
au Conseil**
SA Sam (jusqu'au 23/12/04), SA
G.Doras.

2003

Président du Directoire
SA Samse.

Président Directeur Général
SA La Boîte à Outils.

Président
SAS SC Inv (depuis le 17/12/03).

Directeur Général Délégué
SA Dumont Investissement.

Gérant
SCI Célestin Chassieu, SCI Le Bourg,
SCI Porte de Savoie, SCI Du Vieux Port.

Administrateur
SA Dumont Investissement, SA La
Boîte à Outils, SA Samse-Bmd, SA
Ets René de Veyle, SA Plattard
Négoce, SA Tc-Hp, SA Bois Mauris
Oddos, SA Sam (jusqu'au 22/12/03).

**Représentant permanent de Samse
au Conseil**
SA Ets Benet (devenus Sam le 22/12/03),
SA G.Doras (depuis le 07/07/03).

Membre du Conseil de surveillance
SA Samse.

2003

Président Directeur Général
SA Christaud.

Administrateur
SA Christaud.

Membre du Conseil de surveillance
SA Samse.

Jean-Yves Jehl de Menorval

Membre du Conseil de surveillance

2007

Vice-Président du Conseil de surveillance
SA Samse.

Administrateur

Centre d'informations sociales et d'actions gérontologiques « Les Arcades » (Troyes)
Caisse interprofessionnelle de Prévoyance des Cadres-Retraite / Caisse AGIRC du Groupe Médéric.

2006

Vice-Président du Conseil de surveillance
SA Samse.

2005

Vice-Président du Conseil de surveillance
SA Samse.

2004

Vice-Président du Conseil de surveillance
SA Samse.

2003

Vice-Président du Conseil de surveillance
SA Samse.

CRH Europe BV

Membre du Conseil de surveillance

2007

Membre du Conseil de surveillance
SA Samse.

2005

Membre du Conseil de surveillance
SA Samse.

2003

Membre du Conseil de surveillance
SA Samse.

2006

Membre du Conseil de surveillance
SA Samse.

2004

Membre du Conseil de surveillance
SA Samse.

Dumont Investissement

Membre du Conseil de surveillance

2007

Membre du Conseil de surveillance
SA Samse.

2005

Membre du Conseil de surveillance
SA Samse.

2003

Membre du Conseil de surveillance
SA Samse.

2006

Membre du Conseil de surveillance
SA Samse.

2004

Membre du Conseil de surveillance
SA Samse.

2.2.4 Déclarations sur la situation des membres des organes d'administration, de direction et de contrôle

Il n'existe pas de contrat de services liant les membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire de la société ou de l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages aux termes d'un tel contrat.

Aucune opération n'a été conclue par la société avec ses mandataires sociaux.

A la connaissance de la société et à la date du présent document de référence, aucun des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire, au cours des cinq dernières années, n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, n'a été associé à une faillite, à une mise sous séquestre ou à une liquidation, n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires et/ou n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Il n'y a aucun lien familial entre les membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire de la société, à l'exception de :

. Monsieur François Bériot (membre du Directoire), neveu de Monsieur Paul Bériot (membre du Conseil de Surveillance),

. Monsieur Patrice Joppé (Président du Conseil de Surveillance), cousin de Monsieur Jean-Yves Jehl de Menorval (membre du Conseil de Surveillance).

Aucun pacte ou accord quelconque n'a été conclu avec des actionnaires, clients, fournisseurs ou autres aux termes duquel l'un des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance a été nommé en cette qualité.

Il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs à l'égard de la société, des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire et leurs intérêts privés.

2.2.5 Opérations sur titres des dirigeants de Samse

En 2008, les mandataires sociaux soumis à déclaration spontanée de leurs opérations sur titres ont déclaré avoir effectué les opérations suivantes :

Noms	Date de l'opération	Nature de l'opération	Nombre d'actions	Prix unitaire	Montant de l'opération
Membres du Directoire					
Philippe Gérard	18 février	Achat	30	75,99 €	2 279,70 €
	14 mars	Achat	30	69,60 €	2 088,00 €
	27 juin	Achat	50	59,60 €	2 980,00 €
Membres du Conseil de Surveillance					
Gaston Chappellaz	2 juillet	Donation	2 000	-	-
CRH Europe BV	2 juin	Vente	75 000	72,386 €	5 428 950 €
Patrice Joppé	28 mars	Vente	169	69,36 €	11 721,84 €
	28 mars	Achat	169	69,36 €	11 721,84 €

2.2.6 Rémunérations et avantages des mandataires sociaux

Les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux sont détaillés au chapitre 3.6 du présent document.

2.3 Contrôle interne

Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, sur les principes et règles de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Le présent rapport est établi en application de l'article L 225-68 du code de commerce et vous rend compte de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance, des règles arrêtées par celui-ci pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Le Président a élaboré ce rapport en collaboration avec la direction générale et l'audit interne. Le

comité d'audit a pris connaissance du rapport en présence des commissaires aux comptes.

Il a été approuvé par le Conseil de Surveillance conformément à l'alinéa 7 de l'article L 225-68 du code de commerce.

Conformément aux dispositions de l'alinéa 8 de l'article L 225-68 du code de commerce, le présent rapport précise lesquelles des différentes recommandations du code de gouvernement AFEP/MEDEF de décembre 2008, auquel le Groupe Samse se réfère, ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été.

I. Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a formalisé en 2007 les principes du gouvernement d'entreprise au sein de son règlement intérieur.

Ce règlement régit notamment les relations entre les membres du Conseil de Surveillance et les membres du Directoire de la société. Les membres du Conseil de Surveillance, leur représentant permanent et les membres du Directoire sont individuellement et collectivement liés par le présent règlement et engagent leur responsabilité individuelle en cas de manquement.

Par ailleurs, l'article IV du règlement détaille la Charte du membre du Conseil de Surveillance. Elle stipule notamment qu'en raison de ses missions légales, chaque membre du Conseil de Surveillance, et le cas échéant, son représentant permanent, exerce ses fonctions de bonne foi, avec loyauté, dans le respect des principes de confidentialité et de diligence.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance est disponible sur www.groupe-samse.fr, rubrique Finances - documents à télécharger.

Composition du Conseil de Surveillance

La composition du Conseil de Surveillance obéit aux principes suivants :

- L'Assemblée générale ordinaire nomme et renouvelle les membres du Conseil de Surveillance tous les deux ans,
- Chaque membre doit être propriétaire de dix actions au moins de la société (art. 26 des statuts de la société),
- Le Conseil est composé de trois à dix-huit membres dont 20 % sont des membres indépendants.

Définition des membres indépendants

Sans préjudice des exigences de compétence et d'expérience, un membre du Conseil de Surveillance est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation directe ou indirecte, de quelque nature que ce soit, avec la société, son Groupe ou sa direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement et sa participation en toute objectivité aux travaux du Conseil de Surveillance.

En conséquence, pour être considéré comme indépendant, un membre du Conseil de Surveillance doit satisfaire notamment aux conditions suivantes :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur d'une société qu'elle consolide,
- ne pas être client professionnel, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement de la société,
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social,
- ne pas avoir été commissaire aux comptes de la société au cours des cinq précédents exercices,
- ne pas être un actionnaire important de la société, ni un dirigeant d'une société actionnaire important de la société.

Membres du Conseil de Surveillance

M. Patrice Joppé - Président,
M. Paul Bériot - Vice-Président,
M. Jean-Yves Jehl de Menorval,
M. Gaston Chappellaz,
La société CRH Europe BV, représentée par M. Philippe Dénécé,
La société Dumont Investissement, représentée par M. Gérard Besson.

Le Conseil de Surveillance proposera à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 26 mai 2009, la nomination de M. Alain Vaury comme membre indépendant au regard des critères fixés par le règlement intérieur de la société et conforme aux recommandations de l'AFEP/MEDEF.

La liste des mandats et fonctions des membres du Conseil de Surveillance figure au chapitre 2.2 du présent document.

Recommandations AFEP/MEDEF sur le Gouvernemen t d'entreprise des sociétés cotées, non retenues par la société

Les recommandations formulées pour les sociétés anonymes à Conseil d'administration ont été transposées de manière adéquate au fonctionnement de la société en Conseil de Surveillance et Directoire.

• **Les membres indépendants**

Aux termes de l'article 8.2, la part des membres indépendants doit être de la moitié des membres du Conseil dans les sociétés au capital dispersé et dépourvues d'actionnaires de contrôle et « d'au

moins un tiers» dans les sociétés pourvues d'un actionariat de contrôle.

Cette recommandation est prise en compte par le Conseil de Surveillance de Samse. Elle ne pourra pas être mise en œuvre sur 2009 dans la mesure où un seul membre indépendant sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2009. Le Conseil poursuit sa réflexion afin de proposer un nouveau membre indépendant en 2010.

Aux termes de l'article 8.4, un membre indépendant ne doit pas être membre du Conseil de Surveillance depuis plus de douze ans.

Cette recommandation sera incluse dans la prochaine mise à jour des principes du gouvernement d'entreprise.

• **La participation des membres du Conseil de Surveillance dans le capital de la société**

L'article 17 des recommandations impose en principe aux membres du Conseil de Surveillance de posséder un nombre relativement significatif d'actions.

Les statuts de la société Samse ont fixé l'obligation de détention à 10 actions minimum. La société se réfère sur ce point à la Loi de Modernisation de l'Economie qui a supprimé au 1^{er} janvier 2009 l'obligation faite aux membres du Conseil de Surveillance de détenir des actions de la société et qui prévoit que seuls les statuts pourraient imposer une telle obligation.

Conditions de préparation et d'organisation du Conseil

L'ordre du jour des réunions du Conseil est élaboré par le Président, en concertation avec la secrétaire, en tenant compte des ordres du jour des réunions des comités spécialisés et des propositions des membres du Conseil.

En 2008, le Conseil de Surveillance s'est réuni cinq fois, avec un taux d'assiduité de ses membres de 80 %. Au cours de ces réunions, le Conseil de Surveillance a principalement procédé à l'examen des comptes, au contrôle permanent de la gestion du Directoire et à l'appréciation des questions stratégiques, notamment en matière de développement et de croissance externe.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance :

- a autorisé les nouvelles conventions réglementées nées au cours de l'exercice (conventions d'assistance, conventions avec la holding) ;
- a procédé lors du renouvellement de son bureau au remplacement de son Vice-Président ;
- a alloué un budget au Conseil de Surveillance pour la réalisation d'études extérieures en conformité avec les recommandations de l'Institut Français des Administrateurs.

Le Conseil de Surveillance prévoit de mandater M. Alain Vaury pour réaliser un rapport d'étonnement sur son mode de fonctionnement, dans le cadre de son évaluation annuelle.

Pour mettre en œuvre les principes du gouvernement d'entreprise, le Conseil de Surveillance a constitué en son sein trois comités spécialisés : un comité des rémunérations et des nominations, un comité d'audit et un comité stratégique et d'investissement.

Ces comités, dont les membres sont choisis en fonction de leur expérience et désignés par le Conseil de Surveillance, sont présidés par le Président du Conseil de Surveillance, à l'exception du comité d'audit présidé par M. Robert Dutreuil depuis le 17 septembre 2007.

Ils sont amenés à préparer certaines réunions du Conseil de Surveillance en examinant des points spécifiques. Un compte-rendu est rapporté au Conseil lui permettant de disposer de l'information nécessaire à la prise de décision.

Le comité des rémunérations et des nominations

Le comité des rémunérations et des nominations, composé de cinq membres (Mme Marie-Claude Guicherd, M. Paul Bériot, M. Hugues Joppé, M. Patrice Joppé et M. Jean-Yves Jehl de Menorval pour les travaux relatifs aux nominations) a pour mission d'apprécier l'ensemble des rémunérations et avantages perçus par les membres du Directoire, de formuler toute proposition en matière de nomination au Conseil de Surveillance pour délibérations et de proposer des membres indépendants pour nomination au Conseil de Surveillance.

Le comité des rémunérations et des nominations s'est réuni deux fois au cours de l'année 2008.

Recommandations AFEP/MEDEF sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, non retenues par la société

Les membres indépendants

Les Recommandations de l'AFEP/MEDEF de janvier 2007 préconisent que le comité des rémunérations soit composé majoritairement de membres indépendants.

Il est prévu d'intégrer en 2010 un nouveau membre indépendant au sein du comité des rémunérations et des nominations.

Le comité d'audit

Le comité d'audit composé de huit membres (M. Robert Dutreuil, M. Patrice Joppé, Mme Marie-Claude Guicherd, M. Gaston Chappellaz, M. Philippe Dénecé, M. Hugues Joppé) a pour principales missions :

- d'analyser les comptes sociaux et consolidés, annuels et semestriels, de la société, préparés par la direction comptabilité et gestion du Groupe Samse en présence des commissaires aux comptes ;
- d'examiner et d'émettre un avis sur les méthodes adoptées pour l'établissement des comptes, de solliciter l'avis et d'entendre les commissaires aux comptes sur les méthodes et les options retenues ;
- d'examiner et d'émettre un avis sur la pertinence des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, d'entendre les commissaires aux comptes et l'auditeur interne, de prendre connaissance de la synthèse effectuée lors des interventions intérimaires sur les procédures de contrôle interne ;
- d'entendre des membres du comité de direction, ou tout autre responsable, sur les processus clés de l'entreprise afin de juger de la mise en œuvre du contrôle interne dans le Groupe Samse ;
- d'orienter les travaux de l'auditeur interne.

Le comité d'audit s'est réuni trois fois en 2008, avant la tenue des Conseils de Surveillance, avec un taux d'assiduité de ses membres de 81,9 %. Les commissaires aux comptes et l'auditeur interne ont été présents à tous les comités.

Le comité d'audit a travaillé au cours de l'année 2008 sur :

- le suivi des plans d'action liés à la cartographie des risques ;
- le déploiement du Manuel des procédures négoce ;
- la Politique Générale de Sécurité Informatique.

Le comité d'audit qui s'est réuni le 30 mars 2009 a eu principalement pour ordre du jour l'examen des comptes annuels avant la présentation au Conseil de Surveillance et du rapport du Président du Conseil de Surveillance.

Afin de suivre les recommandations de l'AFEP/MEDEF sur le « gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » :

- MM. Olivier Malfait et Bernard Puel, respectivement Président du Directoire et Directeur Général ont démissionné en 2008 du comité d'audit. Le comité d'audit pourra les entendre à tout moment et notamment lors de l'analyse des comptes sociaux et consolidés.
- Il est prévu qu'un membre indépendant intègre le comité d'audit en 2009.

Le comité stratégique et d'investissement

Le comité stratégique et d'investissement est composé de dix membres (M. François Bériot, M. Paul Bériot, M. Gaston Chappellaz, M. Philippe Dénece, M. Patrice Joppé, M. Hugues Joppé, M. Olivier Malfait, M. Bernard Puel, M. Jean de Gregorio et Mme Valérie Chavanne).

La mission du comité stratégique et d'investissement est d'étudier et de valider les projets d'investissement liés à la croissance de la société. Le comité étudie tous les projets de croissance externe et les projets de croissance organique d'un montant supérieur à 500 000 €.

Le comité stratégique et d'investissement s'est réuni deux fois en 2008. Le taux d'assiduité de ses membres a été de 100 %.

Participation aux Assemblées générales

La participation des actionnaires à l'Assemblée générale de la société s'effectue dans les conditions prévues par la loi et les dispositions des articles 37 et 39 des statuts de la société.

II. Principes et règles pour la détermination de la rémunération des mandataires sociaux

Les rémunérations et les avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont validés par le Conseil de Surveillance sur propositions du comité des rémunérations et des nominations.

La rémunération des membres du Directoire se compose :

- d'une rémunération fixe,
- d'une rémunération variable, déterminée principalement par un pourcentage du résultat courant consolidé du Groupe Samse. Les pourcentages sont déterminés individuellement, pour chaque membre du Directoire,
- d'un avantage en nature correspondant à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

A ces rémunérations peut s'ajouter l'attribution de stock-options ou d'actions gratuites.

Les membres du Directoire ne perçoivent pas de jeton de présence au titre des mandats qu'ils exercent dans les sociétés du Groupe Samse, à l'exception du Président du Directoire.

Les membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent pas au sein du Groupe Samse d'autre rémunération que celle représentée par les jetons de présence, à l'exception de Monsieur Patrice Joppé, Président du Conseil de Surveillance, de Monsieur Gérard Besson, représentant permanent de la holding Dumont Investissement et de Monsieur Gaston Chappellaz, membre du Conseil de Surveillance.

Les mandataires sociaux ne bénéficient ni de régime de retraite complémentaire, ni d'indemnité de départ.

Recommandation AFEP/MEDEF sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, non retenue par la société

• **Contrat de travail et mandat social**

L'article 1 des Recommandations préconise le non cumul du mandat social et du contrat de travail pour les dirigeants mandataires sociaux.

Le Groupe Samse a formulé des réserves en matière de non cumul d'un mandat social et d'un

contrat de travail au regard des spécificités de son management issu du salariat et dont le statut est comparable à celui des autres cadres supérieurs dirigeants du Groupe Samse.

L'information relative à la rémunération des mandataires sociaux sur une base individuelle est détaillée au chapitre 3.6 du présent document.

III. Les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration du contrôle interne, le Groupe Samse se réfère au guide de mise en œuvre du cadre de référence de l'AMF pour les valeurs petites et moyennes, publié en janvier 2008.

Objectifs du contrôle interne

Au sein du Groupe Samse, le contrôle interne contribue à prévenir et maîtriser les risques résultant de ses activités, notamment concernant la sécurité des personnes et les risques d'erreurs ou de fraudes et à assurer l'efficacité de ses opérations par l'utilisation efficiente de ses ressources en fournissant une assurance raisonnable quant à :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire,
- le bon fonctionnement des processus internes, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- la fiabilité des informations financières.

Quelle que soit la manière dont il est structuré et opéré, le contrôle interne ne peut cependant donner qu'une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs qu'il vise. Il ne peut notamment pas garantir que les risques qu'il vise à prévenir et à maîtriser soient totalement éliminés.

Environnement et périmètre du contrôle interne

Le Groupe Samse est organisé par activité (négoce, bricolage) et par zone géographique. Chaque zone géographique, nommée région, regroupe les points de vente d'une ou plusieurs enseignes de l'activité et correspond le plus souvent à un département.

Les directions de région relayent les instructions et politiques définies par les directions fonctionnelles du Groupe Samse.

L'environnement du contrôle interne évolue et se structure afin d'accompagner le développement du Groupe. Le Groupe Samse a ainsi engagé le renforcement de son contrôle interne afin de mieux le structurer et de le faire évoluer vers une prise en compte du risque plus systématique tout en conservant des délégations de pouvoirs qui assurent l'optimisation des opérations.

L'analyse des risques est un processus intégré au contrôle interne, suivi par le Directoire.

A la fin de l'année 2007, le Groupe Samse a formalisé et diffusé le Manuel des procédures négoce qui regroupe les procédures opérationnelles à destination des points de vente de son activité négoce - hors la société Doras actuellement.

Parallèlement la société Samse, mère du Groupe, poursuit le déploiement du « Guide d'application relatif au contrôle interne de l'information comptable et financière publiée par les émetteurs ».

Le dispositif de contrôle interne décrit ci-après est mis en place, progressivement dans les sociétés acquises ayant un dispositif de contrôle interne efficace, ou plus rapidement dans le cas contraire.

Les acteurs du contrôle interne

Le Conseil de Surveillance et les comités spécialisés

Les principes de fonctionnement de la société à Directoire et Conseil de Surveillance, tels qu'ils sont définis par les dispositions légales et statutaires, organisent la séparation des fonctions de direction exercées par le Directoire et celles de surveillance et de contrôle dévolues au Conseil de Surveillance.

Le Directoire et le comité de direction

Il est en charge de la gestion de la société, il la représente auprès de tout tiers et est compétent pour la détermination de sa stratégie opérationnelle et financière.

Le Directoire est en charge du système de contrôle interne. Il définit les orientations du contrôle interne, supervise la mise en place de l'ensemble des éléments le composant et organise la délégation au sein de chaque direction.

Il est assisté dans la gestion de la société par le comité de direction, qui se réunit une fois par semaine. Le comité de direction est composé de certains membres du Directoire, du directeur juridique et social, du directeur des achats, du directeur des systèmes d'information, du directeur de la logistique et du directeur du développement. Le nouveau directeur administratif et financier et un directeur de région ont intégré le comité de direction en 2009.

Le Directoire accorde les délégations de pouvoirs aux directeurs opérationnels afin d'assurer la réalisation et l'optimisation des opérations du Groupe Samse. Leur responsabilité est formalisée par une définition claire de leur mission et de leurs objectifs, redéfinis annuellement et exprimés par des engagements budgétaires. Chaque direction opérationnelle est dotée de deux contrôleurs de gestion qui assurent le suivi de l'activité par l'analyse des indicateurs clés, diffusent les procédures en vigueur dans le Groupe Samse et vérifient leurs mises en application.

La direction administrative et financière

La direction administrative et financière assure la responsabilité de la gestion financière du Groupe Samse. Elle met en œuvre les financements nécessaires et assure la gestion de la trésorerie.

La direction administrative et financière a la responsabilité du financement et du contrôle budgétaire

des programmes d'investissement du Groupe Samse. Les financements sont mis en place pour l'ensemble de ses filiales. Toutefois, les filiales La Boîte à Outils et Doras peuvent mettre en place des financements propres à leur programme d'investissement, en coordination avec la direction financière du Groupe Samse.

La direction administrative et financière assure également la formalisation et la mise à jour des délégations de signature.

Elle poursuit le déploiement du virement commercial qui automatise et sécurise le circuit des règlements des paiements fournisseurs grâce à l'utilisation du protocole ETEBAC 5, qui sera élargi aux flux internationaux en devises sur 2009.

La direction administrative et financière du Groupe Samse s'est renforcée en 2009 avec l'arrivée d'un directeur administratif et financier, fonction qui jusqu'alors était assurée en partie par le Président du Directoire depuis sa nomination en 2007.

La direction comptabilité et gestion

La direction comptabilité et gestion assure le suivi régulier des opérations réalisées par le Groupe Samse. Elle a pour mission d'élaborer et de diffuser les procédures comptables applicables au sein du Groupe Samse, de veiller à leur adéquation avec les lois et normes comptables en vigueur. Elle a la responsabilité de l'établissement des comptes sociaux et consolidés. Elle pilote la démarche budgétaire annuelle et le reporting mensuel.

Elle s'appuie sur les services de comptabilité, basés au siège et sur les contrôleurs de gestion présents au siège et dans chaque direction régionale.

Cette organisation permet d'assurer le contrôle interne du Groupe Samse dans un contexte décentralisé.

La direction du contrôle de gestion négoce pilote le déploiement du Manuel des procédures négoce diffusé en 2007 et la mise en œuvre des contrôles clés permettant d'assurer la maîtrise des activités.

Les responsables des comptabilités de la société Samse ont réalisé la revue du « Guide d'application relatif au contrôle interne de l'information comptable et financière publiée par les émetteurs ».

Cette revue a conduit à établir des plans d'action complémentaires pour 2009 sur les objectifs de contrôle à améliorer pour la société Samse.

La direction juridique et sociale

La direction juridique et sociale est chargée par le Groupe Samse de l'identification, de la réduction des risques assurables et de leur couverture financière. Elle prend en charge le suivi des sinistres assurés.

De plus, sur ces domaines, elle exerce une fonction support pour les agences du Groupe Samse.

Elle est également en charge de la diffusion et du respect des lois et règlements en matière de sécurité des biens et des personnes et en matière environnementale. A ce titre, elle organise la prévention et la formation des personnels du Groupe Samse.

La direction juridique et sociale assure l'application du droit du travail et des conventions collectives au sein du Groupe Samse. Elle a un rôle de conseil auprès des responsables des points de vente.

La direction des systèmes d'information

La direction des systèmes d'information a pour mission de mettre en œuvre un système d'information en adéquation avec les besoins et les moyens du Groupe Samse. Elle est chargée de maintenir et de développer les applications, de superviser la cohérence de l'infrastructure et d'assurer l'exploitation des systèmes et réseaux.

La sécurité des systèmes et du réseau est préservée à l'aide de technologies avancées mises à niveau régulièrement. Les applications importantes bénéficient de mesures de sauvegarde permettant de garantir un rétablissement des données en cas de dysfonctionnement.

Le contrôle interne a été renforcé au sein de cette direction avec la création en 2005 d'un poste de responsable de la sécurité des systèmes d'information. Cette création de poste a permis de centraliser cette fonction jusque là répartie sur plusieurs services afin de la rendre plus efficace, de mettre en cohérence la politique de sécurité avec les objectifs et les métiers du Groupe Samse, de rationaliser les investissements et d'organiser la formation des personnels du Groupe Samse à la sécurité informatique.

Le responsable de la sécurité des systèmes d'information pilote deux fois par an les tests du plan de secours informatique.

Il assure la mise en place des actions définies par la Politique Générale de Sécurité de l'Information du Groupe Samse élaborée en 2008 et qui définit les exigences en termes de sécurité de l'information du Groupe Samse.

L'audit interne

L'audit interne est une activité indépendante et objective rattachée au comité d'audit.

Le comité d'audit valide le planning annuel de l'auditeur interne. Des missions ponctuelles peuvent également lui être confiées par le comité d'audit, la direction générale ou la direction financière du Groupe Samse.

Les missions de l'auditeur interne visent à assister le Président du Conseil de Surveillance et le Président du Directoire dans l'amélioration du dispositif de contrôle interne de la société.

L'auditeur interne a poursuivi le déploiement du « Guide d'application relatif au contrôle interne de l'information comptable et financière publiée par les émetteurs » et a accompagné le déploiement du Manuel des procédures négoce et la réalisation d'un « Guide de Pro' », outil de communication destiné à l'ensemble des collaborateurs du négoce et qui synthétise les procédures du négoce.

L'auditeur interne a élaboré un questionnaire d'auto-évaluation du contrôle interne destiné aux responsables des points de vente de l'activité négoce. Cette auto-évaluation sera réalisée en 2009.

Identification, évaluation et gestion des risques

Le Groupe Samse s'est engagé dans une dynamique de gestion des risques dans l'optique de recenser, d'analyser et de gérer les risques d'origine interne ou externe qui réduiraient la probabilité d'atteindre ses objectifs.

Le Groupe Samse a conduit dans ce cadre, depuis 2006, un processus de cartographie des risques, piloté par l'auditeur interne avec l'assistance d'un cabinet conseil spécialisé.

Après avoir cartographié les processus de la société et procédé au recensement des risques lors d'entretiens avec les membres du Directoire, des directeurs fonctionnels, des directeurs de région et des responsables de points de vente, les risques ont été hiérarchisés par l'évaluation de leur probabilité d'occurrence et leur gravité potentielle. Le traitement statistique des données et la détermination du niveau d'appétence aux risques du Groupe Samse ont permis de définir trois niveaux de risque : critique, important et faible.

Les thèmes de risque attribués à un ou plusieurs membres du comité de direction font l'objet d'un suivi au travers de plans d'action, présentés en Directoire.

Il est rendu compte des principaux risques dans le chapitre 3.4 du présent document de référence.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle sont menées à différents niveaux hiérarchiques et fonctionnels du Groupe Samse. Une revue des contrôles est menée sur la base du Manuel des procédures Négoce et du Guide d'application du contrôle interne de l'information comptable et financière afin de les compléter et de les systématiser auprès des opérationnels.

Une auto-évaluation du contrôle interne sera menée en 2009 auprès des responsables des points de vente de l'activité négoce du Groupe Samse.

Pilotage

La direction générale pilote la surveillance du système de contrôle interne mis en œuvre par le management. Cette surveillance s'appuie notamment sur les incidents constatés et sur les remarques formulées par l'auditeur interne ou par les commissaires aux comptes.

Information synthétique sur les procédures de contrôle interne

Dans le cadre de l'organisation formelle de son contrôle interne et du management des risques, la société établit et diffuse des règles internes et des procédures afin d'assurer que les principaux risques soient gérés conformément aux politiques et aux objectifs définis.

Le Groupe Samse a formalisé et diffusé le Manuel des procédures négoce qui regroupe les procédures opérationnelles à destination des points de vente de son activité négoce - hors la société Doras actuellement.

Les procédures les plus significatives ont pour objet :

D'assurer la fiabilité des informations financières et comptables

Pour assurer la qualité et la fiabilité des informations financières et comptables, le Groupe Samse s'appuie, d'une part, sur un cadre de référence des principes et normes comptables, et, d'autre part, sur un système de reporting des opérations des activités du Groupe Samse. De plus, la qualité et la fiabilité des informations financières et comptables reposent sur un système d'information intégré.

La direction administrative et financière et la direction comptabilité et gestion sont responsables de la production, de la fiabilité et de l'analyse des informations financières diffusées à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe Samse.

La production de cette information repose sur des principes comptables qui répondent aux objectifs majeurs d'exhaustivité et de conformité de l'enregistrement des transactions, de cohérence dans la méthode d'enregistrement et dans l'établissement des états financiers.

La direction administrative et financière et la direction comptabilité et gestion sont notamment en charge :

- de l'établissement et de la diffusion des normes comptables Groupe Samse visant à garantir la permanence et l'homogénéité des méthodes d'enregistrement des transactions,
- de l'établissement, de la validation et de l'analyse des comptes semestriels et annuels, en social et en consolidé,
- de l'établissement du budget annuel suivant une procédure commune, diffusée à l'ensemble du Groupe Samse,
- de l'établissement du reporting mensuel suivant une procédure et des formats identiques pour l'ensemble du Groupe Samse,
- de la mise en place des contrôles clés assurant la maîtrise de nos processus opérationnels achat, vente, stock,
- du pilotage et de l'évolution du système d'information financière du Groupe Samse en collaboration avec la direction des systèmes d'information.

Le processus de préparation des états financiers relatifs aux comptes sociaux et consolidés

Les comptes annuels sont établis par la direction comptabilité et gestion. Les comptes sociaux sont arrêtés par le Directoire et examinés par le Conseil de Surveillance, avant approbation par l'Assemblée générale.

Des comptes intermédiaires sont établis semestriellement, selon le même processus pour les besoins de la consolidation.

Le service consolidation élabore les états consolidés sur la base des informations transmises par le service comptabilité générale.

La remontée des informations est structurée de manière à garantir la permanence et l'homogénéité des méthodes d'enregistrement des transactions selon les principes comptables du Groupe Samse : unicité du référentiel comptable, des méthodes et des règles de consolidation.

Le processus de reporting

Le processus de reporting est organisé autour d'un ensemble d'instruments dont la cohérence est assurée par la direction comptabilité et gestion et par les contrôleurs de gestion du siège et des régions.

Les règles et méthodes du reporting sont diffusées par la direction comptabilité et gestion. La fréquence du reporting est mensuelle et repose sur un système d'information intégré et performant. L'objectif est de fournir aux directions régionales ainsi qu'au Directoire un suivi de la situation économique et financière du Groupe Samse au regard des objectifs budgétaires et de l'historique. L'analyse de ces données est effectuée mensuellement par le Directoire.

D'assurer la sécurité des personnes et des biens dans le respect des lois et des règlements pour prévenir les accidents

Le Groupe Samse a développé une politique active en termes de sécurité des personnes et des biens sur ses sites. En effet, les points de vente du Groupe Samse sont soumis à la législation des établissements recevant du public (ERP). De plus, les points de vente utilisent des matériels roulants pour le déchargement, le stockage et le chargement et reçoivent des livraisons de fournisseurs aux heures d'ouverture.

Cette politique est mise en œuvre par les services sécurité des deux activités du Groupe Samse, le service moyens matériels d'exploitation et par le service des ressources humaines qui organise les formations.

La mise en œuvre de cette politique est assurée par l'émission de notes clés d'organisation et par la mise à disposition de la documentation nécessaire visant à assurer :

- la conformité aux réglementations,
- la maîtrise des risques industriels,
- la gestion de l'hygiène, de la santé et de l'environnement,
- la formation et l'habilitation du personnel,
- la gestion des procédures d'exploitation et de maintenance.

Cette politique s'appuie sur la responsabilisation des directeurs et des responsables des différentes agences et magasins du Groupe Samse.

Elle est accompagnée par des actions continues de sensibilisation et d'information des équipes à travers des formations spécifiques et par la diffusion de ces informations sur la sécurité, les accréditations et permis nécessaires à la conduite des matériels industriels et sur la maintenance des matériels sur le système Intranet du Groupe Samse.

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière et l'établissement des autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de Commerce.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société SAMSE S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L.225-68 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante,
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante,
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de Commerce.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 28 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

BBM & Associés, représenté par
Alain BRET

ODICEO, représenté par
Jean-Pascal REY

2.4 Assemblée générale mixte du 26 mai 2009

2.4.1 Rapport du Directoire à l'Assemblée générale mixte des actionnaires

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués ce jour en Assemblée générale afin de soumettre à votre approbation neuf résolutions dont l'objet est présenté dans le présent rapport.

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire

1 - Approbation des comptes sociaux et consolidés

En vue de l'examen des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2008, le Directoire vous invite à prendre connaissance de son rapport annuel de gestion, lequel vous donnera toute information utile concernant les activités et les résultats sociaux et consolidés de cet exercice.

La **première résolution** qui vous est proposée a pour objet d'approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008, dont il ressort un bénéfice de 17 104 194,86 € et d'approuver le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du code général des impôts mentionné dans ces comptes à hauteur de 35 842 €.

La **deuxième résolution** soumet les comptes consolidés au vote de l'Assemblée, comptes qui font apparaître un résultat net part du Groupe de 24 649 135 €.

2 - Affectation du résultat et fixation du dividende

La **troisième résolution** décide de l'affectation du résultat et du montant du dividende.

Le Directoire propose à l'Assemblée de verser, au titre de l'exercice 2008, un dividende de 1,80 € par action.

En conséquence, le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à 17 104 194,86 €, serait affecté de la façon suivante, sur la base du nombre total d'actions composant le capital social, soit 3 388 346 actions.

		En euros
Origine		
Résultat de l'exercice		17 104 194,86
Report à nouveau		8 947 828,64
	Total	26 052 023,50
Affectation		
Réserve légale		1 565,00
Réserve facultative		10 000 000,00
Dividende		6 099 022,80
Report à nouveau		9 951 435,70
	Total	26 052 023,50

Le dividende de 1,80 € par action pourrait être mis en paiement le 23 juin 2009.

Il est précisé que les actions auto-détenues par la société au jour du détachement du coupon ne percevront pas le dividende et que les sommes correspondantes seront affectées au compte «report à nouveau».

Ce dividende ouvre droit, pour les personnes soumises à l'impôt sur le revenu n'ayant pas opté pour le prélèvement libératoire de 18 %, à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158, 3-2° du code général des impôts.

Il est rappelé que les dividendes versés par Samse au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende *
2005	1,50 €
2006	1,80 €
2007	2,20 €

*pour les actionnaires personnes physiques, le montant du dividende perçu était éligible à la réfaction de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du code général des impôts.

3 - Approbation des conventions et engagements réglementés

La **quatrième résolution** vise à approuver le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.

4 - Nomination de M. Alain Vaury en qualité de membre du Conseil de Surveillance

La **cinquième résolution** a pour objet la nomination de M. Alain Vaury en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de un an. Ce mandat prendrait fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

M. Alain Vaury, 56 ans, Directeur Général Europe Sud du Groupe Foseco, est membre de l'APIA (Association des Administrateurs Professionnels Indépendants Associés).

Il satisfait les conditions d'indépendance au sens du rapport AFEP/MEDEF dans la mesure où il n'entretient aucun lien de quelque nature que ce soit avec Samse.

5 - Remplacement des co-commissaires aux comptes suppléants

La **sixième résolution** porte sur la nomination de M. Didier Vaury et de Mme Marie Mermillod-Dupoizat en remplacement de Messieurs Pierre Grafmeyer et Eric Bacci, démissionnaires de leurs fonctions de co-commissaires aux comptes suppléants, pour la durée du mandat de leurs prédécesseurs, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

Cette nomination intervient pour satisfaire aux dispositions de l'article L 822-14 du code de commerce selon lequel "il est interdit au commissaire aux comptes, personne physique, ainsi qu'au membre signataire d'une société de commissaire aux comptes, de certifier durant plus de six exercices consécutifs les comptes des entités faisant appel public à l'épargne".

Les dispositions de cet article sont applicables trois ans après la promulgation de la loi du 1^{er} août 2003.

Messieurs Jean-Pascal Rey et Alain Bret, actuels associés signataires devraient donc être remplacés à compter du 1^{er} août 2009. Les cabinets Odicéo et BBM & Associés ayant désigné respectivement Messieurs Pierre Grafmeyer et Eric Bacci, actuellement co-commissaires aux comptes suppléants, en qualité de nouveaux représentants des cabinets Odicéo et BBM & Associés, ces derniers ont fait part de leur démission de leurs mandats de co-commissaires aux comptes suppléants.

6 - Autorisation à donner au Directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la société

Par la **septième résolution**, le Directoire vous propose de l'autoriser, avec faculté de délégation, à opérer sur les titres de la société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions propres.

Cette autorisation permettrait de mettre en œuvre un nouveau programme de rachat d'actions, dans la limite d'un pourcentage d'actions en auto-détention de 10 % du capital social, avec pour objectifs : animer le marché du titre de la société, couvrir les plans d'options d'achat d'actions, d'attribution gratuite d'actions, effectuer des opérations de croissance externe, réduire le capital ou plus généralement réaliser toute opération admissible par la réglementation en vigueur.

Les actions rachetées pourraient être annulées dans le cadre de l'autorisation donnée au Directoire d'opérer sur les actions de la société par la 8^{ème} résolution de la présente Assemblée.

Pour la mise en place de l'autorisation, nous vous proposons de fixer à 120 € le prix maximum d'achat par action.

Cette autorisation, qui se substituerait à celle conférée par l'Assemblée générale du 23 mai 2008, est sollicitée pour une durée de 18 mois.

Résolution relevant de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

7 - Autorisation à donner au Directoire à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions

La **huitième résolution** a pour objet, conformément à l'article L 225-209 du code de commerce, d'autoriser le Directoire à annuler tout ou partie des actions acquises par la société dans le cadre de programmes autorisés d'achat de ses propres actions et de conférer tous pouvoirs au Directoire pour procéder à la réduction du capital en une ou plusieurs fois dans les proportions et aux époques qu'il décidera par annulation des actions ainsi acquises dans la limite de 10 % du capital social par périodes de 24 mois.

Cette autorisation serait valable pour une durée de 18 mois à compter du jour de l'Assemblée et priverait d'effet l'autorisation antérieure donnée par l'Assemblée générale du 23 mai 2008 par le vote de sa 12^{ème} résolution.

Résolution relevant de la compétence des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire

8 - Pouvoirs

La **neuvième résolution** a pour objet l'accomplissement des formalités légales consécutives aux

résolutions ordinaires et extraordinaires, adoptées au terme de cette Assemblée.

Vous voudrez bien vous prononcer sur les résolutions qui vous sont proposées.

2.4.2 Observations du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance tient à exprimer sa satisfaction pour les relations qu'il entretient avec le Directoire et la transparence de ce dernier.

Le Conseil s'est informé régulièrement de la marche des affaires et de l'activité de votre société et de son Groupe, conformément aux dispositions légales et statutaires. Il a procédé, dans le cadre de sa mission de surveillance, aux vérifications et contrôles qu'il a estimés nécessaires.

Le Conseil de Surveillance, réuni le 30 mars 2009, a examiné les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2008, présentés par le Directoire, son rapport sur l'activité de la société et du Groupe au cours de cet exercice.

Les informations communiquées dans le rapport de gestion du Directoire n'ont pas appelé d'observation particulière de sa part.

Le Conseil a autorisé au cours de l'exercice, de nouvelles conventions. Les conventions nouvelles

et celles approuvées antérieurement font l'objet d'un rapport spécial des commissaires aux comptes.

Le Conseil de Surveillance demande à l'Assemblée d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et d'adopter les résolutions qui lui sont soumises par le Directoire.

Parmi celles-ci, se trouvent celles, ordinaires, relatives à la nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance et de deux nouveaux co-commissaires comptes suppléants, et à l'autorisation donnée au Directoire pour procéder à l'achat d'actions de la société et celle, extraordinaire, relative à l'annulation des actions de la société.

Le Conseil de Surveillance, au nom des actionnaires, remercie tous les collaborateurs du Groupe Samse pour le travail réalisé et les résultats enregistrés au cours de l'exercice 2008. Il remercie tous les clients pour leur attachement et leur fidélité.

2.4.3 Rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L.225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements, en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Par ailleurs, en application du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de conventions et engagements, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Les informations sur les conventions et engagements réglementés sont présentées dans les tableaux annexés au présent rapport.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 28 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

BBM & Associés, représenté par
Alain BRET

ODICEO, représenté par
Jean-Pascal REY

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

- | | |
|--|----------|
| ➤ Conventions d'assistance entre SAMSE et certaines de ses filiales | Annexe 1 |
| ➤ Conventions de gestion d'un portefeuille de titres DUMONT INVESTISSEMENT par la filiale SA RENE DE VEYLE | Annexe 2 |
| ➤ Convention de gestion et de direction du Groupe entre SAMSE et DUMONT INVESTISSEMENT | Annexe 3 |
| ➤ Convention entre SAMSE et des sociétés indépendantes ayant des administrateurs communs avec SAMSE | Annexe 4 |
| ➤ Conventions de trésorerie SC INV | Annexe 5 |
| ➤ Convention de prestations de la plate-forme | Annexe 6 |

Les personnes concernées par ces conventions sont indiquées en-tête de cette annexe.

ANNEXE AU RAPPORT SPECIALMEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE OU DU DIRECTOIRE CONCERNES
PAR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES 2008

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Patrice JOPPE	P.J
Paul BERIOT	P.B
Jean-Yves JEHL DE MENORVAL	J.M
Gaston CHAPPELLAZ	G.C
DUMONT INVESTISSEMENT	D.I
<i>représentée par Gérard BESSON</i>	G.B
C.R.H. EUROPE B.V.	C.H
<i>représentée par Philippe DENECE</i>	

DIRECTOIRE

Olivier MALFAIT	O.M
François BERIOT	F.B
Bernard PUEL	B.P
Jean Jacques CHABANIS	J.C
Jérôme THFOIN	J.T
Philippe GERARD	P.G
Christophe LYONNET	C.L

ANNEXE 1

CONVENTION D'ASSISTANCE ENTRE SAMSE ET CERTAINES DE SES FILIALES

1.1. PRINCIPES

Des conventions de services et de fournitures existent entre SAMSE et plusieurs filiales du Groupe, SAMSE assurant un certain nombre de prestations et de missions d'assistance dans les domaines suivants :

- ⇒ comptabilité, gestion, informatique, trésorerie
- ⇒ assistance juridique fiscale et sociale,
- ⇒ commercial, référencement, achat et stocks
- ⇒ publicité
- ⇒ personnel (recrutement et formation).

En contrepartie de ces différentes prestations, SAMSE facture à ses filiales une rémunération égale à un pourcentage du montant des ventes Hors Taxes réalisées par la filiale. Le pourcentage, fixé à 2 %, pour les filiales bénéficiant de l'intégralité des prestations, peut être réduit si la totalité des prestations n'est pas assurée.

C'est le cas de certaines filiales minoritaires ou de sociétés qui assurent certaines tâches administratives de manière autonome.

Les conventions d'assistance signées depuis 2004 sont facturées à hauteur de 80 % du montant par SAMSE et 20 % par DUMONT INVESTISSEMENT.

1.2. APPLICATION

Membres Concernés	Société	Rémunération (en % des ventes HT)	Montant € 2008
<u>A. CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE :</u>			
Conseil de Surveillance du 14 mars 2008			
J.C	EDB FROMENT	0.40 %	47 230
J.C	TS HABITAT	0.40 %	23 689
J.C	BRICO ALES	0.40 %	3 540
	COMPTOIR FROMENT	0.40 %	23 377
J.C	BRICOLAGE BOIS VERNE	0.40 %	16 860
J.C	DES IDEES	0.40 %	6 798
J.C	RG BRICOLAGE	0.40 %	29 944
<u>B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES</u>			
	RENE DE VEYLE	Forfait	6 765
	MAT APPRO	Forfait	27 600
	LA BOITE A OUTILS	0.40%	612 616
	CHRISTAUD	2.00%	413 045
	BOIS MAURIS ODDOS	1.70%	393 650
	REMAT	1.00%	77 465
	FRANCHEVILLE MAT.	0.40%	21 708
	GRAVIER ET	1.60 %	84 258
	AGGLOMERES DE CLUSES		
	COMPTOIRS DU BOIS	1.60 %	86 383
O.M. / F.B	EXPOTEO	1.36 %	47 299
P.J / P.B / O.M	DORAS	0,176 % budget	341 280
	QUINCAILLERIE DU PAYS DE SEYNE	1.60 %	41 524
	FDE	40 % des économies	550 941
	LAUDIS	1.20 %	37 197
B.P	SIMC	0.60 % négoce + 1 % LS	621 416

ANNEXE 2

2.1 Convention autorisée au cours de l'exercice :

Aucune convention autorisée au cours de l'exercice ne nous a été communiquée.

2.2 Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice :

CONVENTION DE GESTION D'UN PORTEFEUILLE DE TITRES DUMONT INVESTISSEMENT PAR LA FILIALE S.A. RENE DE VEYLE

Membres concernés : Patrice JOPPE, Olivier MALFAIT

PRINCIPES :

Une convention a été établie entre SAMSE et la SOCIETE RENE DE VEYLE, afin de faciliter la gestion de la participation, qui peut être réglée par l'attribution d'actions de la société DUMONT INVESTISSEMENT.

Cette convention prévoit que lorsque les salariés SAMSE souhaitent vendre leurs actions qui ont été acquises dans le cadre de la participation des années précédentes, la société RENE DE VEYLE peut se porter acquéreur.

Ce système présente un double avantage :

1. Il offre une réelle liquidité, et permet une transaction rapide, lorsque les salariés souhaitent vendre.
2. Il permet à la société RENE DE VEYLE de se constituer ainsi un «stock» d'actions DUMONT INVESTISSEMENT, qui sont revendues à SAMSE, lors de l'attribution de la participation, ou au fonds commun de placement «GROUPE SAMSE» en tant que de besoin.

En contrepartie de ce service rendu, RENE DE VEYLE facture une rémunération forfaitaire annuelle.

APPLICATION :

La rémunération forfaitaire annuelle 2008 a représenté une charge de 20 000 €.

CONTRAT DE LOCATION GERANCE

PRINCIPE :

La société RENE DE VEYLE facture à SAMSE la location gérance de l'agence de LA TOUR SALVAGNY.

APPLICATION A 2008 :

La location gérance a représenté une charge de 1 524 € pour SAMSE.

ANNEXE 3

CONVENTIONS ENTRE SAMSE ET DUMONT INVESTISSEMENT

Membres concernés : P. JOPPE, O. MALFAIT, B. PUEL, J.J.CHABANIS, G. BESSON

3.1 Convention autorisée au cours de l'exercice :

Aucune convention autorisée au cours de l'exercice ne nous a été communiquée.

3.2 Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice:

LOCATION DE BUREAUX

PRINCIPE :

La société SAMSE loue à DUMONT INVESTISSEMENT des bureaux dans ses locaux du siège social 2 rue Raymond Pitet à Grenoble.

APPLICATION A 2008 :

SAMSE facture à DUMONT INVESTISSEMENT pour 23 935 € de loyer du siège 2 rue Raymond Pitet à Grenoble.

CONVENTION DE TRESORERIE ENTRE SAMSE ET DUMONT INVESTISSEMENT

PRINCIPE :

Pour permettre une meilleure gestion de trésorerie au niveau du Groupe, SAMSE peut prêter et emprunter à DUMONT INVESTISSEMENT selon la trésorerie disponible. Le taux est susceptible d'être revu chaque année et de faire l'objet d'un avenant. Le taux de rémunération des avances 2008 est fixé à 4,50 %.

APPLICATION A 2008 :

DUMONT INVESTISSEMENT a facturé 26 011 € à SAMSE en rémunération des prêts accordés. Au 31 décembre 2008, le prêt accordé par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE est remboursé.

CONVENTION DE GESTION ET DE DIRECTION DU GROUPE PAR DUMONT INVESTISSEMENT

a) Prestations fournies par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE

PRINCIPES :

Afin de renforcer le rôle d'animatrice du Groupe de la Société DUMONT INVESTISSEMENT et de gérer plus efficacement les différentes sociétés, il est confié à cette société un certain nombre de tâches fonctionnelles assurées par les membres du Comité de Direction détachés auprès d'elle.

Les prestations de la S.A. DUMONT INVESTISSEMENT sont facturées à SAMSE et à sa filiale LA BOITE A OUTILS au coût de revient étant précisé que les parties doivent se rapprocher chaque début d'année pour établir le compte définitif de la prestation fournie au titre de l'année écoulée et le budget de l'année en cours.

APPLICATION A 2008 : 1 903 782 € H.T ont été facturés par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE

b) Prestations fournies par SAMSE à DUMONT INVESTISSEMENT

PRINCIPES :

Dans le cadre de la convention de gestion et de direction du groupe par DUMONT INVESTISSEMENT, décrite ci-dessus, SAMSE est amenée à fournir des prestations à DUMONT INVESTISSEMENT.

Il s'agit notamment de téléphone, location de véhicules

APPLICATION A 2008 : 12 555 € H.T ont été facturés par SAMSE à DUMONT INVESTISSEMENT.

ANNEXE 4

CONVENTIONS ENTRE SAMSE ET DES SOCIETES INDEPENDANTES AYANT DES ADMINISTRATEURS COMMUNS AVEC SAMSE

4.1 Convention autorisée au cours de l'exercice :

Aucune convention autorisée au cours de l'exercice ne nous a été communiquée.

4.2 Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice :

SOCIETE CONCERNEE : GROUPE PLATTARD

Convention d'assistance, de services et de fournitures

Une convention d'assistance, de services et de fournitures a été conclue entre :

D'UNE PART,

- SAMSE
- DUMONT INVESTISSEMENT

ET D'AUTRE PART,

- Les sociétés du Groupe PLATTARD

en vue de fournir aux sociétés du groupe PLATTARD un certain nombre de services, notamment en matière de :

- ⇒ Direction Générale
- ⇒ Comptabilité Générale
- ⇒ Gestion du Personnel
- ⇒ Informatique
- ⇒ Gestion Commerciale
- ⇒ Assistance Juridique

En contrepartie de ces différentes prestations, SAMSE facture aux sociétés du Groupe PLATTARD 80 % de la rémunération et DUMONT INVESTISSEMENT facture 20 %.

La rémunération correspond à 1 % des achats.

Au titre de 2008, SAMSE a facturé 480 224 € H.T aux sociétés du Groupe PLATTARD.

ANNEXE 5

5.1 Convention autorisée au cours de l'exercice :

Aucune convention autorisée au cours de l'exercice ne nous a été communiquée.

5.2 Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice :

CONVENTION DE TRESORERIE ENTRE SAMSE ET SC INV

PRINCIPES

Une convention de trésorerie établie entre SAMSE et SC INV prévoit une rémunération des avances au taux Euribor 3 mois + 0,50 %.

APPLICATION

SAMSE a facturé 821 591 € à SC INV en rémunération de prêts qui s'élèvent à 13 449 217 € au 31 décembre 2008.

ANNEXE 6**6.1. PRINCIPES**

En contrepartie des prestations effectuées par sa plate-forme logistique, SAMSE facture à ses filiales une rémunération comprenant un forfait annuel majoré d'un pourcentage des ventes budgétées plate-forme hors taxes.

6.2. APPLICATION

Membres Concernés	Société	Rémunération		Montant € 2008
		Forfait mensuel	% des ventes HT	
<u>CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE :</u>				
Conseil de Surveillance du 14 mars 2008				
J.C.	EDB FROMENT	917 €	0.15 %	28 606 €
J.C.	TS HABITAT	917 €	0.15 %	19 961 €
J.C.	BRICO ALES	750 €	0.15 %	6 090 €
J.C.	COMPTOIR FROMENT	750 €	0.15 %	15 187 €
J.C.	BRICOLAGE BOIS VERNE	9 000 €	0.15 %	15 785 €
J.C.	DES IDEES janvier avril	4 000 €		
J.C.	DES IDEES mai décembre	8 000 €	0.075 %	7 669 €
	RG BRICOLAGE	11 000 €	0.15 %	21 259 €

Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital social par annulation d'actions achetées

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société SAMSE S.A., et en exécution de la mission prévue à l'article L.225-209, al. 7, du Code de Commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L.225-209, al. 7 du Code de Commerce.

Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre Assemblée Générale et serait donnée pour une période maximale de 18 mois.

Votre Directoire vous demande de lui déléguer, pour une période de 18 mois, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre Assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 28 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

BBM & Associés, représenté par
Alain BRET

ODICEO, représenté par
Jean-Pascal REY

2.4.4 Résolutions

Résolutions de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire

Première résolution (*Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2008*) - L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire et sur les comptes sociaux de la société, et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice 2008 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, faisant apparaître un bénéfice de 17 104 194,86 €.

L'Assemblée générale approuve, en application de l'article 223 quater du code général des impôts, le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du code général des impôts mentionné dans ces comptes, qui s'élève à 35 842 € ainsi que le montant de l'impôt qui en résulte, soit 11 947 €.

Deuxième résolution (*Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2008*) - L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire sur les comptes consolidés de la société, et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice 2008 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution (*Affectation du résultat et fixation du dividende*) - L'Assemblée générale approuve les propositions du Directoire relatives à l'affectation du bénéfice de l'exercice 2008 :

	En euros
Origine	
Résultat de l'exercice	17 104 194,86
Report à nouveau	8 947 828,64
Total	26 052 023,50
Affectation	
Réserve légale	1 565,00
Réserve facultative	10 000 000,00
Dividende	6 099 022,80
Report à nouveau	9 951 435,70
Total	26 052 023,50

L'Assemblée générale fixe le dividende pour cet exercice à 1,80 € par action et décide qu'il sera mis en paiement le Mardi 23 juin 2009.

Lorsqu'il est versé à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, le dividende est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3-2° du code général des impôts. Toutefois, ce dividende pourra être soumis, sur option du bénéficiaire, à un prélèvement forfaitaire libératoire de 18 % (article 117 quater du code général des impôts).

La fraction du dividende correspondant aux actions propres détenues par la société sera affectée au compte "report à nouveau".

Les dividendes mis en paiement par Samse au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende *
2005	1,50 €
2006	1,80 €
2007	2,20 €

*pour les actionnaires personnes physiques, le montant du dividende perçu était éligible à la réfaction de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du code général des impôts.

Quatrième résolution (*Approbation des conventions et engagements réglementés*) - L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial des commissaires aux comptes, présenté en application des dispositions de l'article L 225-40 du code de commerce, sur les conventions visées aux articles L 225-38, L 225-86 et suivants dudit code, prend acte des informations relatives aux conventions conclues et aux engagements pris en 2008 et au cours d'exercices antérieurs.

Cinquième résolution (*Nomination de M. Alain Vaury en qualité de membre du Conseil de Surveillance*) - L'Assemblée générale décide de nommer M. Alain Vaury en qualité de membre du Conseil de Surveillance.

Ce mandat est conféré pour une période de un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Sixième résolution (*Remplacement des commissaires aux comptes suppléants démissionnaires*) - L'Assemblée générale décide de nommer en remplacement de M. Pierre Grafmeyer et de M. Eric Bacci, démissionnaires, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009, M. Didier Vaury et Mme Marie Mermillod-Dupoizat, en qualité de commissaires aux comptes suppléants.

Septième résolution (*Autorisation à donner au Directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la société*) - L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Directoire et conformément aux dispositions des articles L 225-209 et suivants du code de commerce :

1. Autorise le Directoire à acheter des actions de la société dans la limite de 10 % du nombre total des actions composant le capital social à la date de la présente autorisation, soit à titre indicatif 338 834 actions sur la base du capital au 31 décembre 2008, dernière date du capital constaté.

Compte tenu des 52 709 actions propres déjà détenues à cette date par la société, le nombre total d'actions susceptibles d'être acquises sera de 286 125 actions.

2. Décide que les actions de la société pourront être achetées en vue de :

- procéder, dans le cadre d'un contrat de liquidité, à l'animation du titre de la société, par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement,

- mettre en place, honorer ou couvrir tout plan d'options sur actions, d'attribution gratuite d'actions, d'épargne salariale et de toute forme d'allocation au profit des salariés et des mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés de son Groupe qui lui sont liées dans les conditions de l'article L 225-180 du code de commerce,

- conserver et remettre ultérieurement des actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,

- annuler totalement ou partiellement les actions ainsi rachetées, sous réserve de l'adoption, par la présente Assemblée générale extraordinaire, de la 8^{ème} résolution ci-après, ayant pour objet d'autoriser cette annulation,

- opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur.

Dans une telle hypothèse, la société informerait ses actionnaires par voie de communiqué.

3. Fixe, par action, à 120 € le prix maximal d'achat. Ainsi, au 31 mars 2009, un nombre théorique maximal de 284 522 actions serait susceptible d'être acquis, correspondant à un montant théorique maximal de 34 142 640 €.

4. Décide que les acquisitions, cessions ou transferts de ces actions pourront être effectués par tous moyens et de toutes manières dans le respect de la réglementation en vigueur.

5. Fixe à 18 mois à compter de la présente Assemblée la durée de cette autorisation qui annulera pour la période non écoulée et remplacera, à compter de la date de mise en œuvre par le Directoire, l'autorisation donnée par l'Assemblée générale du 23 mai 2008.

6. Confère tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de délégation pour mettre en œuvre la présente résolution.

Résolution de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

Huitième résolution (*Autorisation à donner au Directoire à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions*) - L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport spécial des commissaires aux comptes, autorise le Directoire, en application des dispositions de l'article L 225-209 du code de commerce, à réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, sur ses seules délibérations et aux époques qu'il appréciera, par annulation d'actions déjà détenues par la société et /ou qu'elle pourrait acheter dans le cadre de l'autorisation donnée sous la 7^{ème} résolution.

Conformément à la loi, la réduction ne pourra pas porter sur plus de 10 % du capital social par périodes de 24 mois.

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs, au Directoire, avec faculté de délégation, pour arrêter les modalités des annulations d'actions, imputer la différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur valeur nominale sur tous comptes de réserves ou primes, pour apporter aux statuts les modifications découlant de la présente autorisation et accomplir toutes formalités nécessaires.

L'autorisation objet de la présente résolution est donnée pour une durée de 18 mois. Elle annule et remplace celle donnée par l'Assemblée générale du 23 mai 2008.

Résolution commune aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire

Neuvième résolution (*Pouvoirs*) - L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

3 Rapport de gestion

3.1	Faits marquants de l'exercice 2008	75
3.2	Déroulement de l'exercice	76
3.3	Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice	80
3.4	Gestion des risques	81
3.5	Mandats et fonctions des mandataires sociaux	91
3.6	Rémunérations et avantages des mandataires sociaux	91
3.7	Intérêts des dirigeants et des salariés dans le capital de Samse	98
3.8	Conventions et engagements réglementés	100
3.9	Rapport social	101
3.10	Rapport environnemental	102
3.11	Informations sur le capital	105
3.12	Perspectives 2009	110
3.13	Frais de recherche et de développement	111
3.14	Dépenses non déductibles fiscalement	111
3.15	Observations du comité d'entreprise	111

3.1 Faits marquants de l'exercice 2008

3.1.1 Changement de méthode et de présentation des comptes consolidés

D'une part, le compte de résultat consolidé a été modifié à la suite d'un changement de méthode de valorisation des stock-options. La méthode de la valeur intrinsèque a été remplacée par la méthode Black et Scholes.

Conformément à ce que requiert la Norme IAS 8, les années antérieures ont été corrigées de manière rétrospective, ce qui a conduit à retraiter les charges de personnel pour les années 2006 et 2007.

Les impacts de ce changement de méthode sont mentionnés dans la note 14.5 de l'annexe.

D'autre part, le compte de résultat consolidé a fait l'objet d'une nouvelle présentation, conforme à la recommandation du CNC n° 2004-R-02 du 27 octobre 2004.

Conformément à l'IAS 8, les années antérieures ont été corrigées de manière rétrospective.

Ce changement de présentation (reclassement de certains produits et charges) ne modifie ni le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel courant, le résultat opérationnel, le résultat financier, ni le résultat net des sociétés intégrées des années 2006 et 2007. Les autres produits de l'activité ordinaire constitués principalement par des reprises de provisions et produits divers ont été reclassés par nature. Les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ont été retraités des dividendes reçus de sociétés non consolidées qui figurent désormais dans les autres produits et charges financiers.

L'impact de ces reclassements est mentionné dans les tableaux figurant en pages 116, 117, 154 et 155.

3.1.2 Croissance externe

Acquisitions

. Janvier 2008, Samse acquiert 33,99 % du capital de la société FDE (holding du Groupe M+).

. Juillet 2008, prise de participation de Samse dans la société Leader Carrelages à hauteur de 30 % et dans la société Didier à concurrence de 25 %.

Trois nouvelles sociétés sont consolidées par intégration globale :

. Bédier Matériaux et Roger Cléau acquises par Doras, respectivement en avril et août 2008.

. Sovime Fermetures rachetée par Remat en novembre 2008.

Modifications significatives du périmètre

En bricolage

. Janvier 2008 : prise de participation complémentaire de La Boîte à Outils dans Ts Habitat, la quote-part de capital détenu passant de 66,66 % à 100 %.

. Avril 2008 : souscription par La Boîte à Outils à l'augmentation de capital de Des Idées portant sa détention de titres à 98,40 %.

. Avril 2008 : la quote-part détenue dans la SCI Le Carreau par La Boîte à Outils passe à 20 %.

. Mai 2008 : prise de participation complémentaire dans Comptoir Froment par La Boîte à Outils qui détient désormais 50 % du capital.

. Septembre 2008 : la quote-part détenue par Samse dans La Boîte à Outils de 91,55 % est passée à 91,96 %.

En négoce

. Avril 2008 : acquisition complémentaire par Samse des titres de Francheville Matériaux portant la détention de 35,15 % à 99,98 %.

. Mai 2008 : prise de participation complémentaire dans Remat portant la quote-part de Samse dans le capital de 97,03 % à 98,66 %.

. Juillet 2008 : prise de participation complémentaire de Samse dans Get Electric portant la quote-part du capital de 71,40 % à 100 %.

3.1.3 Réorganisation du périmètre

Dans le cadre de la restructuration interne, deux opérations ont été réalisées :

. Juillet 2008 : Transmission Universelle de Patrimoine de Formule des Artisans à Doras.

. Novembre 2008 : fusion-absorption de Brico Alès par Comptoir Froment avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008.

3.2 Dérroulement de l'exercice

Le contexte de la crise actuelle n'a pas conduit le Groupe Samse à des modifications d'hypothèses habituellement retenues pour élaborer les différentes estimations.

Une vigilance accrue a été portée sur les éventuelles défaillances des clients dont l'insolvabilité est perceptible, et les retards de paiement font l'objet d'une surveillance toute particulière.

La baisse du niveau d'activité a été prise en compte, notamment dans la détermination des budgets 2009, sans pour autant que les incertitudes du marché conduisent à constater d'éventuelles dépréciations d'actif.

Le rythme des investissements prévus pourrait être ralenti en fonction de la réalité du marché au cours de l'exercice 2009.

La gestion de trésorerie est désormais pilotée à court terme avec la mise en place d'un système de veille sur la solvabilité des clients et la mise en œuvre de leviers d'amélioration du BFR.

Cette amélioration portera notamment sur des actions ciblées sur les stocks de marchandises déjà mises en place sur 2008 et sur les approvisionnements de la plate-forme logistique.

3.2.1 Activité du Groupe

Extrait du compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	2008	2007	2006	% sur 1 an	% sur 2 ans
Chiffre d'affaires	947,6	927,6	848,9	2,15	11,62
Résultat opérationnel courant	50,5	52,4	41,3	- 3,60	22,09
Résultat opérationnel	50,8	53,9	44,5	- 5,72	14,36
Résultat financier	- 6,6	- 5,4	- 4,0	21,92	66,18
Impôt sur le résultat	15,9	17,2	14,3	- 7,65	10,86
Résultat net des sociétés intégrées	28,9	33,3	27,9	- 13,33	3,71
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,6	2,1	1,7	- 72,55	- 67,23
Résultat net consolidé - part du Groupe	24,6	29,6	24,3	- 16,84	1,47

1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Samse a progressé de 2,15 % au cours de l'exercice 2008 et a atteint 947,6 M€. L'activité négoce a progressé de 3,39 % et l'activité bricolage a enregistré un recul de 3,11 %. La fermeture du magasin de La Boîte à Outils à Gap, du fait de l'incendie survenu fin 2007, a eu un impact important sur l'activité bricolage.

A périmètre comparable, le chiffre d'affaires global a progressé de 0,68 %.

Le chiffre d'affaires de l'activité négoce représente 82 % du chiffre d'affaires total consolidé et le chiffre d'affaires de l'activité bricolage représente 18 % du chiffre d'affaires total consolidé.

Répartition du chiffre d'affaires par activité

(en millions d'euros)	2008	2007	2006	% sur 1 an	% sur 2 ans
Négoce	776,9	751,5	683,6	3,39	13,64
Bricolage	170,7	176,1	165,3	- 3,11	3,27
Total Groupe	947,6	927,6	848,9	2,15	11,62

2 - Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'élève à 50,5 M€ (- 3,60 % par rapport à l'exercice précédent). Ce

résultat a été affecté par des dépréciations résultant des "impairment tests" à hauteur de 2,1 M€.

La marge opérationnelle courante ressort à 5,32 % du chiffre d'affaires contre 5,64 % à fin 2007.

3 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel correspond au résultat opérationnel courant, majoré des plus et moins values de cessions d'actifs immobiliers qui représentent en 2008, un montant de 0,37 M€. Pour l'exercice 2008, le résultat opérationnel du Groupe s'élève à 50,8 M€, en recul de 5,72 % par rapport à l'année précédente.

Il représente 5,37 % du chiffre d'affaires.

4 - Résultat financier

Le résultat financier se compose, d'une part, du coût de l'endettement financier brut qui a progressé de 4,30 % par rapport à l'an dernier et, d'autre part, du solde des autres produits et charges financiers en recul de 43,68 % par rapport à l'exercice 2007.

Globalement, le résultat financier, qui prend en compte 1,1 M€ de dépréciation de titres, se détériore de 21,92 % par rapport à l'exercice précédent.

5 - Impôt sur le résultat

La charge d'impôt représente un montant de 15,9 M€ contre 17,2 M€ l'année précédente. Le taux de l'impôt facial du Groupe (après retraitement des charges qui ne supportent pas d'impôt) ressort à 35,38 %.

La différence entre le taux de l'impôt effectif du Groupe de 33,90 % et 35,38 % s'explique par l'existence dans le résultat de charges définitivement non déductibles.

6 - Résultat net des sociétés intégrées

Le résultat des sociétés intégrées est en recul de 13,33 %.

Il atteint un montant de 28,9 M€ contre 33,3 M€ l'an dernier.

7 - Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part dans le résultat des entreprises associées est en recul de 72,55 %, essentiellement lié à l'effet négatif des résultats des sociétés Simc Matériaux et FDE (Groupe M+).

La quote-part de résultat représente en 2008 un montant positif de 0,6 M€.

8 - Résultat net consolidé - part du Groupe

La part de résultat revenant au Groupe s'élève à 24,6 M€ contre 29,6 M€ l'an dernier soit un recul de 16,84 %.

3.2.2 Flux financiers

Sur l'exercice 2008, les flux financiers indépendamment de l'activité, ont été impactés par diverses prises de participation.

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution de l'endettement net et le ratio d'endettement financier sur les trois derniers exercices.

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Dettes financières non courantes	122,7	101,5	127,7
Dettes financières courantes (hors concours bancaires)	43,9	33,2	23,7
Trésorerie nette	- 41,6	- 23,4	- 57,8
Endettement net	125,0	111,3	93,6

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Capitaux propres	247,9	234,4	204,7
Endettement financier net	125,0	111,3	93,6
Ratio d'endettement net (%)	50,4	47,5	45,7

3.2.3 Flux d'investissement

(en K€)	2008	2007	2006
Investissements réalisés par Samse			
Investissements opérationnels			
Immobilisations incorporelles	1 388	326	645
Terrains et constructions	7 034	8 726	9 964
Matériels et outillages	1 778	1 973	3 246
Installations et agencements mobiliers	1 146	1 165	957
Matériels de transport	3 795	1 696	1 738
Matériel de bureau, informatique et mobilier	261	1 026	774
Total	15 402	14 912	17 324
Investissements financiers			
Francheville Matériaux	304	-	-
M.C.D.I.	14	-	-
F.D.E. (Groupe M +)	3 452	-	-
Bourg Matériaux	-	-	250
Didier	914	-	-
E-Mat	-	-	37
Ets Pierre Henry et Fils	-	-	15 541
Expotéo	-	500	-
Get Electric	52	43	29
La Boîte à Outils	257	455	446
SCI La Règle	-	214	-
Leader Carrelages	714	-	-
Quincaillerie du Pays de Seyne	-	1 477	-
Remat	59	84	133
Sté des Graviers et Agglomérés de Cluses	-	-	2 300
Total	5 766	2 773	18 736
Investissements Samse société mère	21 168	17 685	36 060
Investissements réalisés par les filiales (*)			
Blanc Matériaux	73	100	156
Bois Mauris Oddos	3 163	1 273	389
Bourg Matériaux	-	120	-
SCI Branly	-	-	1 153
Btp Distribution	307	327	342
Célestin Matériaux	252	1 085	63
Christaud	578	283	775
Comptoir Froment	813	-	102
Des Idées	215	-	-
Doras	20 217	8 344	6 573
Expotéo	466	865	-
Groupe Henry	190	301	502
La Boîte à Outils	10 627	5 652	5 488
Francheville Matériaux	21	-	-
Remat	1 700	56	103
Quincaillerie du Pays de Seyne	109	-	-
Sté des Graviers et Agglomérés de Cluses	170	-	-
Autres	224	543	421
Investissements filiales	39 125	18 949	16 067
Investissements Groupe	60 293	36 634	52 127

(*) Les investissements réalisés par les filiales comprennent les investissements opérationnels et financiers.

Le Groupe auto-finance ses investissements ou recourt à des emprunts bancaires.

3.2.4 Activité de Samse

Extrait du compte de résultat (données sociales)

(en millions d'euros)	2008	2007	2006	% sur 1 an	% sur 2 ans
Chiffre d'affaires	462,6	461,7	434,4	0,19	6,49
Résultat d'exploitation	20,6	22,7	20,2	- 9,27	1,98
Résultat financier	4,0	4,2	2,2	- 5,16	81,81
Résultat exceptionnel	- 0,2	2,0	0,8	-	-
Participation	1,2	1,7	1,6	- 30,72	- 28,12
Impôt sur le résultat	6,0	7,5	6,3	- 20,06	- 4,76
Résultat net	17,1	19,7	15,2	-13,02	12,50

Le chiffre d'affaires réalisé par Samse sur l'exercice 2008 s'élève à 462,6 M€ contre 461,7 M€ en 2007, ce qui représente une progression de 0,19 %.

Le résultat d'exploitation diminue, passant de 22,7 M€ à 20,6 M€, soit une baisse de 9,27 % : les produits d'exploitation se situent à 471,6 M€ et les charges à 451,0 M€.

Le résultat financier, constitué principalement de dividendes en provenance des filiales, est en légère baisse par rapport à 2007.

Le résultat exceptionnel qui était de 2,0 M€ ressort à - 0,2 M€.

Après une participation des salariés de 1,2 M€ et un impôt sur les bénéfices de 6,0 M€, le résultat net s'établit à 17 104 194,86 €, en baisse de 13,02 % par rapport au résultat 2007.

3.2.5 Activité et résultats des principales filiales opérationnelles

Sociétés en K€	Chiffre d'affaires			Résultat d'exploitation		
	2008	2007	% variation	2008	2007	% variation
Blanc Matériaux	5 086	4 932	+ 3,12	476	360	+ 32,22
Bois Mauris Oddos	24 949	26 503	- 5,86	908	1 822	- 50,16
Bourg Matériaux (1)	9 735	6 655	NC	82	- 351	NC
Brico Alès (2)	1 122	2 394	NC	- 153	- 69	NC
Bricolage Bois du Verne	4 396	4 164	NS	135	6	NS
Btp Distribution	20 806	19 207	+ 8,33	1 158	962	+ 20,37
Célestin Matériaux	15 494	12 764	+ 21,39	1 424	1 157	+ 23,08
Christaud	21 145	20 631	+ 2,49	1 932	2 055	- 5,99
Comptoir Froment	7 917	- 2	NC	197	7	NC
Des Idées	2 000	1 072	+ 86,57	- 21	- 45	+ 53,33
Doras	209 813	198 430	+ 5,74	11 171	10 021	+ 11,48
Entrepôt du Bricolage Froment	12 037	11 157	+ 7,89	777	462	+ 68,18
Ets Pierre Henry et Fils	45 669	45 567	+ 0,22	4 153	4 614	- 9,99
Expotéo (3)	3 795	1 864	NC	- 269	- 242	NC
Francheville Matériaux (4)	5 477	5 650	- 3,06	62	109	- 43,12
La Boîte à Outils (5)	157 371	165 865	- 5,12	7 577	7 674	- 1,26
Les Comptoirs du Bois et Associés	5 508	5 235	+ 5,21	383	275	+ 39,27
Mat Appro	2 865	2 474	+ 15,80	52	41	+ 26,83
Quincaillerie du Pays de Seyne	2 749	3 207	- 14,28	84	22	+ 281,82
Remat	7 894	8 199	- 3,72	435	559	- 22,18
Sovime Fermetures (6)	2 408	-	-	210	-	-
Sté des Graviers & Agglomérés de Cluses	5 727	5 530	+ 3,56	422	349	+ 20,92
Ts Habitat	6 045	5 772	NC	304	187	NC

(1) Exercice de 17 mois en 2007 - (2) Fusion-absorption par Comptoir Froment en 2008 - (3) Exercice de 8 mois en 2007 - (4) Intégration globale à partir de 2008 - (5) Fermeture du magasin de Gap de janvier à novembre 2008 du fait de l'incendie survenu en décembre 2007 - (6) Entrée dans le périmètre du Groupe en 2008.

NC : non comparable - NS : non significatif

Sociétés en K€	Résultat courant			Résultat net		
	2008	2007	Variation %	2008	2007	Variation %
Blanc Matériaux	437	349	+ 25,21	290	247	+ 17,41
Bois Mauris Oddos	1 018	1 987	- 48,77	878	1348	- 34,87
Bourg Matériaux (1)	12	-267	NC	18	- 393	NC
Brico Alès (2)	- 172	- 104	NC	78	- 355	NC
Bricolage Bois du Verne	24	- 94	NS	26	- 127	NS
Btp Distribution	1 031	907	+ 13,67	671	601	+ 11,70
Célestin Matériaux	1 395	1 168	+ 19,43	953	732	+ 30,19
Christaud	2 272	2 424	- 6,27	1 612	1 660	- 2,89
Comptoir Froment	132	- 2	NC	389	- 62	NC
Des Idées	- 70	- 88	+ 20,45	- 81	- 100	- 19,00
Doras	11 889	13 050	- 8,90	7 029	8 961	+ 13,40
Entrepôt du Bricolage Froment	788	449	+ 75,50	458	336	+ 36,31
Ets Pierre Henry et Fils	3 809	4 204	- 9,40	2 521	3 100	- 18,67
Expotéo (3)	- 332	- 260	NC	- 352	- 273	NC
Francheville Matériaux (4)	26	74	- 64,86	18	73	- 75,34
La Boîte à Outils (5)	8 335	5 611	+ 48,55	3 753	2 870	+ 30,77
Les Comptoirs du Bois et Associés	419	309	+ 35,60	268	206	+ 30,10
Mat Appro	52	42	+ 23,81	43	20	+ 115,00
Quincaillerie du Pays de Seyne	91	22	+ 313,64	47	38	+ 23,70
Remat	561	703	- 20,20	358	466	- 23,18
Sovime Fermetures (6)	287	-	-	239	-	-
Sté des Graviers et Agglomérés de Cluses	426	359	+ 18,66	259	226	+ 14,60
Ts Habitat	222	8	NC	264	- 150	NC

(1) Exercice de 17 mois en 2007 - (2) Fusion-absorption par Comptoir Froment en 2008 - (3) Exercice de 8 mois en 2007 - (4) Intégration globale à partir de 2008 - (5) Fermeture du magasin de Gap de janvier à novembre 2008 du fait de l'incendie survenu en décembre 2007 - (6) Entrée dans le périmètre du Groupe en 2008.

NC : non comparable - NS : non significatif

Les flux entre les sociétés du Groupe sont mentionnés dans le rapport spécial des commissaires aux comptes au titre des conventions réglementées, figurant au chapitre 2.4 Assemblée générale mixte du 26 mai 2009.

3.3 Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

En date du 1^{er} avril 2009, Samse prend une participation minoritaire de 34 % dans la société Plattard SAS, spécialisée dans les domaines de l'industrie (granulats, béton et produits manufacturés) et du négoce de matériaux de construction.

Ce rapprochement permet au Groupe Samse de renforcer significativement son maillage géographique dans les départements de Saône et Loire,

de Rhône et de l'Ain et contribue à la pérennité et au développement du Groupe Plattard.

Le Groupe Plattard compte 450 collaborateurs, dispose d'un réseau de 27 agences et réalise un chiffre d'affaires de 115 M€ (dont + de 60 % dans le négoce).

Ce Groupe sera consolidé par mise en équivalence. Antérieurement, Samse entretenait des relations commerciales privilégiées avec le Groupe Plattard.

3.4 Gestion des risques

3.4.1 Facteurs de risques

L'identification et l'évaluation des risques au sein du Groupe Samse passent par son processus de cartographie des risques et par l'expertise des métiers.

Les principaux risques liés à la structure du Groupe Samse et à ses activités sont décrits ci-après. Ils sont regroupés en risques de marché, risques de concurrence, risques juridiques, risques spécifiques liés aux activités du Groupe Samse et risques industriels et environnementaux.

L'objet de la description des risques est la mise en garde des investisseurs sur les conséquences envisageables de la réalisation des risques majeurs tout en répondant aux obligations réglementaires qui peuvent concerner des risques plus marginaux, comme celui du risque de change vis-à-vis duquel le Groupe est peu exposé.

Les risques de marché

Le Groupe est normalement exposé aux risques de taux d'intérêt et de liquidité. La gestion de ces risques est centralisée au niveau de la direction administrative et financière.

Le risque de taux

Le risque de taux est suivi de manière régulière par la direction administrative et financière du Groupe et par le responsable du service trésorerie, en coordination avec les différentes banques partenaires.

Les emprunts souscrits par le Groupe sont libellés en taux fixe et en taux variable.

Les opérations de couverture de taux à la clôture s'élèvent à 26 926 K€ dont 14 453 K€ de couverture taux fixe et 12 473 K€ de diversification d'indexés.

Ces opérations sont valorisées et contrôlées tous les trimestres (calcul de la valeur de marché des opérations de couverture en application de la norme IAS 39).

31 décembre 2008 (en K€)	1 an au plus	1 an à 5 ans	Au-delà	Total
Passifs financiers	52 186	113 919	8 750	174 855
Dont taux fixe	10 925	24 278	1 299	36 502
Dont taux variable	41 261	89 641	7 451	138 353
Position nette avant gestion	41 261	89 641	7 451	138 353
Hors bilan (swaps de taux)	3 614	10 839	-	14 453
Position nette après gestion	37 647	78 802	7 451	123 900

Une hausse des taux d'intérêts de 1 % majorerait le coût de l'endettement du Groupe Samse de 376 K€.

Le risque de liquidité

Le Groupe Samse est peu exposé au risque de liquidité, il s'assure que ses lignes de crédit permettent de financer les dépenses opérationnelles.

Le Groupe dispose d'un "cashpool" interne et en fonction des besoins de trésorerie, il peut faire appel à des concours bancaires.

Le montant des découverts autorisés à la clôture s'élève à 98 M€.

Au 31 décembre 2008, les découverts ont été utilisés pour 8,3 M€, soit 8,45 %.

Au 31 décembre 2008, l'endettement financier net du Groupe s'élève à 125 M€.

La dette courante du Groupe est composée majoritairement par des emprunts amortissables trimestriellement.

Les passifs financiers hors concours bancaires se répartissent uniformément sur l'année.

Le Groupe s'est engagé à respecter les covenants suivants au terme de certains emprunts :

- Endettement net / Fonds propres : inférieur ou égal à un.
- Endettement net / Marge brute d'auto-financement : inférieur ou égal à trois.

Au 31 décembre 2008, ces ratios financiers sont respectés :

- Endettement net / Fonds propres =	0,50
- Endettement net / Marge brute d'auto-financement =	2,42

Le risque sur actions

Le Groupe Samse a acquis au cours de l'année 2008 de nouvelles actions propres dans le cadre du renouvellement du programme de rachat d'actions, autorisé par l'Assemblée générale des actionnaires du 23 mai 2008. La société est propriétaire, au 31 décembre 2008, de 52 709 actions propres. A cette date, les actions sont valorisées à leur valeur historique, soit 2 946 K€. La valeur d'inventaire de ces actions était de 2 689 K€ au 31 décembre 2008.

Le risque sur valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières du Groupe Samse sont représentées essentiellement par des Sicav monétaires et des dépôts à termes et sont évaluées à leur juste valeur, soit 27 467 K€.

La part des dépôts à terme représente 11 500 K€ et celle des Sicav 15 967 K€.

Le risque de change

Le Groupe est peu exposé au risque de change, ses importations proviennent de la zone Euros ou sont libellées en Euros.

Les quelques fournisseurs de la zone Asie sont payés en dollars.

Le faible montant des importations n'impose pas de mettre en place de couverture de change, souvent onéreuse.

Le Groupe n'exclut pas cette possibilité, ponctuellement, en fonction de la volatilité du dollar.

Le Groupe exporte de façon marginale en Suisse et dispose de points de vente frontaliers dans l'Ain et la Haute-Savoie.

Aucune couverture euros / francs suisse n'a été mise en place car la majeure partie des clients règle en euros.

Les risques de concurrence

Les risques liés à la concurrence obligent le Groupe à être très attentif à l'évolution du marché et des acteurs.

Pour l'activité négoce, Point P, Réseau Pro, Big Mat, Gédimat, Promater, Tout Faire constituent les principaux concurrents. Concernant l'activité bricolage, les principaux concurrents sont Leroy Merlin, Castorama, Brico Dépôt.

Dans ce contexte concurrentiel, le Groupe Samse veille à adapter en permanence ses agences et ses magasins :

- refonte des plans de vente et des plans de stock,
- formation des collaborateurs,
- investissement dans les moyens logistiques et les outils marketing,
- amélioration de la qualité de service clients,
- maillage territorial.

Par toutes ces actions, les parts de marché des différentes enseignes du Groupe sont maintenues ou développées.

Les risques juridiques

Les facteurs de dépendance

Le Groupe Samse n'est dépendant à l'égard d'aucun brevet, licence ou contrat d'approvisionnement susceptible d'avoir une incidence notable sur la situation financière, l'activité, le résultat ou le patrimoine du Groupe.

Les litiges

Dans la gestion courante de ses activités, le Groupe Samse est sujet à divers litiges ou contentieux dont la société estime qu'ils n'entraîneront aucun coût significatif ou n'auront aucune incidence notable sur la situation financière, l'activité, le résultat ou le patrimoine du Groupe.

De plus, il n'existe aucun litige ou arbitrage susceptible d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence notable sur la situation financière, l'activité, le résultat ou le patrimoine du Groupe.

Les risques spécifiques liés aux activités du Groupe

Le risque crédit-clients

L'activité négoce du Groupe Samse est exposée au risque de non-recouvrement de ses créances clients.

Au 31 décembre 2008, les créances clients de l'activité négoce représentent 20,97 % du chiffre d'affaires consolidé de l'activité, soit une augmentation de 1,09 point par rapport à 2007.

La provision pour dépréciation des comptes clients représente 6,49 % des créances brutes soit une hausse de 0,69 point par rapport à 2007.

La gestion du risque est assurée en interne et décentralisée dans les agences et les régions, à travers les responsables crédit clients. Les responsables crédit clients utilisent des prestations de surveillance financière, d'assurance-crédit (SFAC) et de garanties de paiement, auxquelles ils sont formés de manière régulière au travers de stages menés par la direction juridique et sociale. Le suivi du risque global est assuré par la direction générale en relation avec la comptabilité clients.

La gestion des contentieux, sous la responsabilité de la direction juridique et sociale est assurée en interne et centralisée au siège social au service contentieux composé de trois juristes. Les affaires sont suivies individuellement et les actions en justice sont menées en collaboration avec un cabinet d'avocats.

Un accroissement significatif des incidents de règlement et de procédures de recouvrement a été noté sur la fin de l'année 2008. Le contentieux

indemnisable auprès de la SFAC a doublé en 2008 par rapport à 2007. Les procédures collectives sont également en hausse constatée, notamment chez les promoteurs.

Cela a conduit le Groupe Samse à davantage de prudence et à constater, au 31 décembre 2008, une provision pour dépréciation financière des comptes clients en augmentation de 20,66 % par rapport à l'année précédente.

Il convient de noter qu'un accord dérogatoire des délais de paiement a été signé, à l'initiative de la branche du Groupe Samse, avec les fédérations représentatives des fournisseurs et des clients. Cet accord va permettre en 2009 de limiter et de lisser l'impact de trésorerie que représente l'application de la Loi de Modernisation de l'Economie.

La gestion du risque crédit-clients est assurée par la société Samse pour l'ensemble des filiales du Groupe à l'exception de Doras qui dispose de son propre service, basé à Dijon, assurant ainsi une meilleure proximité clients.

Les risques liés aux actifs d'exploitation

□ Les tènements immobiliers

Le Groupe Samse détient, en pleine propriété ou via des sociétés civiles immobilières où il est majoritaire, la plupart de ses points de vente.

Certains autres points de vente du Groupe sont exploités soit à travers des baux commerciaux, soit à travers des baux à construction. Ces baux sont suivis par le service juridique immobilier, rattaché au Directeur du développement.

Tènements immobiliers propriété

Samse			
Brezins (bureaux)	Annecy	La Motte Servolex	Briançon
Grenoble (siège)	Annemasse	Moutiers	Chateaufort
Moirans	Bellegarde	St Jean de Maurienne	Château Arnoux
St Marcellin	St Genis Pouilly	St Pierre d'Albigny	Barcelonnette
Monestier de Clermont	St Julien en Genevois	Corbas	Digne
Vif	Sallanches	Albertville	Privas
St Etienne de St Geoirs	Ville la Grand	Bourg St Maurice	Le Pouzin
St Genis Laval	Aix les Bains	Pusignan	Ruoms
St Quentin Fallavier	Valence		
Doras			
Corbigny	Chenove	Pontarlier	Macon
Décize	Dijon	Vesoul	Montceau les Mines
Montluçon	Dole	Is sur Tille	Beaune
Moulins Engilbert	Arbois	Ste Colombe s/ Seine	Lons le Saunier
Cosne s/ Loire	Besançon	Langres	Seurre
Nevers St Eloi	Béthoncourt	Villegusien le Lac	Verdun s/ Doubs
St Satur	Le Creusot	Gueugnon	
La Boîte à Outils			
Annecy	Le Creusot	L'Isle d'Abeau	Sallanches
Echirrolles			
Christaud			
Aubenas			
Célestin Matériaux			
Bourgoin-Jallieu	Pusignan		
Bois Mauris Oddos			
Annecy	Argonay		
Matériaux Simc			
Cadenet			
Log-Eau			
Echirrolles			

Tènements faisant l'objet de baux commerciaux

Samse			
Crolles	La Frette	Thonon les Bains	Vallon Pont d'Arc
St Egrève	Flumet	Annonay	Guillestre
Lans en Vercors	Margencel	Montpezat	St Firmin
La Tour de Salvagny	Lyon	Bourg d'Oisans	La Mure
La Tour du Pin	Pont de Beauvoisin		
Doras			
Neuilly l'Evêque	Faverois	Fain les Montbard	Nuits St Georges
St Usage	Chalindrey	Crottet	Chenove
Baume les Dames	St Marcel	Chalon s/Saône	Cluny
Noidans les Vesoul	Polisot	Luxeuil	

La Boîte à Outils			
Romans Alès Grenoble (siège) Brezins (plate-forme) Briançon	Montélimar Voglans Décines Cluses St Jean de Maurienne	La Frette Champier Pont de Beauvoisin St Julien en Genevois	Gap Pontarlier St Genis Pouilly Annemasse
Matériaux Simc			
Manosque Manosque (plate-forme) Mouans La Fare Le Luc	Pertuis Aix en Provence Lamanon Vinson sur Verdon	Sarrians Oraison Aubagne Velaux	Sault Gardanne La Farlède Monteux
Christaud			
Valence Bourgoin Jallieu	Clermont Ferrand Moirans	Argonay La Motte Servolex	Annecy Albertville
Célestin Matériaux			
Irigny	Chassieu		
Blanc Matériaux			
Colmars Les Alpes	La Mure Argens	Annot	
Laudis			
Avignon	Bagnols sur Cèze		
Expotéo			
Gap	Echirolles	Digne	
Bois Mauris Oddos			
Briançon			
Des Idées			
Bassens	Echirolles		
Société des Gravieres et Agglomérés de Cluses			
Cluses			
Francheville Matériaux			
Chaponost			
Mat Appro			
St Etienne de St Geoirs			
Quincaillerie du Pays de Seyne			
La Seyne Les Alpes			
Get Electric			
Grenoble			
Scierie Jourdan			
Vinay			
Les Comptoirs du Bois et Associés			
Voiron			
Scierie et Séchoirs du Dauphiné			
St Hilaire du Rosier			
Ets Pierre Henry et Fils			
St Hilaire du Rosier			
Deguerry Samse			
Montréal la Cluse			

Tènements mixtes
 (propriété et location)

Samse			
St Martin d'Hères Modane	Gap Veynes	Aubenas Meximieux	Sisteron
La Boîte à Outils			
St Jean de Moirans St Martin d'Hères	Bassens Montceau les Mines	Valence	La Tour du Pin
Doras			
Nevers Jonction			
Btp Distribution			
Fegersheim	Haguenau		
Remat			
St Jean de Moirans	St Quentin Fallavier		
Bois Mauris Oddos			
Seyssins			
Christaud			
Echirolles			

Tènements faisant l'objet de baux à construction

Samse		
Vienne	Embrun	Joyeuse
La Boîte à Outils		
Albertville		
Doras		
Nevers Jonction		

Tènements faisant l'objet de crédit-baux

Samse	
Brezins (plate-forme)	
Bourg Matériaux	
St Denis les Bourg	

Immeubles de placement

Samse			
Chignin (ancienne agence)			
Doras			
Riom	Chatenay Le Royal	Saint Eloi	Langres
Célestin Matériaux			
Irigny			

Les risques liés à l'immobilier sont assez limités. Seule l'expropriation des terrains et/ou des constructions peut représenter un véritable risque pour le parc immobilier du Groupe.

A ce jour, deux sites pourraient être concernés mais des solutions amiables sont en cours d'aboutissement.

□ Les stocks

Les stocks bruts consolidés au 31 décembre 2008 représentent 17,9 % du chiffre d'affaires du Groupe Samse, soit une diminution de 0,15 point par rapport à 2007. Les stocks font l'objet d'un suivi et d'un contrôle mensuel basé sur des indicateurs mis en place au niveau Groupe. Ces indicateurs sont calculés pour chaque point de vente ainsi que pour la plate-forme logistique.

Les stocks sont constitués de gammes de produits permanents. Le risque d'invendus sur les produits en stock fait l'objet d'une provision représentant 5,7 % de la valeur brute des stocks au 31 décembre 2008, contre 4,7 % en 2007.

□ Le système d'information

Le Groupe Samse poursuit la sécurisation de son système d'information, identifiée dans la cartographie des risques comme un risque majeur. Le plan de secours informatique est testé deux fois chaque année afin d'intégrer et de tester les évolutions du système d'information. Le plan de secours informatique couvre l'ensemble des filiales du Groupe à l'exception de Doras qui dispose de son propre plan de secours informatique et de la société Ets Pierre Henry et Fils qui n'a pas de plan de secours informatique.

Le Groupe Samse a formalisé sa Politique Générale de Sécurité de l'Information. Elle définit les exigences du Groupe en termes de sécurité de l'information. Ces exigences seront mises en place et suivies par le responsable de la sécurité du système d'information au niveau de la tête de Groupe dans un premier temps puis dans l'ensemble des filiales.

Les risques liés à la construction immobilière pour livraison à nous-mêmes

Les risques issus de l'activité de construction immobilière de certaines des agences ou magasins sont gérés, de manière centralisée, par le service technique, en liaison avec la direction du développement et la direction générale.

Au sein du service technique, un architecte et deux conducteurs de travaux, gèrent les risques liés à la construction : dépôt des demandes d'autorisations administratives, couverture du risque de construction, réclamations aux sous-traitants intervenant sur les programmes, souscription des polices. Les franchises ou exclusions de garantie sont conformes aux usages.

Les risques liés aux investissements futurs

Le Groupe Samse est exposé aux risques inhérents aux opérations de développement. Tous les projets de croissance externe et interne sont présentés et validés en Directoire et en Conseil de Surveillance. Le Groupe a recours à des conseils extérieurs sur des problématiques particulières, tels que les aspects juridiques et financiers.

Pour améliorer l'analyse des risques liés aux investissements futurs, les projets d'investissement sont soumis à l'approbation du comité stratégique et d'investissement. Le comité étudie tous les projets de croissance externe et les projets de croissance organique à partir de 500 K€. La direction du développement et les responsables opérationnels présentent les projets sur la base d'une étude de marché et d'une analyse de rentabilité. La mission du comité stratégique et d'investissement est d'étudier et de valider les projets d'investissement liés à la croissance de la société, notamment en fonction du critère de retour sur investissement.

Les risques liés à la sécurité des personnes et des biens

Les points de vente du Groupe sont soumis à la législation des établissements recevant du public (ERP).

Afin de répondre aux obligations réglementaires qui en découlent et pour assurer la sécurité de ses employés et des clients sur les sites, le Groupe Samse a mis en place, depuis cinq ans, trois responsables de la sécurité, soit un pour le négoce et deux pour le bricolage. Cette organisation a été renforcée en 2008 par la mise en place de cinq animateurs sécurité pour le négoce, rattachés aux régions et d'un relais sécurité à temps partiel dans chaque magasin, pour le bricolage. Les animateurs, recrutés au sein du Groupe ont suivi une formation initiale de plusieurs mois en 2008.

Les responsables sécurité, assistés par les animateurs sécurité, ont pris en charge la réalisation et la mise en place de la documentation obligatoire pour chaque unité de travail : dossier d'évaluation des risques, protocole de sécurité pour les opérations de chargement et de déchargement, protocole de sécurité pour l'enlèvement des bennes à déchets. Ils ont également réalisé la formation incendie, mis en place et organisé le suivi des formations d'habilitation de conduite et de manutention des matériels industriels.

Au cours de l'année 2009, ils développeront le système de management en sécurité du Groupe Samse. Pour cela, l'animateur sécurité accompagnera et conseillera les chefs d'agence et les directeurs de région sur la réglementation ERP et sur la prévention des risques professionnels. Les animateurs sécurité établiront un reporting par région à destination du responsable de la sécurité négoce et de la direction générale. Cette organisation sera par la suite déployée dans les filiales.

Par ailleurs, les règles de sécurité, spécifiques à la plate-forme logistique, sont centralisées par le responsable sécurité de l'activité négoce en liaison avec le référent sécurité du site.

Un audit sécurité de l'ensemble des sites a été mis en oeuvre avec la participation de l'assureur du Groupe. Il sera mis en place et suivi par les animateurs et consolidé au niveau du Groupe par les responsables sécurité. Il permettra de suivre, année après année, l'évolution des progressions en matière de sécurité incendie des sites du Groupe Samse, tant au niveau de l'entretien des installations que du comportement et de la prise en compte des risques.

Concernant le siège social du Groupe, des formations incendie et secouriste du travail sont organisées régulièrement.

Enfin, le Groupe est doté de Comités d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail qui participent à l'amélioration de la gestion de ces risques.

S'agissant d'un travail de proximité, Doras gère de manière autonome la sécurité des personnes et des biens sur ses sites, en utilisant l'expertise du Groupe Samse.

Les risques industriels et environnementaux

Le Groupe Samse présente essentiellement un risque de type environnemental lié au stockage de certaines matières dangereuses sur sa plate-forme logistique. Le site est soumis à la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Le respect de cette réglementation est assuré par un référent sécurité sur le site avec l'appui de l'expertise du responsable sécurité de l'activité négoce. De plus, la plate-forme a obtenu la certification APSAD suite au sprinklage d'une partie du site en liaison avec les assureurs du Groupe.

Par ailleurs, les agences, les magasins et les centres administratifs du Groupe sont soumis à la réglementation du traitement des déchets inscrite dans la loi du 15 juillet 1975. Afin de mieux répondre à ces obligations et d'aller vers une valorisation des déchets, la négociation d'un contrat cadre est en cours de réflexion. En interne, un support pédagogique, destiné aux chefs de parc présente les obligations légales auxquelles les sites sont soumis et les outils qui sont mis à leur disposition pour y répondre. Ces processus sont coordonnés et animés par les responsables sécurité des deux activités du Groupe et leurs relais sur le terrain.

Les sociétés du Groupe Samse n'ont fait l'objet d'aucune condamnation et n'ont eu à verser aucune indemnité au titre des réglementations liées à l'environnement au cours de l'exercice écoulé. Elles n'ont eu aucune provision à constituer au titre des risques liés à l'environnement.

3.4.2 Assurances et couvertures des risques

Stratégie de couverture des risques du Groupe

La politique en matière de stratégie de couverture des risques est centralisée au niveau du Groupe et sous la responsabilité de la direction juridique et sociale.

Au cours de l'exercice 2008, Doras a poursuivi sa politique de couverture et les contrats en cours.

La direction juridique et sociale a pour mission de détecter, d'analyser, de couvrir et d'intervenir en amont de tous les risques identifiés. Son expertise a permis la mise en place d'une stratégie de couverture répartie entre prévention, auto-assurance et assurance des risques identifiés.

La stratégie de couverture des risques du Groupe est basée, d'une part, sur une politique active de prévention quant à la sécurité des biens et des personnes et, d'autre part, sur un arbitrage entre

politique d'assurance pour les risques importants et d'auto-assurance pour les risques de fréquence.

La stratégie de gestion des éventuels sinistres du Groupe Samse est basée sur la gestion directe de ceux-ci, en partenariat avec la compagnie d'assurance via des courtiers. Cette politique permet de réagir au mieux dès la gestation d'un éventuel sinistre et donc soit de le régler immédiatement, soit de le gérer dans l'optimisation active du risque potentiel. Les procédures sont également gérées directement, en partenariat avec les compagnies. Cette politique assure au Groupe sa performance dans les résultats de la gestion des divers sinistres.

Le Groupe Samse n'a pas de compagnie d'assurance ou de réassurance « captive ».

Politique de prévention

La politique de prévention est un élément important de la stratégie de couverture des risques dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens.

Cette politique de prévention est mise en œuvre au travers de la formation des personnels. Les programmes de formation sont établis en fonction des obligations légales liées à la conduite de matériels industriels et des besoins recensés par les responsables sécurité au travers d'audits sur le terrain ou à la suite d'accidents du travail. Ainsi le Groupe a mis en place des formations concernant les gestes et les postures de travail ou le magasinage en sécurité.

Le Groupe a accentué cette politique en investissant en 2008 dans la nomination de cinq animateurs régionaux de sécurité pour la branche négoce, en sus du responsable central. Formés, ils assistent les chefs d'établissement dans toutes les politiques de prévention des risques liés aux biens et aux personnes.

Le bricolage dispose de deux animateurs et Doras d'un.

Politique d'assurance et d'auto-assurance

En 2008, les politiques antérieures ont été reconduites.

Les risques identifiés par la direction juridique sont assurés par sept polices conclues avec des compagnies d'assurance, dont la notoriété est reconnue, pour la partie Samse-La Boîte à Outils (Samse, Christaud, Célestin Matériaux, Laudis, Bois Mauris Oddos, Remat, Dumont investissement, Société

des Gravieres et Agglomérés de Cluses, Francheville Matériaux, Expotéo, La Boîte à Outils, Bjd, Des Idées, Entrepôt du Bricolage Froment, Bricolage Bois du Verne, Ts Habitat).

Doras et le Groupe Henry restent indépendants dans leur gestion des risques.

Le Groupe utilise l'expertise de cabinets de courtage spécialisés. Cette pratique permet d'obtenir un bon rapport qualité/prix et d'assurer les grands risques avec une limitation contractuelle d'indemnité calculée en fonction du sinistre maximum possible.

La politique d'assurance de Samse-La Boîte à Outils est d'assurer l'ensemble des risques de gravité, c'est-à-dire ceux qui peuvent mettre en péril un établissement et de s'auto-assurer pour les risques de fréquence pour les montants inférieurs à la franchise.

Cette politique permet, d'une part, de ne pas surcharger le coût d'une police par des sinistres de fréquence de faible montant et, d'autre part, de responsabiliser les utilisateurs dans leurs pratiques en s'appuyant sur la politique de prévention et sur l'affectation réelle du coût des sinistres dans les résultats des agences.

Doras et le Groupe Henry ont choisi des politiques d'assurance plus larges avec de faibles franchises. Il est précisé que les contrats d'assurance de la société Cléau, filiale de Doras depuis 2008, ont été dénoncés avec effet au 1^{er} janvier 2009.

Le cumul des primes d'assurance 2008 est de 2 938 K€ soit 0,312 % du chiffre d'affaires consolidé des sociétés considérées (stable par rapport à 2007).

Couverture des dommages matériels et pertes d'exploitation

❑ Le Groupe Samse-La Boîte à Outils

Le contrat d'assurance souscrit auprès des AGF, selon le principe de garantie « tous risques sauf », couvre pour l'essentiel les risques d'incendie, de dégâts des eaux, électriques, de vol ainsi que les pertes d'exploitation consécutives aux sinistres garantis.

En 2008, tous les sites de La Boîte à Outils, les têtes de région Samse et la plate-forme de Brezins étaient assurés en pertes d'exploitation. Cette assurance a été souscrite pour la première fois en 2007 pour les têtes de région négoce, considérant que les petites agences satellites qui leur sont

attachées peuvent facilement être substituées en cas de sinistre (livraisons depuis les autres agences) ce qui n'est pas le cas pour les grosses agences en tête de région.

Les critères de souscription tiennent compte de l'offre du marché de l'assurance dans les limites usuelles.

Un partenariat fructueux est mis en place avec la compagnie, dont l'expertise est sollicitée dès la conception de nouveaux bâtiments permettant ainsi une optimisation des risques et des investissements de prévention. Un audit de l'ensemble des établissements en matière de protection des biens et des personnes a été commencé en 2008.

Un audit exhaustif sera accompli en 2009 et sera reconduit ensuite annuellement. Il permet, sur un ensemble de points concrets, de faire le bilan précis des actions à accomplir. Cet audit est effectué en interne par les animateurs de sécurité.

La couverture maximale par sinistre est inchangée à 30 M€ pour la plate-forme de Brezins, sans hausse de prime. Elle est de 19,5 M€ pour les autres établissements.

La franchise de 15 K€ pour les sinistres de fréquence (vol, dégâts des eaux, risques électriques...) rend le Groupe auto-assureur de près de 90 % d'entre eux.

La franchise est de 75 K€ pour l'incendie, et de 5 jours pour la perte d'exploitation.

Il convient de noter que Samse assure pour l'ensemble du Groupe (bricolage et toutes filiales comprises) la plate-forme de Brezins qui représente le risque maximum possible pour le Groupe et sur lequel la police Samse est assise, et qui représente une aggravation significative des risques par rapport à une agence normale.

Il convient d'indiquer enfin qu'un sinistre majeur est survenu fin décembre 2007 (environ 7 M€ de sinistre) : le magasin La Boîte à Outils de Gap a intégralement brûlé. La reconstruction a été accomplie rapidement (réouverture novembre 2008) grâce à l'efficacité coordonnée entre tous les acteurs (assureurs, courtiers, équipe bâtiment du Groupe, équipes La Boîte à Outils). Ce sinistre a permis d'éprouver la solidité de la couverture mise en place et la qualité du partenariat développé tant avec les AGF qu'avec le courtier Gras Savoye, qui ont œuvré à nos côtés pour surmonter toutes les difficultés liées à cette reconstruction.

AGF a confirmé qu'il maintenait ses garanties au taux 2007.

❑ Le Groupe Doras

Le contrat d'assurance a été renégocié en 2007 auprès de la compagnie AGF, par l'intermédiaire du courtier Verspieren, et couvre pour l'essentiel les risques d'incendie, ainsi que les pertes d'exploitation consécutives aux sinistres garantis.

Les critères de souscription tiennent compte de l'offre du marché de l'assurance.

L'ensemble des agences est assuré en pertes d'exploitation. La limitation contractuelle d'indemnité globale est de 20 M€, par sinistre et/ou événement. La franchise est de 7 K€ et de 3 jours ouvrés pour la perte d'exploitation.

Un recensement de la valeur des actifs et des marges brutes générées par l'exploitation de ces actifs est réalisé annuellement.

Couverture du risque de responsabilité civile

Le contrat de responsabilité civile souscrit comprend deux volets : la responsabilité civile chef d'entreprise et la responsabilité civile produit.

La responsabilité civile chef d'entreprise couvre les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers du fait de l'activité du Groupe.

La responsabilité civile produit couvre les obligations de garanties énoncées dans le code civil et se rapportant aux activités du Groupe (article 1792 garantie annale, biennale et décennale du bâtiment, article 1641 garantie des vices cachés, article 1386 responsabilité des produits défectueux).

❑ Le Groupe Samse-La Boîte à Outils

La couverture maximale est de 6,5 M€ par sinistre. Les principales sous-limites concernent les dommages matériels et immatériels consécutifs et la responsabilité après livraison.

Ces litiges sont gérés d'une manière très intégrée par le Groupe. La direction juridique et sociale prend en charge la gestion des litiges et garde la maîtrise de toutes les procédures éventuellement engagées en partenariat étroit avec la compagnie.

Le montant du risque est déterminé et provisionné suivant des règles Groupe dans les comptes sociaux des différentes entités concernées. La politique menée induit une excellente maîtrise de ce risque et une sinistralité quasi inexistante.

Placée auprès de la mutuelle du bâtiment Camacte depuis 2005, via le courtier Gras Savoye, cette police a capitalisé pour faire face à un éventuel

sinistre majeur ou sériel et a permis une renégociation du taux en 2008.

Il convient de noter que Samse importe pour le Groupe, via sa plate-forme centrale de Brezins, de plus en plus de produits (Chine...). Agissant en qualité d'importateur, Samse supporte, pour l'ensemble du Groupe qu'elle approvisionne, la charge de la surprime d'assurance.

□ Le Groupe Doras

Le risque de responsabilité civile (responsabilité civile d'exploitation et décennale produit), fait l'objet d'une couverture d'assurance souscrite auprès de la compagnie L'auxiliaire, via le courtier DFD.

La couverture maximale est de 2 287 K€ pour les dommages corporels et 1 525 K€ pour la responsabilité civile produit.

Couverture des risques liés au parc automobile et camions

□ Le Groupe Samse-La Boîte à Outils

1 408 voitures, poids lourds et engins de manutention sont assurés dans une police flotte unique, souscrite auprès de la Macifilia, via le courtier Opera.

Cette police est gérée à l'équilibre sinistres/primes.

Il convient de noter une amélioration relative significative depuis ces cinq dernières années (baisse du taux de fréquence et de gravité).

Samse est propriétaire des nouveaux achats camions pour le compte de ses filiales bricolage et de SAS Groupe M+ (location interne) et supporte donc le coût d'assurance.

□ Le Groupe Doras

Voitures, poids lourds et engins de manutention sont assurés dans une police flotte unique, souscrite auprès de la Macifilia, via le courtier DFD. Cette police est gérée à l'équilibre sinistres/primes.

Couverture des autres domaines

En complément des couvertures ci-dessus, le Groupe souscrit aux assurances obligatoires comme celles concernant les déplacements professionnels des salariés du Groupe avec leur véhicule privé, ainsi qu'auprès de la SFAC pour les risques clients. Le Groupe Henry est également assuré pour ses risques de transport maritime.

Les dirigeants du Groupe Samse bénéficient des garanties du programme d'assurance des mandataires sociaux.

3.5 Mandats et fonctions des mandataires sociaux

Les mandats et fonctions des mandataires sociaux figurent au chapitre 2.2 Renseignements concernant les organes de direction et de surveillance, du présent document de référence.

3.6 Rémunérations et avantages des mandataires sociaux

Le 19 décembre 2008, le Conseil de Surveillance de Samse a pris connaissance des Recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Ces Recommandations portent sur la prohibition du cumul du contrat de travail avec un mandat social de dirigeant, la proscription des parachutes dorés, le renforcement de l'encadrement des régimes de retraite supplémentaires, l'attribution de stock-options en lien avec la politique d'association au capital, l'amélioration de la transparence sur les éléments de rémunération des dirigeants.

Le Conseil de Surveillance a confirmé qu'il partageait l'esprit de ces Recommandations et que celles-ci s'inscrivaient dans la politique de gouvernance de la société.

Il a néanmoins formulé des réserves en matière de non cumul d'un mandat social et d'un contrat de travail au regard des spécificités de son management issu du salariat et dont le statut est comparable à celui des autres cadres supérieurs dirigeants du Groupe Samse.

L'application de ces Recommandations relatives au cumul du contrat de travail sera examinée, comme celles-ci le prévoient, à l'occasion du renouvellement du mandat des membres du Directoire fin décembre 2009.

3.6.1 Politique de rémunération et d'attribution des avantages sociaux aux mandataires sociaux

Rémunération des membres du Directoire

Les principes généraux de la politique de rémunération des membres du Directoire, ainsi que l'analyse des situations individuelles de chacun d'eux, sont revus par le comité des rémunérations et des nominations, et présentés au Conseil de Surveillance.

La rémunération comprend une partie fixe et une partie variable.

La partie variable correspond soit à un intéressement soit à une prime individuelle d'objectifs :

- . l'intéressement est calculé sur la base du résultat courant consolidé du Groupe, les taux individuels étant définis par le comité des rémunérations,

- . la prime individuelle d'objectifs est déterminée selon plusieurs critères : résultat courant, taux de marge et critères qualitatifs non quantifiés.

Au titre des avantages, les membres du Directoire disposent d'une voiture de fonction.

Avantages accordés aux membres du Directoire

Indemnités de cessation de mandat social

Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucune compensation contractuelle au titre de la cessation de leur mandat.

Indemnités de fin de carrière

Les membres du Directoire bénéficient au titre de leur contrat de travail des dispositions applicables aux collaborateurs de Samse en matière d'indemnité de fin de carrière. Ce régime prévoit, selon la situation contractuelle initiale des bénéficiaires et le nombre de leurs années de présence dans le Groupe, le paiement, lors du départ en retraite du Groupe, d'une indemnité pouvant aller jusqu'à six mois de la moyenne des douze derniers mois.

Le montant total des sommes provisionnées (dont le mode de calcul figure dans l'annexe des comptes consolidés note 15-3) au titre des indemnités de fin de carrière pour les membres du Directoire, salariés de Samse, s'élève à 273 072 € et se décompose de la façon suivante :

Olivier Malfait, Président du Directoire	43 249
François Bériot, Vice-Président du Directoire	45 524
Jean-Jacques Chabanis, Directeur Général	47 955
Philippe Gérard, membre du Directoire	32 691
Christophe Lyonnet, membre du Directoire	9 731
Bernard Puel, Directeur Général	83 890
Jérôme Thfoin, membre du Directoire	10 032

Régime de retraite

Aucun régime complémentaire de retraite, aucun régime de prévoyance n'a été souscrit.

Clause de non concurrence

Une clause de non-concurrence d'une durée de deux ans prévoit pour Messieurs François Bériot, Jérôme Thfoin, Philippe Gérard et Christophe

Lyonnet une indemnité égale à 25 % de la rémunération des deux dernières années.

Les contrats de travail des autres membres du Directoire ne mentionnent aucune clause de non concurrence.

Rémunérations des membres du Conseil de Surveillance

L'Assemblée générale a fixé à 24 000 € le montant global des jetons de présence, à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance selon les règles suivantes :

- une part fixe à hauteur de 50 %, sans condition de présence est versée à chaque membre

- une part variable déterminée en fonction de la participation aux réunions du Conseil de Surveillance est perçue, à concurrence de 50 %.

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance salariés sont réduits de moitié par rapport à ceux versés aux membres du Conseil de Surveillance extérieurs. La secrétaire de séance bénéficie de 50 % des jetons de présence accordés au Président.

3.6.2 Montant des rémunérations et avantages sociaux attribués aux mandataires sociaux

Au cours de l'année 2008, les rémunérations brutes, directes et indirectes versées par la société Samse, par la holding Dumont Investissement et par toute autre filiale de la société aux mandataires sociaux de la société Samse, au titre de leur mandat et des fonctions qu'ils exercent dans l'ensemble des sociétés du Groupe, se sont élevées à 1 602 455 €.

Les rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux de Samse par Samse et par les sociétés contrôlées par Samse au sens de l'article L 233-16 du code de commerce s'établissent comme indiqué ci-après, selon la présentation définie par les Recommandations AFEP/MEDEF d'octobre 2008 précisée par la Recommandation AMF du 22 décembre 2008.

Tableau 1 : Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

	Exercice 2007	Exercice 2008
Olivier Malfait, Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	262 241	299 305
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (*)		
Total	262 241	299 305
François Bériot, Vice-Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	190 000	246 883
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (*)		
Total	190 000	246 883
Jean-Jacques Chabanis, Directeur Général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	226 678	223 154
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (*)		
Total	226 678	223 154
Philippe Gérard, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	118 000	125 198
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (*)		
Total	118 000	125 198
Christophe Lyonnet, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	90 000	100 000
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (*)		
Total	90 000	100 000
Bernard Puel, Directeur Général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	237 409	226 542
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (*)		
Total	237 409	226 542
Jérôme Thfoin, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	164 197	162 143
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (*)		
Total	164 197	162 143

*Des actions de performance ont été consenties durant l'exercice 2007, sous condition de l'atteinte d'un critère de performance ; cette condition n'ayant

pas été réalisée sur l'exercice 2008, aucune action n'a été attribuée en 2008 et aucune somme n'a été versée.

Tableau 2 : Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

	Exercice 2007		Exercice 2008	
	Montants dus (*)	Montants versés (*)	Montants dus (*)	Montants versés(*)
Olivier Malfait, Président du Directoire				
Rémunération fixe	121 030	121 030	190 950	190 950
Rémunération variable (a)	98 082	93 312	65 288	98 082
Rémunération exceptionnelle	38 000	18 000	38 000	38 000
Jetons de présence	3 279	3 279	3 217	3 217
Avantage en nature	1 850	1 850	1 850	1 850
Total	262 241	237 471	299 305	332 099
François Bériot, Vice-Président du Directoire				
Rémunération fixe	84 938	84 938	152 018	152 018
Rémunération variable (a)	64 600	27 667	53 176	64 600
Rémunération exceptionnelle	38 000	18 000	38 000	38 000
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	2 462	2 462	3 689	3 689
Total	190 000	133 067	246 883	258 307
Jean-Jacques Chabanis, Directeur Général				
Rémunération fixe	117 787	117 787	121 776	121 776
Rémunération variable (a)	65 596	98 086	59 361	54 022
Rémunération exceptionnelle	38 000	18 000	38 000	38 000
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	5 295	5 295	4 017	4 017
Total	226 678	239 168	223 154	217 815
Philippe Gérard, membre du Directoire				
Rémunération fixe	84 659	84 659	86 824	86 824
Rémunération variable (b)	31 200	34 354	36 031	33 636
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	2 141	2 141	2 343	2 343
Total	118 000	121 154	125 198	122 803
Christophe Lyonnet, membre du Directoire				
Rémunération fixe	64 692	64 692	68 040	68 040
Rémunération variable (b)	23 040	22 883	29 692	21 161
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	2 268	2 268	2 268	2 268
Total	90 000	89 843	100 000	91 469
Bernard Puel, Directeur Général				
Rémunération fixe	121 224	121 224	124 018	124 018
Rémunération variable (a)	76 425	93 312	62 764	76 425
Rémunération exceptionnelle	38 000	18 000	38 000	38 000
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	1 760	1 760	1 760	1 760
Total	237 409	234 296	226 542	240 203
Jérôme Thfoin, membre du Directoire				
Rémunération fixe	105 856	105 856	109 517	109 517
Rémunération variable (a)	56 205	63 089	50 466	56 205
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	2 136	2 136	2 160	2 160
Total	164 197	171 081	162 143	167 882

(*) Le tableau ci-dessus présente les rémunérations brutes dues aux membres du Directoire au titre des exercices clos les 31 décembre 2007 et 31 décembre 2008 et les rémunérations brutes versées au cours des mêmes exercices.

Les rémunérations variables comprennent :

a) l'intéressement calculé sur la base du résultat courant consolidé du Groupe ; les taux individuels étant définis par le comité des rémunérations et des nominations

(b) la prime individuelle d'objectifs calculée sur la base de plusieurs critères : le résultat courant, le taux de marge et des critères qualitatifs non quantifiés.

La rémunération exceptionnelle est celle perçue au titre du mandat social.

L'avantage en nature correspond à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Tableau 3 : Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les membres du Conseil de Surveillance

Membres du Conseil de Surveillance	Montants versés en 2007	Montants versés en 2008
Patrice Joppé, Président (P)		
Jetons de présence	2 510	2 455
Autres rémunérations (détaillées dans le tableau ci-dessous)	21 579	21 516
Paul Bériot, Vice-Président (E)		
Jetons de présence	3 012	3 818
Autres rémunérations (détaillées dans le tableau ci-dessous)	2 787	2 983
Gaston Chappellaz, membre (E)		
Jetons de présence	5 020	4 909
Autres rémunérations (détaillées dans le tableau ci-dessous)	1 500	1 500
CRH Europe BV, membre (E)		
Jetons de présence	3 953	3 819
Autres rémunérations	-	-
Gérard Besson (Dumont Investissement) membre (S)		
Jetons de présence	2 510	2 182
Autres rémunérations (détaillées dans le tableau ci-dessous)	115 670	121 876
Jean-Yves Jehl de Menorval, membre (E)		
Jetons de présence	4 486	4 364
Autres rémunérations	-	-
Martine Villarino, secrétaire (Se)		
Jetons de présence	2 510	2 455
Autres rémunérations	-	-

E : membre extérieur ; S : membre salarié ; P : Président ; Se : secrétaire.

Détail de la rubrique "autres rémunérations"	Exercice 2007	Exercice 2008
Patrice Joppé		
Mandat de Président du Conseil d'Administration Dumont Investissement	18 300	18 300
Jetons de présence Dumont Investissement et Christaud	3 279	3 216
Paul Bériot		
Jetons de présence Dumont Investissement	2 787	2 983
Gaston Chappellaz		
Jetons de présence Christaud	1 500	1 500
Gérard Besson		
Rémunération au titre du contrat de travail	113 891	120 385
Jetons de présence Dumont Investissement	1 779	1 491

Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Sans objet.

Tableau 5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Sans objet.

Tableau 6 : Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Sans objet.

Tableau 7 : Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Sans objet.

3.7 Intérêts des dirigeants et des salariés dans le capital de Samse

3.7.1 Options de souscription d'actions

Historique des attributions d'options de souscription d'actions

Information sur les options de souscription d'actions

	Plan n ° 1	Plan n ° 2	Plan n ° 3
Date du conseil d'administration ou du Directoire	Conseil d'administration du 04/02/1998	Directoire du 17/12/2001	Directoire du 10/06/2003
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	50 000	(1) 52 000	(1) 110 000
Dont nombre total d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	(2) 7 500	(3) 20 000	(4) 2 400
Dont nombre total d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés	10 920	32 000	5 600
Point de départ d'exercice des options	04/02/2003	17/12/2005	10/06/2008
Date d'expiration	04/07/2003	17/12/2006	10/06/2010
Prix de souscription	32,40 €	37,87 €	36,00 €
Nombre d'actions levées au 31/12/2008	44 740	50 582	15 650
Options annulées	5 260	1 418	18 640
Options restant à lever	0	0	72 510

(1) Plans 2 et 3, après division du nominal de l'action par 2.

(2) Mandataires sociaux bénéficiaires de 375 actions de souscription chacun : Jean-Jacques Chabanis, Olivier Malfait et Bernard Puel.

Mandataires sociaux bénéficiaires de 120 actions de souscription chacun : François Bériot et Philippe Gérard.

Mandataire social bénéficiaire de 50 actions de souscription : Christophe Lyonnet.

(3) Mandataires sociaux bénéficiaires de 4 000 actions de souscription chacun : François Bériot, Jean-Jacques Chabanis, Philippe Gérard, Olivier Malfait, Bernard Puel.

(4) Mandataires sociaux bénéficiaires d'actions de souscription : Jérôme Thfoin (2 000), Christophe Lyonnet (400).

Options de souscription d'actions consenties et exercées au cours de l'exercice par les dix premiers salariés (non mandataires sociaux)

	Nombre d'actions attribuées/levées
Options consenties durant l'exercice aux dix salariés dont le nombre d'options est le plus élevé	0
Options levées durant l'exercice par les dix salariés dont le nombre d'options est le plus élevé	5 200

3.7.2 Actions de performance

Le Conseil de Surveillance de Samse a pris acte des Recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées et s'y référera lors d'attribution gratuites d'actions conformément à la décision du Conseil de Surveillance du 19 décembre 2008 de se référer au code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF dans lequel les Recommandations sont intégrées.

Depuis l'Assemblée générale du 14 décembre 2007, le Directoire dispose de la faculté d'attribuer des actions gratuites à certains membres du personnel de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement et/ou aux mandataires sociaux du Groupe. Ces attributions d'actions gratuites ont pour but de rémunérer, motiver et fidéliser les salariés.

Dans sa séance du 14 décembre 2007, le Directoire a décidé d'attribuer gratuitement 26 420 actions de la société, soit 0,78 % du capital, au profit des bénéficiaires désignés parmi les membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux du Groupe Samse, selon quatre catégories :

- . les membres du Directoire, bénéficiaires de 500 actions chacun,

- . les membres du comité de direction et les directeurs de région, bénéficiaires de 240 actions chacun,

- . les directeurs d'activité et cadres supérieurs du siège social, bénéficiaires de 120 actions chacun,

- . les directeurs d'agence et autres cadres du siège social, bénéficiaires de 60 actions chacun.

L'attribution est subordonnée au respect par chaque bénéficiaire des conditions et critères d'attribution déterminés par le Directoire et à l'atteinte par le Groupe Samse d'objectifs de performance au titre des exercices clos les 31 décembre 2008 et 31 décembre 2009.

Le Directoire réuni le 13 mars 2008 a décidé qu'il serait procédé à l'attribution d'actions gratuites dès lors que le taux de marge opérationnel courant du Groupe Samse, au titre de l'exercice 2008, serait supérieur ou égal à 5,40 %.

Ce taux de marge opérationnel courant n'ayant pas été atteint pour l'exercice 2008, aucune action n'a été attribuée.

Pour 2009, le Directoire, en sa séance du 23 février 2009, a fixé le critère de performance à 5 %, concernant les 13 210 actions pouvant être attribuées.

Actions gratuites consenties aux dix premiers salariés (non mandataires sociaux)

	Nombre d'actions attribuées
Actions attribuées aux 10 salariés dont le nombre d'actions est le plus élevé	0

3.7.3 Prêts et garanties accordés aux dirigeants

Il n'existe aucun prêt, aucune garantie accordé ou constitué par la société en faveur des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance.

Il n'existe pas d'actif appartenant directement ou indirectement aux dirigeants de la société, exploité dans le cadre du Groupe.

3.7.4 Contrats d'intéressement et de participation

Accord d'intéressement des salariés

Un accord d'intéressement (dans le cadre légal) des salariés aux résultats de la société a été conclu le 23 décembre 1982. Il a été renouvelé à plusieurs reprises et la dernière fois, en date du 30 juin 2006, après modifications.

Calcul

La prime est calculée par agence ou par regroupements d'agences correspondant au même bassin de chalandise, selon les objectifs de rentabilité (résultat opérationnel courant) définis annuellement.

Accord de participation

Un accord de participation des salariés aux fruits de l'expansion est en place depuis le 1^{er} janvier 1968. Il a été renouvelé à plusieurs reprises et la dernière fois, pour une durée de cinq ans, en date du 10 janvier 2007.

Le calcul de la réserve spéciale de participation s'effectue conformément aux dispositions des articles 8 et 9 de l'ordonnance du 21 octobre 1986 et des textes pris ou à prendre pour son application (L 442-2 du code du travail).

Bénéficiaires

Les membres du personnel, appelés à bénéficier de droits individuels au titre de la répartition de la réserve spéciale de participation afférente à un exercice, sont les salariés comptant dans l'entreprise trois mois d'ancienneté avant la fin de l'exercice concerné.

Modalités de gestion des droits attribués aux salariés

Les droits des salariés sont attribués soit :

- 1) sous la forme d'actions (ou de coupures d'actions) de la société Dumont Investissement, société holding. Ces actions proviennent d'un rachat préalable effectué par la société Samse,
- 2) sous la forme d'actions (ou de coupures d'actions) de la société Samse,
- 3) par affectation au PEE «Participation Samse» créé à cet effet,
- 4) par affectation au PEE «Groupe Samse».

Le choix est fait annuellement, après consultation et avis du Comité Central Inter Entreprises.

L'opération d'attribution d'actions a lieu à partir du 1^{er} janvier suivant l'exercice considéré. La valeur retenue pour la distribution d'actions est évaluée à dire d'expert au 31 décembre de l'exercice considéré.

Sommes affectées au personnel au titre de l'intéressement et de la participation pour les cinq dernières années :

Exercice	Participation	Intéressement
2004	1 339 433 €	1 877 256 €
2005	1 308 597 €	1 723 909 €
2006	1 650 465 €	2 015 694 €
2007	1 712 110 €	2 245 900 €
2008	1 185 953 €	2 304 631 €

3.8 Conventions et engagements réglementés

Les conventions et engagements réglementés conclus et/ou poursuivis au cours de l'exercice 2008

sont mentionnés dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

3.9 Rapport social

3.9.1 Les collaborateurs

La répartition des effectifs sur les trois dernières années figure dans le tableau ci-dessous :

Effectif total*	Au 31/12/2008			Au 31/12/2007			Au 31/12/2006		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Samse	1053	369	1422	1 058	364	1 422	1 070	357	1 427
Doras	492	206	698	487	200	687	473	191	664
Autres stés négoce	258	69	327	225	49	274	185	40	225
Bricolage	741	450	1191	799	467	1 266	770	444	1 214
Total	2544	1094	3638	2 569	1 080	3 649	2 498	1 032	3 530

(*) Il s'agit des effectifs contractuels réels et non des effectifs travaillés (déduction faite des absences et pondérés des temps partiels), hors sociétés dans lesquelles le Groupe possède une participation minoritaire (ex : Simc Matériaux, Groupe M+, ...)

3.9.2 Politique de ressources humaines

Le Groupe maintient une politique de ressources humaines concertée avec les instances représentatives du personnel.

Les embauches en CDI sont privilégiées. Les CDD ne concernent que les remplacements ou des surcroûts temporaires d'activité (importants en zone de montagne l'été).

Tous les recrutements sont effectués en interne, le personnel étant considéré comme la ressource la plus stratégique du Groupe.

Pour s'adapter aux données économiques résultant de la baisse d'activité, des règles de prudence ont été mises en place : non remplacement des CDD, examen au cas par cas des embauches. Ces mesures ont permis de stabiliser les effectifs en négoce et de les réduire significativement en bricolage. Ces mesures sont reconduites en 2009.

Des stages de connaissance de l'entreprise sont organisés afin de faire découvrir le Groupe aux nouveaux entrants ainsi qu'un nouveau module de formation initiale de base.

La promotion interne est encouragée et organisée. Tous les postes vacants sont publiés sur intranet. La politique de formation aux techniques et aux métiers reste soutenue.

L'âge moyen et l'ancienneté moyenne restent stables. Certains métiers (chauffeurs, magasiniers, vendeurs) et certaines régions (Haute-Savoie, Rhône, Isère) conservent toujours un turn-over significatif, quoique ralenti sur la fin de l'année 2008.

3.9.3 Représentation du personnel

Le Groupe insiste sur la nécessité d'avoir des représentants du personnel dans chaque établissement. Le renouvellement des institutions a été organisé dans le premier quadrimestre de l'année 2008 et pour deux années.

Il convient de noter un fort taux de carence concernant les délégués du personnel, par défaut de candidat.

Le négoce Samse est décentralisé en comités d'établissements départementaux, dirigés par le directeur de région. Les comités d'établissements élisent leurs représentants au Comité Central Inter Entreprises (Unité Economique et Sociale (UES) négoce). Trois délégués syndicaux FO ont été désignés en 2007 dans trois comités d'établissements.

Deux délégués syndicaux (CGT-FO et CFE-CGC) sont désignés au niveau de l'UES Samse.

Une UES a été constituée afin de regrouper l'ensemble des agences et sociétés Doras et a permis la représentation du personnel sur un schéma calqué sur Samse.

Quatre délégués syndicaux ont été désignés (CGT, CGT-FO, CFDT, CFE-CGC).

Le bricolage, compte tenu de sa taille et de l'autonomie croissante des régions, s'est également organisé en comités d'établissements régionaux présidés par le Directeur de région et un Comité central. Trois délégués syndicaux (CFDT, CGT, CFTC) sont désignés.

Une politique de concertation, de transparence, d'écoute et de dialogue tant avec les comités d'établissements qu'avec les délégués syndicaux permet au Groupe d'avoir un climat social sain.

3.9.4 Organisation

Les établissements du Groupe sont organisés en fonction des 35 heures, pour permettre le meilleur service à la clientèle.

La saisonnalité des ventes en négoce (de 1 à 1,5 en plaine, mais de 1 à 6 en montagne) crée des contraintes organisationnelles réelles, dont la gestion constitue un vrai savoir-faire du Groupe.

Chaque agence, chaque magasin, constitue un établissement autonome doté de ressources propres. Mais chacun travaille également en réseau avec les établissements proches, permettant ainsi, outre un parfait maillage du territoire, une optimisation des moyens. Ces synergies ont été accentuées en 2008 (mutualisation de moyens et de personnels).

3.9.5 Hygiène et sécurité

Le Groupe a considérablement accentué son effort en 2008 :

- en continuant à investir dans des équipements modernes et adaptés et dans la formation,
- en soutenant les équipes de terrain par la mise en place de quatre animateurs régionaux dans le négoce Samse, en sus d'un responsable central.

La plate-forme dispose d'un responsable spécifique, le bricolage de deux et Doras d'un.

Une réelle politique de prévention est mise en place dans chacun des établissements.

Il convient de rappeler que ces établissements sont destinés à recevoir des publics très variés, représentant autant de risques qu'il faut maîtriser :

- clients professionnels et particuliers,
- fournisseurs,
- transporteurs,
- personnels.

Le magasin de La Boîte à Outils à Gap qui avait été entièrement détruit fin décembre 2007 par un incendie accidentel a de nouveau ouvert ses portes en novembre grâce à la mobilisation de toutes les équipes (bâtiment, assurances, "merchandising", implantation...).

Tous les établissements sont aujourd'hui dotés d'un plan de circulation et de prévention. Les documents uniques de sécurité sont en place partout, ainsi que des CHSCT dans les établissements ayant atteint les 50 collaborateurs.

L'intégralité des personnels caristes, chauffeurs, grutiers, conducteurs de nacelles élévatrices, a été formée ces dernières années et les renouvellements sont effectués.

Malgré cette politique, le secteur du magasinage reste le risque le plus sérieux, avec des taux d'accidents du travail encore trop élevés.

Fumer est strictement interdit à l'intérieur des locaux, sauf dans des pièces adaptées et désignées. Des points sécurisés sont également conçus pour les stockages extérieurs.

3.10 Rapport environnemental

Le Groupe Samse n'engendre pas de risque particulier inhérent à son activité. Toutefois, le Groupe est soucieux du respect de l'environnement et a décidé de poursuivre un certain nombre d'actions.

3.10.1 Architecture et Environnement

La construction de chaque nouveau bâtiment fait l'objet d'une étude particulière adaptée au contexte local (urbain, rural, montagne). Chaque projet est conçu par un architecte, partenaire du Groupe, qui

adapte les besoins fonctionnels de chaque projet tout en respectant les particularités locales. Les programmes de rénovation lourde et de modernisation des sites existants sont conçus selon la même approche.

La construction des bâtiments du Groupe est assurée par un service interne, qui consulte les entreprises locales de chaque projet et construit dans un souci de coût global, incluant non seulement la construction, mais aussi la consommation et les coûts de maintenance.

Chaque projet est la source de nouvelles expériences dans le cadre de l'amélioration de la construction, basée sur les résultats des expériences précédentes et les conseils des bureaux d'études et des entreprises.

3.10.2 Energie

Les bâtiments sont conçus dans le cadre d'une réflexion sur le coût global de la construction d'un bâtiment, intégrant donc les coûts de fonctionnement. Ainsi, les nouveaux magasins intègrent dès à présent les progrès des technologies de l'éclairage, comme les tubes à basse consommation. L'utilisation de polycarbonates, de vitrages, judicieusement placés et associés à une bonne utilisation, permettent également de faire de notables économies d'énergie. De même, l'utilisation de doubles vitrages à rupture de ponts thermiques est systématique.

Les détails de constructions des bâtiments sont améliorés de chantier en chantier, permettant ainsi de rendre la surisolation plus efficace. Certains des derniers bâtiments sont conçus sans aucune climatisation, à part pour le local informatique, permettant un confort de travail apprécié de tous, tout en ne consommant rien. Avant de consommer mieux, le Groupe réfléchit à des solutions pour ne plus avoir besoin de consommer tout en ne nuisant pas à la qualité de ses constructions (futur point de vente doté d'une toiture photovoltaïque).

3.10.3 Les transports

Le Groupe a mis en œuvre des actions afin de réduire l'impact environnemental lié aux transports. La mise en place en interne d'un « Réseau Grand Lyon » et l'investissement dans le suivi et la gestion satellite de ses camions a permis l'optimisation des transports par une réduction importante des kilomètres parcourus.

Les huiles minérales sont progressivement remplacées par des huiles biologiques dans les camions et les chariots élévateurs. Actuellement 13 % du parc est équipé.

Le renouvellement de 20 % du parc par le remplacement des véhicules aux normes «euro 3» par des véhicules aux normes «euro 4» qui réduisent l'émission de gaz polluant de 60 %, confirme la volonté du Groupe de participer à un effort de propreté dans ses prestations.

A travers son Plan de Déplacement Entreprise, le Groupe tend à optimiser les déplacements de ses employés en privilégiant les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle : encouragement à l'utilisation des transports publics, incitation au covoiturage, aménagement des horaires de travail...

3.10.4 Gestion des déchets et recyclage

Les agences du Groupe intègrent une démarche consistant à améliorer le tri des emballages et déchets.

L'informatique, développée au sein du Groupe, en partenariat avec Get Electric (bureau d'étude et installateur électrique intégré au Groupe), gère la plupart des déchets suivant les filières de recyclage respectueuses de l'environnement. La gestion de la destruction des onduleurs, tubes fluorescents, entre autres, se fait suivant un processus de destruction et de traçabilité respectant les normes en vigueur. Les batteries sont récupérées dans les agences du Groupe et détruites selon les règles en vigueur.

Des initiatives de recyclage des déchets bureautiques ont été mises en place sur les différents sites du Groupe.

Toutes les corbeilles à papier du siège social ont été remplacées par des corbeilles de tri deux bacs : un bac consacré aux consommations papiers blancs et l'autre aux DIB (Déchets Industriels Banals). Des corbeilles pour les papiers mêlés (prospectus, magazines, post-it, enveloppes, cartons...) ont également été positionnées aux points stratégiques (près des photocopieurs ...).

Une clause de suivi de destruction des pneus a été signée avec Euromaster afin d'en garantir un recyclage écologique.

3.10.5 Gestion des consommations papier

- Dématérialisation des factures :

Un système d'Echange de Données Informatisé (EDI) se met en place dans l'optique du « zéro papier ». Ce système accroît la fiabilité et la rapidité des transactions.

- Réduction des consommations :

Le Groupe a enclenché une démarche de réduction de ses consommations papier en révisant notamment ses supports de communication. Il privilégie l'envoi de supports personnalisés (invitation clients) à la diffusion massive (distribution boîtes aux lettres...). De plus, les enseignes bricolage ont supprimé l'édition de catalogues.

3.10.6 Les produits et services

Le Groupe Samse est sensible à la qualité et à la sécurité des produits qu'il distribue.

Il référence par préférence les matériaux qui ne nuisent pas à la qualité de l'environnement.

Les produits référencés sont sélectionnés par des commissions constituées de spécialistes : le choix des produits se fait sur des critères de qualité/prix, mais également sur les performances réelles des produits, et notamment en matière de respect de l'environnement et de réduction des nuisances : les labels FSC et PEFC sont privilégiés pour l'achat de bois et les offres produits en isolation naturelle sont développées.

En effet, l'éco-construction devient une préoccupation croissante dans les activités du Groupe. C'est ainsi qu'a été développée Mobaob, l'offre construction bois du Groupe, qui vise à promouvoir un mode de construction respectueux de l'environnement.

Ce souci de qualité se retrouve également dans la distribution des produits : le Groupe a débuté une démarche de suppression des sacs plastiques dans l'ensemble de ses points de vente en faveur de sacs réutilisables en plastique 100 % recyclé.

3.10.7 Démarche e-commerce

Le Groupe Samse a enclenché une démarche e-commerce en partenariat avec Proxi-Business, société locale. Des ateliers de travail sont actuellement organisés pour étudier la faisabilité du projet. Le développement de sites marchands permettrait notamment de diminuer les consommations de CO² (transport clients...) et d'être accessible par tous les clients.

3.10.8 Partenariats

GoodPlanet

Le Groupe Samse est partenaire de GoodPlanet. Présidée par Yann Arthus-Bertrand, GoodPlanet est une association à but non lucratif dont l'objectif est de sans cesse éveiller le public aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques et de promouvoir un mode de développement plus durable.

Le Groupe apporte particulièrement son soutien aux projets suivants :

- « GoodPlanet Conso »

Soutien financier au projet. www.goodplanetconso.org

- « Catalogue GoodPlanet »

Co-organisation des Trophées des meilleurs produits

- « GoodPlanet Junior »

Conseil sur des programmes de réhabilitation comme celui du site de Port-Cros.

Etude de faisabilité pour la création d'un projet semblable sur d'autres sites.

Plan Climat Local

Le Groupe Samse est devenu partenaire en 2008 du Plan Climat Local de la communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole. Lancé en Mai 2005, il associe des collectivités territoriales, des organismes publics, des bailleurs sociaux, des fournisseurs d'énergie, des universités, des associations et des entreprises. Il a pour vocation d'inciter l'ensemble des acteurs locaux à mettre en œuvre des moyens de lutte contre le changement climatique.

Biennale de l'Habitat Durable

Le Groupe Samse était le partenaire-distributeur de matériaux de la Biennale de l'Habitat Durable édition 2008, aux côtés de la Ville de Grenoble.

Pour contribuer activement au succès de la manifestation, il a apporté son savoir-faire en matière de construction durable afin de sensibiliser les professionnels et le grand public, notamment en communiquant sur les avantages de la construction bois avec la présentation de son offre Mobaob.

3.11 Informations sur le capital

3.11.1 Conditions

Les modifications du capital et des droits respectifs des actions sont effectuées conformément aux prescriptions légales.

3.11.2 Montant du capital et droits de vote

Le capital social au 31 décembre 2008 est de 3 388 346 €, divisé en 3 388 346 actions de 1 € de nominal chacune, totalement libérées. Le nombre de droits de vote attachés aux 3 388 346 actions composant le capital social au 31 décembre 2008 est de 5 879 583.

3.11.3 Capital potentiel

Les options de souscription d'actions en cours au 31 décembre 2008 représentent 72 510 actions. Les attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre du plan qui a été autorisé lors de l'Assemblée générale tenue le 14 décembre 2007, représentent 13 210 actions.

Sur la base du capital social de la société au 31 décembre 2008, la dilution potentielle maximale en cas d'émission de la totalité des actions résultant des options de souscription d'actions et de l'attribution d'actions gratuites serait de 2,53 %.

3.11.4 Evolution du capital depuis le 31 décembre 1998

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions		Augmentation de capital	Capital après opération
		Emises	Total		
07.12.1999	Augmentation de capital à la suite de la fusion absorption de la société Mateco	197	336 219	9 850 F	16 810 950 F
07.12.1999	Conversion du capital en € avec incorporation d'une somme prélevée sur le poste « autres réserves » pour arrondir la valeur nominale des actions à 8 €	---	336 219	832 666,52 F	2 689 752 €
06.06.2001	Division par 4 du nominal des actions et échange des actions de 8 € contre de nouvelles actions de 2 € de nominal	1 344 876	1 344 876	---	2 689 752 €
06.09.2001	Augmentation de capital en faveur des salariés adhérents du PEE Participation Samse	10 501	1 355 377	21 002 €	2 710 754 €
08.09.2003	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions « Eureka » de 1998	44 740	1 400 117	89 480 €	2 800 234 €
16.12.2003	Augmentation de capital réservée à CRH Europe BV	161 000	1 561 117	322 000 €	3 122 234 €
23.12.2004	Augmentation de capital à la suite de la fusion absorption de la société Sam	648	1 561 765	1 296 €	3 123 530 €
13.02.2006	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2001	25 291	1 587 056	50 582 €	3 174 112 €
19.05.2006	Division du nominal de l'action par 2	1 587 056	3 174 112	---	3 174 112 €
28.07.2006	Augmentation de capital par apport de 2 247 actions de la société Ets Pierre Henry et Fils	198 584	3 372 696	198 584 €	3 372 696 €
30.12.2008	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2003	15 650	3 388 346	15 650 €	3 388 346 €

3.11.5 Evolution de la détention du capital au cours des trois derniers exercices

	2008		2007		2006	
	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote
Nominatifs :						
- Dumont Investissement	51,26	58,86	51,15	57,76	51,12	58,04
- CRH Europe BV	16,26	18,74	18,56	21,58	18,56	21,73
- CRH France Distribution	5,30	3,06	-	-	-	-
- Banque de Vizille	3,30	3,56	2,90	2,99	2,90	2,88
- Redwood Developpement	2,93	3,38	2,95	1,71	2,95	1,72
- Divers	4,54	3,84	5,26	4,90	3,91	3,68
Sous-total	83,59	91,44	80,82	88,94	79,44	88,05
Porteurs :						
- CRH France Distribution	-	-	3,10	1,80	3,10	1,82
- Fcp Centifolia	3,95	2,28	2,87	1,68	2,95	1,73
- Fcp Stock Picking France	1,79	1,03	1,78	1,03	1,94	1,13
- Redwood Developpement	0,12	0,07	-	-	-	-
- Dumont Investissement	0,11	0,06	0,25	0,15	-	-
- Divers	10,44	5,12	11,18	6,40	12,57	7,27
Sous-total	16,41	8,56	19,18	11,06	20,56	11,95
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

3.11.6 Détention du capital social et droits de vote au 31 décembre 2008

	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote
Nominatifs :				
- Dumont Investissement	1 736 731	51,26	3 460 861	58,86
- CRH Europe BV	551 000	16,26	1 102 000	18,74
- CRH France Distribution	179 640	5,30	179 640	3,06
- Banque de Vizille	111 750	3,30	209 600	3,56
- Redwood Developpement	99 292	2,93	198 584	3,38
- Divers	154 032	4,54	225 706	3,84
Sous-total	2 832 445	83,59	5 376 391	91,44
Porteurs :				
- Fcp Centifolia	134 000	3,95	134 000	2,28
- Fcp Stock Picking France	60 510	1,79	60 510	1,03
- Redwood Developpement	4 092	0,12	4 092	0,07
- Dumont Investissement	3 834	0,11	3 834	0,06
- Divers	353 465	10,44	* 300 756	5,12
Sous-total	555 901	16,41	503 192	8,56
Total	3 388 346	100,00	5 879 583	100,00

* 52 709 actions auto-détenues par Samse n'ont pas droit de vote.

L'enquête TPI du 31 décembre 2008 a permis de recenser 873 actionnaires. Le nombre total des droits de vote existant est de 5 879 583.

La société Dumont Investissement est la société Holding créée à l'occasion du R.E.S. (Rachat de l'Entreprise par les Salariés) en 1988.

Les principaux actionnaires sont les suivants :

- Salariés + FCP	844 443 actions soit 50,00 %
- Famille Joppé	365 397 actions soit 21,60 %
- Sté René de Veyle	139 717 actions soit 8,30 %
- Famille Doras	100 057 actions soit 5,90 %
- Sté Redwood Developpement	97 094 actions soit 5,80 %
- Famille Bériot	89 939 actions soit 5,30 %
- Divers	51 643 actions soit 3,10 %

Déclarations de franchissement de seuil

Au cours de l'exercice 2008, deux actionnaires ont déclaré avoir franchi le seuil statutaire de 1 % du capital ou des droits de vote.

Le 18 janvier 2008, DNCA Finance a déclaré avoir franchi à la hausse, par suite d'acquisitions en bourse, le seuil des 3 % du capital et des 2 % des droits de vote de la société Samse.

Le 9 juin 2008, la société CRH France Distribution a déclaré avoir franchi à la hausse, à la suite de l'acquisition, à la société CRH Europe BV, de 75 000 actions Samse, le seuil des 5 % du capital social.

Actionnariat salarié

Samse développe l'actionnariat salarié depuis de nombreuses années.

32 052 actions Samse, détenues par les salariés ou anciens salariés et acquises au titre de la participation des salariés antérieurement au 31 décembre 1987, représentent 0,95 % des 3 388 346 actions composant le capital social au 31 décembre 2008 (les salariés sont principalement actionnaires de la société holding Dumont Investissement).

Le Fonds Commun de Placement (FCP) créé dans le cadre de la participation attribuée au titre de l'exercice 2000 (participation exceptionnellement versée en actions Samse) détient 6 575 actions Samse, représentant 0,19 % du capital.

3.11.7 Autorisations financières

Conformément à l'article L 225-100 du code de commerce, le tableau ci-après récapitule les délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée générale au Directoire.

Assemblée générale	Résolution	Nature	Durée de l'autorisation et expiration	Plafond du montant nominal maximum
28/05/2003	5 ^{ème}	Options de souscription d'actions en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la société ou des sociétés qui lui sont liées	38 mois 10 juin 2010	3,26 % du capital
14/12/2007	1 ^{ère}	Attribution d'actions gratuites	38 mois 14 février 2011	0,90 % du capital
23/05/2008	11 ^{ème}	Achat par la société de ses propres actions	18 mois 14 novembre 2009	10 % du capital

Au jour de l'établissement du présent document de référence, le Directoire a fait usage de la délégation portant sur les options de souscription d'actions et sur l'achat par la société de ses propres actions.

3.11.8 Titres existants donnant accès au capital

Options de souscription d'actions

L'Assemblée générale extraordinaire de la société en date du 28 mai 2003, par le vote de sa 5^{ème} résolution, a délégué au Directoire, pour une durée de 38 mois, dans le cadre des articles L 225-177 et suivants du code de commerce, les pouvoirs nécessaires aux fins de consentir aux membres du personnel salarié ainsi qu'aux dirigeants et mandataires sociaux, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société, le nombre total des options ainsi attribuées ouvertes et non encore levées ne pouvant donner lieu à souscrire à un nombre d'actions supérieur aux limites légales et au plafond global de 110 000 actions.

Au 31 décembre 2008, 15 650 actions ont été levées.

Attribution d'actions gratuites

L'Assemblée générale extraordinaire de la société en date du 14 décembre 2007, par le vote de sa 1^{ère} résolution, a délégué au Directoire, pour une période de 38 mois, dans le cadre des articles L 225-197-1 et suivants du code de commerce, les pouvoirs nécessaires aux fins de procéder au profit des mandataires sociaux et de certains membres du personnel salarié, à des attributions d'actions gratuites, d'actions existantes ou à émettre, dans la limite de 0,90 % du capital social.

Le Directoire, en date du 13 mars 2008, a décidé qu'il serait procédé à l'attribution d'un total de 13 210 actions gratuites de la société au profit des bénéficiaires dès lors que le taux de marge opérationnel courant du Groupe Samse au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 serait supérieur ou égal à 5,40 %. Cet objectif n'ayant pas été atteint au 31 décembre 2008, aucune action n'a été attribuée.

3.11.9 Opérations d'achat par la société de ses propres titres de capital

L'Assemblée générale du 14 mai 2007 a autorisé la société à procéder à des rachats d'actions. Cette autorisation a été renouvelée par l'Assemblée générale du 23 mai 2008.

Dans le cadre de ces autorisations, la société a maintenu son contrat de liquidité.

A la clôture de l'exercice, Samse a acquis 52 709 actions propres, représentant 1,55 % du capital social pour une valeur d'achat de 2 946 666,06 €. Les frais de négociation se sont élevés à 8 631,88 € pour l'année 2008.

Un nouveau programme de rachat d'actions sera soumis au vote de l'Assemblée générale du 26 mai 2009, dont le descriptif figure ci-dessous.

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 MAI 2009

Cadre juridique

En application de l'article 241-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés financiers ainsi que du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités de rachat de ses propres actions par la société Samse.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée générale du 26 mai 2009 (7^{ème} résolution).

Nombre de titres et part du capital détenus par la société

Au 31 mars 2009, le capital de l'émetteur était composé de 3 388 346 actions de même catégorie de 1 € de valeur nominale.

A cette date, la société détenait 54 312 actions propres, soit 1,60 % du capital.

Les titres de Samse sont inscrits sur le marché d'Euronext Paris, compartiment B, code ISIN FR0000060071.

Répartition par objectif des titres détenus au 31 mars 2009

- . animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AFEI : 11 808
- . couverture d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés : 42 504

Objectifs du nouveau programme de rachat

Les objectifs de ce programme sont :

- . l'animation du marché ou la liquidité de l'action par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- . l'attribution d'actions aux mandataires sociaux et salariés de la société ou de sociétés du Groupe dans le cadre des plans d'options d'achat d'actions, d'attribution d'actions gratuites, au titre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion ou dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise,
- . l'achat d'actions pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- . l'annulation de tout ou partie des titres achetés,
- . tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur.

Part maximale du capital que la société se propose d'acquérir

La part maximale du capital dont le rachat est soumis à autorisation de l'Assemblée générale des actionnaires est de 10 % du nombre total d'actions composant le capital, soit 284 522 actions sur la base du nombre d'actions existant au 31 mars 2009 (3 388 346), en prenant en compte les 54 312 actions propres détenues par la société.

Prix maximum d'achat et montant maximal des fonds pouvant être engagés

Le prix unitaire d'achat ne pourra excéder 120 €.

En conséquence, le montant maximum que la société est susceptible de payer dans l'hypothèse d'achat au prix maximum de 120 €, s'élèverait à 34 142 640 €, étant entendu qu'au 31 mars 2009, la société détenait 54 312 actions propres.

Modalités de rachat

Les actions pourront être achetées à tout moment, dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière et par tous moyens, par des interventions sur le marché.

Durée du programme

Sous réserve de son approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 26 mai, le présent programme aura une durée de 18 mois à compter du 26 mai 2009, soit jusqu'au 25 novembre 2010.

Bilan du précédent programme - Tableau de déclaration synthétique

L'Assemblée générale des actionnaires de la société réunie le 23 mai 2008 a autorisé le Directeur, avec faculté de subdélégation, à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions pour une période de 18 mois. Les modalités de ce programme ont été décrites dans le descriptif détaillé du précédent programme de rachat d'actions.

Le précédent programme a été mis en œuvre à compter du 27 mai 2008.

Les tableaux ci-dessous détaillent les opérations réalisées au titre du précédent programme de rachat.

Tableau de déclaration synthétique

Situation au 31 mars 2009

Pourcentage du capital auto-détenu de manière directe ou indirecte	1,60
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille	54 312
Valeur comptable du portefeuille au 31 mars 2009 (en €)	3 020 804,38
Valeur de marché du portefeuille au 31 mars 2009 (en €)	2 590 900,32

Flux bruts cumulés au 31 mars 2009

	Achats	Ventes
Nombre de titres	48 833	1 954
Cours moyen de la transaction (en €)	56,50	70,57
Montant (en €)	2 759 134,77	137 899,72

Les achats de titres mentionnés dans le tableau de flux bruts cumulés ci-dessus ont été effectués à hauteur de 6 329 actions, au titre du contrat de liquidité et à concurrence de 42 504 actions, au titre du contrat de rachat.

Les ventes de titres ont été réalisées dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société Gilbert Dupont.

3.11.10 Nantissement sur les actions de la société et sur celles détenues par Samse

Aucun titre Samse n'est nanti. Samse n'a consenti aucun nantissement sur les titres de ses filiales.

3.11.11 Titres non représentatifs de capital

Samse n'a émis ni part de fondateurs ni certificat de droits de vote.

3.11.12 Pacte d'actionnaires

Il n'existe aucun pacte entre actionnaires, aucune convention entre actionnaires.

3.12 Perspectives 2009

L'activité de l'année 2009 a démarré plus lentement, pénalisée par un marché du logement neuf en baisse d'environ 20 % et des conditions hivernales rigoureuses.

Dans un environnement qui demeure difficile, le Groupe Samse se concentre sur la relance commerciale, tout en améliorant son fonctionnement et en réduisant ses coûts.

Ainsi, la mise en œuvre d'un plan de développement vise plus particulièrement les marchés en croissance : construction Bois, Rénovation, Isolation, Eco Construction, tout en poursuivant le développement des enseignes spécialistes.

La priorité 2009 sera de conserver la solidité financière. Le Groupe poursuivra une stratégie de rentabilité et s'attachera à renforcer la maîtrise des coûts opérationnels et de son BFR.

Les investissements seraient réduits tout en maintenant la stratégie à moyen / long terme de développement dans une logique d'expansion géographique et de métiers.

Le Groupe reste confiant quant au potentiel de son marché, qui au delà de la crise actuelle, reste structurellement porteur.

Pour le premier trimestre 2009, le chiffre d'affaires s'élève à 185,8 M€, soit une baisse de 10,24 % par rapport à l'an dernier.

Le chiffre d'affaires de l'activité négoce atteint 149,2 M€, soit une diminution de 12,88 % (- 15,74 % à périmètre comparable).

Le chiffre d'affaires de l'activité bricolage atteint 36,6 M€, soit une augmentation de 2,39 %.

3.13 Frais de recherche et de développement

Compte tenu de son domaine d'activité, notre société n'a consacré aucun frais en matière de recherche et de développement.

3.14 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de

l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 35 842 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges, s'élève à 11 947 €.

3.15 Observations du comité d'entreprise

Conformément à l'article L 432-4 du code de travail, tous les documents ont été soumis aux membres du comité d'entreprise qui n'ont formulé aucune observation.

4 Éléments financiers

4.1 Comptes consolidés	113
4.2 Comptes sociaux	183

4.1 Comptes consolidés

Bilan consolidé	114
Compte de résultat consolidé	115
Etat consolidé des produits et charges comptabilisés	120
Tableau consolidé des flux de trésorerie	121
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	123
 Annexe aux comptes consolidés	 124
Note 01 - Principes comptables	124
Note 02 - Périmètre de consolidation et évolution au cours de l'année	135
Note 03 - Transition aux normes IFRS	138
Note 04 - Ecarts d'acquisition	139
Note 05 - Autres immobilisations incorporelles	142
Note 06 - Immobilisations corporelles	143
Note 07 - Titres mis en équivalence	145
Note 08 - Titres de sociétés non consolidées	147
Note 09 - Autres actifs financiers immobilisés	149
Note 10 - Stocks de marchandises	150
Note 11 - Clients et comptes rattachés	150
Note 12 - Autres créances	151
Note 13 - Disponibilités et équivalents de trésorerie	152
Note 14 - Capitaux propres	152
Note 15 - Provisions	157
Note 16 - Impôts sur les résultats et impôts différés	160
Note 17 - Passifs financiers courants et non courants	162
Note 18 - Fournisseurs et comptes rattachés	165
Note 19 - Autres dettes	166
Note 20 - Chiffre d'affaires	166
Note 21 - Charges de personnel	167
Note 22 - Charges externes	169
Note 23 - Dotations aux provisions et dépréciations	169
Note 24 - Autres produits et charges de l'exploitation courante	170
Note 25 - Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	170
Note 26 - Coût de l'endettement financier brut	170
Note 27 - Autres produits et charges opérationnels	171
Note 28 - Autres produits et charges financiers	171
Note 29 - Formation du résultat financier	171
Note 30 - Charges d'impôts	172
Note 31 - Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	172
Note 32 - Résultat par action	172
Note 33 - Engagements	173
Note 34 - Informations sur les transactions avec les parties liées	173
Note 35 - Instruments financiers	175
Note 36 - Informations sectorielles	177
Note 37 - Formation du résultat consolidé	179
Note 38 - Variation des capitaux propres consolidés	180

Bilan consolidé

(en milliers d'euros)

AU 31 DECEMBRE

		2008	2007	2006
		VALEUR	VALEUR	VALEUR
		NETTE	NETTE	NETTE
	notes			
ACTIF NON COURANT		269 020	246 237	234 127
Ecarts d'acquisition	note 04	37 732	32 403	31 294
Autres immobilisations incorporelles	note 05	2 267	1 973	2 454
Immobilisations corporelles	note 06	203 049	184 664	180 767
Titres mis en équivalence	note 07	15 861	10 908	9 098
Titres de sociétés non consolidées	note 08	6 148	11 759	9 324
Autres actifs immobilisés financiers	note 09	1 674	4 313	769
Impôts différés	note 16	2 289	217	421
ACTIF COURANT		411 523	399 157	387 073
Stocks de marchandises	note 10	159 740	159 600	141 993
Clients et comptes rattachés	note 11	159 821	146 930	137 007
Autres créances	note 12	42 101	53 014	45 612
Disponibilités et équivalents de trésorerie	note 13	49 861	39 613	62 461
TOTAL DE L'ACTIF		680 543	645 394	621 200

AU 31 DECEMBRE

		2008	2007	2006
	notes			
CAPITAUX PROPRES ET INTERETS MINORITAIRES		247 887	234 470	204 726
Capitaux propres - part du Groupe	note 14	218 222	208 451	182 064
Intérêts minoritaires	note 14	29 665	26 019	22 662
DETTES NON COURANTES		138 990	115 627	140 455
Provisions	note 15	7 255	6 784	5 765
Impôts différés	note 16	9 066	7 343	6 985
Dettes à long terme	note 17	122 669	101 500	127 705
DETTES COURANTES		293 666	295 297	276 019
Provisions	note 15	4 330	5 088	6 038
Fournisseurs et comptes rattachés	note 18	181 165	181 033	185 042
Autres dettes	note 19	55 985	59 766	56 545
Dettes à court terme	note 17	52 186	49 410	28 394
TOTAL DU PASSIF		680 543	645 394	621 200

Résultat consolidé

. Le compte de résultat consolidé a été modifié à la suite d'un changement de méthode de valorisation des stock-options. La méthode de la valeur intrinsèque a été remplacée par la méthode Black et Scholes.

Conformément à ce que requiert la Norme IAS 8, les années antérieures ont été corrigées de manière rétrospective.

Ce changement de méthode conduit à retraiter les charges de personnel, dont les variations pour les années 2006 et 2007 sont mentionnées dans la colonne retraitement prévue à cet effet.

. Le compte de résultat consolidé a fait l'objet d'une nouvelle présentation, conforme à la recommandation du CNC n° 2004-R.02 du 27 octobre 2004.

Conformément à IAS 8, les années antérieures ont été corrigées de manière rétrospective.

Ce changement de présentation (reclassement de certains produits et charges) ne modifie pas le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel courant, le résultat opérationnel, le résultat financier et le résultat net des sociétés intégrées des années 2006 et 2007. Les reclassements sont mentionnés dans la colonne retraitements prévue à cet effet.

Les autres produits de l'activité ordinaire constitués principalement par des reprises de provisions et produits divers ont été reclassés par nature.

Les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ont été retraités des dividendes reçus de sociétés non consolidées qui figurent désormais dans les autres produits et charges financiers.

Ci-dessous, sont présentés pour les années 2006 et 2007, les comptes de résultat consolidés sur trois colonnes mentionnant le compte de résultat avant retraitements, les retraitements et le compte de résultat après retraitements.

Le compte de résultat consolidé au 31 décembre 2008 qui figure dans le présent document, est conforme à l'ensemble des retraitements effectués.

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)

AU 31 DECEMBRE 2006

		compte de résultat avant changement de méthode et de présentation	retraitements	compte de résultat après changement de méthode et de présentation
CHIFFRE D'AFFAIRES	note 20	848 889		848 889
Autres produits de l'activité ordinaire		21 644	-21 644	
Autres produits de l'activité			35	35
Achats et variation de stock		595 028	-12 545	607 573
Charges de personnel	note 21	117 134	894	116 240
Charges externes	note 22	68 867	16 730	52 137
Impôts et taxes		12 125	-	12 125
Dotations aux amortissements		21 079	-493	21 572
Dotations aux provisions et dépréciations	note 23	15 915	15 724	191
Autres produits de l'exploitation courante	note 24	55	2 193	2 248
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		40 440	894	41 334
Taux de marge opérationnel courant		4,76		4,87
Autres produits et charges opérationnels	note 27	3 123	-	3 123
RESULTAT OPERATIONNEL		43 563	894	44 457
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	note 25	1 579	-311	1 268
Coût de l'endettement financier brut	note 26	6 111	-	6 111
Coût de l'endettement financier net		4 532	-311	4 843
Autres produits et charges financiers	note 28	549	311	860
RESULTAT FINANCIER	note 29	-3 983	-	-3 983
Charges d'impôt	note 30	14 341	-	14 341
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	note 31	1 718	-	1 718
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		26 957	894	27 851
part du Groupe		23 405	888	24 293
Intérêts minoritaires		3 552	6	3 558
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		3 286 324		3 286 324
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution		3 337 853		3 337 853
Résultat par action	note 32	7,12		7,38
Résultat dilué par action	note 32	7,01		7,26

AU 31 DECEMBRE 2007

		compte de résultat avant changement de méthode et de présentation	retraitements	compte de résultat après changement de méthode et de présentation
CHIFFRE D'AFFAIRES	note 20	927 592		927 592
Autres produits de l'activité ordinaire		22 332	-22 332	
Autres produits de l'activité			25	25
Achats et variation de stock		647 243	-14 603	661 846
Charges de personnel	note 21	126 626	787	125 839
Charges externes	note 22	74 079	18 231	55 848
Impôts et taxes		13 504	-	13 504
Dotations aux amortissements		22 133	-37	22 170
Dotations aux provisions et dépréciations	note 23	15 730	15 363	367
Autres produits de l'exploitation courante	note 24	955	3 353	4 308
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		51 564	787	52 351
Taux de marge opérationnel courant		5,56		5,64
Autres produits et charges opérationnels	note 27	1 571	-	1 571
RESULTAT OPERATIONNEL		53 135	787	53 922
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	note 25	2 259	-1 226	1 033
Coût de l'endettement financier brut	note 26	7 423	-	7 423
Coût de l'endettement financier net		5 164	-1 226	6 390
Autres produits et charges financiers	note 28	-265	1 226	961
RESULTAT FINANCIER	note 29	-5 429	-	-5 429
Charges d'impôt	note 30	17 216	-	17 216
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	note 31	2 051	-	2 051
RESULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTEGÈRES		32 541	787	33 328
part du Groupe		28 854	787	29 641
Intérêts minoritaires		3 687	-	3 687
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		3 367 034		3 367 034
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution		3 422 606		3 422 606
Résultat par action	note 32	8,57		8,80
Résultat dilué par action	note 32	8,43		8,66

	notes	AU 31 DECEMBRE			% de variation 2008/2007	% de variation 2008/2007 avant changement de méthode
		2008	2007	2006		
CHIFFRE D'AFFAIRES	note 20	947 570	927 592	848 889	2,15	
Autres produits de l'activité		2	25	35	-	
Achats et variation de stock		668 547	661 846	607 573	1,01	
Charges de personnel	note 21	131 431	125 839	116 240	4,44	
Charges externes	note 22	60 655	55 848	52 137	8,61	
Impôts et taxes		13 462	13 504	12 125	-0,31	
Dotations aux amortissements		22 853	22 170	21 572	3,08	
Dotations aux provisions et dépréciations	note 23	4 484	367	191	NC*	
Autres produits de l'exploitation courante	note 24	4 326	4 308	2 248	0,42	
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		50 466	52 351	41 334	-3,60	-2,13
Taux de marge opérationnel courant		5,32	5,64	4,87		
Autres produits et charges opérationnels	note 25	373	1 571	3 123	-76,26	
RESULTAT OPERATIONNEL		50 839	53 922	44 457	-5,72	-4,32
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	note 26	439	1 033	1 268	-	
Coût de l'endettement financier brut	note 27	7 742	7 423	6 111	4,30	
Coût de l'endettement financier net		7 303	6 390	4 843	14,29	
Autres produits et charges financiers	note 28	684	961	860	-28,82	
RESULTAT FINANCIER	note 29	-6 619	-5 429	-3 983	21,92	
Charges d'impôt	note 30	15 899	17 216	14 341	-7,65	
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	note 31	563	2 051	1 718	-72,55	
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		28 884	33 328	27 851	-13,33	-11,24
part du Groupe		24 649	29 641	24 293	-16,84	-14,57
Intérêts minoritaires		4 235	3 687	3 558	14,86	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		3 351 562	3 367 034	3 286 324		
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution		3 381 970	3 422 606	3 337 853		
Résultat par action	note 32	7,35	8,80	7,38		
Résultat dilué par action		7,29	8,66	7,26		

*NC : non comparable

En % du Chiffre d'Affaires et en % de variation an / an - 1

AU 31 DECEMBRE

	2008	%	2007	%	% de variation	2006	%
	SUR C.A		SUR C.A		2008 / 2007	SUR C.A	
CHIFFRE D'AFFAIRES	947 570		927 592		2,15	848 889	
Autres produits de l'activité	2		25			35	
Achats et variation de stock	668 547	70,55	661 846	71,35	1,01	607 573	71,57
Charges de personnel	131 431	13,87	125 839	13,57	4,44	116 240	13,69
Charges externes	60 655	6,40	55 848	6,02	8,61	52 137	6,14
Impôts et taxes	13 462	1,42	13 504	1,46	-0,31	12 125	1,43
Dotations aux amortissements	22 853	2,41	22 170	2,39	3,08	21 572	2,54
Dotations aux provisions et dépréciations	4 484	0,47	367	0,04	-	191	0,02
Autres produits de l'exploitation courante	4 326	0,46	4 308	0,46		2 248	0,26
CHARGES DE L'EXPLOITATION	901 432	95,13	879 574	94,82		809 838	95,40
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	50 466	5,32	52 351	5,64	-3,60	41 334	4,87
Taux de marge opérationnel courant	5,32		5,64			4,87	
Bricolage	9 902	1,04	6 408	0,69	54,53	6 363	0,75
Négoce	40 564	4,28	45 943	4,95	-11,71	34 971	4,12
Autres produits et charges opérationnels	373	0,04	1 571	0,17		3 123	0,37
RESULTAT OPERATIONNEL	50 839	5,37	53 922	5,81	-5,72	44 457	5,24
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	439	0,05	1 033	0,11	-57,50	1 268	0,15
Coût de l'endettement financier brut	7 742	0,82	7 423	0,80	4,30	6 111	0,72
Coût de l'endettement financier net	7 303	0,77	6 390	0,69	14,29	4 843	0,57
Autres produits et charges financiers	684	0,07	961	0,10	-28,82	860	0,10
RESULTAT FINANCIER	-6 619	-0,70	-5 429	-0,59	21,92	-3 983	-0,47
Charges d'impôt	15 899	1,68	17 216	1,86	-7,65	14 341	1,69
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	563	0,06	2 051	0,22	-72,55	1 718	0,20
RESULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTEGRÉES	28 884	3,05	33 328	3,59	-13,33	27 851	3,28
Part du Groupe	24 649	2,60	29 641	3,20	-16,84	24 293	2,86
Intérêts minoritaires	4 235	0,45	3 687	0,40	14,86	3 558	0,42

% DE REPARTITION DU CA PAR ACTIVITE

2008 2007 2006

Négoce	81,99	81,01	80,53
Bricolage	18,01	18,99	19,47

100,00 100,00 100,00**% DE REPARTITION DU ROC PAR ACTIVITE**

2008 2007 2006

Négoce	80,38	87,76	84,61
Bricolage	19,62	12,24	15,39

100,00 100,00 100,00

Etat consolidé des produits et charges comptabilisés

(en milliers d'euros)

	2008	2007	2006
Ajustement de juste valeur des titres	-5 604	2 430	957
Impôt sur les éléments constatés directement en capitaux propres	-93	41	75
Produits nets constatés directement en capitaux propres			
Pertes nettes constatées directement en capitaux propres			
Résultat de la période	28 884	33 328	27 851
Total des profits ou pertes enregistrés au titre de la période	23 373	35 717	28 733
Part du Groupe	19 141	32 030	25 180
Part des minoritaires	4 232	3 687	3 553

Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

	AU 31 DECEMBRE		
	2008	2007	2006
Résultat net - part du Groupe -	24 649	29 641	24 293
Part revenant aux minoritaires	4 235	3 687	3 558
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence nette des dividendes reçus	-42	-1 590	-1 334
Amortissements et provisions	23 596	22 816	23 366
Variation des impôts différés	-1 219	-137	-1 285
Résultat sur cessions d'actifs	-483	-1 637	-3 451
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	592		
Charges liées au stock-options	217	400	427
Capacité d'autofinancement	51 545	53 180	45 574
Variation du besoin en fonds de roulement	-5 251	-32 252	11 553
Flux de trésorerie généré par l'activité	46 294	20 928	57 127
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-39 445	-34 767	-33 315
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3 871	7 303	7 541
Acquisitions ou cessions de titres de participations	-20 535	-4 230	-25 396
Acquisitions d'immobilisations financières	-152	-1 012	-240
Diminution d'immobilisations financières	3 739	50	
Trésorerie nette apportée ou cédée par les filiales entrantes ou sortantes	1 301	536	-565
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-51 221	-32 120	-51 975
Dividendes versés aux actionnaires de la Société Mère	-7 435	-6 038	-4 685
Dividendes sur actions auto-détenues	14	-	7
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-533	-401	-285
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-521	-467	-384
Augmentation de capital en numéraire	563	-	1 916
Emission d'emprunts	78 751	25 561	30 153
Remboursements d'emprunts	-45 709	-41 803	-30 018
Auto-contrôle	-2 631	-32	
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	22 499	-23 180	-3 296
Augmentation ou diminution de la trésorerie	17 572	-34 373	1 856
Disponibilités et équivalents de trésorerie à l'ouverture	23 460	57 833	55 977
Disponibilités et équivalents de trésorerie à la clôture	41 032	23 460	57 833

détails complémentaires :

AU 31 DECEMBRE

	2008	2007	2006
Variation des stocks	5 743	-16 832	-16 436
Variation des créances clients et autres débiteurs	6 881	-10 768	-11 436
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	-17 730	-4 638	16 516
Intérêts courus non échus	-145	-14	-197
Variation du besoin en fonds de roulement	-5 251	-32 252	-11 553
Acquisition de titres de participation	-20 535	-4 689	-25 396
Cession de titres de participation		459	
Trésorerie nette apportée par les filiales entrant dans le périmètre	1 301	821	-565
Trésorerie nette cédée par les filiales sortantes du périmètre		-285	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements financiers	-19 234	-3 694	-25 961
Acquisition d'immobilisations incorporelles brutes	-920	-917	-1 204
Acquisition d'immobilisations corporelles brutes	-42 122	-31 027	-29 977
Variation des créances sur cessions d'immobilisations	2 763	-2 706	-2 042
Variation des dettes fournisseurs d'immobilisations	834	-117	-92
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-39 445	-34 767	-33 315

Tableau de variation des capitaux propres consolidés (en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Ecarts de réévaluation	Réserves consolidées	Eléments constatés directement en capitaux propres	Résultat de l'exercice	Capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Situation à la clôture du 31.12.2005	3 123	22 554	241	92 198	3 530	22 499	144 145	19 500	163 645
Inscription en réserves du résultat 2005				22 499		-22 499	0		
Résultat consolidé de l'exercice 2006						24 293	24 293	3 558	27 851
Augmentation de capital	250	17 020					17 270		17 270
Distributions effectuées				-4 701			-4 701	-288	-4 989
Retraitement des stock-options				420			420	7	427
Impact des actions auto-détenues				-132			-132		-132
Ajustement de juste valeur des titres					956		956	1	957
Retraitement d'homogénéité sur immobilisations - IAS 16 -				53			53	43	96
Rachat minoritaires HENRY							0	-270	-270
Variation du % d'intérêts								108	108
Impact reprise incidence variation stock				-245			-245		-245
Autres mouvements				5			5	3	8
Situation à la clôture du 31.12.2006	3 373	39 574	241	110 097	4 486	24 293	182 064	22 662	204 726
Inscription en réserves du résultat 2006				24 293		-24 293	0		
Résultat consolidé de l'exercice 2007						29 641	29 641	3 687	33 328
Distributions effectuées				-6 038			-6 038	-401	-6 439
Retraitement des stock-options				394			394	6	400
Impact des actions auto-détenues				-32			-32		-32
Ajustement de juste valeur des titres					2 429		2 429	1	2 430
Variation du % d'intérêts								64	64
Autres mouvements				-7			-7		-7
Situation à la clôture du 31.12.2007	3 373	39 574	241	128 707	6 915	29 641	208 451	26 019	234 470
Inscription en réserves du résultat 2007				29 641		-29 641	0		
Résultat consolidé de l'exercice 2008						24 649	24 649	4 235	28 884
Augmentation de capital	15	548					563		563
Distributions effectuées				-7 420			-7 420	-533	-7 953
Retraitement des stock-options				211			211	6	217
Impact des actions auto-détenues				-2 631			-2 631		-2 631
Ajustement de juste valeur des titres					-5 600		-5 600	-4	-5 604
Variation du % d'intérêts								-52	-52
Autres mouvements (transfert)		2 159	65	-2 225			-1	-6	-7
Situation à la clôture du 31.12.2008	3 388	42 281	306	146 283	1 315	24 649	218 222	29 665	247 887

Annexe aux comptes consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe Samse pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 ont été arrêtés par le Directoire du 23 mars 2009, examinés par le Conseil de Surveillance du 30 mars 2009 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du 26 mai 2009.

Note 1 - Principes comptables

Application des normes, règlements et interprétations des normes

Les états financiers consolidés du Groupe Samse sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne et publié au Journal Officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2008.

Le référentiel IFRS comprend les Normes IFRS, les Normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) telles que publiées par l'IASB au 31 décembre 2008.

Les états financiers consolidés du Groupe Samse ont été établis selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement.

Changement de méthode

Le compte de résultat consolidé a été modifié à la suite d'un changement de méthode de valorisation des stock-options. La méthode de la valeur intrinsèque a été remplacée par la méthode Black et Scholes. Conformément à ce que requiert la Norme IAS 8, les années antérieures ont été corrigées de manière rétrospective.

Ce changement de méthode conduit à retraiter les charges de personnel. Les impacts de ce changement sont mentionnés dans le compte de résultat retraité des années 2006 et 2007, ainsi que dans la note 14.5 du présent document.

Changement de présentation

Le compte de résultat consolidé a fait l'objet d'une nouvelle présentation, conforme à la recommandation du CNC n° 2004-R.02 du 27 octobre 2004.

Conformément à IAS 8, les années antérieures ont été corrigées de manière rétrospective.

Ce changement de présentation (reclassement de certains produits et charges) ne modifie pas le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel courant, le résultat opérationnel, le résultat financier et le résultat net des sociétés intégrées des années 2006 et 2007. Les reclassements sont mentionnés dans la colonne retraitements prévue à cet effet.

Les autres produits de l'activité ordinaire constitués principalement par des reprises de provisions et produits divers ont été reclassés par nature.

Les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ont été retraités des dividendes reçus de société non consolidées qui figurent désormais dans les autres produits et charges financiers.

Application des normes

Les nouveaux textes publiés en 2008 et appliqués dans les états financiers consolidés 2008 du Groupe sont repris ci-après.

Les normes et les interprétations publiées en 2008 et non applicables de manière obligatoire en 2008 sont indiquées ci-après.

Nouvelles normes et interprétations applicables en 2008

Les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent.

Les nouveaux textes applicables de façon obligatoire pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2008 sont les suivants :

· IFRIC 11 (IFRS 2) - transactions intra-groupe et transactions faisant intervenir des actions propres -
Cette Norme n'a eu aucun effet sur les états financiers du Groupe.

· IFRIC 12 - sur les concessions de services -
Cette Norme ne trouve pas d'application sur les états financiers du Groupe.

IFRIC 14 (IAS 19) - sur le plafonnement de l'actif et les obligations de financement minimum -
L'interprétation de cette Norme n'a pas d'effet sur les comptes consolidés du Groupe.

IAS 39 et IFRS 7 - amendements relatifs au reclassement d'instruments financiers -
La mise à jour de ces Normes n'a pas de conséquence dans les comptes du Groupe.

Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure

IFRS 8 - Informations sectorielles - sera applicable à partir de l'exercice 2009. Cette norme requiert que l'information par secteur d'activité soit présentée sur la même base que celle utilisée par la Direction Générale pour les suivis internes de gestion.

Les informations sectorielles actuelles reflètent les informations fournies à la Direction Générale. Il n'en résultera aucun changement.

IAS 1 révisée - présentation des états financiers - sera applicable à partir de l'exercice 2009.

IAS 23 révisée - coûts d'emprunt - sera applicable à partir de l'exercice 2009.

La mise à jour de cette Norme requiert la capitalisation des coûts d'emprunts calculés au taux d'intérêt effectif directement affectés à l'acquisition ou à la production d'un actif dans la mesure où la durée avant la mise en utilisation est suffisamment longue. Le Groupe ne devrait pas être affecté par cette Norme.

Amendement IFRS 2 - conditions d'acquisition des droits et annulation - sera applicable à partir de l'exercice 2009.

Amendements IAS 32 et IAS 1 - instruments financiers remboursables au gré du porteur - sera applicable à partir de 2009.

Amendements IFRS 1 et IAS 27 - coût d'une participation dans une filiale, une entreprise associée ou une joint-venture - sera applicable à partir de 2009.

La mise à jour concerne le coût d'une participation dans les états financiers individuels.

IFRS 3 et IAS 27 révisées - regroupements d'entreprises - sera applicable à partir de l'exercice 2010.

IAS 39 - instruments financiers - éligibilité des instruments couverts - sera applicable à partir de l'exercice 2009.

IFRIC 13 - programmes de fidélisation des clients - sera applicable à partir de l'exercice 2009.

Cette Norme aura un impact dans les comptes du Groupe, notamment dans la détermination du chiffre d'affaires consolidé.

IFRIC 15 - contrats de construction immobilière - sera applicable à partir de l'exercice 2009.

IFRIC 16 - couverture d'un investissement net - sera applicable à partir de l'exercice 2009.

IFRIC 17 - distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires - sera applicable à partir de l'exercice 2009.

Ces textes n'ont pas fait l'objet d'une application anticipée en 2008.

Bases d'évaluation

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui ont été évalués à leur juste valeur.

Les passifs financiers sont évalués selon le principe du coût amorti. Les valeurs comptables des actifs et passifs couverts et de leurs instruments de couverture sont évalués à leur juste valeur.

Utilisation d'estimations et hypothèses

La préparation des états financiers implique que la Direction Générale du Groupe procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et passifs du bilan consolidé, sur les charges et produits du compte de résultat ou sur les engagements de l'exercice.

Les hypothèses retenues concernent notamment :

- L'évaluation des engagements de retraite
- L'estimation des provisions pour risques et charges dont principalement les provisions pour garanties données aux clients
- L'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles
- La valeur de réalisation des stocks et des créances
- L'évaluation des paiements fondés sur des actions.

Périmètre et méthodes de consolidation

Périmètre

Les états financiers consolidés du Groupe Samse comprennent les comptes de la société Samse (maison mère) et de toutes ses filiales détenues majoritairement directement ou indirectement, les filiales détenues conjointement ainsi que les sociétés sous influence notable.

Le périmètre de consolidation du Groupe, ainsi que son évolution au cours de l'année 2008, sont présentés en note 2.

Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe a le contrôle exclusif ou majoritaire, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.

Le contrôle est présumé lorsque le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote, a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise ou le pouvoir de nommer (ou de révoquer) la majorité des membres du conseil d'administration (ou de l'organe de direction équivalent) ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de cet organe, lorsque le contrôle est exercé par le conseil d'administration.

Lorsque le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière, les sociétés concernées font l'objet d'une mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus ou en fonction du pouvoir de décision détenu.

En cas de contrôle conjoint, les sociétés dans lesquelles est détenue une participation, font l'objet d'une intégration proportionnelle.

Le Groupe n'a pas retenu l'option de la norme IAS 31 qui conduit à comptabiliser les sociétés détenues conjointement selon la méthode de la mise en équivalence et a maintenu la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les titres de sociétés non significatives ou dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable sont classés en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains et pertes résultant de cette évaluation sont comptabilisés en capitaux propres.

Engagements de rachat de minoritaires

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente contractées avec un minoritaire sur des titres d'une société du Groupe, ces options sont considérées en substance comme des contrats fermes d'achat/vente avec différé de paiement.

Cette position conduit à reconnaître dans les comptes une dette sur investissement correspondant à la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option de vente en contrepartie d'une diminution des intérêts minoritaires et de la constatation d'un écart d'acquisition.

Transactions internes

Les soldes et les transactions intra-Groupe ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-Groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-Groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation. Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises mises en équivalence sont éliminés au prorata de l'intérêt du Groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement. Les pertes latentes ne sont éliminées au prorata de l'intérêt du Groupe que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.

Les transactions avec des minoritaires sont traitées de la même manière que des transactions avec des tiers externes au Groupe.

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le Groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes. Si ces sociétés redeviennent bénéficiaires, la part du Groupe dans leur résultat est prise en compte par l'actionnaire majoritaire à hauteur des pertes comptabilisées antérieurement.

Ecart d'acquisition

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs sont comptabilisés à leur juste valeur dans un délai d'affectation de douze mois et rétroactivement à la date d'acquisition. Tout surplus du coût d'acquisition, y compris les frais directement attribuables par rapport à la quote-part de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, est comptabilisé en écart d'acquisition.

Toute différence négative entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est directement affectée en résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition positif n'étant pas amorti mais soumis à un test de dépréciation, il est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur (cf méthode concernant les dépréciations). Ces tests sont réalisés annuellement ou dès lors que des événements ou des circonstances indiquent qu'ils ont pu se déprécier.

De tels événements ou circonstances existent lorsque des modifications significatives interviennent remettant en cause de manière durable la substance de l'investissement initial.

Les écarts d'acquisition concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence sont classés dans le poste du bilan "Titres mis en équivalence".

Impôts

La rubrique "charges d'impôts" sur le compte de résultat consolidé correspond à l'impôt exigible de chaque filiale consolidée, corrigé des impositions différées. Les impôts différés sont comptabilisés dans les capitaux propres lorsqu'ils proviennent d'éléments imputés en capitaux. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs (analyse bilancielle).

Les actifs et passifs d'impôts différés doivent être évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif et passif d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles respectivement déductibles et imposables.

L'activation des impôts différés liés à des déficits fiscaux ou moins values reportables est limitée à ceux dont la récupération est fortement probable, compte tenu de perspectives bénéficiaires. Les déficits fiscaux suivent le régime fiscal des sociétés françaises et sont donc indéfiniment reportables.

Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou leur coût de production pour le Groupe. Ce coût comprend tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'utilisation de ces incorporels ou à leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Il est diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les marques et les logiciels acquis.

Les marques déposées ou acquises ont une durée d'utilité indéfinie car elles n'ont pas vocation à être cédées ou remplacées par une autre marque du Groupe. A ce titre, elles ne sont pas amorties.

Les logiciels créés en interne sont amortis sur leur durée d'utilité estimée. Les logiciels acquis sont amortis sur trois années.

Le mode d'amortissement et les durées d'utilité sont révisés au moins à la clôture de chaque exercice. Le cas échéant, l'incidence des modifications de ceux-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût d'acquisition inclut tous les coûts directement attribuables à sa création ou son acquisition et au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.

Les intérêts des emprunts relatifs à l'acquisition des immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges. Ils ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

Les subventions d'investissements sont comptabilisées au passif du bilan, en tant que "produits différés" et réparties systématiquement au compte de résultat, sur les exercices nécessaires à les rattacher aux coûts qu'elles sont supposées compenser.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction des composants identifiés et de leurs durées d'utilité effectives.

Constructions et aménagements selon les différents composants retenus (1)	8 - 30 ans
Matériels et outillages industriels	5 - 8 ans
Matériels de transport	5 - 8 ans
Agencements et aménagements mobiliers	6 - 10 ans
Matériel de bureau	3 - 6 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans

(1) Les différents composants retenus sont les suivants :

Structure plate-forme et bâtiment	30 ans
Toiture	20 ans
Second œuvre	10 ans
Chauffage / Climatisation / Electricité	10 ans
Enrobés et clôture	8 ans

Le Groupe a retenu la valeur résiduelle pour deux catégories d'immobilisations corporelles : les matériels de manutention et les matériels de transport. Ces actifs sont destinés à être remplacés au terme de leur durée d'utilité, mais conservent une valeur de marché.

Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues au moins à chaque fin de période annuelle.

Le cas échéant, l'incidence des modifications de ceux-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Les gains et pertes de cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le prix de cession à la valeur nette comptable.

Ils sont enregistrés au compte de résultat sur la ligne autres produits et charges de l'exploitation courante en ce qui concerne les gains ou pertes des cessions de matériels de l'exploitation courante ; sur la ligne autres produits et charges opérationnels en ce qui concerne les gains ou pertes des cessions d'ensemble immobilier.

Dépréciation des actifs immobilisés hors financiers

Le Groupe réalise régulièrement des tests de dépréciation sur la valeur des actifs suivants : écarts d'acquisition, autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles.

D'une manière générale, ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Le déclenchement d'un test de dépréciation est réalisé généralement lorsqu'un indice de perte de valeur est mis en évidence notamment par une perte d'exploitation non conjoncturelle.

Dépréciation des écarts d'acquisition

Le test de dépréciation est effectué une fois par an ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il ait pu se déprécier.

Pour réaliser le test, l'écart d'acquisition est affecté à une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) ou à un groupement d'UGT. Le Groupe répartit ses activités en 2 segments de reporting (bricolage et négoce), chaque segment regroupe plusieurs UGT.

L'UGT correspond au site physique d'un magasin ou d'une agence ou d'un ensemble de magasins ou agences si ces derniers se situent sur la même zone géographique, ne présentant pas de risque de compensation de perte de valeur.

La méthode consiste à comparer la valeur nette comptable de l'unité ou du groupe d'UGT à laquelle l'écart d'acquisition est affecté, avec sa valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs et de la rentabilité attendue de l'actif attaché à l'unité ou groupe d'unités.

L'utilisation des projections actualisées des flux de trésorerie futurs est privilégiée pour déterminer la valeur recouvrable, si la valeur de marché n'est pas corroborée par des transactions récentes similaires.

Les flux de trésorerie futurs sont déterminés hors frais financiers à partir des projections sur une durée de 7 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital du Groupe, s'élevant à 8 % pour 2008 ajusté d'une prime de risque en fonction de l'activité. Ces taux d'actualisation sont des taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts.

Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés. Les hypothèses retenues en termes de progression de l'activité et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles (de l'ordre de 1 % en général sauf cas spécifique).

Les dépréciations constatées sur les écarts d'acquisition revêtent un caractère irréversible et ne font donc pas l'objet d'une reprise de provision en résultat. Elles figurent en résultat opérationnel courant.

Dépréciations des autres immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service et pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique respectivement à la clôture de chaque exercice et à tout moment au cours d'une période annuelle lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur.

Le Groupe comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable.

Les pertes et reprises de perte de valeur sont comptabilisées en dotations exceptionnelles et viennent affecter le résultat opérationnel courant.

Pour les immobilisations corporelles, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique respectivement à la clôture de chaque exercice et à tout moment au cours d'une période annuelle lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur.

Contrats de location-financement et locations simples

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles pour la valeur déterminée au contrat. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Les immobilisations ainsi constatées sont amorties sur la plus courte période entre la durée d'utilité (selon les mêmes critères retenus par le Groupe pour ses propres immobilisations) et la durée des contrats.

Les paiements effectués au regard des contrats de locations simples sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Actifs destinés à être cédés

Conformément à la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, les actifs non courants destinés à être vendus sont les actifs qui seront réalisés au travers de leur cession et non de leur utilisation. Lors de leur classification, les actifs non courants destinés à être vendus sont évalués au plus bas de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession, une perte de valeur étant constatée le cas échéant.

Aucun amortissement n'est ensuite pratiqué.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur prix de revient réel ou de leur valeur nette de réalisation. Le prix de revient inclut les coûts d'acquisition et les autres coûts encourus pour amener le stock dans l'endroit et l'état où il se trouve.

Le prix de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

Créances et dettes d'exploitation

Les créances clients, les dettes fournisseurs et les autres créances et dettes sont comptabilisées à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement inférieures à trois mois.

Les créances clients font l'objet de dépréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

Païement en actions

Les plans d'options de souscription d'actions sont valorisés selon le modèle Black et Scholes et sont enregistrés en charge de personnel au compte de résultat sur les périodes d'acquisition des droits relatifs à ces plans.

Instrument financiers

Actifs financiers

La désignation et le classement des actifs financiers sont réalisés lors de la comptabilisation initiale et sont revus à chaque date de clôture.

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe comptabilise les actifs financiers à la date à laquelle le Groupe devient partie prenante dans les dispositions contractuelles de tels actifs financiers. Les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur majorée des coûts directs de transactions lorsque ces actifs ne sont pas classés en tant qu'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

A chaque clôture, le Groupe évalue s'il y a une indication objective de dépréciation. Par exemple, une baisse prolongée ou significative de la juste valeur en dessous du coût d'un actif financier est considérée comme un indicateur objectif de dépréciation.

Le Groupe gère plusieurs catégories d'instruments financiers et leurs classements dépendent de la finalité de chaque acquisition.

Ces catégories sont détaillées comme suit :

1/ Placements détenus jusqu'à leur échéance : il s'agit d'actifs financiers, autres que les instruments financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a la ferme intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Ils sont valorisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et dépréciés en cas de pertes de valeur en contrepartie du compte de résultat.

2/ Prêts et créances : il s'agit d'actifs financiers, autres que les instruments financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ils sont dépréciés en cas de pertes de valeur en contrepartie du compte de résultat.

Cette catégorie inclut les créances d'exploitation, les dépôts et cautionnements ainsi que les prêts.

Les créances clients, ayant une échéance de moins de 12 mois à la date d'arrêté des comptes, sont présentées en actifs courants sous la rubrique clients et comptes rattachés.

Les créances sur participations, prêts et dépôts et cautionnements ayant une échéance de plus de 12 mois à la date d'arrêté des comptes sont présentés en actifs non courants sous la rubrique autres actifs immobilisés.

3/ Actifs financiers en juste valeur par résultat : il s'agit d'actifs financiers dont le Groupe a, dès l'origine, une intention de revente à court terme.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat sous la rubrique "autres produits et charges financières" dans la période au cours de laquelle elles interviennent.

Cette catégorie regroupe les instruments dérivés de taux que le Groupe Samse utilise dans le but de couvrir les risques liés aux variations des taux d'intérêts qui peuvent intervenir dans le cadre des opérations courantes.

4/ Actifs financiers disponibles à la vente : il s'agit des actifs financiers, autres que les instruments financiers dérivés, n'appartenant pas aux autres catégories.

Cette catégorie inclut les participations dans des sociétés cotées ou non, autres que les participations dans les sociétés mises en équivalence et les joint-ventures, que la direction a l'intention de conserver à long terme.

Ces participations sont classées en actifs financiers sous la rubrique "autres actifs financiers immobilisés".

Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres dans la période au cours de laquelle elles interviennent, à l'exception des pertes de valeur relatives aux instruments de dettes.

Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, les ajustements cumulés de variations de juste valeur comptabilisés en capitaux propres sont transférés au compte de résultat. En cas d'appréciation ultérieure de la valeur d'action classée en actifs disponibles à la vente, les pertes de valeur comptabilisées en résultat ne sont pas reprises en compte de résultat. En revanche, toute appréciation ultérieure de la valeur d'instruments de dettes classés parmi les actifs disponibles à la vente est comptabilisée en résultat.

Lorsque le Groupe est en droit de recevoir un paiement, les produits d'intérêts ou les dividendes liés aux instruments de capitaux propres sont enregistrés dans le compte de résultat à la rubrique "produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie".

Opérations de couverture

Les critères de comptabilité de couverture n'étant pas appliqués par le Groupe, les instruments financiers dérivés ne sont pas désignés comme instruments de couverture. Par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés selon les principes de la comptabilité de couverture énoncés par l'IAS 39.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, la différence entre le coût et la valeur de remboursement étant comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée de l'emprunt.

Les dettes financières à long terme comprennent la part des emprunts auprès des établissements de crédit et autres dettes financières diverses dont le terme est supérieur à un an.

Les dettes financières à court terme comprennent la part à court terme des emprunts auprès des établissements de crédit, des autres dettes financières ainsi que les concours bancaires et autres dettes à court terme.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur un marché actif est déterminée par référence au cours de bourse à la date de clôture dans le cas d'instruments financiers cotés.

L'évaluation de la juste valeur des autres instruments financiers, actifs ou passifs, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, est fondée sur différentes méthodes d'évaluation et hypothèses déterminées par le Groupe en fonction des conditions de marché existant à la date de clôture.

L'utilisation d'hypothèses peut amener la direction du Groupe à procéder à certaines estimations qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les montants évalués et présentés des actifs et passifs financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Décomptabilisation

Le Groupe décomptabilise les actifs financiers lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de ces actifs ont pris fin ou ont été transférés et lorsque le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété des actifs. Par ailleurs, si le Groupe ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété, les actifs financiers sont décomptabilisés dès lors que le contrôle n'est pas conservé.

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations contractuelles sont levées, annulées ou éteintes.

Equivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués par les valeurs mobilières de placement qui, à l'origine, ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, par les comptes bancaires et les soldes de caisse.

Actions propres

Les actions conservées sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de cession de ces titres totalement ou partiellement, le résultat de cession est imputé directement dans les capitaux propres et ne contribue donc pas au résultat.

Provisions

Une provision pour risques ou charges est constituée lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers identifié dont le montant peut être estimé de manière fiable et qu'il est probable que cela se traduira par une sortie de ressources. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont constatées pour leur montant actualisé, c'est-à-dire la valeur actuelle des dépenses attendues jugées nécessaires pour régler les obligations correspondantes. L'augmentation des provisions enregistrée pour refléter les effets de l'écoulement du temps est comptabilisée en produits financiers ou charges financières.

Engagements de retraite et assimilés

Au sein du Groupe, les engagements de retraite regroupent les indemnités de fin de carrière du personnel en activité. Ils sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode tient compte d'hypothèses d'espérance de vie, du taux de rotation du personnel, de l'évolution des salaires. Une actualisation des sommes à verser et un coefficient d'actualisation financière des paiements futurs sont appliqués. Les engagements sont intégralement provisionnés. Les écarts actuariels sont comptabilisés directement dans le compte de résultat.

Cartes de fidélité

Dans les magasins de bricolage, une provision pour garantie donnée au client est calculée sur la base de points acquis lors de ses achats successifs.

Dès que les points acquis sont convertis en bons d'achat, ces derniers sont immédiatement comptabilisés en réduction des ventes et cette écriture est annulée si les bons d'achats ne sont pas utilisés dans les six mois.

Le calcul de la provision tient compte d'un taux de déperdition des points, de mutation de points de niveau à niveau (cf note 15.4), et de transformation sur des bases statistiques des trois dernières années.

Litiges

Les provisions pour litiges ont fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. Ces provisions concernent essentiellement des litiges matériels nés dans l'année.

Autres provisions pour risques et charges

Les autres provisions pour risques et charges ont été constituées en fonction des risques connus à la date d'arrêté des comptes ou des charges futures estimées. Elles sont de natures diverses ; on retrouve notamment des provisions liées à des affaires prud'homales, des frais et honoraires sur opérations immobilières en cours.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires et les autres produits de l'activité sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Ils sont évalués net des retours, remises et avantages commerciaux consentis dès lors que les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des produits ont été transférés à l'acheteur ou que le service a été rendu.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de marchandises et diverses prestations liées à la vente.

Les autres produits de l'activité comprennent divers produits qualifiés d'autres produits de gestion courante.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant comprend l'ensemble des charges de l'exploitation courante y compris les dépréciations de l'actif immobilier et les dépréciations des écarts d'acquisition directement liés à l'exploitation et affectés par UGT.

Les autres charges ou produits opérationnels dont notamment les éléments de cessions d'actifs qui entrent dans le cycle de l'exploitation courante à proprement parler concourent également à la détermination du résultat opérationnel courant.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend l'ensemble des produits et charges autres que financiers, ainsi que les éléments de cession d'éléments d'actifs immobiliers.

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels prennent en compte les plus et moins values liées à la cession d'ensemble immobilier et tout élément significatif et non récurrent qui fausserait la lecture du résultat opérationnel courant.

Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits de trésorerie et équivalents de trésorerie, le coût de l'endettement financier brut ainsi que divers charges et produits.

Les escomptes de règlements obtenus des fournisseurs ne figurent plus en résultat financier ; ils concourent dorénavant à la détermination du coût d'achat net des marchandises.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le Groupe.

Le résultat dilué par action est calculé sur la même base de résultat net en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs (plan d'options sur actions).

La méthode utilisée est celle du rachat d'actions au prix de marché. Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.

Informations sectorielles

Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou services (secteur d'activité) ou dans la fourniture de produits et services au sein d'un environnement économique particulier (secteur géographique), et exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

Le premier et le deuxième niveau de l'information sectorielle du Groupe sont respectivement le "secteur d'activité" et le "secteur géographique".

L'activité du Groupe s'articule autour de deux pôles, le négoce de matériaux de construction et le bricolage sur un même secteur géographique.

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles. Ils comprennent les écarts d'acquisition attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles du secteur. Ils n'incluent ni les impôts différés, ni les autres participations, créances et autres actifs financiers non courants.

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières et des impôts différés passifs.

Estimations

Lors de la préparation et de la présentation des états financiers, la direction du Groupe est amenée à exercer fréquemment son jugement afin d'évaluer ou d'estimer certains postes des états financiers. La probabilité de réalisation d'événements futurs est aussi appréciée. Ces estimations et hypothèses portent essentiellement sur les évaluations des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, les provisions, les engagements de retraite, les impôts différés, les dépréciations d'actifs et la valorisation des paiements en actions.

Ces évaluations ou estimations sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations afin d'ajuster les hypothèses.

Les estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque problématique.

Conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de l'exercice 2008 :

Le contexte de la crise actuelle n'a pas conduit le Groupe à des modifications d'hypothèses habituellement retenues pour élaborer les différentes estimations.

Une vigilance accrue a été portée sur les éventuelles défaillances des clients dont l'insolvabilité est perceptible, et les retards de paiement font l'objet d'une surveillance toute particulière.

La baisse du niveau d'activité a été prise en compte, notamment dans la détermination des budgets 2009, sans pour autant que les incertitudes du marché conduisent à constater d'éventuelles dépréciations d'actif.

Le rythme des investissements prévus pourra être ralenti en fonction de la réalité du marché au cours de l'exercice 2009.

Au niveau de la situation financière du Groupe, la gestion de trésorerie est désormais pilotée à court terme avec la mise en place d'un système de veille sur la solvabilité des clients, et la mise en œuvre de leviers d'amélioration du BFR.

Cette amélioration portera notamment sur des actions ciblées sur les stocks de marchandises déjà mises en place sur 2008 et sur les approvisionnements de la plate-forme logistique.

Note 2 - Périmètre de consolidation et évolution au cours de l'année

Périmètre de consolidation

SAMSE

	Sociétés détenues		2008		2007		Secteur d'Activité	Evènements de l'année
	directement	indirectement	%		%			
	ou conjointement		de contrôle	d'intérêts	de contrôle	d'intérêts		
LA BOITE A OUTILS		x	91,96	91,92	91,55	91,46	bricolage	Acquisition complémentaire de titres
RENE DE VEYLE	x		99,93	99,93	99,93	99,93	négoce	
CHRISTAUD	x		90,62	90,62	90,62	90,62	négoce	
REMAT	x		98,66	98,66	97,03	97,03	négoce	Acquisition complémentaire de titres
TC-HP		x	99,93	91,85	99,93	91,39	bricolage	variation du % d'intérêts
BOIS MAURIS ODDOS	x		100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
LOG-EAU		x	99,80	90,44	99,80	90,44	négoce	
CELESTIN MATERIAUX		x	96,79	87,71	96,79	87,71	négoce	
BLANC MATERIAUX	x		77,50	77,50	77,50	77,50	négoce	
BJD		x	100,00	91,92	100,00	91,46	bricolage	variation du % d'intérêts
LAUDIS		x	55,00	49,84	55,00	49,84	négoce	
BTP DISTRIBUTION	x		54,68	54,67	54,68	54,67	négoce	
GRUPE SC INV (1)	x		55,00	55,00	55,00	55,00	négoce	
DES IDEES		x	98,40	90,45	97,33	89,01	bricolage	Acquisition complémentaire de titres
SGAC	x		100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
BRICOLAGE BOIS DU VERNE		x	60,00	55,15	60,00	54,87	bricolage	variation du % d'intérêts
E MAT	x		100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
HENRY	x		74,90	74,90	74,90	74,90	négoce	
LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES		x	100,00	74,90	100,00	74,90	négoce	
SCIERIE ET SECHOIRS DU DAUPHINE		x	100,00	74,90	100,00	74,90	négoce	
DAUPHINE TRANSPORT ET AFFRETEMENT		x	100,00	74,90	100,00	74,90	négoce	
SCIERIE JOURDAN		x	100,00	74,90	100,00	74,90	négoce	
SAONE		x	100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
LE BOURG		x	100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
VALMAR		x	100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
PORTE DE SAVOIE		x	100,00	97,29	100,00	97,14	négoce	variation du % d'intérêts
VIEUX PORT		x	100,00	99,99	100,00	99,99	négoce	
CHASSIEU		x	100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
CHARPIEU		x	100,00	99,93	100,00	99,93	négoce	
DUNOYER DUMONT	x		100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
ROUSSILLON		x	100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
LE MAS	x		100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
BRANLY		x	60,00	60,00	60,00	60,00	négoce	
GETELECTRIC	x		100,00	100,00	71,40	71,40	négoce	Acquisition complémentaire de titres
LA REGLE	x		100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
QUINCAILLERIE DU PAYS DE SEYNE	x		100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
EXPOTEO			100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
TRANSPORTS SCHWARTZ		x	75,00	41,00	75,00	41,00	négoce	
TS HABITAT		x	100,00	91,92	66,66	60,96	bricolage	Acquisition complémentaire de titres
LE MAS DU PLAN		x	100,00	91,92	100,00	91,46	bricolage	variation du % d'intérêts
FRANCHEVILLE MATERIAUX	x		99,98	99,96	35,15	35,13	négoce	Acquisition complémentaire de titres
SOVIME FERMETURES		x	100,00	98,66			négoce	entrée dans le Périmètre
- B - INTEGRATION PROPORTIONNELLE								
BOURG MATERIAUX	x		50,00	50,00	50,00	50,00	négoce	
MAT APPRO	x		50,00	50,00	50,00	50,00	négoce	
ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT		x	50,00	45,96	50,00	45,73	bricolage	variation du % d'intérêts
COMPTOIR FROMENT		x	50,00	45,96	49,00	44,81	bricolage	Acquisition complémentaire de titres
BRICO ALES					48,72	44,56	bricolage	opération de fusion interne
LES BAMBOUS	x		50,00	50,00	50,00	50,00	négoce	
- C - MISE EN EQUIVALENCE								
MATERIAUX SIMC	x		44,99	44,99	44,99	44,99	négoce	
DEGUERRY SAMSE	x		35,07	35,07	35,07	35,07	négoce	
FRANCHEVILLE MATERIAUX					35,15	35,13	négoce	passage MEQ à IG
LE CARREAU		x	20,00	18,38	19,33	17,68	bricolage	Acquisition complémentaire de titres
ENTREPOT FROMENT		x	40,00	36,77	40,00	36,58	bricolage	variation du % d'intérêts
CARREFOUR DE CHESNES		x	39,76	39,23	39,76	38,58	négoce	variation du % d'intérêts
CHABER		x	40,00	36,77	40,00	36,58	bricolage	variation du % d'intérêts
RG BRICOLAGE		x	39,98	36,75	39,98	36,56	bricolage	variation du % d'intérêts
FDE (M+)	x		33,99	33,99			négoce	entrée dans le Périmètre
LEADER CARRELAGES	x		30,00	30,00			négoce	entrée dans le Périmètre
DIDIER	x		25,00	25,00			négoce	entrée dans le Périmètre

L'acquisition complémentaire par Samse de titres des sociétés La Boîte à Outils et Remat, entraîne automatiquement la variation du pourcentage d'intérêts des sociétés détenues indirectement ou conjointement par La Boîte à Outils et Remat.

(1) Le périmètre du Groupe SC Inv au 31 décembre 2008 est le suivant :

	Sociétés détenues		2008		2007		Secteur d'Activité	Evènements de l'année
	directement ou conjointement	indirectement	% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts		
- A - INTEGRATION GLOBALE								
DORAS	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	opération de fusion interne (TUP)
FORMULE DE L'ARTISAN					100,00	55,00	négoce	
BELPARMAT	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
LES MINES	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
LA BOUDEAUDE	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
IMMODOR	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
JURADOR	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
SABATIER	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
DES ESSARDS	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
DES ABATTOIRS	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
TETE AU LOUP	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
LA JONCTION	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
MONBOUTOT LA TOUR	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
DES CHENES	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
LE PETIT FORT	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
SAINTE GEORGES	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
GUILLEMIER	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
LE PETIT BOUREY	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
LE VERNET	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
POUSSON COSNE	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
LOUIS PERGAUD	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
BEDIER MATERIAUX	x		100,00	55,00				entrée dans le Périmètre
ROGER CLEAU	x		100,00	55,00				entrée dans le Périmètre
- B - MISE EN EQUIVALENCE								
DIJON BETON	x		23,30	12,81	23,28	12,80	négoce	
BLAMAT	x		34,00	18,70	34,00	18,70	négoce	
ESPACE +	x		20,00	11,00	20,00	11,00	négoce	

Evolution du périmètre de consolidation au cours de l'année

Acquisitions				
	Date	Activité	Méthode de consolidation retenue	% de détention
1° Acquisitions par SAMSE (Société mère)				
FDE (M+)	01/01/2008	négoce	Mise en équivalence	33,99%
LEADER CARRELAGES	01/07/2008	négoce	Mise en équivalence	30,00%
DIDIER	01/07/2008	négoce	Mise en équivalence	25,00%
2° Acquisitions par REMAT				
SOVIME FERMETURES	01/11/2008	négoce	Intégration globale	100,00%
3° Acquisitions par DORAS				
BEDIER MATERIAUX	09/04/2008	négoce	Intégration globale	100,00%
ROGER CLEAU	01/08/2008	négoce	Intégration globale	100,00%
Modifications significatives du périmètre				
LA BOITE A OUTILS	Acquisition complémentaire de 2 746 titres par SAMSE - La quote part de capital détenu passe de 91,55% à 91,96%.			
REMAT	Acquisition complémentaire de 89 titres par SAMSE - La quote part de capital détenu passe de 97,03% à 98,66%.			
DES IDEES	Acquisition complémentaire par LA BOITE A OUTILS de 4 000 titres - La quote part de capital détenu passe de 97,33% à 98,40%.			
GETELECTRIC	Acquisition complémentaire de 143 titres par SAMSE - La quote part de capital détenu passe de 71,40% à 100,00%.			
TS HABITAT	Acquisition complémentaire de 3 000 titres par LA BOITE A OUTILS - La quote part de capital détenu passe de 66,66% à 100,00%.			
FRANCHEVILLE MATERIAUX	Acquisition complémentaire de 15 000 titres par SAMSE - La quote part de capital détenu passe de 35,15% à 99,98%.			
	Passage de la mise en équivalence à l'intégration globale le 01/01/2008			
COMPTOIR FROMENT	Acquisition complémentaire de 378 titres par LA BOITE A OUTILS - La quote part de capital détenu passe de 49% à 50%.			
	Fusion absorption de la société BRICO ALES avec effet rétroactif au 01/01/2008			
LE CARREAU	Acquisition complémentaire de 10 parts sociales par LA BOITE A OUTILS - La quote part de capital détenu passe de 19,33% à 20,00%.			
Opérations de restructuration interne				
BRICO ALES	Société absorbée par COMPTOIR FROMENT avec effet rétroactif au 01/01/2008.			
FORMULE DE L'ARTISAN	Opération de Transmission Universelle de Patrimoine à la société DORAS le 01/07/2008.			

Entrées dans le périmètre de consolidation par acquisitions de titres

- Données en milliers d'euros -

Sociétés	Montant de l'acquisition	Nombre de titres acquis	Secteur d'activité	Zone géographique	Méthode de consolidation retenue	Année 2008		Pourcentage détenu	
						Chiffre d'affaires Données consolidées	Résultat net retraitées	contrôle	intérêts
FDE (M+)	3 452	2060	négoce	France	MEQ	78 895	-2 631	33,99%	33,99%
LEADER CARRELAGES	714	300	négoce	France	MEQ	3 203	84	30,00%	30,00%
DIDIER	938	5000	négoce	France	MEQ	7 355	36	25,00%	25,00%
SOVIME FERMETURES	1 516	1680	négoce	France	I.G	444	15	100,00%	98,66%
BEDIER MATERIAUX	667	1500	négoce	France	I.G	-	7	100,00%	55,00%
ROGER CLEAU	12 037	15500	négoce	France	I.G	7 344	130	100,00%	55,00%

Entre le 01/01/2008 et le 31/12/2008, le Groupe Samse a acquis six sociétés dont le détail figure ci-dessus.

L'analyse globale de ces acquisitions montre qu'elles ne sont pas significatives au regard du bilan consolidé arrêté à la date du 31 décembre 2008.

En conséquence, le Groupe Samse ne communique pas d'information pro forma au sens du Règlement Européen n° 809/2004.

Une telle information doit être communiquée en cas de changement de périmètre intervenu pendant l'exercice en cours, correspondant à une ou plusieurs transactions ayant un impact total sur les comptes supérieur à 25 %.

Toutes les sociétés du Groupe Samse clôturent leur exercice social de 12 mois le 31 décembre de chaque année.

Les comptes consolidés du Groupe Samse, établis au 31 décembre 2008, regroupent les comptes des sociétés mentionnées ci-dessus et peuvent se résumer ainsi :

	Au 31 décembre 2008		Au 31 décembre 2007	
	France	Etranger (1)	France	Etranger (1)
Nombre de sociétés				
Société mère et sociétés consolidées par intégration globale	65	1	61	1
Sociétés consolidées par intégration proportionnelle	5		6	
Sociétés consolidées par mise en équivalence	13		11	
sous - total	83	1	78	1
TOTAL	84		79	

(1) Société belge (BELPARMAT) détenue par la SAS DORAS
Société sans activité commerciale, non significative au niveau du Groupe SAMSE.

Evènements postérieurs à la clôture des comptes

Le 1^{er} avril 2009, le Groupe Samse prend une participation à hauteur de 34 % du capital du Groupe Plattard spécialisé dans les domaines de l'industrie (granulats, béton et produits manufacturés) et du négoce de matériaux de construction.

Le Groupe Plattard, avec un chiffre d'affaires de 115,2 M€ (dont 83,5 M€ dans la distribution de matériaux de construction) et 400 collaborateurs, est présent en Rhône Alpes et dispose d'un réseau de 24 agences.

Ce rapprochement permettra au Groupe Samse de renforcer significativement son maillage géographique dans les départements de Saône et Loire, du Rhône et de l'Ain, et contribuera à la pérennité ainsi qu'au développement du Groupe Plattard.

Le Groupe Plattard sera consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

Note 3 - Transition aux normes IFRS

En application du Règlement Européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe Samse a établi ses états financiers consolidés à compter de l'exercice 2005 conformément aux Normes comptables internationales applicables au 31 décembre 2005, avec un comparatif au titre de l'exercice 2004.

La date du 1^{er} janvier 2004 ayant été retenue comme date de transition, les retraitements liés aux Normes IFRS ont été effectués comme si elles avaient toujours été appliquées.

Conformément à la Norme IFRS 1, les exemptions facultatives suivantes ont été retenues :

- . **IFRS 3 Regroupement d'entreprises**
Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités.
- . **IAS 16 Immobilisations corporelles**
Le Groupe n'a pas retenu la juste valeur en tant que coût présumé et a opté pour la méthode du coût historique amorti.
- . **IFRS 2 Paiements en actions et assimilés**
Le Groupe a choisi d'appliquer cette Norme aux plans de stock-options émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005.
- . **IAS 32/39 Instruments financiers**
Le Groupe a appliqué cette Norme à compter de l'exercice 2005. Cependant, les titres d'autocontrôle ont été retraités en diminution des capitaux propres.

Les retraitements IFRS pris en compte à la date de transition et détaillés dans les différentes notes du présent document sont les suivants :

- . **IAS 1** Les états financiers ont été établis selon cette Norme qui modifie sensiblement la présentation générale des comptes.
- . **IAS 2** Les stocks de marchandises étaient déjà évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Le Groupe inclut désormais dans le coût d'acquisition les frais d'escomptes obtenus pour paiement comptant.
- . **IAS 12** Les impôts différés ont été pris en compte sur les ajustements réalisés à l'actif et au passif selon les critères définis par cette Norme.
- . **IAS 16** Les immobilisations corporelles ont été retraitées selon la méthode du coût historique amorti.
- . **IAS 17** Les contrats en vigueur dans le Groupe sont des contrats de location simple, à l'exception des contrats de location financement (leasing immobilier) qui étaient déjà retraités dans les comptes consolidés en normes françaises.
- . **IAS 18** Le chiffre d'affaires du Groupe n'a pas été modifié par le changement de Norme.
- . **IAS 19** Les engagements de retraites (IFC) sont pris en compte depuis l'exercice 1999. Les médailles du travail sont comptabilisées depuis l'exercice 2004.
- . **IFRS 3 / IAS 36** Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis à compter du 1^{er} janvier 2004.
- . **IAS 38** Les fonds commerciaux ont été reclassés en écarts d'acquisition.
Les tests de perte de valeur ont été réalisés au niveau de chaque U.G.T (Unités Génératrices de Trésorerie).
Un Goodwill négatif a été retraité en résultat.
- . **IAS 40** Les immeubles de placement ont été retraités au coût historique amorti.

Note 4 - Ecarts d'acquisition

04.1. Evolution des écarts d'acquisition

(en milliers d'euros)		Ecarts d'acquisition
Valeur brute		
à l'ouverture de l'exercice		39 974
Augmentations/Acquisitions		1 181
Diminutions/Sorties		126
Mouvements de périmètre	Entrées	5 091
Mouvements de périmètre	Sorties	
à la clôture de l'exercice		46 120
Amortissements/Dépréciations		
à l'ouverture de l'exercice		7 571
Dépréciation / pertes de valeur		817
Mouvements de périmètre	Sorties	
Autres		
à la clôture de l'exercice		8 388
Valeur nette		
à l'ouverture de l'exercice		32 403
à la clôture de l'exercice		37 732

Les écarts d'acquisition prennent en compte l'ensemble des fonds commerciaux d'origine, réévalués ou issus des écarts d'évaluation.

04.2. Détail des écarts d'acquisition à l'ouverture et à la clôture de l'exercice

	à l'ouverture	valeurs nettes Mouvements			à la clôture	
		augmentation	diminution	entrées/sorties du périmètre		dépréciation (1)
BOIS MAURIS ODDOS	149				149	
SAMSE BMD Société absorbée par SAMSE en 2004	88				88	
REMAT	137	6			143	
ROCH MATERIAUX Société absorbée par SAMSE en 2002	167				167	
SAM Société absorbée par BENET en 2003	86				86	
BENET Société absorbée par SAMSE en 2004	1 599				1 599	
SAMSE LECHENNE Société absorbée par SAMSE en 2002	176				176	
DORAS	7 011	445		4 330	11 786	
LE MAS	19				19	
BRANLY	5				5	
LMC CHRISTAUD Société absorbée par CHRISTAUD en 2002	10				10	
LOG-EAU	91				91	
TC-HP	237				237	
ENTREPÔT DU BRICOLAGE FROMENT	176				176	
MAS DU PLAN	8		8		0	
EXPOTEO	269				269	
LA BOITE A OUTILS	687	64			751	
BLANC MATERIAUX	340				340	
BLANC MATERIAUX rachat de minoritaires	16				16	
DES IDEES	32				32	
SGAC	996				996	
WELDIS Société absorbée par LA BOITE A OUTILS en 2007	555			555	0	
TS HABITAT	883	417			1 300	
BJD	118		118		0	
BRICO ALES	132				132	
BRICOLAGE BOIS DU VERNE	954				954	
HENRY	7 250				7 250	
HENRY rachat de minoritaires	6 062				6 062	
QPS	931				931	
TRANSPORTS SCHWARTZ	145				145	
BOURG MATERIAUX	15				15	
SAMSE	3 059	80		262	2 877	
FRANCHEVILLE MATERIAUX		169			169	
SOVIME FERMETURES				761	761	
Total	32 403	1 181	126	5 091	817	37 732

Les écarts d'acquisition concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence sont classés dans le poste du bilan "Titres mis en équivalence".

Les écarts d'acquisition au 31 décembre 2008 se répartissent par secteur d'activité sur un même secteur géographique comme suit :

négoce	34 150
bricolage	3 582

Les écarts d'acquisition sont affectés par unité ou groupe d'unités génératrices de trésorerie.

(1) Pertes de valeur

. L'UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) est définie dans le Groupe Samse, comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des flux de trésorerie (cash flow) indépendants des flux de trésorerie générés par les autres actifs ou groupe d'actifs.

La réflexion sur la détermination des UGT a été alimentée par l'examen des critères suivants :

- Existence ou non d'un marché actif
- Importance des relations de dépendance économique entre les différentes unités
- Découpage opérationnel : manière dont le management organise son reporting
- Découpage stratégique : manière dont le management prend ses décisions de poursuite ou d'abandon d'activités.

L'implantation des sites répond parfois à plusieurs de ces critères.

Le critère déterminant qui a été retenu est le découpage opérationnel. Ainsi, l'UGT retenue est devenu le site physique (notion d'agence ou de magasin).

Cependant, il a été retenu quelques exceptions pour des sites répondant à un découpage stratégique sur des marchés peu actifs.

Dans ce cas, l'UGT retenue est un ensemble de deux agences, interdépendantes économiquement.

Cela concerne 14 couples de 2 agences sur plus de 161 agences.

. Informations requises par le paragraphe 134 de la Norme IAS 36

Les écarts d'acquisitions font l'objet d'une description détaillée par entité juridique (cf tableau page précédente).

Sur l'ensemble des écarts, UGT par UGT, c'est l'UGT de la société Henry sur le site de Saint Hilaire du Rosier qui représente le montant le plus important, soit 31,71 % du montant total des écarts d'acquisition.

Il faut noter également que l'écart d'acquisition concernant Doras correspond à un ensemble de 38 UGT.

Les tests de dépréciation réalisés sur les UGT affectées d'un écart d'acquisition et appartenant aux deux secteurs d'activité du Groupe, sont basés sur la juste valeur diminuée des coûts de vente.

Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, il est fait référence aux transactions comparables, en considérant le résultat des transactions récentes portant sur des actifs similaires dans le même secteur d'activité.

Le Groupe a recours aux méthodes dites analogiques telles que le prix payé dans le cas d'acquisitions récentes, ou bien la valeur des actifs de l'UGT s'appuyant sur des multiples d'agrégats comptables (chiffre d'affaires et résultat d'exploitation).

Si la juste valeur diminuée des coûts de vente n'est pas corroborée par des transactions comparables, il est alors procédé au calcul de la valeur d'utilité estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs. Des précisions sur la méthode de calcul sont fournies en note 1 - Principes comptables - rubrique : dépréciation des écarts d'acquisition.

Les agences ou les magasins ayant moins de trois ans d'activité à la date de clôture ne font pas l'objet de dépréciation des écarts d'acquisition affectés.

Sur la base de cette méthode, la valeur recouvrable de chaque UGT à laquelle est affectée une quote-part de la valeur comptable des écarts d'acquisition fait l'objet d'une analyse permettant de détecter si la valeur recouvrable de l'UGT n'est pas inférieure à la valeur nette comptable de ses actifs.

Sur la base de cette analyse, 2 UGT ont fait l'objet d'une dépréciation pour un montant global de 817 K€.

L'analyse de sensibilité conduisant à faire varier les paramètres du test, n'a pas conduit à changer la conclusion du test. En conséquence, la dépréciation a été maintenue.

Ventilation des écarts d'acquisition (affectés aux UGT en fonction du secteur d'activité)

	Valeurs nettes
Négoce	
UGT HENRY (Saint Hilaire du Rosier)	11 963 Norme IAS 36.134
Autres UGT sans écarts d'acquisition significatifs	22 187
Bricolage	
	3 582
TOTAL	37 732

04.3. Détermination des écarts d'acquisition des sociétés entrées dans le périmètre

	SOVIME FERMETURES	BEDIER MATERIAUX	ROGER CLEAU
Prix d'acquisition des titres	1 488	667	11 955
Frais d'acquisition des titres	28		82
% acquis	100,00%	100,00%	100,00%
Situation nette sociale	746	614	5 969
Situation nette retraitée consolidée	755	636	7 738
Quote part de situation nette retraitée acquise	755	636	7 738
ECART D'ACQUISITION	761	31	4 299

04.4. Détermination des autres écarts d'acquisition liés aux modifications de périmètre

	TS HABITAT	REMAT	BAO LOT 1	BAO LOT 2
Prix d'acquisition des titres	146	59	232	25
Frais d'acquisition des titres				
% acquis	33,34%	1,64%	0,40%	0,04%
Capitaux propres retraités	-814	3 234	43 866	42 718
Quote part de situation nette retraitée acquise	-271	53	176	17
ECART D'ACQUISITION COMPLEMENTAIRE	417	6	56	8

04.5. Détail des écarts de première consolidation affectés antérieurement

	Valeur brute	Valeur nette	Valeur nette au 01/01/08	dépréciation	Valeur nette au 31/12/08
FONDS COMMERCIAUX	4 719	2 075	2 193	118	2 075

Les fonds commerciaux issus d'écarts de première consolidation ont été regroupés avec les écarts d'acquisition.

Note 5 - Autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Marques	Logiciels, progiciels	Autres	Total
Valeur brute				
à l'ouverture de l'exercice	344	8 098	143	8 585
Augmentations/Acquisitions		395		395
Diminutions/Sorties		24	60	84
Mouvements de périmètre	Entrées	65		65
Mouvements de périmètre	Sorties			
Virements		774	208	982
à la clôture de l'exercice	344	9 308	291	9 943
Amortissements / Dépréciations				
à l'ouverture de l'exercice		6 501	111	6 612
Amortissements		1 215	5	1 220
Dépréciation / perte de valeur				
Reprise de dépréciation / perte de valeur				
Reprise d'amortissements / cessions		23	184	207
Mouvements de périmètre	Entrées	63		63
Mouvements de périmètre	Sorties			
Virements		-242	230	-12
à la clôture de l'exercice		7 514	162	7 676
Valeur nette				
à l'ouverture de l'exercice	344	1 597	32	1 973
à la clôture de l'exercice	344	1 794	129	2 267

Note 6 - Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	En cours, Avances et acomptes	Total
Valeur brute						
à l'ouverture de l'exercice	73 034	144 283	27 233	75 656	8 402	328 608
Augmentations/Acquisitions	8 665	12 363	3 343	9 878	7 493	41 742
Diminutions/Sorties	1 194	3 824	1 518	3 946	5	10 487
Mouvements de périmètre Entrées	1 275	4 512	226	2 243		8 256
Mouvements de périmètre Sorties						
Virements	1 755	2 940	184	1 360	-8 238	-1 999
à la clôture de l'exercice	83 535	160 274	29 468	85 191	7 652	366 120
Amortissements / Dépréciations						
à l'ouverture de l'exercice	15 204	61 683	15 738	51 319		143 944
Amortissements	2 189	8 756	2 741	8 224		21 910
Dépréciation / perte de valeur				1 177	241	1 418
Reprise de dépréciation / perte de valeur				617		617
Reprise d'amortissements / cessions	346	3 005	1 068	3 103		7 522
Mouvements de périmètre Entrées	73	1 894	214	1 680		3 861
Mouvements de périmètre Sorties						
Virements	7	-76	-39	185		77
à la clôture de l'exercice	17 127	69 252	17 586	58 865	241	163 071
Valeur nette						
à l'ouverture de l'exercice	57 830	82 600	11 495	24 337	8 402	184 664
à la clôture de l'exercice	66 408	91 022	11 882	26 326	7 411	203 049

Les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'une analyse approfondie quant à la détermination d'éventuelles pertes de valeur qui auraient pu apparaître au cours de l'année 2008.

En ce qui concerne les actifs immobiliers qui représentent 77,53 % des immobilisations corporelles nettes, le Groupe a mis en œuvre une démarche économique pour identifier tout indice de perte de valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur sur cette catégorie d'actif, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle. A titre de règle pratique, le Groupe détermine la valeur vénale ; cette valeur retenue est le montant qui pourrait être obtenu à la date de clôture ou à une autre date prédéterminée de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

Au 31 décembre 2008, 1 418 K€ ont été constatés dans les comptes au titre des dépréciations sur une UGT.

06.1. Écarts de première consolidation affectés

Les valeurs du bilan comprennent les écarts de première consolidation affectés selon détail ci-dessous :

	Valeur brute au 01/01/08	Entrées dans le périmètre	Sorties du périmètre	Valeur brute au 31/12/08	Valeur nette au 31/12/08
Terrains	7 875	979	84	8 770	8 770
Constructions	12 605	2 157	333	14 429	11 710
Total	20 480	3 136	417	23 199	20 480

06.2.a Contrats de location financement (crédit bail immobilier)

	Terrains	Constructions	Total
Valeur brute			
à l'ouverture de l'exercice	1 513	15 925	17 438
Augmentations/Acquisitions			
Diminutions/Sorties	90	483	573
Mouvements de périmètre Entrées			
à la clôture de l'exercice	1 423	15 442	16 865
Amortissements			
à l'ouverture de l'exercice		4 189	4 189
Amortissements		823	823
Diminutions/Sorties		148	148
Mouvements de périmètre Entrées			
à la clôture de l'exercice		4 864	4 864
Valeur nette			
à l'ouverture de l'exercice	1 513	11 736	13 249
à la clôture de l'exercice	1 423	10 578	12 001

06.2.b Contrats de location financement (crédit bail mobilier)

	Installations techniques	Autres immos corporelles	Total
Valeur brute			
à l'ouverture de l'exercice	126	525	651
Augmentations/Acquisitions	160	135	295
Diminutions/Sorties	23	266	289
Mouvements de périmètre Entrées			
à la clôture de l'exercice	263	394	657
Amortissements			
à l'ouverture de l'exercice	56	266	322
Amortissements	38	96	134
Diminutions/Sorties	17	210	227
Mouvements de périmètre Entrées		10	10
à la clôture de l'exercice	77	162	239
Valeur nette			
à l'ouverture de l'exercice	70	259	329
à la clôture de l'exercice	186	232	418

06.3.a Information sur la dette de crédit bail immobilier

Valeur résiduelle de la dette à la clôture de l'exercice	8 614
Echéancier de la dette résiduelle à la clôture de l'exercice :	
Moins d'1 an	1 365
De deux à cinq ans	6 010
Plus de cinq ans	1 239
Total	8 614

06.3.b Information sur la dette de crédit bail mobilier

Valeur résiduelle de la dette à la clôture de l'exercice	279
Echéancier de la dette résiduelle à la clôture de l'exercice :	
Moins d'1 an	120
De deux à cinq ans	153
Plus de cinq ans	6
Total	279

06.4. Contrats de location**. Contrats de location simple**

Ces contrats ne font pas l'objet de retraitement dans les comptes consolidés.

Ces contrats concernent, d'une part, les locations immobilières du Groupe.

Les dispositions générales de ces contrats sont les suivantes : durée de location pour trois ans renouvelables et loyer indexé annuellement sur l'indice insee du coût de la construction.

Ils concernent, d'autre part, les locations de véhicules dont la durée de location est de trois ou quatre ans.

Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges sur la durée du contrat de location.

. Contrats de location financement

Les contrats concernés sont des contrats de locations immobilières (terrains et constructions) dont la durée de location est de douze ans sans valeur de rachat à la fin du contrat, ainsi que des contrats de locations de matériels et véhicules qui répondent à au moins un critère défini par la Norme IAS 17.

Note 7 - Titres mis en équivalence**07.1. Valeur des titres mis en équivalence**

à l'ouverture de l'exercice	10 908	
Augmentations	820	
Diminutions	197	
Mouvements de périmètre	Entrées	4 330
Mouvements de périmètre	Sorties	
à la clôture de l'exercice	15 861	

07.2. Détails des titres mis en équivalence (1)

	AU 31/12/2007	AU 31/12/2008
MATERIAUX SIMC	6 173	6 226
DEGUERRY SAMSE	526	613
LE CARREAU	66	70
FRANCHEVILLE MATERIAUX	197	
ENTREPÔT FROMENT	89	108
CARREFOUR DE CHESNES	538	544
FDE (M+)		2 558
CHABER	-24	-14
BLAMAT	46	48
DIJON BETON	2 714	3 210
ESPACE PLUS	3	5
RG BRICOLAGE	580	721
DIDIER		974
LEADER CARRELAGES		798
Total	10 908	15 861

(1) dont écarts d'acquisition affectés

07.3. Informations générales sur les sociétés mises en équivalence

(en milliers d'euros)	% de détention (% de contrôle)	Capitaux propres avant résultat	Résultat de l'exercice	Dividendes reçus ou quote part de résultat bénéficiaire	Chiffre d'affaires	Secteur d'Activité	Effectif moyen
MATERIAUX SIMC	44,99	14 447	878	270	108 398	négoce	419
DEGUERRY SAMSE	35,07	1 625	371	42	7 453	négoce	18
LE CARREAU	20,00	34	51	8	51	bricolage	-
ENTREPÔT FROMENT	40,00	1 620	12		696	bricolage	-
CARREFOUR DE CHESNES	39,76	472	93	31	135	négoce	-
FDE (M+)	33,99	2 888	-2 631		78 895	négoce	301
CHABER	40,00	-63	27		330	bricolage	-
BLAMAT	34,00	142	10		1 056	négoce	4
DIJON BETON	23,30	10 512	3 033	160	46 473	négoce	120
ESPACE PLUS	20,00	3	39	6	58	négoce	-
RG BRICOLAGE	39,98	572	341		7 633	bricolage	40
DIDIER	25,00	2 325	392	4	15 244	négoce	49
LEADER CARRELAGES	30,00	866	275		3 203	négoce	18

07.4. Ecarts d'acquisition des sociétés mises en équivalence

	Au 31/12/2007	Au 31/12/2008
FRANCHEVILLE MATERIAUX	25	
CARREFOUR DE CHESNES	314	314
RG BRICOLAGE	338	338
FDE		2 471
LEADER CARRELAGES		461
DIDIER		292
Total	677	3 876

07.5. Détermination des écarts d'acquisition des sociétés entrées dans le périmètre par mise en équivalence

	FDE (M+)	DIDIER	LEADER CARRELAGES
Prix d'acquisition des titres	3 434	934	660
Frais d'acquisition des titres	18	4	54
% acquis	33,99%	25,00%	30,00%
Situation nette sociale	4 689	2 573	868
Situation nette retraitée consolidée	2 888	2 584	843
Quote part de situation nette retraitée acquise	982	646	253
ECART D'ACQUISITION	2 471	292	461

Note 8 - Titres de sociétés non consolidées

08.1. Informations générales sur les titres de sociétés non consolidées

(en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres avant résultat	Résultat de l'exercice	Valeur comptable brute des titres détenus	Dépréciation des titres	Valeur nette comptable des titres détenus	Dividendes reçus	Chiffre d'affaires	Secteur d'Activité	Effectif moyen
DUMONT INVESTISSEMENT	6,74	27 181	3 803	4 675		4 675	278	2 564	négoce	9
MCD	16,67	50	1 806	8		8	511	14 820	négoce	7
MCDI	14,29	99	8	21		21		1 401	négoce	-
ORNANS MATERIAUX	40,00	314	-54	117		117		1 539	négoce	5
DIVERS				11		11			négoce	-
Total				4 832		4 832				

08.2. Juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente

En fin d'exercice, les titres Dumont Investissement ont été appréciés à leur juste valeur pour un montant de 5 991 milliers d'euros et la perte de l'année a été comptabilisée dans les capitaux propres pour un montant de 5 604 milliers d'euros.

Valeur d'origine des titres	Ajustement juste valeur des titres constatée antérieurement	Ajustement juste valeur des titres pour l'exercice	Juste valeur des titres
4 675	11 595	-5 604	5 991

La société Dumont Investissement a pour unique et exclusif objet, la détention d'une participation dans la société Samse. S'agissant d'une valorisation établie dans le cadre de la valorisation d'un fonds commun de placement au profit des salariés du Groupe Samse, et dans un souci de garantie des fonds placés, l'évaluation repose sur une analyse patrimoniale. Cette évaluation consiste à ajouter aux capitaux propres de la société, la plus-value théorique dégagée entre la valeur comptable des actions Samse détenues à l'actif du bilan et leur valorisation calculée selon différents critères, dont notamment l'application d'un coefficient de pondération sur le cours de bourse de l'action Samse. Il s'agit d'une évaluation basée sur des données non observables.

08.3. Evolution des titres de sociétés non consolidés

Valeur brute	
à l'ouverture de l'exercice	11 759
Augmentations/Acquisitions	17
Diminutions/Sorties	24
Mouvements de périmètre	Sorties
Ajustement de juste valeur des titres par capitaux propres	5 604
à la clôture de l'exercice	6 148
Dépréciations	
à l'ouverture de l'exercice	0
Dotations	
Reprises	0
à la clôture de l'exercice	0
Valeur nette	
à l'ouverture de l'exercice	11 759
à la clôture de l'exercice	6 148

Note 9 - Autres actifs financiers immobilisés

(en milliers d'euros)	Créances sur participation (1)	Autres actifs financiers	Total
Valeur brute			
à l'ouverture de l'exercice	3 692	626	4 318
Augmentations/Acquisitions	283	2 445	2 728
Diminutions/Sorties	3 684	604	4 288
Mouvements de périmètre			
Entrées			
à la clôture de l'exercice	291	2 467	2 758
Dépréciations			
à l'ouverture de l'exercice		5	5
Dotations		1 079	1 079
Reprises			
à la clôture de l'exercice		1 084	1 084
Valeur nette			
à l'ouverture de l'exercice	3 692	621	4 313
à la clôture de l'exercice	291	1 383	1 674

(1) détail des créances sur participations :

Comptoir Froment	283
Chaber	1
Pbi	7
Total	291

09.1. Analyse par nature d'instruments financiers

	Valeur nette		
	2008	2007	2006
Actifs financiers disponibles à la vente :			
Titres de participation non consolidés	6 148	11 759	9 324
Prêts, créances et dettes émis par l'entreprise :			
Créances sur participation	291	3 692	262
Autres actifs financiers	1 383	621	507
Total	7 822	16 072	10 093

Note 10 - Stocks de marchandises

(en milliers d'euros)	2008			2007			2006		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Marchandises négoce	133 520	7 676	125 844	128 387	6 735	121 652	111 546	6 488	105 058
Marchandises bricolage	35 800	1 904	33 896	39 036	1 088	37 948	38 084	1 149	36 935
Total	169 320	9 580	159 740	167 423	7 823	159 600	149 630	7 637	141 993

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche.

Ils sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats.

Une provision pour dépréciation, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées.

Note 11 - Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	2008			2007			2006		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Clients et comptes rattachés négoce	162 993	10 594	152 399	149 396	8 686	140 710	143 793	8 673	135 120
Clients et comptes rattachés bricolage	7 543	121	7 422	6 414	194	6 220	2 088	201	1 887
Total	170 536	10 715	159 821	155 810	8 880	146 930	145 881	8 874	137 007

La provision pour dépréciation des comptes clients a fait l'objet pour chaque société du Groupe, d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

11.1. Balance âgée des créances clients

	valeur brute	valeur brute	valeur brute
	2008	2007	2006
Non échues	143 041	128 982	123 138
Retard n'excédant pas un mois	8 219	4 519	3 151
Retard compris entre un et deux mois	3 024	4 741	4 878
Retard compris entre trois et cinq mois	3 049	4 452	3 696
Au-delà	13 203	13 116	11 018
Total	170 536	155 810	145 881

Les créances clients résultent des ventes réalisées et réparties sur l'ensemble géographique que constitue le Groupe.

Il n'existe pas de concentration majeure du risque de non recouvrement.

Le Groupe applique cependant une politique de prévention du risque client par un recours à l'assurance crédit et autres formes de garantie.

En règle générale, le Groupe est amené à constater une dépréciation financière pour les retards compris entre trois et cinq mois et au-delà.

Le tableau suivant indique le % de provision constaté sur les retards de paiements considérés :

	2008	2007	2006
Créances clients impayées hors taxes	13 589	14 689	12 303
Provision constatée	10 715	8 880	8 874
% de créances impayées couvertes par provision	78,85	60,45	72,13

L'insolvabilité client s'est dégradée sur les derniers mois de l'exercice 2008.

Cela a conduit le Groupe à plus de prudence et à constater au 31 décembre une provision pour dépréciation financière des comptes clients en augmentation de 20,66 % par rapport à l'année précédente.

11.2. Provisions pour dépréciation

	2008	2007	2006
Provisions pour dépréciation en début d'exercice	8 880	8 874	9 026
Dotations de l'exercice aux provisions	5 373	3 740	3 314
Reprises de provisions pour dépréciation :	3 538	3 734	3 466
utilisées	2 866	2 615	2 384
non utilisées	672	1 119	1 082
Provisions pour dépréciation en fin d'exercice	10 715	8 880	8 874

Note 12 - Autres créances d'exploitation

(en milliers d'euros)	2008			2007			2006		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Autres créances négoce (1)	34 781	107	34 674	43 988	114	43 874	31 075	84	30 991
Autres créances bricolage (1)	6 352	23	6 329	7 992	23	7 969	13 559	23	13 536
Charges constatées d'avance négoce	816		816	706		706	744		744
Charges constatées d'avance bricolage	282		282	465		465	341		341
Total	42 231	130	42 101	53 151	137	53 014	45 719	107	45 612

(1)

Les autres créances de l'exploitation qui représentent un montant global net de :
se décomposent de la manière suivante :

	2008	2007	2006
Remises, rabais et ristournes à recevoir	18 817	30 712	27 643
Fournisseurs débiteurs	5 972	5 600	4 710
Avoirs à recevoir	5 654	3 706	2 802
Sommes diverses à recevoir	5 274	4 752	3 827
Créances sur cessions d'immobilisations	87	2 258	109
Créances de TVA	1 603	1 146	2 168
Débiteurs divers	317	1 980	438
Créances sociales	336	202	146
Etat - impôt sur les sociétés	1 933	375	2 562
Autres créances fiscales	98	283	76
Autres créances diverses	912	829	46

Les autres créances de l'exploitation sont constituées notamment par les remises, rabais et ristournes à recevoir des fournisseurs dont le recouvrement est acquis à ce jour, et qui ne soulevait pas d'interrogation lors de l'arrêté des comptes. Aucune des autres créances ne représente un risque significatif de non recouvrement ; ce qui explique le faible montant des provisions pour dépréciation.

Note 13 - Disponibilités et équivalents de trésorerie

	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007	Au 31/12/2006
Valeurs mobilières de placement négoce	16 336	13 065	25 137
Valeurs mobilières de placement bricolage	11 131	934	7 199
Disponibilités négoce	20 272	22 944	26 101
Disponibilités bricolage	2 122	2 670	4 024
Total	49 861	39 613	62 461

13.1. Trésorerie nette à la clôture

	2008	2007	2006
Valeurs mobilières de placement	27 467	13 999	32 336
Disponibilités	22 394	25 614	30 125
Concours bancaires courants	-8 275	-16 153	-4 628
Total	41 586	23 460	57 833

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les soldes de caisse, ainsi que les valeurs mobilières de placement constituées de comptes de dépôt à terme et de sicav monétaires en euros.

Ces valeurs mobilières répondent aux critères repris dans la position de l'AMF publiée dans la revue mensuelle AMF de mars 2006 : il s'agit de placements à court terme qui, à l'origine, ont une échéance inférieure ou égale à trois mois (la durée de placement peut aller jusqu'à 6 mois si tous les autres critères sont respectés), très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les critères IAS 7 des placements à court terme sont respectés.

Note 14 - Capitaux propres

14.1. Composition du capital social

Le capital social entièrement libéré est constitué par 3 388 346 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

Nombre d'actions de la société en circulation	actions émises	actions propres détenues	actions en circulation
	3 388 346	52 709	3 335 637

14.2. Capitalisation boursière

actions émises	cours de bourse au 31.12.2008	capitalisation boursière
3 388 346	54,97	186 257 380

Evolution du capital social au cours des quatre dernières années :

	Valeur nominale de l'action en €	nombre d'actions		augmentation de capital	montant du capital social
		émises	total		
Au 31 décembre 2005	2		1 561 765		3 123
Au 31 décembre 2006 (1)	1	249 166	3 372 696		3 373
Au 31 décembre 2007	1		3 372 696		3 373
Au 31 décembre 2008	1	15 650	3 388 346	15 650	3 388

(1) division du nominal par deux le 19 mai 2006

14.3. Intérêts minoritaires

	2008	2007	2006
La part hors Groupe dans les réserves représente un montant de :	25 430	22 332	19 104
La part hors Groupe dans le résultat représente un montant de :	4 235	3 687	3 558
Total	29 665	26 019	22 662

14.4. Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capitaux propres assez solide pour préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et faire face au développement futur de l'activité.

Le Groupe porte une attention particulière au rendement des capitaux propres et au niveau des dividendes versés.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée générale du 23 mai 2008.

Le pourcentage maximum du capital dont le rachat est autorisé est de 10 %.

Le prix d'achat unitaire maximum a été fixé à 130 €.

Le prix de vente unitaire minimum a été fixé à 70 €.

14.5. Options d'achat d'actions par certains salariés

Société Mère : stock-options

La société a octroyé à certains de ses salariés ou mandataires sociaux, des options de souscription d'actions en vertu d'une autorisation reçue de l'Assemblée générale des actionnaires le 28 mai 2003. Le point de départ d'exercice des options a eu lieu le 10 juin 2008.

Le prix d'exercice de ces options a été fixé avec décote de 5 % par rapport au cours de bourse de la période. Selon le plan mis en place, les actions ne peuvent être souscrites ou cédées avant le délai fiscal d'indisponibilité de cinq ans et les options ne peuvent être exercées au-delà d'un délai de huit ans à compter de leur attribution.

Le stock-options en cours était le suivant :

date de l'assemblée ayant autorisé l'option	date du Directoire ayant attribué les options	nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	prix d'exercice par action en €	nombre d'options restantes au 10/06/08	augmentation de capital susceptible d'être réalisé au nominal de 1 €	nombre d'options levées au 31/12/08	nombre d'options restantes au 31/12/08
28 mai 2003	10 juin 2003	110 000	10/06/2008	36,00	88 160	88 160	15 650	72 510

En application des normes IFRS applicables aux règles de reconnaissance et d'évaluation des transactions relatives à des rémunérations en actions ou liées aux actions, les plans octroyés après le 7 novembre 2002 ont fait l'objet d'une valorisation au bilan du Groupe à compter du 1^{er} janvier 2004 selon le modèle de la valeur intrinsèque. A compter de l'exercice 2008, le Groupe a procédé à un changement de valorisation des stock-options en adoptant la méthode Black et Scholes. Cela a conduit le Groupe à modifier rétrospectivement les comptes des années antérieures tel que le requiert la Norme IAS 8. Le résultat des années précédentes a été rectifié selon le détail ci-dessous :

	méthode de la valeur intrinsèque	méthode Black et Scholes	écart de résultat
2004	-2 173	-675	1 498
2005	-842	-404	438
2006	-1 194	-358	836
2007	-1 125	-340	785

Au titre de 2008, c'est une charge de 157 K€ qui a été constatée. Il faut noter que l'exercice 2008 est le dernier exercice d'enregistrement de charge de personnel lié aux stock-options car ce plan est venu à échéance le 10 juin 2008. Sur 88 160 options restantes au 10 juin 2008, 15 650 ont été levées entre le 10 juin et le 29 décembre 2008 et ont fait l'objet d'une augmentation de capital le 30 décembre 2008.

Filiales : stock-options

Christaud : La société a octroyé à certains de ses salariés ou mandataires sociaux, des options de souscription d'actions en vertu d'une autorisation reçue de l'Assemblée générale des actionnaires le 8 novembre 2005.

Le prix de souscription, fixé après expertise au 30 juin 2005, ressort à 48,72 €.

Les bénéficiaires disposeront pour l'exercice de ces options d'une période de 5 ans à compter du 8 novembre 2005. Les options offertes pourront être exercées à compter du 4^{ème} anniversaire du plan, soit à compter du 8 novembre 2009 jusqu'au 8 novembre 2010.

nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	prix d'exercice par action en €	nombre d'options restantes au 31.12.08	augmentation de capital susceptible d'être réalisée au nominal de 1 €
6 600	08/11/2009	48,72	6 600	6 600

Célestin Matériaux : La société a octroyé à certains de ses salariés ou mandataires sociaux, des options de souscription d'actions en vertu d'une autorisation reçue de l'Assemblée générale des actionnaires le 8 novembre 2005.

Le prix de souscription, fixé après expertise au 30 juin 2005, ressort à 42,68 €.

Les bénéficiaires disposeront pour l'exercice de ces options d'une période de 5 ans à compter du 8 novembre 2005. Les options offertes pourront être exercées à compter du 4^{ème} anniversaire du plan, soit à compter du 8 novembre 2009 jusqu'au 8 novembre 2010.

nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	prix d'exercice par action en €	nombre d'options restantes au 31.12.08	augmentation de capital susceptible d'être réalisé au nominal de 1 €
3 000	08/11/2009	42,68	3 000	3 000

Ces deux stock-options étaient précédemment évalués selon la méthode de la valeur intrinsèque. A compter de l'exercice 2008, le Groupe a retenu la méthode Black et Scholes. Conformément à IAS 8, les résultats des années antérieures ont été retraités et les écarts obtenus sont les suivants :

	méthode de la valeur intrinsèque	méthode Black et Scholes	écart de résultat
2006	-127	-69	58
2007	-62	-60	2

Au titre de 2008, c'est une charge de 60 K€ qui a été constatée pour l'ensemble de ces deux sociétés.

14.6. Attribution gratuite d'actions

Société Mère : attribution gratuite

La société a décidé d'attribuer gratuitement, dans le cadre de l'autorisation conférée au Directoire par l'Assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2007, un total de 26 420 actions ordinaires. Les actions attribuées gratuitement à l'issue de la période d'acquisition seront des actions nouvelles et résulteront donc d'une augmentation de capital de la société par incorporation de réserves, primes d'émission ou bénéfices.

Période d'acquisition : L'attribution des actions à chaque bénéficiaire ne sera définitive qu'au terme d'une période "d'acquisition" d'une durée de 28 mois à compter de la décision d'attribution, soit le 14 avril 2010.

Objectif de performances : -A- L'attribution prévue de 13 210 actions n'a pas eu lieu. Le taux de marge opérationnel courant pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, qui devait être supérieur ou égal à 5,40 %, n'a pas été atteint. Ce plan d'attribution gratuite d'actions n'ayant pas fait l'objet d'une provision en 2007, il n'y a pas eu d'impact dans les comptes consolidés.

Objectif de performances : -B- Il sera procédé à l'attribution d'un total de 13 210 actions gratuites dès lors que le résultat opérationnel courant du Groupe Samse au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 sera supérieur ou égal à un pourcentage du chiffre d'affaires du Groupe Samse au titre dudit exercice, tels que ces montants figureront dans les comptes consolidés du Groupe Samse, lequel pourcentage a été déterminé par le Directoire du 23 février 2009 et porté à la connaissance des bénéficiaires dans les meilleurs délais.
Le pourcentage retenu a été fixé à 5 %.
Malgré le contexte de crise actuel, la direction n'a pas souhaité réduire significativement le pourcentage retenu afin de lui conserver son caractère de performance. Le Groupe considère que ce critère de performance ne devrait pas être atteint et aucune provision n'a été constatée à ce titre.

Pendant la période d'acquisition, les bénéficiaires ne seront pas propriétaires des actions attribuées gratuitement. Par conséquent, ils ne pourront pas exercer le droit de vote afférent aux dites actions lors des Assemblées générales de la société.

A l'issue de la période d'acquisition, soit le 14 avril 2010, la société, sous réserve du respect par chaque bénéficiaire des conditions et critères d'attribution et de l'atteinte par le Groupe Samse des objectifs de performance, émettra au profit de chaque bénéficiaire le nombre d'actions lui ayant été attribuées par le Directoire.

14.7. Titres d'autocontrôle

	2008	2007	2006
Nombre :	52 709	5 662	5 626
Montant :	2 946	316	283
Valeur d'inventaire :	2 689	543	460

Ces titres figurent pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Ils sont affectés soit à l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre de la participation des salariés, soit à l'animation du marché.

Ces actions auto-détenues n'ont pas droit de vote.

- Le Groupe a mis en œuvre un programme de rachat d'actions depuis le 6 juin 2001. Dans le cadre de l'autorisation qui avait été donnée par l'Assemblée générale du 6 juin 2001, 3 920 titres ont été acquis.

- Dans le cadre de l'autorisation qui avait été donnée par l'Assemblée générale du 16 décembre 2003, aucune action n'a été achetée.

- Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée générale du 19 mai 2006, mis en œuvre dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme à la charte de déontologie de l'AFEI. L'Assemblée générale du 14 mai 2007 a également autorisé le programme de rachat d'actions.

Au 31 décembre 2006, 1 706 titres ont été acquis. Au 31 décembre 2007, 36 titres ont été acquis. Au 31 décembre 2008, 6 041 titres ont été acquis.

- Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée générale du 23 mai 2008. Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10 % du capital.

Au 31 décembre 2008, 41 006 titres ont été acquis.

14.8. Réserves et résultats nets consolidés - part du Groupe

	2008	2007	2006
Réserves	193 573	179 597	158 659
Résultat	24 649	28 854	23 405
Total	218 222	208 451	182 064

14.9.a Répartition du capital et droits de vote (en %)

	2008		2007		2006	
	% du capital détenu	% en droits de vote	% du capital détenu	% en droits de vote	% du capital détenu	% en droits de vote
Nominatifs						
Dumont investissement	51,26	58,86	51,15	57,76	51,12	58,04
CRH Europe BV	16,26	18,74	18,56	21,58	18,56	21,73
CRH France Distribution	5,30	3,06				
Banque de Vizille	3,30	3,56	2,90	2,99	2,90	2,88
Redwood Développement	2,93	3,38	2,95	1,71	2,95	1,72
Divers	4,54	3,84	5,26	4,90	3,91	3,68
sous total	83,59	91,44	80,82	88,94	79,44	88,05
Porteurs						
Dumont investissement	0,11	0,06	0,25	0,15		
CRH France Distribution			3,10	1,80	3,10	1,82
FCP Centifolia	3,95	2,28	2,87	1,68	2,95	1,73
FCP Stock Picking France	1,79	1,03	1,78	1,03	1,94	1,13
Redwood Développement	0,12	0,07				
Divers	10,44	5,12	11,18	6,40	12,57	7,27
sous total	16,41	8,56	19,18	11,06	20,56	11,95
Total	100,00	100,00	19,18	11,06	101,38	100,89

14.9.b Répartition du capital et droits de vote (en montant)

	2008		2007		2006	
	Actions détenues	Droits de vote	Actions détenues	Droits de vote	Actions détenues	Droits de vote
Nominatifs						
Dumont investissement	1 736 731	3 460 861	1 725 130	3 349 968	1 724 130	3 344 968
CRH Europe BV	551 000	1 102 000	626 000	1 252 000	626 000	1 252 000
CRH France Distribution	179 640	179 640				
Banque de Vizille	111 750	209 600	97 850	173 132	97 850	166 080
Redwood Développement	99 292	198 584	99 292	99 292	99 292	99 292
Divers	154 032	225 706	177 427	283 997	131 845	212 145
sous total	2 832 445	5 376 391	2 725 699	5 158 389	2 679 117	5 074 485
Porteurs						
Dumont investissement	3 834	3 834	8 400	8 400		
CRH France Distribution			104 640	104 640	104 640	104 640
FCP Centifolia	134 000	134 000	96 879	96 879	99 600	99 600
FCP Stock Picking France	60 510	60 510	60 000	60 000	65 376	65 376
Redwood Développement	4 092	4 092				
Divers	353 465	300 756 *	377 078	371 416	423 963	419 201
sous total	555 901	503 192	646 997	641 335	693 579	688 817
Total	3 388 346	5 879 583	3 372 696	5 799 724	3 372 696	5 763 302

* 52 709 actions auto détenues par Samse n'ont pas droit de vote.

Note 15 - Provisions

15.1. Détail des provisions pour risques et charges

	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007	Au 31/12/2006
Provisions pour litiges	1 016	917	1 606
Provisions cartes de fidélité	2 571	3 024	3 391
Autres provisions pour risques et charges	862	1 099	979
Provisions pour retraites et autres obligations	7 125	6 784	5 765
Provisions pour impôts	11	48	61
Total	11 585	11 872	11 802

Les provisions pour litiges ont fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. Ces provisions concernent essentiellement des litiges matériels nés dans l'année.

Les autres provisions pour risques et charges ont été constituées en fonction des risques connus à la date d'arrêté des comptes ou des charges futures estimées. Elles sont de nature diverses ; on retrouve notamment des provisions liées à des affaires prud'homales, des frais et honoraires sur opérations immobilières en cours.

15.2. Evolutions des provisions

	Litiges	Cartes fidélité	Risques et charges	Retraites	IS	Total
à l'ouverture de l'exercice	917	3 024	1 099	6 784	48	11 872
Dotations	550	2571	273	620	36	4 050
Reprises utilisation	451	3024	678	347	41	4 541
Reprises non utilisées						
Variation de périmètre Entrées			3	130		133
Virements			165	-62	-32	71
à la clôture de l'exercice	1 016	2 571	862	7 125	11	11 585

15.3. Engagements de retraite et médailles du travail

A - Provisions pour indemnités de fin de carrière

Il n'existe pas, pour la société, de régime de retraite à prestations définies autre que les indemnités légales de départ à la retraite en France.

Les régimes à prestations définies sont comptabilisés au bilan, sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.

Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 6 521 milliers d'euros.

La provision a été calculée selon les paramètres suivants :

. Paramètres économiques

	cadres	non cadres
	taux constant	
augmentation annuelle des salaires (pourcentages identiques en 2007)	3,00 %	3,00 %

. Paramètres sociaux

Départ à l'initiative du salarié, sauf dérogation individuelle à 65 ans pour les cadres et non cadres.

Le taux de charges sociales retenu est de 42 % pour l'ensemble des catégories.

Le taux de turnover annuel a été établi par tranche d'âge de la façon suivante :

	cadres	non cadres
20 - 29 ans	3,00 %	10,00 %
30 - 39 ans	2,50 %	5,00 %
40 - 49 ans	1,50 %	2,50 %
50 - 65 ans	0,50 %	0,00 %

. Paramètres techniques

La table de survie retenue est la table réglementaire : INSEE F 2003-2005 (en 2007, la table de mortalité retenue était la table réglementaire TV88/90).

La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédits projetés.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux 15 ans Bloomberg taux ZC corporate AA.

Ce taux est de 5,10 % au 31 décembre 2008 (3 % en 2007).

La société n'a pas couvert l'engagement de retraite par des versements à un fonds sur l'exercice 2008.

La dotation de l'exercice s'élève à 576 milliers d'euros.

Cette charge se répartit de la façon suivante : en m€

Coût des services rendus	538
Coût de l'actualisation	367
Ecart actuariels	- 329

Il n'est pas fait application de l'ANI (Accord National Interprofessionnel) du 11 janvier 2008 pour le calcul des engagements de retraite au 31 décembre 2008.

En effet, l'application de ce texte aux indemnités de fin de carrière fait encore débat.

S'il avait été pris en compte, notre engagement serait majoré de 4 376 milliers d'euros.

B - Médailles du travail

Cette provision est constituée, d'une part, par la médaille de la Fédération des Négociants en Matériaux et, d'autre part, par la médaille du travail proprement dite.

Le calcul de cette provision s'effectue selon les divers paramètres suivants :

. Durée de travail

pour l'attribution de la médaille du travail :	20, 30, 35 et 40 ans.
pour l'attribution de la médaille de la Fédération :	15 et 20 ans.

. Paramètres

détermination d'un coefficient de mortalité selon la table réglementaire

détermination d'un coefficient de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise :

15 ans :	0,70
20 ans :	0,70
30 ans :	0,50
35 ans :	0,20
40 ans :	0,10

15.4. Provisions cartes de fidélité (programme de fidélisation des clients)

La carte fidélité est un outil de fidélisation de la clientèle mis en place dans les magasins de bricolage. Au fur et à mesure de leurs achats, les clients obtiennent des points qu'ils peuvent par la suite convertir en bon d'achat.

Règle d'obtention des points : 1 point par tranche de sept euros d'achat

Validité : date d'émission jusqu'au 31.12 N+2

Règle de conversion des points en bon d'achat : la valeur des points évolue suivant les niveaux suivants :

Niveau 0 : de 0 à 199 points, le point n'a pas de valeur

Niveau 1 : de 200 à 499 points, la valeur du point est de 0,15 €

Niveau 2 : de 500 à 999 points, la valeur du point est de 0,20 €

Niveau 3 : + de 1000 points, la valeur du point est de 0,30 €

La conversion s'effectue en un seul bon d'achat.

Appréciation de la valeur des points non encore convertis : Une provision pour garantie donnée aux clients est calculée sur la base des points acquis sur les cartes. Dès que les points sont convertis en bons d'achat, ces derniers sont immédiatement comptabilisés en réduction des ventes et cette écriture est annulée si les bons d'achats ne sont pas utilisés dans les six mois.

Le calcul de la provision tient compte d'un taux de déperdition des points, de mutation de points de niveau à niveau et de transformation sur des bases statistiques des trois dernières années.

Le texte IFRIC 13 concernant le programme de fidélisation des clients n'a pas été appliqué par anticipation en 2008.

D'application obligatoire sur 2009, l'IFRIC 13 aura un impact dans la détermination du chiffre d'affaires, qui ne devrait pas être significatif, compte tenu des volumes.

Note 16 - Impôts sur les résultats et impôts différés

16.1. Impôts sur les résultats

	2008	2007	2006
Impôts sur résultats fiscaux	17 119	17 353	13 876
Impôts différés	-1 220	-137	465
Total	15 899	17 216	14 341

16.2. Impôts différés au bilan

	2008	2007	2006
Impôts différés actif	2 289	217	421
Provisions pour impôts différés	9 066	7 343	6 984
Impôts différés nets	-6 777	-7 126	-6 563

16.3. Evolution des impôts différés

	2008	2007	Variation
IMPOTS DIFFERES ACTIFS			
à l'ouverture de l'exercice	217	421	204
Produit de l'exercice	1 123	227	-896
Charge de l'exercice			
Mouvements de périmètre entrées	196	3	-193
Mouvements de périmètre sorties		10	10
Virements	753	-424	-1 177
à la clôture de l'exercice	2 289	217	-2 072
IMPOTS DIFFERES PASSIFS			
à l'ouverture de l'exercice	7 343	6 984	-359
Produit de l'exercice	96		90
Charge de l'exercice		90	-96
Mouvements de périmètre entrées	1 066	753	-313
Mouvements de périmètre sorties		60	60
Virements	753	-424	-1 177
à la clôture de l'exercice	9 066	7 343	-1 723
Valeur nette			
à l'ouverture de l'exercice	-7 126	-6 563	563
à la clôture de l'exercice	-6 777	-7 126	-349

16.4. Preuve d'impôts

	2008	2007	2006
Résultat net des sociétés intégrées (hors quote part de résultat - sociétés MEQ -)	28 321	31 277	26 133
Impôt exigible	17 119	17 353	13 876
Impôt différé	-1 220	-137	465
Stock option	217	400	427
Goodwill	535	342	334
Désactualisation dette		268	
	44 972	49 503	41 235
RESULTAT AVANT IMPOT			
Impact des différences permanentes	241	291	304
Swaps	601		
Déficits non activés	132	1 165	665
Déficits activés	-1 665		-300
Impact des dividendes	769	-206	177
Reprise provision stock titres mis en équivalence	25	45	-187
Juste valeur des titres	-283	123	224
Plus value exonérée		-138	
Mécénat	140		
	44 932	50 783	42 227
BASE FISCALE			
Taux de l'impôt	33,33	33,33	33,33
Cotisations Sociales	316	290	271
Mécénat	-84		
Contrôle fiscal	521		
provision	91		
Divers	75		
	15 899	17 216	14 341
IMPOT THEORIQUE			
	15 899	17 216	14 341
CHARGE REELLE D'IMPOT			
Taux réel de l'impôt	35,38	33,90	33,96

16.5. Principaux éléments à l'origine des impôts différés

	2008	2007	2006
Congés payés	-108	49	39
Participation des salariés	15	46	37
Provisions pour indemnités de fin de carrière	-138	161	110
Amortissements dérogatoires, amortissements et provisions à caractère fiscal	-493	32	-719
Organic et taxes sur les grandes surfaces	-22	19	-6
Activation des déficits	-472	139	1 278
Crédit bail	193	245	
Ecart évaluation terrains et constructions	1 138	570	
Autres	-462	-699	546
Total	-349	562	1 285
Variation des impôts différés actif	-2 072	204	826
Variation des impôts différés passif	1 723	358	459
Total	-349	562	1 285

Analyse de la variation nette des impôts différés :

Charge ou produit d'impôts différés au compte de résultat	- 1 220	- 137
Impôts différés sur les écarts d'évaluation des terrains et constructions des sociétés entrées dans le périmètre	1 045	576
Impôts différés sur les entrées ou sorties du périmètre	- 174	123
Total	- 349	562

Note 17 - Passifs financiers courants et non courants

17.1. Détail des dettes financières

	Valeur bilan au 31/12/2008			Valeur bilan au 31/12/2007			Valeur bilan au 31/12/2006		
	non courants	courants	total	non courants	courants	total	non courants	courants	total
Autres emprunts obligataires	905		905	905		905	1 292		1 292
Locations financement	7 408	1 485	8 893	8 989	1 621	10 610	9 992	1 496	11 488
Emprunts	107 566	33 636	141 202	74 177	20 102	94 279	103 988	20 462	124 450
Autres financement	6 236	8 790	15 026	17 429	11 534	28 963	12 433	1 808	14 241
Total des passifs financiers (hors concours bancaires)	122 115	43 911	166 026	101 500	33 257	134 757	127 705	23 766	151 471
Concours bancaires courants		8 275	8 275		16 153	16 153		4 628	4 628
Instruments financiers dérivés	554		554						
Total des passifs financiers (avec concours bancaires)	122 669	52 186	174 855	101 500	49 410	150 910	127 705	28 394	156 099

17.2. Echéances des dettes courantes et non courantes

	Au 31/12/2008			Au 31/12/2007			Au 31/12/2006		
	ECHEANCES			ECHEANCES			ECHEANCES		
	A 1 an au +	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans	A 1 an au +	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans	A 1 an au +	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Autres emprunts obligataires			905			905			1 292
Emprunts et dettes financières	52 186	113 919	7 845	49 725	81 774	18 506	39 484	92 353	22 970
Fournisseurs et comptes rattachés	181 165			181 033			185 042		
Autres dettes	55 985			59 766			56 545		
Total	289 336	113 919	8 750	290 524	81 774	19 411	281 071	93 645	22 970

17.3. Risques de crédit, de liquidité et de marché (cf chapitre 3.4 du présent document)

Le Groupe est normalement exposé aux risques de taux d'intérêt et de liquidité. La gestion de ces risques est centralisée au niveau de la direction administrative et financière.

- Le risque de taux est suivi de manière régulière. Les emprunts souscrits par le Groupe sont libellés en taux fixe et en taux variable.

Les opérations de couverture de taux à la clôture de l'exercice s'élèvent à 26 926 milliers d'euros dont 14 078 à moins d'un an.

Ces opérations sont valorisées et contrôlées tous les trimestres (calcul de la valeur de marché des opérations de couverture en application de la Norme IAS 39).

- Le Groupe Samse est peu exposé au risque de liquidité. Il s'assure que ses lignes de crédit permettent de financer les dépenses opérationnelles.

Le Groupe dispose d'un cashpool interne et en fonction des besoins de trésorerie, il peut faire appel à des concours bancaires.

Le montant des découverts autorisés à la clôture de l'exercice s'élève à 106 900 milliers d'euros.

Les découverts ont été utilisés pour 8 275 milliers d'euros, soit en % : 7,74.

Le Groupe s'est engagé à respecter les covenants suivants au terme de certains emprunts :

. Endettement global net élargi au crédit bail / Fonds propres. Ce ratio devra être inférieur à 1.

. Endettement global net élargi au crédit bail / Capacité d'autofinancement incluant la part d'amortissement en capital des loyers de crédit bail. Ce ratio devra être inférieur à 3.

Au 31 décembre 2008, ces deux ratios financiers sont respectés :

Endettement net global / Fonds propres = 0,50

Endettement net global / Capacité d'autofinancement = 2,42

Dans le cadre de ses différents programmes de rachat d'actions propres, le Groupe Samse a acquis au cours de l'exercice 47 047 actions.

Au 31 décembre 2008, le Groupe Samse est propriétaire de 52 709 actions propres. A cette date, ces actions sont valorisées à leur valeur historique pour 2 946 milliers d'euros. La valeur boursière de ces actions au 31 décembre 2008 est de 2 689 milliers d'euros.

Les valeurs mobilières du Groupe Samse sont représentées essentiellement par des Sicav monétaires en euros évaluées à leur juste valeur, soit 27 467 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

- Le Groupe Samse est peu exposé au risque de change.

17.4. Caractéristiques des autres financements à court terme et découverts bancaires

Les autres financements à court terme s'élèvent à 8 275 milliers d'euros et sont représentés par des découverts bancaires ou par des spots.

17.5. Autres emprunts obligataires

Emprunt émis par la SA Doras et souscrit par les fonds communs de placement :

203	échéance	01/01/2015
702	échéance	01/02/2017

17.6. Valorisation des SWAPS

La valorisation des SWAPS à la valeur de marché au 31 décembre 2008 a conduit le Groupe à comptabiliser une charge financière de 601 milliers d'euros.

Le tableau, page suivante, récapitule par SWAP l'ensemble des opérations en valeur au 31 décembre 2008.

VALORISATION SWAPS 31/12/2008					
N°SWAP	Capital restant couvert au 31/12/2008 (en €)	Échéance	SAMSE verse	SAMSE reçoit	Valeur de marché en €
17	267 857	29/01/2010	TF 3,45%	EURIBOR 3M	-483
23	200 000	31/03/2009	TF 2,72%	EURIBOR 3M	63
26	1 392 857	15/02/2012	TF 2,97%	EURIBOR 3M	-5 700
SCINV	6 000 000	30/06/2009	2,5% SI EUR 12M<2,50% EUR 12 SI 2,50%<EUR 12<4,05% 4,05 SI EUR 12M>=4,05	EURIBOR 3M	-100 087
DOR	3 000 000	30/06/2009	2,5% SI EUR 12M<2,50% EUR 12 SI 2,50%<EUR 12<4,05% 4,05 SI EUR 12M>=4,05	EURIBOR 3M	-27 853
19	857 143	01/04/2010	3,90% SI E12M<1,70% E12M+0,35 SI 1,70%<E12M<4% 4,35% SI 4%<E12M<6% E12M+0,35 SI E12M >6%	EURIBOR 3M+0,45%	2 949
24	774 126	10/06/2011	SI Euribor-1A-TE<2,75% : TV = Euribor-1A-TE SI Euribor-1A-TE>2,75% ET <3,95% : TV = Euribor-1A-TE+0,55 SI Euribor-1A-TE>3,95% ET < 6,50% : TV = 4,50% SI Euribor-1A-TE>6,50% : TV = Euribor-1A-TE+0,55	TF 3,70%	7 740
25	1 841 107	10/06/2011	SI Euribor-1A-TE<1,50% : TV = Euribor-1A-TE-0,25% SI Euribor-1A-TE>1,50% ET <2,50% : TV = Euribor-1A-TE+0,25 SI Euribor-1A-TE>2,50% ET < 3,60% : TV = Euribor-1A-TE+0,50% SI Euribor-1A-TE>3,60% ET <6,50% : TV =4,10% SI Euribor-1A-TE>6,50% : TV = Euribor-1A-TE+0,50%	TF 3,75%	26 321
27	2 142 857	15/09/2012	3,07%	EURIBOR 3M+0,45%	2 869
28	4 750 000	15/09/2013	4,50%	EURIBOR 1M+0,2%	-180 725
29	5 700 000	01/09/2013	4,80%	EURIBOR 3M+0,2%	-271 309
	26 925 947		TOTAL		-546 215

17.7. Rachat de minoritaires

Au 31 décembre 2008, les engagements de rachat de minoritaires comptabilisés dans les dettes financières représentent un montant de 9 369 milliers d'euros dont 9 220 milliers d'euros concernant la société Pierre Henry et Fils.

17.8. Encours des dettes et des actifs financiers

	Au 31 décembre 2008				Au 31 décembre 2007			
	A 1 an au +	1 an à 5 ans	Au delà	Total	A 1 an au +	1 an à 5 ans	Au delà	Total
Passifs financiers	52 186	113 919	8 750	174 855	49 725	82 679	18 506	150 910
Taux fixe	10 925	24 278	1 299	36 502	10 282	36 466	3 832	50 580
Taux variable	41 261	89 641	7 451	138 353	39 443	46 213	14 674	100 330
Position nette avant gestion	41 261	89 641	7 451	138 353	39 443	46 213	14 674	100 330
Hors bilan (swaps de taux)	3 614	10 839		14 453	3 321	16 376		19 697
Position nette après gestion	37 647	78 802	7 451	123 900	36 122	29 837	14 674	80 633

Une hausse des taux d'intérêts de 1% majorerait le coût de l'endettement du Groupe Samse de 376 milliers d'euros.

17.9. Détermination de l'endettement financier net

	2008	2007	2006
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			
Autres emprunts obligataires	905	905	1 292
Emprunts et dettes	134 886	94 279	109 746
Intérêts courus sur dettes et agios bancaires	897	1 040	1 218
Dettes relatives au crédit bail	8 892	10 610	11 487
Dettes rattachées à des participations	11 746	18 655	17 863
Dettes diverses	154	168	431
Engagement rachat de minoritaires	9 100	9 100	9 434
Total	166 580	134 757	151 471
ENDETTEMENT FINANCIER NET			
Emprunts et dettes financières	166 580	134 757	151 471
Trésorerie nette	41 586	23 460	57 833
Total	124 994	111 297	93 638
RATIO D'ENDETTEMENT FINANCIER (en %)			
Capitaux propres	247 887	234 470	204 726
Endettement financier net	124 994	111 297	93 638
Ratio d'endettement financier	50,42%	47,47%	45,73%
Valeur Nette au Bilan :			
Dettes à long terme	122 669	101 500	127 705
Dettes à court terme	52 186	49 410	28 394
Total des dettes	174 855	150 910	156 099
Disponibilités et Equivalents de Trésorerie	49 861	39 613	62 461
Endettement financier net	124 994	111 297	93 638

Note 18 - Fournisseurs et comptes rattachés

	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007	Au 31/12/2006
Fournisseurs négoce	147 126	148 909	144 890
Fournisseurs bricolage	34 039	32 124	40 152
Total	181 165	181 033	185 042

Note 19 - Autres dettes d'exploitation

	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007	Au 31/12/2006
Dettes fiscales et sociales négoce	35 915	33 074	33 391
Dettes fiscales et sociales bricolage	12 181	10 883	10 279
Dettes d'immobilisations négoce	1 770	1 016	980
Dettes d'immobilisations bricolage	232	149	302
Autres dettes négoce	4 394	10 907	8 419
Autres dettes bricolage	398	2 672	2 547
Produits constatés d'avance négoce	1 048	1 021	595
Produits constatés d'avance bricolage	47	44	32
Total	55 985	59 766	56 545

Note 20 - Chiffre d'affaires

20.1. Détail du chiffre d'affaires

	Au 31/12/2008			AU 31/12/2007			AU 31/12/2006		
	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total
Ventes de marchandises	756 719	165 235	921 954	735 661	171 212	906 873	672 450	161 522	833 972
Prestations de coopération commerciale	9 113	4 287	13 400	5 107	3 737	8 844	1 906	2 866	4 772
Camionnages et prestations de services	10 305	1 150	11 455	9 861	1 196	11 057	8 527	880	9 407
Commissions et courtages sur achats	77		77	110		110	39		39
Intérêts des créances commerciales	29		29	32		32	26		26
Frais fixes de facturation	655		655	676		676	673		673
Total	776 898	170 672	947 570	751 447	176 145	927 592	683 621	165 268	848 889

20.2. Evolution du chiffre d'affaires par activité

	% D'EVOLUTION 2008/2007				
	2008	2007	à périmètre comparable		2006
				à périmètre non comparable	
Négoce	776 898	751 447	1,57	3,39	683 621
Bricolage (1)	170 672	176 145	-3,11	-3,11	165 268
TOTAL	947 570	927 592	0,68	2,15	848 889

(1) Le recul de l'activité bricolage provient de l'arrêt de l'activité du magasin de Gap, détruit par un incendie en décembre 2007. La réouverture du magasin de Gap a eu lieu fin novembre 2008.

A structure comparable, c'est-à-dire retraité de l'incidence du magasin de Gap, la progression du chiffre d'affaires est de 1,60 %.

Note 21 - Charges de personnel

21.1.a Frais de personnel par activité

	2008	2007	2006
Négoce	97 593	92 556	86 001
Bricolage	33 838	33 283	30 239
TOTAL	131 431	125 839	116 240

21.1.b Charges prises en compte dans les frais de personnel

	2008	Stock-options		Participation des salariés		
		2007	2006	2008	2007	2006
Négoce	217	400	427	2 259	2 661	2 597
Bricolage				761	498	490
TOTAL	217	400	427	3 020	3 159	3 087

21.2. Détail des effectifs moyens par activité intégrée

	2008	2007	2006
SOCIETES			
NEGOCE	2 633	2 527	2 404
SAMSE	1 457	1 453	1 431
DUMONT INVESTISSEMENT	9	9	9
DORAS	703	695	650
BLANC MATERIAUX	14	14	15
CHRISTAUD	55	55	49
CELESTIN MATERIAUX	34	30	26
LAUDIS	5	6	7
BTP DISTRIBUTION	20	19	19
TRANSPORTS SCHWARTZ	9		
BOIS MAURIS ODDOS	84	86	83
REMAT	31	31	31
MAT APPRO	5	7	6
SGAC	14	15	13
HENRY	64	66	65
QUINCAILLERIE DU PAYS DE SEYNE	8	10	
EXPOTEO	19	13	
BOURG MATERIAUX	11	11	
GET ELECTRIC	9	7	
FRANCHEVILLE MATERIAUX	10		
SOVIME FERMETURES	7		
CLEAU	65		
BRICOLAGE	1 200	1 277	1 279
LA BOITE A OUTILS	1 020	1 127	1 122
BJD			9
ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	61	63	50
COMPTOIR FROMENT	42		10
DES IDEES	19	11	9
TS HABITAT	36	34	38
BRICO ALES		15	14
BOIS DU VERNE	22	27	27
TOTAL	3 833	3 804	3 683

21.3. Effectifs moyens par catégorie

	2008	2007	2006
OUVRIERS	924	901	881
EMPLOYES, TECHNICIENS, AGENTS DE MAITRISE	2 618	2 614	2 519
CADRES	291	289	283
TOTAL	3 833	3 804	3 683

Note 22 - Charges externes

	2008	2007	de variation	2006
Sous traitance générale	3 253	4 370	-25,56	4 356
Locations	13 781	12 312	11,93	10 699
Charges locatives de copropriété	74	74		101
Entretiens et réparations	10 194	8 482	20,18	7 281
Primes d'assurance	3 044	3 270	-6,91	3 134
Services extérieurs divers	1 052	864	21,76	1 841
Personnel extérieur à l'entreprise	4 319	4 138	4,37	4 605
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 573	3 406	4,90	3 084
Publicité, publications et relations publiques	10 549	8 362	26,15	8 192
Transport de biens	2 678	2 448	9,40	1 292
Déplacements, missions et réceptions	3 401	3 280	3,69	2 982
Frais postaux et télécommunications	2 662	2 596	2,54	2 633
Services bancaires et assimilés	1 192	1 281	-6,95	1 161
Autres services	883	965	-8,50	776
	60 655	55 848	8,61	52 137

Note 23 - Dotations aux provisions et dépréciations

	2008		2007		2006	
	dotations	reprises	dotations	reprises	dotations	reprises
Dotation pour dépréciation des immobilisations incorporelles	262		2			
Reprise de provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles		156				
Dotation pour dépréciation des immobilisations corporelles	1 418		693			
Reprise de provision pour dépréciation des immobilisations corporelles		617				
Net	907		695			
Dotation pour dépréciation financière des stocks	8 466		6 847		6 751	
Reprise de provision pour dépréciation financière des stocks		6 845		6 665		7 654
Net	1 621		182		903	
Dotation pour dépréciation financière des comptes clients	5 373		3 567		3 542	
Reprise de provision pour dépréciation financière des comptes clients		3 538		3 650		3 705
Net	1 835		83		163	
Dotation aux provisions pour risques et charges	4 051		4 719		5 666	
Reprise de provisions pour risques et charges		4 465		5 146		4 409
Net	414		427		1 257	
Dépréciation des écarts d'acquisition						
Net	554					
Divers						
Net	19					
	20 124	15 640	15 828	15 461	15 959	15 768
Net	4 484		367		191	

L'augmentation des dotations aux provisions et dépréciations entre 2008 et 2007 provient :

. des dépréciations nettes de l'actif immobilier	108
. des dépréciations nettes des immobilisations incorporelles et goodwill	658
. des dépréciations nettes des stocks pour	1 439
. des dépréciations nettes des comptes clients	1 918

Note 24 - Autres produits et charges de l'exploitation courante

	2008		2007		2006	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits de cession d'actifs corporels	1 641		3 698		1 138	
Autres produits opérationnels	8 620		9 050		7 729	
VNC des éléments d'actifs cédés		1 669		3 250		910
Autres charges opérationnelles		4 266		5 190		5 709
Total	10 261	5 935	12 748	8 440	8 867	6 619
Net	4 326		4 308		2 248	

Note 25 - Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie

	2008	2007	2006
Produits de valeurs mobilières de placement et autres créances	358	1 018	1 266
Autres produits	81	15	2
Total	439	1 033	1 268

Note 26 - Coût de l'endettement financier brut

	2008	2007	2006
Intérêts et charges assimilées sur emprunts auprès des établissements de crédit	7 742	7 423	6 111

Note 27 - Autres produits et charges opérationnels

	2008		2007		2006	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Cession d'actifs incorporels					1 927	
Cession d'actifs corporels	2 230		3 698		4 265	
VNC des éléments d'actifs cédés		1 707		2 065		3 015
Autres produits et charges opérationnels		150		62		54
Total	2 230	1 857	3 698	2 127	6 192	3 069
Net	373		1 571		3 123	

Note 28 - Autres produits et charges financiers

	2008		2007		2006	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Reprise de provisions financières	584		2		7	
Produits des participations	1 560		1 098		712	
Produits de cession des immobilisations financières	5		296			
VNC des immobilisations financières cédées		9		646		
Autres produits divers	1 003		678		725	
Autres charges diverses		1 211		88		470
Dotations aux dépréciations financières		1 413		411		82
Différences positives de change	214		121		16	
Différences négatives de change		49		89		48
Total	3 366	2 682	2 195	1 234	1 460	600
net	684		961		860	

Note 29 - Formation du résultat financier

	2008	2007	% de variation	
			2008	2006
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	439	1 033		1 268
Coût de l'endettement financier brut	-7 742	-7 423	4,30	-6 111
Coût de l'endettement financier net	-7 303	-6 390	14,29	-4 843
Autres produits et charges financiers	684	961		860
RESULTAT FINANCIER	-6 619	-5 429	21,92	-3 983

La dégradation du résultat financier est la conséquence d'une dépréciation d'autres actifs financiers constatée pour un montant de 1 079 millions d'euros (cf note 9), ainsi que d'une détérioration des produits de cessions des valeurs mobilières de placements, dont notamment des Sicav.

Note 30 - Charges d'impôt

	2008	2007	2006
Charges d'impôt social	17 119	17 353	13 876
Impôts différés	-1 220	-137	465
Total	15 899	17 216	14 341

Note 31 - Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence

	2008	2007	2006
SIMC MATERIAUX	323	1 089	1 210
DEGUERRY SAMSE	130	122	80
FRANCHEVILLE MATERIAUX		18	70
LE CARREAU	10	8	9
CARREFOUR DE CHESNES	37	32	32
GETELECTRIC		51	31
FDE (M+)	-894		
LEADER CARRELAGES	84		
DIDIER	36		
ENTREPOT FROMENT	18	16	19
CHABER	10	-10	-14
RG BRICOLAGE	141	180	
DIJON BETON	662	545	281
BLAMAT	2		
ESPACE PLUS	4		
Total	563	2 051	1 718

Note 32 - Résultat par action

	actions émises	actions propres	actions en circulation
Nombre d'actions à l'ouverture de l'exercice	3 372 696	5 662	3 367 034
Augmentation de capital en cours d'exercice	15 650		15 650
Achat d'actions propres en cours d'exercice		47 047	-47 047
Nombre d'actions à la clôture de l'exercice	3 388 346	52 709	3 335 637
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation en fin d'exercice			3 351 562
Résultat net - part du Groupe -			24 649
	Résultat par action		7,35
	actions en circulation	dilution	Nombre de titres
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	3 351 562	30 408	3 381 970
	Résultat dilué par action		7,29

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'action qui, au dénominateur, rajoute au nombre basique d'actions, le nombre d'actions potentielles qui résultera des instruments dilutifs (stock-options et actions gratuites) déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix du marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés.

Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.

Les fonds recueillis à l'exercice des options sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix de marché.

Note 33 - Engagements

33.1. Montants des engagements financiers

		échéances			échéances		
		à - d' 1 an	de 1 an à 5 ans	à + de 5 ans	à - d' 1 an	de 1 an à 5 ans	
		DONNES			RECUS		
Cautions filiales	Sur emprunts - la Boîte à Outils	5 566	1 000	4 566			
	Caution douanière - la Boîte à Outils	22					22
	Caution bancaire - Samse	50					50
Achats de titres	Samse	15 020	12 822	2 198			
	La Boîte à Outils	466		466			
	BTP distribution	69		69			
Compromis d'achat immobilier	Samse	4 289	3 489	800			
	La Boîte à Outils	4 224	4 224				
	Blanc matériaux	53	53				
Compromis de vente immobilier	Bois Mauris Oddos				5 350	5 350	
	Samse				5 978	2 173	3 805
	La Boîte à Outils				950	950	
Divers	Engagements techniques	742	107	635			
	Locations de véhicules	5 140	1 720	3 420			

33.2. Engagements en matière de pensions et retraites

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont comptabilisées dans les comptes sociaux pour l'ensemble des sociétés intégrées globalement ou proportionnellement.

Lorsque le Groupe est minoritaire (cas des sociétés mises en équivalence), les provisions pour indemnités de fin de carrière sont comptabilisées dans les comptes consolidés selon les mêmes critères que ceux retenus pour les comptes sociaux des sociétés intégrées.

Note 34 - Information sur les transactions avec les parties liées

L'ensemble des opérations commerciales effectuées avec les filiales intégrées globalement ou proportionnellement sont éliminées. Seules subsistent dans les comptes consolidés les opérations effectuées avec les sociétés mises en équivalence et les sociétés avec lesquelles le Groupe a un lien de participation. Ces opérations sont considérées comme des opérations effectuées avec des tiers.

Information (en milliers d'euros)	TRANSACTIONS			
	Filiales intégrées	Filiales mises en équivalence	Autres parties liées	Dumont Investissement
(1)				
Ventes	80 768	5 823	-	-
Prestations	12 437	819	-	2 488

CHIFFRE D'AFFAIRES REALISE AVEC LE GROUPE **93 205**

(1) La contrepartie des ventes et prestations est éliminée pour les mêmes montants en achats et charges externes.

Créances rattachées à des participations	27 492	-	-	-	
Dettes rattachées à des participations	27 492	-	-	-	
Comptes courants filiales					
	Actif	1 776	263	95	1 745
	Passif	1 776	112	1 763	1 745

Les parties liées sont :

- . les sociétés mères,
- . les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable,
- . les entreprises associées,
- . les filiales,
- . les co-entreprises,
- . les membres du comité de direction.

Le seuil retenu pour définir l'influence notable est le même seuil que celui retenu pour la mise en équivalence.

Le Groupe a inclus dans les parties liées, les entités ayant un membre du "key personnel" commun avec l'émetteur (Dumont Investissement).

Les comptes du Groupe sont intégrés dans les comptes consolidés établis par la SA Dumont Investissement, société mère du Groupe Samse.

Siège social : 2, rue Raymond Pitet - 38 100 Grenoble

N° Siren : 345 287 734

Date de clôture : 31/12/2008.

	Au 31/12/2008
Le chiffre d'affaires social réalisé par l'ensemble des sociétés opérationnelles détenues par le Groupe représente un montant global de :	1 326 738

Le passage du social au consolidé s'explique de la manière suivante :

Elimination du CA des sociétés mises en équivalence	- 269 686
Elimination de la quote-part de CA des sociétés intégrées proportionnellement	- 16 277
Elimination des opérations réciproques réalisées entre les sociétés consolidées	- 93 205
CA CONSOLIDE	947 570

Rémunération des principaux dirigeants :

Cette information figure dans le rapport de gestion - chapitre 3.6 - du présent document.

Note 35 - Instruments financiers

Instruments financiers inscrits au bilan

	Au 31/12/2008		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participations	6 148	6 148	6 148			
Autres actifs financiers non courants	1 674	1 674	1 366	308		
Clients et comptes rattachés	159 821	159 821		159 821		
Autres actifs financiers courants	42 101	42 101		41 682		419
Equivalents de trésorerie	27 467	27 467		27 467		
Trésorerie	22 394	22 394		22 394		
Actifs	259 605	259 605	7 514	251 672	-	419
Passifs financiers non courants	122 669	122 669			122 115	554
Fournisseurs et comptes rattachés	181 165	181 165			181 165	
Autres dettes courantes	55 985	55 985			55 985	
Passifs financiers courants	52 186	52 186			52 186	
Passifs	412 005	412 005			411 451	554

	Au 31/12/2007		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participations	11 759	11 759	11 759			
Autres actifs financiers non courants	4 313	4 313		4 313		
Clients et comptes rattachés	146 930	146 930		146 930		
Autres actifs financiers courants	53 014	53 014		52 774		240
Equivalents de trésorerie	13 999	13 999		13 999		
Trésorerie	25 614	25 614		25 614		
Actifs	255 629	255 629	11 759	243 630	-	240
Passifs financiers non courants	101 500	101 500			101 393	107
Fournisseurs et comptes rattachés	181 033	181 033			181 033	
Autres dettes courantes	59 766	59 766			59 766	
Passifs financiers courants	49 410	49 410			49 410	
Passifs	391 709	391 709			391 602	107

	Au 31/12/2006		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participations	9 324	9 324	9 324			
Autres actifs financiers non courants	769	769		769		
Clients et comptes rattachés	137 007	137 007		137 007		
Autres actifs financiers courants	45 612	45 612		45 612		222
Equivalents de trésorerie	32 336	32 336		32 336		
Trésorerie	30 125	30 125		30 125		
Actifs	255 173	255 173	9 324	245 849	-	222
Passifs financiers non courants	127 705	127 705			127 705	203
Fournisseurs et comptes rattachés	185 042	185 042			185 042	
Autres dettes courantes	56 545	56 545			56 545	
Passifs financiers courants	28 394	28 394			28 394	
Passifs	397 686	397 686			397 686	203

Informations complémentaires :

- . IFRS 7.37a à la date de clôture, l'analyse des actifs financiers selon leur âge ne détecte pas d'actifs en souffrance qui n'auraient pas été dépréciés.
- . IFRS 7.14 à la date de clôture, il n'y a pas d'actifs financiers donnés en garantie des passifs.
- . IFRS 7.B5g non appliqué.
- . IFRS 7.39a échéancier des passifs : cf note 17.2.

Impact des instruments financiers

	Au 31/12/2008	
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres Juste valeur Autres
Actifs disponibles à la vente		-5 604
Instruments dérivés	-601	
Equivalents de trésorerie	9	
Total	-592	-5 604

	Au 31/12/2007	
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres Juste valeur Autres
Actifs disponibles à la vente		2 430
Dettes au coût amorti ou à la juste valeur	-268	
Instruments dérivés	76	
Equivalents de trésorerie	-805	
Total	-997	2 430

	Au 31/12/2006	
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres Juste valeur Autres
Actifs disponibles à la vente		957
Instruments dérivés	98	
Equivalents de trésorerie	826	
Total	924	957

Note 36 - Informations sectorielles consolidées (par nature d'activité)

Secteur d'activité

Au 31 décembre 2008, le Groupe est structuré en deux secteurs distincts d'activité :

- le négoce de matériaux : distribution de matériaux de construction pour le bâtiment et les travaux publics
- le bricolage

Les résultats par secteur d'activité pour les exercices clos au 31 décembre sont détaillés ci-après :

	2008			2007			2006		
	Activité			Activité			Activité		
	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe
Chiffre d'affaires	860 986	179 789	1 040 775	827 647	184 912	1 012 559	737 691	174 607	912 298
inter-secteurs	-84 088	-9 117	-93 205	-76 200	-8 767	-84 967	-54 070	-9 339	-63 409
CHIFFRE D'AFFAIRES	776 898	170 672	947 570	751 447	176 145	927 592	683 621	165 268	848 889
Résultat Opérationnel Courant	40 564	9 902	50 466	45 943	6 408	52 351	34 971	6 363	41 334
Résultat Opérationnel	40 937	9 902	50 839	47 514	6 408	53 922	38 148	6 309	44 457
Résultat financier	-6 845	226	-6 619	-4 696	-733	-5 429	-3 750	-233	-3 983
Quote part des résultats des entreprises associées	1 278	179	563	1 857	194	2 051	1 705	13	1 718
Impôt			-15 899			-17 216			-14 341
Résultat net			28 884			33 328			27 851

Les autres éléments du compte de résultat ventilés par secteur sont :

	2008			2007			2006		
	Activité			Activité			Activité		
	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe
Dotations aux amortissements	18 268	4 585	22 853	17 255	4 915	22 170	16 856	4 716	21 572
Dépréciation des écarts d'acquisition	262	554	816					54	54
Dotations aux provisions pour dépréciation de l'actif immobilier	243	1 175	1 418						
Dotations et reprises de provisions pour dépréciation financière des actifs mobilier		-617	-617	8	686	694			
Dotations et reprises de provisions pour dépréciation financière des comptes clients	1 907	-72	1 835	40	-122	-82	-330	166	-164
Dotations et reprises de provisions pour dépréciation financière des stocks	784	837	1 621	279	-97	182	-1 105	202	-903
Dotations et reprises de provisions diverses	166	-507	-341	-549	92	-457	811	447	1 258

Le tableau ci-dessous détaille les actifs et passifs sectoriels, ainsi que les acquisitions d'actifs pour les exercices clos le 31 décembre :

	2008			2007			2006		
	Activité			Activité			Activité		
	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe
Actifs	556 148	108 534	664 682	535 497	98 989	634 486	500 548	111 554	612 102
Entreprises associées	14 977	884	15 861	10 197	711	10 908	8 972	126	9 098
Total des actifs	571 125	109 418	680 543	545 694	99 700	645 394	509 520	111 680	621 200
Total des dettes	361 277	71 379	432 656	346 460	64 464	410 924	337 509	78 965	416 474
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	27 873	11 572	39 445	28 925	6 138	35 063	26 084	5 117	31 201

Secteur géographique

Au 31 décembre 2008, le Groupe ne dispose que d'un seul secteur géographique : la France.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application de la nouvelle Norme IFRS 8 pour l'exercice 2008.

L'application de cette Norme n'aura pas d'impact sur l'information sectorielle telle qu'elle a été définie antérieurement par le Groupe et présentée ci-dessus.

Cette information correspond au découpage sectoriel qui figure dans le reporting utilisé par le management.

Note 37 - Formation du résultat consolidé

Le passage des résultats sociaux au résultat consolidé s'analyse de la manière suivante :

	2008	2007	2006
Cumul des résultats sociaux	44 706	50 169	39 731
Mouvements des provisions réglementées	212	308	772
Dividendes intra-groupe	-15 373	-17 559	-11 166
Neutralisation marge intra-groupe	-104	-211	-213
Stock options	-217	-400	-427
Retraitement valorisation des SWAPS	-601	76	98
Incidence des impositions différées	1 219	137	-781
IS - Activation de déficits			316
Dotations dépréciation écart d'acquisition	-562		-54
Ecart d'acquisition négatif	28		10
Dotations amortissements des écarts d'évaluation	-801	-698	-1 103
Ecart d'acquisition passé en résultat		31	-69
Perte d'intérêts passée en résultat			-32
Retraitement des valeurs nettes comptables sur éléments d'actifs cédés	-493	-331	-1 585
Annulation dotations amortissements frais d'établissements		11	3
Retraitement des dotations aux amortissements	146	-37	
Annulation dépréciation de créances	-175	94	
Annulation cession interne	-66		-178
Elimination reprise de provision IS	-105		
Annulation dotations financières sur titres	257		-3
Annulation dotations provisions sur créances	39	279	823
Retraitement crédit bail immobilier	586	637	567
Retraitement des frais d'acquisition d'immobilisations	214	39	282
Retraitement des contrats de crédit baux mobiliers	-26	45	24
Régularisation IS			-26
Constatation des IFC	-2		-2
Constatation des plus et moins values latentes sur valeurs mobilières de placement	9	-805	844
Régularisation de valeurs nettes comptables AN -1			
Régularisations diverses	-7	76	20
Désactualisation dette		-269	
Annulation mali de fusion		1 736	
Résultat net de l'ensemble consolidé	28 884	33 328	27 851

Note 38 - Variation des capitaux propres consolidés

	GRUPE	HORS GROUPE	TOTAL
Capitaux propres au 31 décembre 2006	182 064	22 662	204 726
Résultat 2007	29 641	3 687	33 328
Dividendes distribués	-6 038	-401	-6 439
Retraitement actions propres	-32		-32
Retraitement stock options	394	6	400
Ajustement de juste valeur des titres	2 429	1	2 430
Ajustement divers	-7		-7
Variation du pourcentage d'intérêts		64	64
Capitaux propres au 31 décembre 2007	208 451	26 019	234 470
Résultat 2008	24 649	4 235	28 884
Augmentation de capital	563		563
Dividendes distribués	-7 420	-533	-7 953
Retraitement actions propres	-2 631		-2 631
Retraitement stock options	211	6	217
Ajustement de juste valeur des titres	-5 600	-4	-5 604
Ajustement divers	-1	-6	-7
Variation du pourcentage d'intérêts		-52	-52
Capitaux propres au 31 décembre 2008	218 222	29 665	247 887

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société "SAMSE S.A.", tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyens d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine,

de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1 de l'annexe concernant :

- Le changement de méthode relatif à la méthode d'évaluation des stocks options,
- Les changements de présentation, conséquence des reclassements réalisés sur différentes lignes du compte de résultat.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, 1° alinéa, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1 de l'annexe expose le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice. Conformément à la norme IAS 8, l'information comparative relative aux exercices 2007 et 2006, présentée dans les comptes consolidés, a été retraitée pour prendre en considération de manière rétrospective l'impact du changement de méthode. En conséquence, l'information comparative diffère des comptes consolidés publiés au titre des exercices précédents.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le correct retraitement des comptes des exercices 2007 et 2006 et l'information donnée à ce titre dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

- Comme décrit dans la note 1 de l'annexe, la société procède annuellement à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Elle évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des autres immobilisations corporelles et incorporelles. Nous avons examiné les procédures mises en œuvre dans ce cadre et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note 1 de l'annexe.
- Les engagements de retraite et provisions pour médailles du travail donnent lieu à un enregistrement dans les comptes conforme aux méthodes décrites dans la note 1 et le paragraphe 15.3 de l'annexe. Nous avons examiné et apprécié la méthodologie d'évaluation de ces engagements ainsi que les données utilisées et les hypothèses retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 28 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

BBM & Associés, représenté par
Alain BRET

ODICEO, représenté par
Jean-Pascal REY

4.2 Comptes sociaux

Bilan	184
Compte de résultat	186
Soldes intermédiaires de gestion	187
Tableau des flux de trésorerie	188
Tableau de variation des capitaux propres	189
 Annexe aux comptes sociaux	 190
Note 00 - Principes comptables	190
Note 01 - Immobilisations incorporelles	191
Note 02 - Immobilisations corporelles	192
Note 02 bis- Dépréciation exceptionnelle des immobilisations incorporelles et corporelles	193
Note 03 - Immobilisations financières	193
Note 04 - Stocks de marchandises	194
Note 05 - Créances	195
Note 06 - Charges constatées d'avance	196
Note 07 - Capital social	196
Note 08 - Provisions pour risques et charges	199
Note 09 - Emprunts et dettes	201
Note 10 - Produits constatés d'avance	202
Note 11 - Éléments relevant de plusieurs postes du bilan et du compte de résultat	202
Note 12 - Charges à payer et produits à recevoir	203
Note 13 - Chiffre d'affaires net	203
Note 14 - Charges et produits financiers	204
Note 15 - Charges et produits exceptionnels	204
Note 16 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	205
Note 17 - Effectifs	206
Note 18 - Engagements financiers et autres informations	207
Note 19 - Évènements postérieurs à la clôture	208
Note 20 - Droit individuel de formation	208
Note 21 - Rémunérations des mandataires sociaux	208
Note 22 - Informations complémentaires	208
Note 23 - Inventaire des valeurs mobilières de placement	209
Note 24 - Filiales et participations	210
Note 25 - Résultats des cinq derniers exercices	211

Bilan de la société mère

(en euros)

ACTIF		AU 31 DECEMBRE				
		2008		2007	2006	
	Notes	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
	Note 1					
Concessions, brevets et droits similaires		7 053 274	5 777 132	1 276 142	828 425	1 548 088
Fonds commercial		6 338 215	547 670	5 790 545	5 972 983	5 972 983
Immobilisations incorporelles en cours		-	-	-	-	198 810
Immobilisations corporelles						
	Note 2					
Terrains		40 941 241	11 973 407	28 967 834	27 696 977	25 794 031
Constructions		50 802 450	24 287 768	26 514 682	25 764 151	23 619 847
Installations techniques, matériel et outillages industriels		14 389 000	7 555 876	6 833 124	6 488 058	3 743 211
Autres immobilisations corporelles		40 865 259	27 407 840	13 457 419	12 147 080	12 054 776
Immobilisations en cours		5 240 231	240 803	4 999 428	3 662 376	7 426 817
Avances et acomptes		240 803		240 803	34 300	
Immobilisations financières						
	Note 3					
Participations		68 088 070		68 088 070	62 321 879	59 700 168
Créances rattachées à des participations		23 213 074		23 213 074	24 274 272	21 825 752
Autres immobilisations financières		99 478		99 478	193 808	218 521
Total Actif immobilisé		257 271 095	77 790 496	179 480 599	169 384 309	162 103 004
ACTIF CIRCULANT						
Stocks de marchandises						
	Note 4					
Matières premières, approvisionnements		1 737 504		1 737 504	1 736 557	1 533 964
Produits intermédiaires et finis		25 875		25 875	44 972	58 762
Marchandises		61 088 390	2 844 112	58 244 278	61 891 670	53 812 649
Avances, Acomptes versés sur commandes		-10 624		-10 624		
Créances						
	Note 5					
Clients et comptes rattachés		82 841 229	5 318 918	77 522 311	81 792 624	78 413 227
Autres créances		20 461 229	0	20 461 229	25 545 476	19 616 613
Valeurs mobilières de placement		12 974 244	258 230	12 716 014	315 792	283 555
Disponibilités		10 498 545		10 498 545	11 680 504	13 046 258
Charges constatées d'avance						
	Note 6					
		563 868		563 868	547 505	496 556
Total Actif circulant		190 180 260	8 421 260	181 759 000	183 555 100	167 261 584
TOTAL GENERAL		447 451 355	86 211 756	361 239 599	352 939 409	329 364 588

PASSIF	AU 31 DECEMBRE				
	2008		2007	2006	
	AVANT REPARTITION	APRES REPARTITION	APRES REPARTITION	APRES REPARTITION	
	Notes				
CAPITAUX PROPRES					
Capital social	Note 7	3 388 346	3 388 346	3 372 696	3 372 696
Prime d'émission, de fusion, d'apport		40 122 318	40 122 318	39 574 568	39 574 568
Ecart de réévaluation		241 069	241 069	241 069	241 069
Réserve légale		337 270	338 835	337 270	337 270
Réserves facultatives		70 000 000	80 000 000	70 000 000	60 000 000
Réserves réglementées		26 420	26 420	26 420	-
Autres réserves		1 858 920	1 858 920	1 858 920	1 885 340
Report à nouveau		8 947 829	9 951 436	8 933 380	6 678 298
RESULTAT DE L'EXERCICE		17 104 195	-	-	-
Provisions réglementées		10 790 991	10 790 991	10 266 561	10 276 427
Total Capitaux Propres		152 817 358	146 718 335	134 610 884	122 365 668
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Note 8				
Provisions pour risques		698 220	698 220	607 587	813 313
Provisions pour charges		3 563 852	3 563 852	3 340 338	2 982 507
Total Provisions pour risques et charges		4 262 072	4 262 072	3 947 925	3 795 820
DETTES	Note 9				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		94 778 713	94 778 713	71 904 474	75 655 549
Emprunts et dettes financières divers		1 780 800	1 780 800	12 660 493	8 155 672
Avances et acomptes reçus		525 157	525 157	258 695	238 626
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		77 747 758	77 747 758	92 036 628	86 932 310
Dettes fiscales et sociales		18 825 877	18 825 877	27 115 145	24 738 196
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 172 340	1 172 340	776 540	847 716
Autres dettes		8 456 828	8 456 828	8 755 896	6 107 966
Produits constatés d'avance	Note 10	872 695	872 695	872 729	527 065
Total dettes		204 160 168	204 160 168	214 380 600	203 203 100
TOTAL GENERAL		361 239 598	355 140 575	352 939 409	329 364 588

Compte de résultat

(en euros)

	Notes	au 31 décembre			
		2008	2007	% de	2006
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises		442 039 004	444 762 721	-0,61	421 945 426
Production vendue : services		20 600 258	16 978 076	21,33	12 423 160
Chiffre d'affaires net	Note 12	462 639 262	461 740 797	0,19	434 368 586
Production stockée		-19 097	-13 790		43 394
Production immobilisée		203 685	153 410	32,77	384 450
Subventions d'Exploitation		11 200			
Reprises sur dépréciations,provisions, transfert de charges		4 859 763	4 797 631	1,30	4 701 993
Autres produits		3 885 290	3 492 384	11,25	3 564 355
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		471 580 103	470 170 432	0,30	443 062 778
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		331 079 932	346 853 939	-4,55	328 521 870
Variation de stock (marchandises)		3 206 501	-8 618 714		-10 346 748
Achats de matières premières et approvisionnements					
Autres achats et achats externes		37 143 861	33 868 307	9,67	32 473 502
Impôts, taxes et versements assimilés		5 621 024	5 559 304	1,11	5 003 839
Salaires et traitements		38 920 307	37 568 499	3,60	36 280 073
Charges sociales		15 769 767	15 073 548	4,62	14 253 769
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		10 333 417	10 266 139	0,66	9 724 871
dotations aux dépréciations		262 438			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations de stock		2 844 112	2 615 003	8,76	2 468 400
dotations aux dépréciations des comptes clients		3 189 329	1 910 398	66,95	1 596 948
Pour risques et charges : dotations aux provisions		597 168	558 576	6,91	692 627
Autres charges		2 048 147	1 849 127	10,76	2 145 062
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		451 016 003	447 504 126	0,78	422 814 213
Résultat d'exploitation		20 564 100	22 666 306	-9,27	20 248 565
Produits financiers					
Produits financiers de participation	Note 13	8 268 376	7 653 195	8,04	4 948 549
Autres intérêts et produits assimilés		259 208	287 454	-9,83	356 697
Différences positives de change		33 148	3 291	907,23	1 344
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		590			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		8 561 322	7 943 940	7,77	5 306 590
Charges financières					
Dotations financières aux amortissements et provisions	Note 13	257 453			
Intérêts et charges assimilés		4 309 067	3 736 644	15,32	3 114 488
Différences négatives de change		11 936	6 940		11 008
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		4 578 456	3 743 584	22,30	3 125 496
Résultat financier		3 982 866	4 200 356	-5,18	2 181 094
Résultat courant avant impôts		24 546 966	26 866 662	-8,63	22 429 659
Produits exceptionnels					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	Note 14	397 747	826 231	-51,86	939 420
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 275 053	4 064 339	-68,63	1 510 087
Reprises sur dépréciations et provisions, transfert de charges		2 320 444	2 455 703	-5,51	2 461 197
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 993 244	7 346 273	-45,64	4 910 704
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	Note 14	272 281	323 630	-15,87	1 047 926
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		926 793	2 482 300	-62,66	757 885
Dotations aux amortissements,dépréciations et provisions		3 029 898	2 497 059	21,34	2 321 728
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		4 228 972	5 302 989	-20,25	4 127 539
Résultat exceptionnel		-235 728	2 043 284	-111,54	783 165
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		1 185 953	1 712 110	-30,73	1 650 465
Impôts sur les bénéfices	Note 15	6 021 091	7 532 044	-20,06	6 330 482
Total des produits		484 134 669	485 460 645	-0,27	453 280 072
Total des charges		467 030 475	465 794 853	0,27	438 048 195
BENEFICE NET DE L'EXERCICE		17 104 194	19 665 792	-13,03	15 231 877

Soldes intermédiaires de gestion

(en milliers d'euros)

	AU 31 DECEMBRE			
	2008	2007	% de variation	2006
Ventes de marchandises	442 039	444 763	-0,61	421 946
- Coût d'achat des marchandises	334 497	338 426	-1,16	318 325
Marge commerciale	107 542	106 337	1,13	103 621
Production vendue	20 600	16 978	21,33	12 423
Production stockée	0	0		43
- Destockage de production	19	13		
Production immobilisée	204	153	33,33	384
Production de l'exercice	20 785	17 118	21,42	12 850
Production + Ventes	462 824	461 881	0,20	434 796
- Coût d'achat des marchandises	334 497	338 426	-1,16	318 325
- Consommation en provenance de tiers	36 933	33 678	9,67	32 324
Valeur ajoutée	91 394	89 777	1,80	84 147
- Subventions d'exploitations	11			
- Impôts et taxes	5 621	5 559	1,12	5 003
- Charges de personnel	54 690	52 642	3,89	50 534
Excédent brut d'exploitation	31 094	31 576	-1,53	28 610
+ Reprises de dépréciations, provisions, transfert de charges	4 860	4 798	1,29	4 702
+ Autres produits	3 885	3 492	11,25	3 564
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 226	15 350	12,22	14 483
- Autres charges	2 048	1 849	10,76	2 145
Résultat d'exploitation	20 565	22 667	-9,27	20 248
+ Produits financiers	8 561	7 944	7,77	5 307
- Charges financières	4 578	3 744	22,28	3 125
Résultat courant avant impôt	24 548	26 867	-8,63	22 430
% sur ventes	5,55	6,04		5,32
+ Produits exceptionnels	3 993	7 346	-45,64	4 911
- Charges exceptionnelles	4 229	5 303	-20,25	4 128
Résultat exceptionnel	-236	2 043	-111,55	783
- Participation des salariés	1 186	1 712	-30,72	1 650
- Impôt sur les bénéfices	6 021	7 532	-20,06	6 331
Résultat de l'exercice	17 105	19 666	-13,02	15 232
Produits de cessions d'éléments d'actif	1 172	4 064		1 481
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	864	2 482		758
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS	308	1 582		723

Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

	AU 31 DECEMBRE		
	2008	2007	2006
Opérations d'exploitation			
RESULTAT NET	17 104	19 666	15 232
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	20 513	17 847	16 804
Reprises des amortissements, dépréciations et provisions	-6 834	-6 996	-7 031
Plus et moins values de cession	-308	-1 582	-723
Capacité d'autofinancement	30 475	28 935	24 282
Variation des frais financiers			
Variation de stock	3 436	-8 416	-9 565
Variation des créances	7 837	-9 606	-6 614
Variation des dettes	-14 792	9 071	1 885
Variation du besoin en fonds de roulement	-3 519	-8 951	-14 294
Flux net de trésorerie généré par l'activité	26 956	19 984	9 988
Opérations d'investissement			
Incorporels et corporels			
Acquisitions d'immobilisations	-17 801	-14 912	-17 324
Cession d'immobilisations	1 172	3 926	1 481
Financiers			
Acquisitions d'immobilisations	-11 242	-41 617	-18 859
Cession d'immobilisations	6 632	36 549	846
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-21 239	-16 054	-33 856
Opérations de financement			
Augmentation de capital	563	0	17 271
Dividendes versés	-7 419	-6 071	-4 685
Dividendes sur actions auto détenues	14	9	7
Augmentation des emprunts	57 223	24 258	24 872
Remboursement des emprunts	-42 435	-26 104	-17 501
Mouvements des dettes			
Mouvements des créances			
Mouvements des autres dettes et créances	53	43	100
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	7 999	-7 865	20 064
VARIATION DE TRESORERIE	13 716	-3 935	-3 804
TRESORERIE ACQUISE		0	0
TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE	9 140	13 075	16 879
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	22 856	9 140	13 075
ECART	0	0	0

La trésorerie nette prend en compte les concours bancaires courants (découverts et spots)

Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission, fusion et apport	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Capitaux propres
Au 31 décembre 2006	3 372 696	3 373	39 575	59 980	15 232	10 277	128 437
Affectation du résultat 2006				15 232	-15 232		0
Dividendes versés				-6 071			-6 071
Dividendes sur actions propres				9			9
Variations des provisions réglementées :							
Amortissements dérogatoires liées à l'application du règlement CRC 2002-10						-10	-10
Autres amortissements dérogatoires							
Résultat 2007					19 666		19 666
Au 31 décembre 2007	3 372 696	3 373	39 575	69 150	19 666	10 267	142 031
Affectation du résultat 2007				19 666	-19 666		0
Dividendes versés				-7 419			-7 419
Dividendes sur actions propres				14			14
Augmentation de capital : du 30 décembre 2008	15 650	16	547				563
Exercice des options de souscription d'actions autorisé par l'AGE du 28 mai 2003							
Variations des provisions réglementées :							
Amortissements dérogatoires liées à l'application du règlement CRC 2002-10						525	525
Autres amortissements dérogatoires							
Résultat 2008					17 104		17 104
Au 31 décembre 2008	3 388 346	3 389	40 122	81 411	17 104	10 792	152 818

Annexe aux comptes sociaux

Toutes les informations fournies sont en milliers d'euros (K€), sauf précisions contraires.

Faits marquants de l'exercice

Augmentation de capital réalisé en date du 30 décembre 2008 (15 650 actions à 1 €).

Comptes sociaux

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux principes et méthodes retenus par le code de commerce, le décret du 29 novembre 1983, ainsi que le Plan comptable Général (règlement CRC 99-03).

Les comptes sociaux publiés répondent aux normes françaises en vigueur au 31 décembre 2008.

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Options retenues

- | | |
|--|-----------------------------------|
| - frais d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles | Comptabilisation en charges |
| - frais d'acquisition d'immobilisations financières | Inclus dans le coût d'acquisition |
| - coûts d'emprunts | Comptabilisation en charges |

Changement de méthode

Néant

Note 1 - Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Droit au bail	Fonds commerciaux réévalués	Marques acquises	Logiciels	En cours	Total	
Valeur brute							
à l'ouverture de l'exercice	330	1 122	4 806	5	5 741	0	12 004
Augmentations/Acquisitions			80		1 308		1 388
Diminutions/Sorties							0
Diminutions - En cours affectés							0
Diminutions - En cours annulés							0
à la clôture de l'exercice	330	1 122	4 886	5	7 049	0	13 392
Amortissements							
à l'ouverture de l'exercice	243	285	0	4 674			5 202
Dotations	22		262		838		1 122
Sorties							0
à la clôture de l'exercice	265	285	262	5 512	0		6 324
Valeur nette							
à l'ouverture de l'exercice	87	837	4 806	5	1 067	0	6 802
à la clôture de l'exercice	65	837	4 624	5	1 537	0	7 068

Les immobilisations incorporelles distinguent :

- les éléments liés à la clientèle : droit au bail et fonds commerciaux.
- les éléments résultant d'un droit de propriété industrielle : logiciels.

Les logiciels figurant à l'actif distinguent :

- les logiciels acquis, indissociables du matériel et comptabilisés en immobilisations corporelles.
- les logiciels utilisés de manière autonome.
- les logiciels faisant partie d'un projet de développement.

Les deux derniers sont traités en immobilisations incorporelles.

La date de début d'amortissement est celle de la mise en service, date à laquelle l'immobilisation est en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Le mode d'amortissement est linéaire et l'amortissement dérogatoire est pratiqué ; celui-ci correspondant à la différence entre l'amortissement économique et l'amortissement admis sur le plan fiscal :

- amortissement économique : entre 3 et 4 ans
- amortissement fiscal : 1 an

Les tests de dépréciation ont conduit à déprécier un montant de 262 K€ au titre des immobilisations incorporelles concernant l'agence de Flumet.

Note 2 - Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Terrains et aménagements	Constructions	Installations techniques matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	En cours, Avances et acomptes	Total
Valeur brute						
à l'ouverture de l'exercice	38 516	47 675	12 789	36 034	3 697	138 711
Augmentations/Acquisitions	3 050	3 985	1 778	5 201	6 327	20 341
Diminutions/Sorties	625	858	178	368		2 029
Diminutions - En cours affectés					4 542	4 542
Diminutions - En cours annulés						0
à la clôture de l'exercice	40 941	50 802	14 389	40 867	5 482	152 481
Amortissements						
à l'ouverture de l'exercice	10 819	21 911	6 301	23 886		62 917
Dotations	1 297	2 877	1 416	3 883	241	9 714
Sorties	143	501	161	360		1 165
à la clôture de l'exercice	11 973	24 287	7 556	27 409	241	71 466
Valeur nette						
à l'ouverture de l'exercice	27 697	25 764	6 488	12 148	3 697	75 794
à la clôture de l'exercice	28 968	26 515	6 833	13 458	5 241	81 015

Modes et Méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles

Les valeurs immobilisées figurent à l'actif, soit pour leur valeur historique, soit pour leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).

Pour répondre au règlement CRC 2002-10, la société a opté pour la méthode du coût historique amorti.

La méthode des composants a été retenue, en particulier pour les constructions.

Les immobilisations ont été amorties sur la base de leur durée d'utilité en mode linéaire. En conséquence, l'amortissement correspond à la consommation des avantages économiques attendus.

La différence d'amortissement constatée entre la nouvelle durée d'utilité (économique) et la durée d'usage (fiscal) est prise en compte par le biais d'un amortissement dérogatoire.

La base amortissable de certaines immobilisations (matériels de transports et chariots élévateurs) a été réduite de la valeur résiduelle.

Cette valeur résiduelle a été prise en compte chaque fois qu'il a été possible de la mesurer de manière fiable. Cette valeur correspond au montant, net des coûts de sortie attendus, que l'on obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation.

Les durées d'amortissements sur la base de leur durée d'utilité sont les suivantes :

Biens immobiliers décomposés :

terrassment plate-forme, structure de l'ouvrage	30 ans
toiture	20 ans
second œuvre, aménagements intérieurs, installations	10 ans
enrobés, espaces verts et clôture	8 ans

Biens mobiliers non décomposés :

matériels de transports	8 ans
chariots élévateurs	8 ans
matériels et outillages divers	entre 4 et 8 ans
matériels de bureau	entre 5 et 6 ans
matériels informatiques	3 ans
meublier divers	10 ans

Note 2 bis - Dépréciation exceptionnelle des immobilisations incorporelles et corporelles

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est mis en œuvre.

D'une manière générale, ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations non amortissables, le test de dépréciation est mis en œuvre chaque année.

Cette méthode de dépréciation des actifs ne s'applique pas au cours des trois premières années d'existence des unités génératrices de trésorerie, dans le cadre d'une création, d'une réfection ou d'une reprise de société.

En fin d'exercice, il a eu lieu de constater une dépréciation de 262 K€ concernant le fonds de commerce de l'agence de Flumet.

Note 3 - Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Titres de participation	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	Total
Valeur brute				
à l'ouverture de l'exercice	62 322	24 275	193	86 790
Augmentations/Acquisitions	5 766	5 457	19	11 242
Diminutions/Cessions		6 519	113	6 632
à la clôture de l'exercice	68 088	23 213	99	91 400
Dépréciations				
à l'ouverture de l'exercice				
Dotations				
Reprises utilisées				
à la clôture de l'exercice				
Valeur nette				
à l'ouverture de l'exercice	62 322	24 275	193	86 790
à la clôture de l'exercice	68 088	23 213	99	91 400

Valeur brute	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	Total	Etat des échéances		
				à 1 an au +	à + de 1 an et - de 5 ans	à + de 5 ans
23 213	99	23 312	11 314	11 908	90	

Les mouvements de créances rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie entre Samse et ses filiales.

Ces avances ont été rémunérées au taux de 4,50 % pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008, sauf pour la SAS Sc Inv dont les avances ont été rémunérées au taux euribor 3 mois + 0,50 pour l'ensemble de l'année.

Les autres immobilisations financières correspondent à :

- des dépôts et cautionnements versés à hauteur de 89 K€
- des prêts au personnel pour 9 K€

03.1 Détail des mouvements de titres de participation

	Nombre de titres	Acquisitions	Cessions
La Boîte à Outils SAS	2 746	257	
Didier SAS	4 600	914	
Remat SA	89	59	
Get Electric SARL	143	52	
MCDI	140	14	
FDE SAS	2 060	3 452	
Francheville Matériaux SA	15 000	304	
Leader Carrelage SARL	300	714	
Total		5 766	0

Les titres de participation sont évalués selon leur coût d'entrée ou leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976). Les frais d'acquisition des titres sont inclus dans leur coût.

En fin d'exercice, les titres de participation ont fait l'objet d'une comparaison entre leur coût d'entrée et la quote-part d'actif net des filiales en tenant compte des éventuelles plus-values latentes et des perspectives d'avenir des sociétés concernées. Les titres de participation qui recèleraient des moins-values latentes sont dépréciés.

En application de ces principes, aucune dépréciation n'a été constatée, notamment en ce qui concerne les titres de la SAS FDE acquis le 2 janvier 2008 pour 3 452 K€, pour laquelle les perspectives d'avenir en lien avec le Groupe ont été prises en compte.

Note 4 - Stocks de marchandises

(en milliers d'euros)	2008			2007			Variation du besoin en fonds de roulement
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Marchandises négoce	62 852	2 844	60 008	66 288	2 615	63 673	-3 436
Total	62 852	2 844	60 008	66 288	2 615	63 673	-3 436

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche. Ils sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats.

04.1 Variation des dépréciations de stock

(en milliers d'euros)	Au 01.01.08	Reprises		Au 31.12.08
		Dotations	Utilisées / Non utilisées	
Dépréciations de stock	2 615	2 844	2 615	2 844
Total	2 615	2 844	2 615	2 844

Une dépréciation des stocks, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées.

Note 5 - Créances

(en milliers d'euros)	2008			2007			Variation du besoin en fonds de roulement
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Créances clients	82 841	5 319	77 522	85 594	3 802	81 792	-2 753
Autres créances	20 461		20 461	25 545		25 545	-5 084
Total	103 302	5 319	97 983	111 139	3 802	107 337	-7 837

Toutes les créances constatées sont des créances à court terme sous réserve des créances douteuses pour lesquelles l'échéance ne peut être précisée.

05.1 Variation des dépréciations des comptes clients

(en milliers d'euros)	Au 01.01.08	Reprises		Au 31.12.08
		Dotations	Utilisées / Non utilisées	
Dépréciations comptes clients	3 801	3 189	1 671	5 319

La dépréciation des comptes clients (créances douteuses) a fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

Une dépréciation complémentaire a été enregistrée dans les comptes et rendue non déductible de l'impôt pour un montant de 711 K€.

05.2 Détail des disponibilités et équivalent de trésorerie

	Dépréciations			
	2008	2007	2008	2007
Valeurs mobilières de placement	10 000	1	0	1
Actions propres	2 946	316	258	
Disponibilités	10 499	11 679		
Total	23 445	11 996	258	1

Les actions propres rachetées par la société figurent à l'actif pour une valeur de 2 946 K€ et représentent 52 709 titres. Ces titres sont destinés à l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre de la participation des salariés.

En fin d'exercice, la valeur moyenne de l'action est comparée à son cours de bourse pour la prise en compte d'une éventuelle provision pour dépréciation financière.

La valeur estimative de ces actions au 31 décembre représente un montant de 2 689 K€.

05.3 Trésorerie nette

	2008	2007
Disponibilités et équivalents de trésorerie	23 214	11 996
Concours bancaires courants	-358	-2 856
Total	22 856	9 140

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués des soldes débiteurs de banque et des soldes de caisse. Les concours bancaires courants sont constitués des soldes créditeurs de banque et des crédits spots. Au 31 décembre, aucun spot n'a été souscrit (un crédit spot est un crédit à court terme).

Note 6 - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont des charges de l'exploitation courante dont l'échéance est à moins d'un an (564 K€ au 31 décembre 2008).

Note 7 - Capital social

Le capital social entièrement libéré est constitué par 3 388 346 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

Nombre d'actions de la société en circulation			
	actions émises	actions propres détenues	actions en circulation
	3 388 346	52 709	3 335 637

07.1 Evolution du capital social au cours des quatre dernières années

	Valeur nominale de l'action en €	nombre d'actions		augmentation de capital	montant du capital social
		émises	total		
Au 31 décembre 2005	2		1 561 765		3 124
Au 31 décembre 2006 (1)	1	249 166	3 372 696	249	3 373
Au 31 décembre 2007	1		3 372 696		3 373
Au 31 décembre 2008 (2)	1	15 650	3 388 346	16	3 388

(1) **division du nominal par deux le 19 mai 2006**

(2) **souscription d'actions selon AGE du 30 décembre 2008**

07.2 Stock-options en cours

La société a octroyé à certains de ses salariés ou mandataires sociaux, des options de souscription d'actions en vertu d'une autorisation reçue de l'Assemblée générale des actionnaires le 28 mai 2003. Le point de départ d'exercice des options a eu lieu le 10 juin 2008.

Le prix d'exercice de ces options a été fixé avec décote de 5 % par rapport au cours de bourse de la période. Selon le plan mis en place, les actions ne peuvent être souscrites ou cédées avant le délai fiscal d'indisponibilité de cinq ans et les options ne peuvent être exercées au-delà d'un délai de huit ans à compter de leur attribution.

Le stock-options en cours était le suivant :

date de l'Assemblée ayant autorisé les options	date du Directoire ayant attribué les options	nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	prix d'exercice par action en €	nombre d'options restantes au 10/06/08	augmentation de capital susceptible d'être réalisée au nominal de 1 €	nombre d'options levées au 31/12/08	nombre d'options restantes au 31/12/08
28 mai 2003	10 juin 2003	110 000	10/06/2008	36,00	88 160	88 160	15 650	72 510

Sur 88 160 options restantes au 10 juin 2008, 15 650 ont été levées entre le 10 juin et le 29 décembre 2008 et ont fait l'objet d'une augmentation de capital le 30 décembre 2008.

Capital potentiel après exercice de la totalité des options de souscription d'actions restantes

nombre d'actions	montant
3 460 856	3 461

07.3 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission, fusion et apport	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Capitaux propres
Au 31 décembre 2006	3 372 696	3 373	39 575	59 980	15 232	10 277	128 437
Affectation du résultat 2006				15 232	-15 232		0
Dividendes versés				-6 071			-6 071
Dividendes sur actions propres				9			9
Variations des provisions règlementées :							
Amortissements dérogatoires liées à l'application du règlement CRC 2002-10						-10	-10
Autres amortissements dérogatoires							
Résultat 2007					19 666		19 666
Au 31 décembre 2007	3 372 696	3 373	39 575	69 150	19 666	10 267	142 031
Affectation du résultat 2007				19 666	-19 666		0
Dividendes versés				-7 419			-7 419
Dividendes sur actions propres				14			14
Augmentation de capital :							
du 30 décembre 2008	15 650	16	547				563
Exercice des options de souscription d'actions autorisé par l'AGE du 28 Mai 2003							
Variations des provisions règlementées :							
Amortissements dérogatoires liées à l'application du règlement CRC 2002-10						525	525
Autres amortissements dérogatoires							
Résultat 2008					17 104		17 104
Au 31 décembre 2008	3 388 346	3 389	40 122	81 411	17 104	10 792	152 818

07.4 Variation des écarts de réévaluation

(réserve de réévaluation de 1976)

	Montant au début de l'exercice	Variation au cours de l'exercice	Montant en fin d'exercice	pour mémoire écart incorporé au capital
Fonds commercial				182
Terrains	241		241	
Participations				157
Total	241	0	241	

07.5 Variation des provisions réglementées

(en milliers d'euros)	Au 01.01.08	Reprises		Au 31.12.08
		Dotations	Utilisées	
Amortissements dérogatoires	10 266	2 753	2 229	10 790
Provision spéciale de réévaluation	1			1
Total	10 267	2 753	2 229	10 791

Note 8 - Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Au 01.01.08	Reprises		Au 31.12.08	
		Dotations	Utilisées		Non utilisées
Provisions pour risques	0			0	
Provisions pour charges	112	145	75	182	
Provisions pour pensions et obligations similaires	3 129	417	138	3 408	
Provision pour médailles du travail	495	36	15	516	
Provision pour impôts	212	36	92	156	
Total	3 948	634	320	0	4 262

(1) Les provisions pour risques et charges concernent des litiges et charges identifiés :

affaires prud'homales	47
frais et honoraires	22
coût restitution bâtiment	50
loyers	63
Total	182

En accord avec le Règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs, toute obligation existant à la clôture de la société à l'égard des tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre d'une provision.

08.1 Provision pour indemnités de fin de carrière

Il n'existe pas, pour la société, de régime de retraite à prestations définies autre que les indemnités de départ à la retraite légales en France. Les régimes à prestations définies sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.

Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 3 403 657 € au 31 décembre 2008.

La provision a été calculée selon les paramètres suivants :

. Paramètres économiques

	cadres	non cadres
	taux constant	
augmentation annuelle des salaires (pourcentages identiques en 2007)	3,00 %	3,00 %

. Paramètres sociaux

Départ à l'initiative du salarié, sauf dérogation individuelle, à 65 ans pour les cadres et non cadres.

Le taux de charges sociales retenu est de 42 % pour l'ensemble des catégories.

Le taux de turnover annuel a été établi par tranche d'âge de la façon suivante :

	cadres	non cadres
20 - 29 ans	3,00 %	10,00 %
30 - 39 ans	2,50 %	5,00 %
40 - 49 ans	1,50 %	2,50 %
50 - 65 ans	0,50 %	0,00 %

. Paramètres techniques

La table de survie retenue est la table réglementaire : INSEE F 2003-2005 (en 2007, la table de mortalité retenue était la table réglementaire TV88/90).

La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédits projetés.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux 15 ans Bloomberg taux ZC corporate AA.

Ce taux est de 5,10 % au 31 décembre 2008 (3 % en 2007).

La société n'a pas couvert, en 2008, l'engagement de retraite par des versements à un fonds.

La dotation de l'exercice s'élève à 417 K€.

Il n'est pas fait application de l'ANI (Accord National Interprofessionnel) du 11 janvier 2008 pour le calcul des engagements de retraite au 31 décembre 2008.

En effet, l'application de ce texte aux indemnités de fin de carrière fait encore débat.

S'il avait été pris en compte, notre engagement serait majoré de 2 426 K€.

08.2 Provision pour médailles du travail

Cette provision est constituée, d'une part, par la médaille de la Fédération des Négociants en Matériaux et, d'autre part, par la médaille du travail proprement dite.

Le calcul de cette provision s'effectue selon les divers paramètres suivants :

. Durée de travail

pour l'attribution de la médaille du travail :	20, 30, 35 et 40 ans.
pour l'attribution de la médaille de la Fédération :	15 et 20 ans.

. Paramètres

détermination d'un coefficient de mortalité selon la table réglementaire TV88/90

détermination d'un coefficient de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise :

15 ans :	0,70
20 ans :	0,70
30 ans :	0,50
35 ans :	0,20
40 ans :	0,10

Note 9 - Emprunts et dettes

	2008	Etat des échéances			2007
		à 1 an au +	à + de 1 an	à + de 5 ans	
Emprunts	94 421	26 013	65 267	3 141	69 048
Intérêts courus sur emprunts	356	356			372
Banques	291	291			2 807
Intérêts courus à payer	67	67			49
Dépôts et cautionnements reçus	108	2		106	159
Fonds de participation des salariés	0				101
Intérêts courus non échus	0				5
Dettes rattachées à des participations	1 317	1 317			12 024
Total	96 560	28 046	65 267	3 247	84 565

09.1 Variation des emprunts et dettes

(en milliers d'euros)	Au 01.01.08	Augmentations	Diminutions	Au 31.12.08
Emprunts	69 049	56 000	30 628	94 421
Intérêts courus sur emprunts	372		16	356
Concours bancaires courants	2 807		2 516	291
Intérêts courus à payer	49	18		67
Dépôts et cautionnements reçus	159	4	55	108
Fonds de participation des salariés	101		101	0
Intérêts courus non échus	5		5	0
Dettes rattachées à des participations	12 024	1 100	11 807	1 317
Total	84 566	57 122	45 128	96 560

Les mouvements des dettes rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie consenties par les filiales à Samse.

Ces avances ont été rémunérées au taux de 4,50 % pour l'année 2008.

09.2 Emprunts et dettes par catégories

	2008	2007
Emprunts et dettes auprès des organismes financiers	94 421	69 049
Intérêts courus sur emprunts	356	372
Concours bancaires courants (découverts et spots)	358	2 856
Dettes bancaires et assimilées	95 135	72 277
Dettes rattachées à des participations	1 317	12 023
Divers	108	265
Dettes financières diverses	1 425	12 288
Total	96 560	84 565

09.3 Autres dettes

(en milliers d'euros)	2008	2007	Variation du besoin en fonds de roulement
Avances et acomptes reçus	525	259	266
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 748	92 037	-14 289
Dettes fiscales et sociales	18 826	19 695	-869
Dettes sur immobilisations	1 172	777	395
Autres dettes	9 330	9 625	-295
Total	107 601	122 393	-14 792

Note 10 - Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance, dont l'échéance est à court terme, sont des produits divers de l'exploitation courante (873 K€ au 31 décembre 2008).

Note 11 - Éléments relevant de plusieurs postes du bilan et du compte de résultat

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
BILAN			
CREANCES			
Participations	67 338	751	
Créances rattachées à des participations	23 213		
Créances clients et comptes rattachés	2 570		46 362
Autres créances	1 723	34	
DETTES			
Dettes rattachées à des participations	1 257	60	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92		68 331
Autres dettes	3 148	112	
RESULTAT			
Produits financiers	8 193	75	
Charges financières	827	30	

Note 12 - Charges à payer et produits à recevoir

	CHARGES A PAYER		PRODUITS A RECEVOIR	
Factures non parvenues	3 445	Avoirs fournisseurs marchandises	2 024	
Avoirs Clients à établir	1 462	Factures à établir (PSD)	7 660	
Dettes fiscales et sociales	12 189	Avoirs à recevoir (CPV)	10 112	
Autres dettes	103	Autres créances	709	
		FAE Clients	90	
Total	17 199	Total	20 595	

Note 13 - Chiffre d'affaires net

Négoce de matériaux de construction

(en milliers d'euros)

Ventilation par nature du Chiffre d'affaires	2008	2007	% de variation
Ventes nettes de marchandises	442 039	444 763	-0,61
Prestations de coopération commerciales	6 409	4 371	46,61
Camionnages sur ventes	3 764	3 611	4,22
Prestations de services	454	444	2,35
Assistances diverses	9 372	7 918	18,36
commissions et courtages	4	16	-75,30
Intérêts des créances commerciales et frais fixes de facturation	597	617	-3,23
Total	462 639	461 740	0,19

Note 14 - Charges et produits financiers

	2008	2007
CHARGES	4 321	3 744
intérêts des emprunts	3452	3 034
intérêts des dettes rattachées à des participations (avances de trésorerie)	352	416
intérêts bancaires	370	223
escomptes accordés	45	41
charges diverses	90	21
perte de change	12	7
PRODUITS	8 561	7 944
revenus des participations	7099	6 650
revenus des créances rattachées à des participations	1169	1 005
produits divers	260	286
gain de change	33	3

Note 15 - Charges et produits exceptionnels

	2008	2007
CHARGES	4 229	5 303
clients	13	11
fournisseurs	81	166
divers	241	147
valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés :		
immobilisations	864	2 324
titres de participation		158
dotations aux provisions	3 030	2 497
PRODUITS	3 993	7 346
clients	216	169
fournisseurs	2	47
divers	283	611
produit de cessions d'éléments de l'actif :		
immobilisations	1172	3 926
titres de participation		139
reprise de provisions	2320	2 456

Les charges et produits exceptionnels prennent en compte les dotations et reprises aux amortissements dérogatoires :

. dotations	2 753
. reprises	2 229

15.1 Participation des salariés

Un accord de participation regroupant les sociétés Samse, Bois Mauris Oddos, Christaud, Célestin Matériaux, Blanc Matériaux et Société des Graviers et Agglomérés de Cluses a été mis en place sur l'exercice 2006.

Cet accord s'applique aux résultats des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2006 et clos le 31 décembre 2010.

En 2007, la société Expotéo a intégré l'UES.

En 2008, les sociétés Quincaillerie du Pays de Seyne et Les Comptoirs du Bois et Associés ont intégré également l'UES.

La quote-part de cette participation revenant aux salariés de la société représente un montant de 1 186 K€ contre 1 712 K€ en 2007.

Note 16 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	24 547	6 021	18 526
Résultat exceptionnel	-236		-236
Participation des salariés	-1 186	0	-1 186
Total	23 125	6 021	17 104

16.1 Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

Résultat de l'exercice	17 104
Impôt sur les bénéfices	6 021
Résultat avant impôt	23 125
Variation nette des provisions réglementées	524
Amortissements dérogatoires	524
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire (avant impôt)	23 649

16.2 Situation fiscale latente

	Montant soumis à l'impôt	Impôt (1)
I - ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT		
Amortissements dérogatoires	10 791	3 715
TOTAL	10 791	3 715
II - ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT		
Congés payés (ancien régime)	2 610	899
Participation des salariés	1 185	408
Autres	2 212	762
Impact CRC 2002-10 - étalement sur 5 ans -	116	40
TOTAL	6 123	2 108

(1) Impôt calculé au taux de 34,43 %

Note 17 - Effectifs

	2008	2007
EFFECTIF MOYEN SALARIE	1 457	1 454
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		
Ouvriers et employés	1 072	1 086
Agents de maîtrise (assimilés cadres)	223	226
Cadres	162	142

Note 18 - Engagements financiers et autres informations

Engagements donnés				
Obligations Contractuelles	Total	Paiement dû par période		
		jusqu'à 1 an	plus de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Achats de Titres	24 147	12 822	11 325	
Compromis d'achat	4 289	3 489	800	
Promesses unilatérales	59		59	
Compromis de Cession de Fonds	24		24	
Marchés Immobiliers	0			
Engagement Informatique	742	107	635	
Crédit Bail Immobilier	10 075	1 801	6 999	1 275
Bons de commande Matériels	0			
Cautions Bancaires	50			50
Locations Véhicules	2 403	801	1 602	
Emprunts	8 398	2 831	5 541	26
TOTAL	50 187	21 851	26 985	1 351
Engagements reçus				20 078

Compromis de vente	5 978
Garantie de Passif	30
Valeur actuelle des biens financés par voie de crédit bail	14 070

OPERATIONS DE COUVERTURE FINANCIERE

Les SWAPS représentent au 31 décembre 2008 un montant de 17 925 milliers d'euros. Ces SWAPS sont destinés à couvrir un risque de variation de taux d'intérêts.

ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

nature	coût d'entrée (1)	dotations aux amortissements de l'exercice	dotations cumulées (2)	valeur nette
Terrains	897			897
Constructions	13 173	780	3 207	9 966
Total	14 070	780	3 207	10 863

(1) Valeur prévue au contrat

(2) Dotation de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis. (dotations calculées selon le règlement CRC 2002-10)

nature	redevances payées		redevances restant à payer			total à payer	prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	plus de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans		
Immobilier	1 967	9 169	1 801	6 999	1 275	10 075	2

Note 19 - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Le 31 décembre 2008, Samse a signé un accord de prise de participation à hauteur de 34 % du capital du Groupe Plattard spécialisé dans les domaines de l'industrie (granulats, béton et produits manufacturés) et du négoce de matériaux de construction. La prise de participation prendra effet au cours du premier semestre 2009.

Le Groupe Plattard, avec un chiffre d'affaires de 115,2 m€ (dont 83,5 m€ dans la distribution de matériaux de construction) et 400 collaborateurs, est présent en Rhône Alpes et dispose d'un réseau de 24 agences.

Ce rapprochement permettra au Groupe Samse de renforcer significativement son maillage géographique dans les départements de Saône et Loire, du Rhône et de l'Ain, et contribuera à la pérennité ainsi qu'au développement du Groupe Plattard.

Le Groupe Plattard sera consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

Note 20 - Droit individuel à la formation

Le solde du nombre d'heures acquies au 31 décembre 2008 est détaillé ci-dessous :

Heures acquies	Heures utilisées	Solde
89 043	1 065	87 978

Note 21 - Rémunérations des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages en nature versés au cours de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction :

Cette information est détaillée au chapitre 3.6 du présent document.

Note 22 - Informations complémentaires

La société Samse a établi un bilan consolidé qui représente : un chiffre d'affaires de 947 570 K€.
un résultat (Part du Groupe) de 24 649 K€.

Identité de la société consolidante :

Dumont Investissement
S.A au capital de 15 701 087,70 €
Siège social : 2, rue Raymond Pitet - 38 100 Grenoble
Holding financier détenant 51,37 % de la société Samse.

Note 24 - Filiales et participations

SOCIETES	Capital	Capitaux propres autres que le Capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou Perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
A/ FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la société)											
LA BOITE A OUTILS SAS 2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble	10 778	31 771	88,79	8 838	8 838			157 371	3 753	1 637	année civile
ETS RENE DE VEYLE S.A 2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble	420	1 172	99,93	1 109	1 109				-973	197	année civile
BOIS MAURIS ODDOS SA 2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble	9 677	468	99,99	9 902	9 902			24 949	878	1 806	année civile
CHRISTAUD S.A 3, rue F. Pelloutier - 38130 Echirolles	235	4 711	90,62	2 024	2 024			21 145	1 612	852	année civile
REMAT SA Route de Grenoble - 38430 St Jean de Moirans	87	3 173	98,66	2 675	2 675			7 894	358	424	année civile
SC INV SAS (GROUPE) 7 bis rue Gay Lussac - 21300 Chenove	27 224	17 725	55,00	14 973	14 973			217 083	6 967		année civile
BLANC MATERIAUX SAS le village - 04370 Colmars	48	402	77,50	389	389			5 099	290	154	année civile
STE DES GRAVIERS ET AGGLOMERES DE CLUSES SAS 12, rue du Pont - BP 89 - 74302 Cluses	76	908	100,00	2 300	2 300			5 727	259	315	année civile
HENRY SAS (GROUPE) La gare - 38840 St Hilaire du Rozier	1 000	11 135	74,90	15 541	15 541			45 669	2 521	584	année civile
E-MAT SASU Zac Air Parc - 38590 Brezins	37	-	100,00	37	37			23	-46		année civile
QUINCAILLERIE PAYS DE SEYNE SAS Zone Artisanale Les Iscles - 04140 Seyne Les Alpes	40	607	100,00	1 477	1 477			2 749	47		année civile
EXPOTEO SAS 2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble	500	-266	100,00	500	500			3 795	-352		année civile
GET ELECTRIC SARL 4, rue Anthoard - 38000 Grenoble	10	240	100,00	183	183	5		1 026	-4	30	année civile
FRANCHEVILLE MATERIAUX SA Lieu dit Taffignon - 69630 Chaponost	347	37	64,84	304	304			5 477	18		année civile
SCI LE BOURG 2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble	38	-	99,60	40	40				6		année civile
SCI VALMAR 2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble	2	28	96,00	295	295	10			56		année civile
SCI PORTE DE SAVOIE 2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble	3	18	66,50	26	26				36		année civile
SCI DU VIEUX PORT 2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble	1	50	90,00	1	1				65		année civile
SCI CHASSIEU 2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble	1	24	99,00	3	3				31		année civile
SCI SAONE 2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble	1	-	99,00	77	77				69		année civile
SCI DUNOYER DUMONT 2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble	2	9	100,00	39	39	240			225		année civile
SCI DU ROUSSILLON 2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble	1	74	99,00	2	2				23		année civile
SCI BRANLY 2, rue de comtes d'ochsenstein - 67110 Reichshoffen	1	200	60,00	-	-			238	53		année civile
SCI LE MAS 2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble	19	-	100,00	42	42				3		année civile
SCI LA REGLE 2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble	1	-163	100,00	214	214				-5		année civile
B/ FILIALES ET PARTICIPATIONS (entre 10 % et 50 % du capital détenu par la société)											
MATERIAUX SIMC S.A.S Boulevard Saint Joseph - 04100 Manosque	2 607	12 806	44,99	1 143	1 143			108 398	878	270	année civile
DEGUERRY SAMSE SAS Zi DU Musinet - 01460 Montréal La Cluse	456	1 184	35,07	152	152			7 453	371	42	année civile
SCI LES GRANDS GLAIRONS 8, Allée de la roseraie - 38240 Meylan	1		10,00	1	1					4	année civile
SCI CHARPIEU 2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble	107	-	0,14	1	1	7			14		année civile
MC DISTRIBUTION SAS 34 faubourg de Pierre - 67000 Strasbourg	45	5	16,67	8	8			14 820	1 806	511	année civile
MCDI 34 faubourg de Pierre - 67000 Strasbourg	147	-47	14,29	21	21			1 401	8		année civile
MAT APPRO SAS 19 Chemin de Morchamp - 38590 ST Etienne de St Geoirs	98	72	50,00	49	49			2 865	43		année civile
DIDIER SAS Lieu dit Pizancon - 26300 Chatuzange Le Goubet	360	1 965	25,00	938	938			15 244	392	4	année civile
BOURG MATERIAUX SAS 414, avenue de la Plage - 69400 Villefranche sur Saône	500	-379	50,00	250	250			9 735	18		année civile
SCI LES BAMBOUS 20 bld d'Orient Zone Tokoro - 05000 Gap	1	-	50,00	1	1			Pas d'activité sur 2008			année civile
BTP DISTRIBUTION SAS 3A rue Branly - 67500 Haguenau	752	2 074	34,57	364	364			20 807	671	10	année civile
FDE SAS (GROUPE) 3 Bld de Clairfont - 66350 Toulouges	97	2 791	33,99	3 452	3 452			78 895	-2 631		
LEADER CARRELAGE 1 rue Léon Rey Grange 74960 Meythet	10	856	30,00	714	714			3 203	275		année civile

Note 25 - Résultats des cinq derniers exercices

En €

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2008 12	31/12/2007 12	31/12/2006 12	31/12/2005 12	31/12/2004 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 388 346,00	3 372 696,00	3 372 696,00	3 123 530,00	3 123 530,00
Nombre d'actions (1)					
- ordinaires	3 388 346	3 372 696	3 372 696	1 561 765	1 561 765
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription	72 510	88 920	92 120	74 120	75 400
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	462 639 261,97	461 740 797,20	434 368 585,68	398 573 550,05	382 594 025,98
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	37 990 406,10	39 761 331,24	32 986 300,59	30 476 895,62	27 607 331,72
Impôts sur les bénéfices	6 021 091,00	7 532 044,00	6 330 482,00	5 899 549,00	5 987 205,00
Participation des salariés	1 185 953,00	1 712 110,00	1 650 465,00	1 308 597,00	1 339 433,00
Dot. Amortissements et provisions	13 679 167,24	10 851 384,32	9 773 477,00	9 559 415,58	8 470 875,57
Résultat net	17 104 194,86	19 665 792,92	15 231 876,59	13 709 334,04	11 809 818,15
Résultat distribué	6 099 022,80	7 419 931,20	6 070 852,80	4 685 295,00	3 904 413,00
RESULTAT PAR ACTION (1)					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	9,09	9,05	7,41	14,90	13,11
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	5,05	5,83	4,52	8,78	7,56
Dividende attribué	1,80	2,20	1,80	3,00	2,50
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	1 457	1 453	1 431	1 425	1 373
Masse salariale	38 920 306,89	37 568 499,18	36 280 073,08	34 176 942,27	32 387 045,15
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	15 769 766,57	15 073 547,85	14 253 769,11	13 463 468,77	12 310 974,44

(1) Division du nominal par 2 le 19 mai 2006.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société "SAMSE S.A.", tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, 1° alinéa, du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme décrit dans les notes 2 et 2 bis de l'annexe, la société procède annuellement à un test de dépréciation des actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Elle évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des autres immobilisations corporelles et incorporelles. Nous avons examiné les procédures mises en œuvre dans ce cadre et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes 2 et 2 bis de l'annexe.
- Les titres de participation figurant à l'actif du bilan de votre société sont évalués selon les modalités présentées en note 3 de l'annexe aux états financiers. Nos travaux ont consisté à :
 - apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations des valeurs d'inventaires et, le cas échéant,
 - vérifier le calcul des provisions pour dépréciation.

Nous avons, sur cette base, procédé à l'appréciation de ces estimations et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note 3 de l'annexe.

- La note 4 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des stocks de votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans la note 4 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.
- La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonction ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 28 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

BBM & Associés, représenté par
Alain BRET

ODICEO, représenté par
Jean-Pascal REY

5 Autres informations

5.1 Responsable du document de référence	215
5.2 Attestation du responsable	215
5.3 Noms des contrôleurs légaux	215
5.4 Honoraires des commissaires aux comptes	216
5.5 Responsable de l'information	216
5.6 Document d'information annuel	217
5.7 Informations concernant le document de référence	219
5.8 Table de concordance	220

5.1 Responsable du document de référence

Monsieur Olivier Malfait, Président du Directoire de Samse

5.2 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Grenoble, le 29 avril 2009

Le Président du Directoire
Olivier Malfait

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Sans remettre en cause l'opinion qu'ils ont exprimée sur les comptes, les contrôleurs légaux, dans leur rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008, ont fait des observations attirant l'attention du lecteur sur la note 1 de l'annexe concernant le changement de méthode d'évaluation des stock-options et les changements de présentation, conséquence des reclassements réalisés sur différentes lignes du compte de résultat.

5.3 Noms des contrôleurs légaux

Commissaires aux comptes titulaires :

Cabinet Odicéo, représenté par Jean-Pascal Rey
115, boulevard Stalingrad, 69 100 Villeurbanne

Nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2001 dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée générale du 14 juin 2004 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

BBM & Associés, représenté par Alain Bret
4 rue Paul Valérien Perrin, 38 170 Seyssinet.
Membre indépendant de Baker Tilly France.
Membre indépendant de Baker Tilly International.

Nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 14 juin 2004 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Commissaires aux comptes suppléants :

Pierre Grafmeyer
115, boulevard Stalingrad, 69 100 Villeurbanne

Nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 29 mai 1998 dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée générale du 14 juin 2004 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Eric Bacci
4 rue Paul Valérien Perrin, 38 170 Seyssinet

Nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 14 juin 2004 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

5.4 Honoraires des commissaires aux comptes

	Odicéo				BBM & Associés				Autres			
	Montant HT		%		Montant HT		%		Montant HT		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (1)	364 227	351 294	100 %	100 %	84 600	89 450	100 %	100 %	146 712	145 477	100 %	100 %
Samse S.A	103 824	122 400	29 %	35 %	84 600	89 450	100 %	100 %				
Filiales intégrées globalement	260 403	228 894	71 %	65 %					146 712	145 477	100 %	100 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes												
Samse S.A												
Filiales intégrées globalement												
Sous-total	364 227	351 294	100 %	100 %	84 600	89 450	100 %	100 %	146 712	145 477	100 %	100 %
AUTRES PRESTATIONS (2)												
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)												
Sous-total	Néant				Néant				Néant			
Total	364 227	351 294	100 %	100 %	84 600	89 450	100 %	100 %	146 712	145 477	100 %	100 %

(1) Y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du Commissaire aux Comptes dans le cadre de la certification des comptes.

(2) Dans la mesure où la réglementation applicable à la société bénéficiaire de la prestation le permet.

5.5 Responsable de l'information

Olivier Malfait
 Samse - 2 Rue Raymond Pitet
 38100 Grenoble
 Tél : 04 76 85 78 00

5.6 Document d'information annuel

Le document d'information annuel est établi en application de l'article L 451.1.1 du Code Monétaire et Financier et de l'article 222.7 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il présente les informations publiées ou rendues publiques par le Groupe Samse du 2 juin 2008 au 21 avril 2009.

Rapports annuels, semestriels et information financière trimestrielle, programme de rachat d'actions et autres informations (www.samse.fr, www.amf-france.org, www.lesechoscomfi.com)

21/04/2009	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2009
17/04/2009	Avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée générale du 26/05/2009
28/01/2009	Chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2008
12/01/2009	Recommandations AFEP/MEDEF sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux
08/01/2009	Bilan annuel du contrat de liquidité
02/03/2009 au 13/03/2009	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
09/02/2009 au 27/02/2009	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
05/01/2009 au 09/01/2009	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
01/12/2008 au 19/12/2008	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
03/11/2008 au 28/11/2008	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
22/10/2008	Chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2008
03/10/2008 au 31/10/2008	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
01/09/2008 au 29/09/2008	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
29/08/2008	Rapport financier semestriel
28/08/2008	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2008
01/08/2008 au 29/08/2008	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
04/07/2008	Bilan semestriel du contrat de liquidité
30/06/2008 au 28/07/2008	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
24/06/2008	Modification du contrat de liquidité
02/06/2008 au 27/06/2008	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
02/06/2008	Document d'information annuel
02/06/2008	Mise à disposition du document de référence

Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social (www.samse.fr)

Information couvrant la période du 30 juin 2008 au 31 mars 2009 mise à jour mensuellement

Informations publiées au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) disponibles sur le site internet du BALO (www.journal-officiel.gouv.fr)

17/04/2009	Avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée générale du 26 mai 2009
30/07/2008	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2008
20/06/2008	Attestation des commissaires aux comptes sur les comptes au 31 décembre 2007

Informations déposées auprès du greffe du tribunal de commerce de Grenoble

30/12/2008	Augmentation du capital social consécutive aux levées d'options de souscription d'actions : - procès-verbal du Directoire du 30 décembre 2008 - statuts à jour au 30 décembre 2008 Annonce légale publiée dans "Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné" du 23 janvier 2009
23/05/2008	Procès-verbal de l'Assemblée générale mixte

Communiqués de presse publiés sur les sites de Samse (www.samse.fr) et Les Echos (www.lesechoscomfi.com)

31/03/2009	Résultats annuels 2008
29/08/2008	Résultats au 30 juin 2008 et nouvelle acquisition

Contact

Martine Villarino
Responsable juridique
04 76 85 78 62
e-mail : martine-villarino@samse.fr

5.7 Informations concernant le document de référence



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 avril 2009 conformément à l'article 212.13 de son Règlement Général.

Il ne pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Rapports de gestion, comptes consolidés, comptes annuels de Samse et rapports des commissaires aux comptes pour les exercices 2006 et 2007

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

. le rapport de gestion, les comptes consolidés et sociaux, les rapports des commissaires aux comptes y afférent, pour l'exercice 2006, tels que présentés respectivement sur les pages 21 à 31, 87 à 132, 133 à 169 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 22 juin 2007 sous le numéro D.07-0626.

. le rapport de gestion, les comptes consolidés et sociaux, les rapports des commissaires aux comptes y afférent, pour l'exercice 2007, tels que présentés respectivement sur les pages, 80 à 87, 89 à 141, 143 à 167, 177 à 187 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 mai 2008 sous le numéro D.08-0371.

Les informations incluses dans ces documents autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent document de référence, lequel est disponible sans frais, auprès de Samse, sur le site internet www.samse.fr et sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers www.amf-france.org.

5.8 Table de concordance

Afin de faciliter la lecture du rapport annuel, déposé comme document de référence, la table suivante permet d'identifier les principales informations requises par le règlement n°809/2004 de la Commission Européenne.

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004	Document de référence
1. Personnes responsables	215
2. Contrôleurs légaux des comptes	215, 216
3. Informations financières sélectionnées	19
4. Facteurs de risques	81 à 88
5. Informations concernant l'émetteur	
5.1 Histoire et évolution de la société	5 à 14, 17 à 19
5.2 Investissements	78
6. Aperçu des activités	7 à 13
7. Organigramme	
7.1 Description sommaire du Groupe	16
7.2 Liste des filiales importantes	210
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	83 à 86
9. Examen de la situation financière et du résultat	
9.1 Situation financière	76, 77, 79, 80, 114, 184, 185
9.2 Résultat d'exploitation	116 à 119, 186, 187
10. Trésorerie et capitaux	77, 105 à 110, 121 à 123, 152 à 157, 162 à 165, 170, 171, 175 à 177, 188, 195 à 198, 207
11. Recherche et développement, brevets et licences	111
12. Informations sur les tendances	110
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	NA
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et de direction générale	
14.1 Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction	29 à 44
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	44
15. Rémunérations et avantages	48, 49, 91 à 99

16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	32, 33, 36, 37, 46 à 48
17. Salariés	
17.1 Effectifs	101, 168, 206
17.2 Participations et stock-options	98, 100, 153 à 155, 167, 197, 205
17.3 Accords de participation	100
18. Principaux actionnaires	106, 107, 156, 157
19. Opérations avec des apparentés	173, 174
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1 Informations financières historiques	114 à 180, 184 à 209, 211
20.2 Etats financiers	76, 77, 79, 80, 114 à 123, 184 à 189
20.3 Vérification des informations financières	181, 182, 212, 213
20.4 Date des dernières informations financières	24
20.5 Politique de distribution des dividendes	23
20.6 Procédures judiciaire et d'arbitrage	82
21. Informations complémentaires	
21.1 Capital social	105 à 110, 152, 196
21.2 Acte constitutif et statuts	26 à 28
22. Contrats importants	NA
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêt	54, 55, 59 à 70, 181, 182, 212, 213
24. Documents accessibles au public	24
25. Informations sur les participations	135 à 137, 209, 210

www.groupe-samse.fr



Siège Social
2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble
tél. 04 76 85 78 00 - fax : 04 76 46 88 07